VENDREDI, 12 JUILLET 1946
193e jour — 7e mois, 31 jours — 28e semaine
Fête de S Jean Gualbert, abbé.
SOLEIL lever à 4 h. 23 coucher à 7 h. 47 — LUNE lever à 6 h. 50 coucher à 2 h. 39

Le Canada

BULLETIN METEOROLOGIQUE
Temps probable aujourd'hui :
Nuageux et plus frais
Température à Montréal, hier Maximum 85, Minimum 61
(Bulletin météorologique complet en page 2)

QUARANTE-QUATRIEME ANNEE — No 84 — MONTREAL, VENDREDI 12 JUILLET 1946 — PRIX: TROIS SOUS

Le drapeau à feuille d'érable, choisi par le comité du parlement comme drapeau national

Byrnes réclame l'établissement d'un gouvernement central afin d'unifier l'économie allemande

PARIS, 11 (A.P.) — Le secrétaire d'Etat Byrnes a demandé ce soir l'établissement d'un gouvernement central en Allemagne afin de donner au pays vaincu une unité économique et a déclaré que le "gouvernement américain n'a jamais tenté d'imposer une paix de vengeance" sur le Reich.

M. Byrnes a déclaré de plus au Conseil des ministres des Affaires étrangères des quatre grandes puissances que si une entente n'était pas conclue maintenant sur un plan de centralisation, les Etats-Unis désireront une fusion économique de deux ou plus des quatre zones d'occupation.

Dans deux déclarations, M. Byrnes a donné un compte rendu détaillé de la politique américaine sur l'Allemagne. Le secrétaire américain a exprimé l'espoir que la menace britannique de procéder immédiatement au contrôle autonome de la zone britannique pourrait être évité.

Voici ce qu'a dit M. Byrnes:

1.—Quoique la renaissance économique de l'Allemagne sur des données de paix soit essentielle, cette renaissance du Reich ne doit pas avoir la priorité sur la renaissance économique des pays que l'Allemagne a dévastés.

2.—Les Alliés devraient définir clairement au peuple allemand les termes essentiels du règlement de paix que les Allemands devront accepter et observer. Cette mesure devrait être prise, a expliqué M. Byrnes, "afin de donner aux forces démocratiques en Allemagne une chance de s'affirmer."

3.—Les contrôles alliés et les faibles forces de sécurité doivent être maintenues en Allemagne pour une longue période "mais des occupations collectives ou un gouvernement d'occupation de l'Allemagne, si on les prolonge longtemps, auront pour effet de nous écarter de notre fin ultime."

4.—Les Allemands doivent avoir la chance de minimiser par leurs efforts les difficultés et les misères qu'ils auront à traverser. Si les Allemands n'ont pas cette chance, ils attribueront leurs difficultés et leurs misères à l'occupation alliée et non à la guerre dévastatrice d'agression que leurs chefs ont déclenchée dans le monde.

5.—Les ministres des Affaires étrangères des quatre grandes puissances devraient nommer des députés spéciaux afin d'édifier l'organisme pour déterminer les lignes définies d'un règlement de paix allemand.

M. Byrnes a fait cette déclaration après que M. Molotov eut demandé la formation immédiate d'un gouvernement central allemand "comme mesure transitoire vers l'établissement d'un gouvernement futur allemand" avec lequel les Allié spourraient signer un traité de paix.

M. Molotov a aussi dit que la Russie s'opposait à l'établissement d'un système de contrôle interallié sur les industries allemandes et sur les usines stratégiques de la Ruhr en particulier et a demandé qu'un plan soit ébauché qui assurera les livraisons des réparations allemandes aux Alliés.

Une réunion de cinq heures des ministres n'a produit aucune entente aujourd'hui. Mais les ministres ont décidé qu'ils tiendraient une réunion spéciale sur les problèmes allemands à l'automne après l'ajournement de l'assemblée générale des Nations-Unies à New-York. La date de la session d'automne des ministres n'a pas été arrêtée.

Alors que M. Byrnes et M. Molotov se sont déclarés en faveur de la centralisation, la délégation française a entendu avec un étonnement non caché le secrétaine aux Affaires étrangères Bevin déclarer que la Grande-Bretagne procédait

(Suite 2e page, 3e col.)

Les Russes refusent un contrôle autonome de l'énergie atomique

NEW-YORK, 11. (A.P.) — On a appris de source autorisée, aujourd'hui, que la Russie avait rejeté la proposition australienne en faveur de la création d'une agence autonome de contrôle de l'énergie atomique et qu'elle avait une fois de plus refusé de renoncer à son droit de veto sur les questions inhérentes au contrôle de l'atome.

Selon cet informateur, le délégué soviétique, M. Andrei Gromyko, aurait insisté pour que l'on place tout le problème du contrôle de l'énergie atomique sous l'autorité du Conseil de sécurité des Nations-Unies, sans altérer toutefois le droit de veto actuel des cinq membres permanents du conseil.

M. Gromyko a fait cette déclaration à une séance à huis clos d'un sous-comité spécial de la Commission d'énergie atomique des Nations-Unies. Au cours des dix dernières journées, ce sous-comité a discuté secrètement tous les aspects du contrôle atomique.

Le Dr Herbert V. Evatt, d'Australie, président du sous-comité, a affirmé que la séance d'aujourd'hui avait bouclé une autre phase des tentatives des experts en énergie atomique pour établir un système efficace de contrôle de cet engin infernal.

Le Dr Evatt a confirmé les rapports voulant que M. Gromyko ait exprimé son opinion tant sur la question du droit de veto que sur celle des propositions que le représentant australien a soumises lundi en faveur de la formation d'une agence autonome de contrôle de l'énergie atomique, mais il a refusé d'entrer dans les détails.

L'informateur, qui a assisté à cette séance, a affirmé que M. Gromyko avait déclaré qu'il ne voyait pas le besoin de la création d'une agence autonome puisque la charte des Nations-Unies établissait que le Conseil de Sécurité était l'organe tout désigné pour le contrôle atomique, puisqu'il était chargé de la responsabilité du maintien de la paix et de la sécurité dans le monde.

Il aurait de plus soutenu que toute question reliée à l'usage de l'énergie atomique intéressait directement la paix mondiale.

Cette opinion est à l'opposé des opinions précédemment émises par les Etats-Unis, l'Australie et autres qui soutinrent que le Conseil de sécurité ne devrait pouvoir intervenir que dans les violations majeures du contrôle de l'énergie atomique.

M. Gromyko aurait toutefois retorqué que les règlements réguliers du Conseil — y compris de droit de veto — devaient prévaloir dans la question de l'énergie atomique.

Le délégué russe aurait expliqué que si l'accord servant de base au contrôle atomique était conforme à la charte des Nations-Unies, la question du veto ne devait pas être soulevée, puisque les problèmes relatifs à la bombe atomique devaient être réglés de la même façon que toute autre menace à la paix.

Le Dr Evatt a affirmé qu'il soumettrait un rapport des cinq réunions du sous-comité à la séance à huis-clos du comité d'orientation de 12 puissances demain. Le Canada est membre de ce comité. Le Dr Evatt a précisé que le sous-comité avait complété la phase actuelle de ses discussions, qui a surtout consisté en discours et en déclarations. Il a ajouté qu'il était maintenant temps de passer aux actes.

Pour l'élaboration d'un système de contrôle, il a annoncé qu'il se proposait de créer plusieurs sous-comités spécialisés.

Staline choisit de protéger le Reich plutôt que les Français

WASHINGTON, 11. (A.P.) — Le premier ministre Staline semble avoir pris une des plus grandes décisions de l'Europe en déterminant la nouvelle politique de la Russie au sujet de l'Allemagne. Il avait un choix entre l'Allemagne et la France et il a choisi l'Allemagne.

Voilà la signification que les autorités diplomatiques supérieures ici voient dans la déclaration de politique russe exprimée par le commissaire aux Affaires étrangères Molotov à la conférence de Paris, mercredi.

L'effet en France, surtout sur les communistes français et leur prestige, est dans le moment un sujet de conjectures ici. La première conclusion tirée, c'est que les communistes français ont probablement subi une baisse dans l'opinion du peuple français.

La déclaration de M. Molotov aux ministres des Affaires étrangères Bevin et Bidault et du secrétaire d'Etat Byrnes met fin au grand dilemme dans lequel se trouvaient les Russes depuis la fin de la guerre. Ils se trouvaient pris entre des intérêts allemands et français d'une grande importance politique et, pendant des mois, selon les autorités ici, ils ont ou écarté les problèmes ou les ont évités.

Les questions en jeu sont simples. La France veut une Allemagne extrêmement faible. Elle veut que la Ruhr et la Rhénanie soient ou entièrement ou partiellement séparées du nouvel Etat allemand. La Grande-Bretagne et les Etats-Unis ont accueilli froidement les idées, françaises mais ont tenté de faire un compromis acceptable au peuple français.

En Allemagne, les idées de la France soulèvent une agitation politique.

En Angleterre

Le Dr E. H. Coleman, C.R., sous-secrétaire d'Etat pour le Canada, a quitté l'aéroport de Montréal, hier après-midi, à bord d'un avion Lancaster du service transatlantique de l'Etat canadien exploité par Air-Canada, pour Prestwick, Ecosse. Photographié quelques minutes avant de prendre l'avion, il a refusé de faire tout commentaire sur le but de son voyage, si ce n'est qu'il se rend au Royaume-Uni pour affaire concernant son service, mais qui n'ont rien à voir avec la conférence de la paix projetée. Il reviendra au pays par avion dans une dizaine de jours.

(Photo Air-Canada)

ÇA ET LÀ

LONDRES, 11. (Reuter) — La radio vaticane a annoncé aujourd'hui que plusieurs missionnaires catholiques de l'Indochine avaient été assassinés et que des églises avaient été incendiées dans ce pays.

* * *

KIELCE, Pologne, 11 (A.P.) Un tribunal militaire a aujourd'hui condamné à la peine capitale neuf des douze personnes accusées d'avoir provoqué le progrom sanglant du 4 juillet. Les trois autres ont été condamnées à la prison.

* * *

WASHINGTON, 11. (A.P.) — Le président Truman a déclaré aujourd'hui que chaque journée qui passait en l'absence d'une loi de contrôle des prix augmentait la menace de l'inflation.

L'explosion la plus violente

WASHINGTON, 11. (A.P.) — La bombe atomique de Bikini a endommagé plus de navires que toute autre explosion de l'histoire, a dit aujourd'hui au président Truman une commission d'experts, même si l'explosion a eu lieu à un tiers de mille de l'objectif et loin des gros navires.

Cette épreuve donne des informations nécessaires au remaniement du dessin des navires de guerre afin de réduire les dommages aux superstructures et aux marins sur le pont, dit le rapport présenté par les savants de l'armée et de la marine.

Parce que la première épreuve a été une explosion aérienne, on a peu de renseignements sur les effets possibles des parties submergées des navires. La seconde épreuve, cette fois sous l'eau, donnera ces renseignements.

Le passé de John Strachey évoqué

LONDRES, 11, (Reuter). — Une discussion acerbe portant sur le passé du ministre des Vivres, John Strachey, s'est déroulée aujourd'hui à la Chambre des Communes pendant le débat sur un amendement au projet de loi de nationalisation de l'aviation civile.

A. T. Lennox-Boyd, conservateur, suggéra que l'on ne force pas le ministre de l'Aviation civile (lord Winster) à cacher les faits au conseil consultatif du transport aérien comme il prétendit que M. Strachey avait fait au ministère des Vivres.

Il a affirmé que M. Strachey avait manifesté dans le passé des tendances quelque peu totalitaires en s"associant à Sir Oswald Mosley avant que ce dernier ne devint chef de l'union des fascistes britanniques. Un travailliste, M. Blackburn, se leva alors pour déclarer que l'accusation de M. Boyd était absolument fausse, ce qui déclencha un échange d'arguments entre le président et quelques membres.

PARIS, 11. (A.P.) — Le commissaire soviétique aux Affaires extérieures, V. M. Molotov, a demandé aujourd'hui au Conseil des ministres des Affaires étrangères de liquider les questions au programme et de prononcer l'ajournement de la conférence demain après-midi.

Augmentation de dix cents au personnel des trois aciéries

SYDNEY,N.-E., 11 (C.P.) — Le ministre du Travail, M. Mitchell, a pris des mesures, avec le contrôleur de l'acier nommé par le gouvernement, afin d'accorder une augmentation de salaire de 10 cents de l'heure aux ouvriers des trois grandes aciéries canadiennes, a rapporté ce soir le ministre des Mines de la Nouvelle-Ecosse, L. D. Currie. Cette augmentation entre en vigueur immédiatement.

M. Currie a dit qu'il avait reçu cette information dans une copie d'un télégramme envoyé par le sous-ministre du Travail, Arthur MacNamara, à C. H. Millard, directeur national des United Steelworkers.

Cette décision de permettre une augmentation de 10 cents aux 14,000 employés des usines à Hamilton, Sault Ste-Marie et Sydney vient immédiatement après la décision du gouvernement, hier, de prendre le contrôle des trois aciéries où il y avait menace de grève.

La dépouille allemande

Le Canada recevra des navires et des valeurs, en réparation

BRUXELLES, 11, (C.P). — La part du Canada découlant de la répartition des réparations allemandes comprend trois navires et quelques valeurs allemandes de placements. Le Canada recevra de plus, fort probablement, des brevets et une portion d'outillage industriel.

L'Agence interalliée de réparations, dont le bureau-chef est à Bruxelles, est à répartir les réparations, des zones occidentales de l'Allemagne entre 18 pays qui ont contribué à la victoire européenne, en plus de la Russie et de la Pologne. Les allocations de chaque pays sont basées sur les taux de pourcentage déterminés à la conférence de Paris sur les réparations. La part du Canada est de 3.5 pour cent des valeurs allemandes externes et de 1.5 pour cent de l'outillage, de la marine marchande et de la navigation fluviale.

Le Canada se trouve ainsi à sixième place au chapitre des valeurs à l'étranger après le Royaume-Uni, les Etats-Unis, la France, la Yougoslavie et la Hollande, et au onzième rang pour ce qui est de la deuxième catégorie de réparations.

La principale acquisition du Canada a jusqu'a présent consisté en trois navires marchand d'un jaugeage global de 10,797 tonnes. La plus grosse de ces unités est le "Nuascarsh" cargo de 6,951 tonnes actionné par moteur Diesel, construit en 1939 pour le commerce entre l'Allemagne et l'Amérique du Sud et subséquemment converti en ravitailleur de sous-marins avec base en Norvège.

Les deux autres sont le "Tiefland" et le "Wesermehr", tous deux d'un déplacement de 1,923 tonnes et construits en 1943. Les trois navires seront remis au gouvernement canadien qui pourra en disposer à sa guise.

Le Canada obtiendra aussi très probablement quelques navires de ceux accordés à la Grande-Bretagne, qui a droit à une allocation de 349,619 tonnes de navires marchands. Ce don serait destiné à compenser pour les navires canadiens sous enregistrement britannique coulés pendant la guerre.

Des experts de l'Agence interalliée de réparations discutent à présent de la répartition des valeurs allemandes sous séquestre, mais on présume que le Canada se verra accorder presque tous les biens allemands détenus au Canada et qu'il obtiendra probablement de plus une partie des biens allemands placés sous séquestre dans des pays neutres.

Quoique la répartition des premières usines allemandes déclarées de surplus pour l'économie de paix ait été entreprise, le Canada n'a pas encore réclamé d'outillage industriel, quoiqu'il ait un droit à cet outillage.

Le Canada semble s'intéresser davantage à l'obtention de certains droits de patentes et de certaines pièces définies de l'outillage industriel. Des experts canadiens ont poursuivi des études et des enquêtes en Allemagne et ils ont confié leurs observations au gouvernement.

Tandis que certains observateurs soutiennent que le Canada perd une chance en ne revendiquant pas sa part d'outillage et d'industries allemandes, on reconnait généralement que le rétablissement continental serait compromis plutôt que stimulé par un tel prélèvement industriel.

A la conférence de Paris, le Dominion a renoncé à une part plus considérable que 1.5 cent de l'outillage industriel. A cet égard, le Canada a suivi l'exemple des Etats-Unis qui ont réduit leur part à 11.8 pour cent, tandis que la Grande-Bretagne reçoit 27.8 pour cent et la France 22.8.

73 militaires nazis, coupables d'avoir égorgé des prisonniers

DACHAU, Allemagne, 11 (A.P.) — Un tribunal militaire américain a aujourd'hui jugé coupables 73 vétérans des "Waffen S. S." (gardes armés) d'Hitler parmi lesquels se trouvaient 3 généraux, accusés du meurtre de 900 prisonniers de guerre américains et civils belges, durant la bataille du Saillant.

Les sentences (probablement la peine capitale) seront passées la semaine prochaine. Le verdict représente la plus grande "condamnation en bloc" jamais prononcée par la justice américaine contre des criminels de guerre allemands.

A la dernière minute, la poursuite abandonna les accusations contre l'un des 74 accusés primitivement, Marcel Boltz, mitrailleur âgé de 19 ans. Il témoigna contre ses camarades et affirma qu'on lui avait promis de le rapatrier en France.

Les trois généraux condamnés sont le col.-gén. Joseph (Sepp) Dietrich, commandant la 6e armée Panzer et survivant du premier "putsch" de la brasserie de Munich par Hitler; lieut.-gén. Herman Priess, commandant du 1er corps Panzer S. S. et brig.-gén. Fritz Kraemer, chef d'état major de la 6e armée Panzer.

Le gros de la poursuite fut dirigé contre le colonel Joachim Peiper, dont les hommes participèrent au massacre de prisonniers américains désarmés, à Malmedy.

Un lieutenant-colonel américain, Hal D. McCown, avait traversé l'Atlantique en avion pour témoigner en faveur, disant que de nombreux prisonniers américains avaient été relâchés par ses soins devant la contre-attaque américaine des Ardennes.

Mais la poursuite produisit de nombreux témoignages de prisonniers qui avaient échappé au massacre de Malmédy. A cette occasion, les troupes S. S. avaient reçu l'ordre de livrer une guerre "sans merci" et de se débarrasser des prisonniers s'il le fallait. C'est ainsi que 750 prisonniers américains et 150 civils belges furent passés par les armes.

Des irrégularités dénoncées par les oppositionnistes, en Pologne

VARSOVIE, 11. (Reuter). — Les chefs de l'opposition polonaise, y compris Stanislaw Mikolajczyk, chef du parti paysan, ont ouvertement, ce soir, exprimé leur défiance des résultats officiels du récent referendum national.

Les résultats seront publiés demain et les chefs de l'opposition ont dit que dans plusieurs endroits il n'y avait pas de représentant du parti paysan polonais dans les commissions du referendum qui contrôlaient les élections.

L'opposition ajoute qu'en dépit du fait que la loi du referendum stipule que les votes doivent être comptés sur le champ dans chaque centre de votation, aussitôt que le bureau de votation est fermé, et qu'un rapport des résultats doit être fait et envoyé au centre du district, les boites de bulletins ont été à plusieurs endroits enlevées avant la compilation des votes, le soir même. Aucun résultat officiel n'est arrivé avant 36 heures après la fermeture des polls.

Ce sont les raisons invoquées par Mikolajczyk pour un recomptage des votes par district de votation. Il n'a pas foi dans les chiffres du gouvernement pour les grands districts parce qu'ils sont souvent diamétralement opposés aux résultats pour les bureaux de votation individuels que ses amis dans les commissions du referendum lui ont données.

Les chefs du parti paysan disent qu'il est étrange qu'avant le referendum le gouvernement ait tenté par tous les moyens de cacher les nouvelles du mouvement terroriste qui s'est efforcé de boycotter la votation ou de l'annuler par la force et qu'après le referendum, les porte-parole du gouvernement aient tenté de convaincre la presse étrangère de la nature sérieuse de la terreur exercée par l'opposition.

Décoration américaine

Le major-général G.-P. Vanier, ambassadeur du Canada en France, qui recevra le titre de commandeur de la Légion du Mérite des Etats-Unis, au cours d'une cérémonie, qui aura lieu à Paris, aujourd'hui.

ÇA ET LÀ

READING, Pa., 11. (A.P.) — Cinq hommes ont perdu la vie et un sixième a été sérieusement blessé aujourd'hui dans l'écrasement d'un avion de transport "Constellation".

L'avion des Transcontinental and Western Airlines effectuait alors une envolée de routine. Il s'est écrasé dans un champ à trois milles d'ici.

* * *

LIVERPOOL, 11 (Reuter) — Le paquebot "Letitia" quittera ce port du nord-ouest du Royaume-Unis ce soir avec 481 épouses de guerre et 421 enfants de soldats canadiens. Après ce départ, il restera en Grande-Bretagne 25,000 femmes et enfants de soldats canadiens.

* * *

SAN FRANCISCO, 11 (A.P.)— La radio communiste chinoise de Yénan, au cours d'une émission captée par l'Associated Press a annoncé aujourd'hui que 2,500 communistes chinois étaient arrivés à Tché-Fou, port du nord de la Chine, à bord de trois navires américains qui les ont ramenés de Canton.

* * *

NEW-YORK, 11 (A.P.) — Le magazine "Time" a annoncé aujourd'hui qu'il se vendrait à l'avenir 20 cents dans les kiosques. Le prix de l'abonnement sera de $6.50. Il se vendait jusqu'à présent 15 cents aux kiosques.

Hull appuie le prêt à Londres

WASHINGTON, 11. (A.P.) — Cordell Hull a joué une des cartes d'atout du gouvernement aujourd'hui dans le débat sur le prêt de $3,750,000,000 à la Grande-Bretagne, en disant que la Chambre des représentants que son veto, samedi, mettra à l'épreuve la direction des Etats-Unis pour la coopération et la paix mondiales.

"Ce sera la ruine pour nous et le monde si nous restons muets", a dit le secrétaire d'Etat à la retraite et le bras droit de Franklin D. Roosevelt dans l'ébauche de la politique étrangère du temps de guerre des Etats-Unis. Les arguments de M. Hull ont été présentés dans une lettre de 1,500 mots dont la lecture a été donnée par l'orateur Sam Rayburn (dém.-Tex.).

Le Sénat a approuvé le prêt. La Chambre projette de voter à ce sujet samedi.

D'après un relevé, les démocrates sont six à un en faveur du prêt. Les républicains seraient en grande majorité contre.

Nouvel appel du président Truman

WASHINGTON, 11 (A.P.) — Le président Truman a réclamé ce soir l'établissement "d'une loi efficace du contrôle des prix" tandis que le Sénat se rapprochait d'un vote décisif sur le projet de loi préconisant la création d'un nouveau système de contrôle des prix.

Dans la dernière d'une série de mesures destinées à réduire les pouvoirs de l'OPA, le Sénat a approuvé, par un vote de 59 à 20, un amendement interdisant à l'agence d'établir des restrictions sur les loyers dans tout Etat qui aurait son propre système de contrôle des loyers ou qui en établirait un dans un avenir rapproché. L'amendement avait été présenté par les sénateurs William Knowland et Homer Ferguson.

Par ailleurs, la Chambre a défait, par un vote de 58 à 14, un amendement visant à hausser le niveau autorisé des loyers d'un bout à l'autre des Etats-Unis.

LE CAIRE, 11 (Reuter) — Un officier de la police égyptienne a annoncé aujourd'hui qu'environ 160 personnes avaient été écrouées en Egypte à la suite de raids dirigés contre des personnes soupçonnées de sympathies communistes. Trente-deux arrestations ont été effectuées au Caire.

Le comité suggère d'accorder de l'ampleur à la feuille d'érable tout en réduisant l'Union Jack

OTTAWA, 11 (Du correspondant parlementaire du Canada) — Le comité conjoint de la Chambre des Communes et du Sénat, chargé par le Parlement de choisir un modèle de drapeau distinctement canadien, a terminé son travail un peu avant 8 h. ce soir. Il déposera demain après-midi aux Communes le rapport qu'il a approuvé et qui recommande que le nouvel étendard national du Canada soit le red ensign, avec un Union Jack, prenant moins de place que celle qu'il y occupe actuellement, dans le canton supérieur gauche et avec aussi dans le champ, une feuille d'érable d'or, bordée de blanc, couleur typiquement française, à la place de l'écusson contenant les armes des neuf provinces du pays.

Au cours de sa dernière séance, qui ne dura pas dix minutes, le comité a arrêté son choix sur un modèle de pavillon qu'avait suggéré la veille Me Louis-René Beaudoin, libéral de Vaudreuil-Soulanges. Ce dernier avait alors expliqué, après avoir fait remarquer aux conservateurs progressistes, qui sont du comité et qui faisaient mine de s'atermoyer, après avoir obtenu ce qu'ils désiraient, qu'ils attendaient vraiment bien tard pour verser un pleur, que l'Union Jack, occupant le quart de red ensign, était de par la trop grande place qu'il prenait, selon les règles de l'héraldique, un emblème de sujétion et de colonialisme. En réduisant l'espace qu'on lui consacre à moins que le quart du champ du drapeau on fait disparaître cette signification n'ayant plus aucun sens. Et en bordant la feuille d'érable de blanc, couleur française, on n'ignore pas totalement le rôle que joue dans la nation l'élément de langue française.

On comprend que ces légères modifications ont été accueillies avec joie par la majorité des membres du comité, qui en tenaient mordicus pour l'Union Jack, mais qui voulaient bien aussi tenir compte de l'opposition des adversaires du même Union Jack dans leur choix définitif.

Le seul membre du comité qui se soit opposé ce soir à l'adoption du rapport dont le parlement sera saisi demain a été M. Wilfrid Lacroix, député libéral de Québec-Montmorency. Le sénateur Antoine Léger, conservateur progressiste du NouveauBrunswick, et MM. Joseph Lafontaine libéral de Mégantic-Frontenac, J.-A. Blanchette, libéral de Compton, et L.-R. Beaudoin, libéral de Vaudreuil-Soulanges, qui tous, la veille, avaient voté

Le modèle qui a été choisi.

en faveur du modèle de la Ligue du Drapeau National de Québec, ont voté l'adoption du rapport.

On comprend que l'on ne proposera pas aux Communes demain l'adoption du rapport. On se contentera de le déposer devant la Chambre.

Le séance finale

La salle, au cinquième étage du parlement, est remplie de journalistes et de députés, lorsque s'ouvre la dernière séance du comité du drapeau à 7 heures 30, ce soir, sous la présidence du major Walter Harris, libéral de Grey-Bruce.

Le major Harris invite son président conjoint, le sénateur Norman Lambert, libéral d'Ottawa, à présenter le rapport du sous-comité qui avait été chargé la veille d'es-

(Suite 2e page, 2e col.)

Trois députés du Québec ont pris part au débat sur le budget, hier

OTTAWA, 11 (Du correspondant parlementaire du Canada) —Trois députés libéraux de la province de Québec, MM. Lionel Bertrand, de Terrebonne, Marcel Boivin, de Shefford, qui prononçait son "maiden speech" et l'hon. Wilfrid Gariépy, des Trois-Rivières, ont participé aujourd'hui au débat sur le discours du budget qui en était à sa quatrième journée et qui semble maintenant devoir se prolonger au moins jusqu'au début de la semaine prochaine.

Le premier, M. Lionel Bertrand, dans un discours qu'il a prononcé en français et où il a traité d'une foule de sujets tous plus intéressants les uns que les autres, a surtout insisté sur l'importance du rôle que le gouvernement fédéral pourrait jouer, en contribuant au progrès touristique de la région de Montréal et de celle des Laurentides dont la métropole est la porte. Soulignant à ce sujet que l'Office national du film pourrait tourner dans toutes les belles régions du pays des documentaires que l'on expédierait à l'étranger et qui attireraient certainement au Canada des touristes qui n'ont pas encore pensé à y venir, le député de Terrebonne a poursuivi: "Un film tourné dans mes montagnes et qui montrerait ce qu'elles sont au cours des quatre saisons de l'année constituerait un médium merveilleux de publicité dont profiterait largement l'industrie du tourisme de toute la région montréalaise.

M. Bertrand est aussi revenu sur un projet qu'il caresse depuis quelque temps et qui permettrait d'ouvrir à la navigation de plaisance la rivière des Mille-Iles de Pont-Viau jusqu'au lac des Deux-Montagnes.

M. Boivin, qui a évidemment parlé longuement de Granby et de Waterloo, n'a pas manqué de faire remarquer que l'on n'y traversait pas sans heurts la période de transition de la guerre à la paix. On y souffre d'un peu de chômage et de la crise du logement. A ce propos, il a dénoncé la conduite de certaines distributeurs en gros et en détail de matériaux de construction, qui ne veulent plus vendre qu'au détail parce que ça les paie davantage. Il est d'opinion que c'est là un abus qu'il faut se hâter de corriger et qui paralyse les entrepreneurs. Sa disparition aurait certainement pour effet d'accélérer la construction.

Comme M. Bertrand l'a fait aussi en termes très clairs, le député de Shefford a demandé que le drapeau que l'on songe à donner au pays soit vraiment un drapeau canadien qui n'empruntera rien au pavillon d'une nation étrangère.

M. Gariépy a réclamé, pour le Canada, un ambassadeur au Vatican. A ceux qui se plaignent que les Canadiens de langue française sont mal représentés dans le fonctionnarisme canadien, il a cité des noms intéressants. Il a reconnu, cependant, que ses compatriotes n'ont pas la réprésentation qu'ils devraient avoir dans le service civil et il a prié le gouvernement de remédier au plus tôt à cela.

Quelques députés de l'opposition des conservateurs, des CCF et des créditistes, y sont aussi allés de leurs critiques. Le débat sur le budget se poursuivra demain.

M. Marcel Boivin

Le jeune député libéral de Shefford, prononçant son "maiden speech", déclare d'abord que, depuis son arrivée à la Chambre des Communes, il a appris qu'un représentant du parti libéral a le droit d'avoir ses idées et ses con-

(Suite 2e page, 3e col.)

La "Pravda" s'en prend vertement à Atkinson, du "New York Times"

MOSCOU, 11. (A.P.) — La "Pravda" a aujourd'hui pris à partie Brooks Atkinson, ancien correspondant à Moscou du "New York Times", le qualifiant de calomniateur sans talent et de bandit de la plume, dans un article critiquant les opinions publiées sur la Russie par Atkinson.

David Zaslavsky, éditorialiste du journal communiste officiel, a dénoncé Atkinson pour ses déclarations, disant que le gouvernement soviétique était totalitaire et que les chefs soviétiques vivaient derrière un "écran d'acier."

Le journaliste applique des termes comme "produit de la bourse et du marché noir" et "sauvage" en critiquant Atkinson pour avoir déclaré que le niveau général du théâtre soviétique, de la musique et de l'art était bas et pour avoir affirmé qu'il n'y avait aucune raison de croire que les Russes sustentaient les communistes français.

Atkinson a été le correspondant du "Times" à Moscou du mois d'août 1945 à mai 1946. Il est parti de Moscou avec son épouse, il y a un mois, pour les Etats-Unis.

Atkinson s'est rendu dans la capitale soviétique après avoir servi trois ans comme correspondant de guerre en Chine pour le "Times". Né à Melrose, Mass., et un diplomé de Harvard, il a été le critique artistique du "Times" de 1925 à 1942.

Ses opinions sur la Russie ont été publiées par le "Times" cette semaine en une série de trois articles. Il a déclaré qu'alors que le peuple russe était sincère et bon, qu'il était gouverné par un gouvernement totalitaire et antiétranger, dont les chefs ont une phobie du reste du monde.

●●● Situation de l'interdit dans notre...

(Suite de la page 3)

reste, elle leur applique les règles du prodigue.

Cinquième catégorie: les personnes pourvues d'un conseil judiciaire. Il peut arriver qu'une personne, tout en n'étant pas absolument déséquilibrée, ait des moments d'absence dangereux, ou que, sans être prodigue reconnue, elle ait des tendances aux largesses exagérées. Ou encore, il arrivera que le juge à qui l'on présente un cas d'interdiction pour démence ou prodigalité, ne trouve pas la preuve suffisamment forte et estime que la personne en question, tout en ayant besoin d'aide pour administrer ses affaires, peut conserver un certain degré de capacité et de liberté. Dans ces cas, l'on nomme au lieu d'un curateur, un conseil judiciaire. Le conseil judiciaire, c'est plutôt un préventif, un en-tout-cas, qu'un remède définitif. La personne qui est pourvue de cet espèce d'ange-gardien matériel continue de voir à ses affaires, mais elle ne peut poser les actes les plus importants de la vie civile, comme de plaider, transiger, emprunter, recevoir un capital mobilier, en donner quittance, aliéner ses biens ou les grever d'hypothèque, sans l'assistance de son conseil. Parfois la sentence qui nomme le conseil donne à ce dernier des pouvoirs spéciaux, ou plus restreints, ou plus larges, et peut augmenter ainsi ou diminuer la capacité de la personne à qui on la nomme.

Voici donc rapidement décrites les cinq catégories d'interdits: l'interdit pour démence, pour prodigalité, pour ivrognerie, pour usage de narcotique et la personne pourvue d'un conseil judiciaire. Comme il est facile de le voir, il existe des différences assez grandes entre ces cinq catégories d'incapables; il est cependant une règle générale qui s'applique à tous et qu'il est bon de retenir. L'interdiction n'est pas toujours une chose définitive et sans remède, au contraire. Même l'interdit pour démence, qui constitue le cas de plus sérieux, peut parfois s'améliorer et revenir à la vie normale; tous, en fait, sont susceptibles de guérison et la loi ne pouvait pas ignorer cette situation et ne pas prendre les mesures voulues pour y pourvoir.

Pour rendre à un interdit le plein usage de ses droits civils, pour le réintégrer dans la vie normale, la loi se sert exactement des mêmes moyens qu'elle avait employés pour l'interdire. La requête en mainlevée peut être faite par un parent, un allié, l'époux ou, en certains cas, par un ami de l'interdit. Elle est portée devant le tribunal, qui ordonne la convocation du conseil de famille. Le juge prend l'avis des membres du conseil de famille et entend la preuve des faits qui sont allégués à l'appui de la demande en mainlevée. Il rend ensuite la sentence. Si cette décision est favorable, elle est inscrite dans un régistre spécial et à compter de ce moment, l'interdit ainsi relevé de son incapacité peut agir seul et faire tous les actes de la vie civile.

L'interdit pour démence, imbécilité ou fureur, jouit en outre d'une faveur que la loi n'a pas donnée aux interdits des autres catégories: la prescription ne court pas contre lui tant qu'il n'est pas relevé de son interdiction. Nous avons vu déjà que le mineur jouit du même privilège ce que ce privilège signifie que les créances que l'interdit peut posséder et qu'il négligerait de faire valoir pour une raison ou pour une autre ne s'éteignent pas par les délais ordinaires et que les biens qu'il possède, mais qui peuvent se trouver entre les mains d'autres personnes, ne sauraient devenir la propriété de ces dernières au moyen des délais ordinaires de possession.

Et voilà tracé à grands traits le tableau de la situation de l'interdit dans notre droit. L'interdit pour démence, imbécilité ou fureur, est dénué de toute capacité et remplacé par son curateur qui doit prendre soin et de sa personne et de ses biens. Il est d'ailleurs, le plus souvent, interné dans une institution. Le prodigue, l'ivrogne d'habitude et l'adonné aux drogues, conservent une certaine liberté: leur curateur n'a que la garde de leurs biens et pose pour eux les principaux actes de la vie civile; ces deux derniers, l'ivrogne d'habitude et l'adonné aux stupéfiants, sont sujets à l'internement. La personne pourvue d'un conseil judiciaire est la plus libre de toutes; elle peut elle-même voir à ses affaires, si elle a l'assistance et le consentement de son conseil.

Encore une fois chers auditeurs, je m'excuse d'avoir dû vous présenter ce soir ce triste revers de médaille, ce tableau ramassé de la misère humaine. Mais, outre qu'il est bon parfois de s'arrêter et de penser à ces frères malheureux, qui ne sont pas toujours responsables de leur situation, que la vie moderne, par sa tension nerveuse et la facilité de ses excès, multiplie plus rapidement que de raison, il peut être aussi fort utile à chacun de nous d'avoir des notions élémentaires sur ces questions, afin de savoir comment traiter avec ces personnes incapables quand, par hasard, elles croisent notre chemin.

●●● Le but du congrès qui va réunir tous les...

(Suite de la dernière page)

tout travail, traduction par exemple, qui, en aucune façon, n'interviennent directement dans l'économie du journal.

Montréal est devenu un vaste centre de la nouvelle mondiale, comparable à plusieurs points de vue à d'autres centres importants des Etats-Unis. Il va de soi que ce nouvel état de choses a imposé à notre profession des responsabilités nouvelles qui se rattachent à son développement futur, à ses progrès dans l'avenir. L'association des journalistes poursuit un but précis: donner un nouveau lustre à la profession qui, nécessairement, sera à l'avantage de tous les journaux. Je le répète, en aucune façon cette association ne portera jamais atteinte aux droits du propriétaire du journal. Il est et restera le maître dans sa propre maison.

●●● "Vigilant" va faire l'orgueil des membres...

(Suite de la dernière page)

Marcel Lafaille et Pierre Laporte, 1er et 2e vice-présidents; Philippe Cloutier, trésorier; Louis Martel, secrétaire; Maurice Rinfret, président sortant de charge, et Me Guy Favreau, conseiller juridique.

Maurice Rinfret présente un reportage vivant sur son récent voyage à Edmonton, avec Jules Trudeau, Phil Cloutier et Daniel Johnson, et le rédacteur fait revivre en dernière page, avec photos à l'appui, le plein succès de l'assemblée générale annuelle, tenue le 6 juin et au cours de laquelle Me Louis Lapointe, directeur des services municipaux prononça une causerie fantaisiste, intitulée "Le char de l'Etat".

Après avoir parcouru la brillante revue "Vigilant", nous sommes tentés de dire, à l'instar de M. Trudeau, que "la Chambre a la réputation de mener à bien ce qu'elle entreprend de s'attaquer avec succès à des tâches qui seraient impossibles pour d'autres, enfin d'accorder son appui à des oeuvres méritoires . . . Son endossement est, en quelque sorte, un certificat".

Et dans le Bulletin

La dernière publication du Bulletin mensuel de la Chambre locale renferme une étude approfondie du service civil fédéral, comprenant, dans une large mesure, une analyse des tendances statistiques de ce qu'o nappelle dans le cas, le fonctionnarisme fédéral.

On y fait remarquer, entre autres choses, que "d'une façon générale, l'importance relative des Canadiens de langue française tend à diminuer dans le fonctionnarisme fédéral, tandis qu'en chiffres absolus, le nombre total des fonctionnaires tend à augmenter. Il s'en suit un exposé en détails de l'importance du service civil dans l'administration d'un pays et les raisons pour lesquelles les Canadiens de langue française doivent y être plus largement représentés.

●●● Byrnes réclame l'établissement d'un...

(Suite de la première page)

à l'établissement d'un contrôle autonome de sa zone.

M. Bevin a adopté cette attitude à la lumière de l'incapacité du Conseil de s'entendre sur une échange inter-zonale de marchandises afin de réduire le coût fantastique d'occupation de la Grande-Bretagne. La proposition de M. Bevin est similaire dans sa fin au projet de fusion économique avancé par M. Byrnes.

Un porte-parole français a dit que c'était une décision extrêmement grave parce qu'elle signifiait que la Grande-Bretagne était en train de remettre l'industrie allemande sur pied.

M. Byrnes a dit que son offre de fusion économique incluait toutes les zones et a expliqué que les conversations étaient commencées avec certaines autorités britanniques et russes à ce sujet.

Le secrétaire américain a dit que le projet de fusion pourrait être accepté par n'importe quel gouvernement par la suite.

La délégation française ne cache nullement son manque d'enthousiasme au sujet du projet d'unité économique de l'Allemagne, mais elle a dit qu'elle accepterait la proposition puisque cela semble être la seule façon de régler la question des réparations.

Parlant du système actuel de zone, M. Byrnes a dit: "Nous ne pouvons pas indéfiniment continuer à administrer l'Allemagne dans quatre compartiments hermétiquement fermés".

Il a dit que les Etats-Unis étaient prêts à exclure La Sarre de l'autorité du gouvernement central allemand afin qu'elle soit administrée par le gouvernement français, jusqu'à la détermination finale des frontières occidentales de l'Allemagne.

Georges Bidault, président français et ministre des Affaires étrangères, a refusé de discuter tout relâchement du gouvernement d'occupation tant que la Ruhr, la Rhénanie et la Sarre ne seront pas détachées de l'Allemagne.

●●● Le drapeau à feuille d'érable choisi...

(Suite de la première page)

sayer de rendre le red ensign acceptable à la province de Québec, et qui s'était réuni au cours de l'après-midi.

Le sénateur Lambert annonce que le sous-comité a adopté la résolution suivante à l'unanimité:

"Que ce comité recommande que le drapeau national du Canada soit le red ensign canadien avec une feuille d'érable aux couleurs dorées de l'automne, bordée de blanc, à la place des armoiries dans le champ, tout le modèle devant être proportionné de façon que la grandeur et la position de la feuille d'érable par rapport à l'Union Jack dans le canton l'identifiant comme symbole distinctif du Canada comme nation".

Le président lit ensuite des explications fournies par le colonel A. Fortesque Duguid, historien de l'armée canadienne ,qui est l'un des rares experts en art héraldique au Canada, pour indiquer la différence qu'il y a entre le "quartier" et le "canton".

"L'emblème dans le premier quartier d'un écusson (à dextre en bas) est considéré comme le premier et le plus important; c'est une partie intégrante de la cote".

"Un drapeau dont le premier quartier serait occupé par l'Union Jack, est dominé par l'Union Jack et il est essentiellement une enseigne britannique modifiée ou "déformée."

"Lorsqu'un écusson, comme l'Union Jack, est plac édans un coin supérieur, occupant moins d'un quart de l'espace, ont dit que cet écusson occupe un canton. Un tel emblème constitue un élément supplémentaire dans l'écusson pour amplifier les armoiries principales, qui sont personnelles au porteur. Le canton ne fait pas partie intégrante des armoiries.

"Le quartier transmet un message primordial, tandis que le canton transmet un message secondaire. C'est ainsi qu'un drapeau qui porterait l'Union Jack en premier quartier et l'emblème du Canada en canton aurait la signification suivante: Grande-Bretagne (Canada).

"Un drapeau, où le symbole national du Canada occupe tout le champ et où l'Union Jack est placé en canton signifie: Canada (Membre du Commonwealth britannique)."

Le major Harris ajoute que le Colonel Duguid considère comme britannique un drapeau où l'Union Jack est en quartier et il dit que le red ensign, pour cette raison, est un drapeau britannique. Par conséquent, pour avoir un drapeau canadien portant l'Union Jack, il faut que l'Union Jack y occupe moins du quart de l'espace, et plus du neuvième.

M. Arthur Smith, conservateur de Calgary-Ouest, propose l'adoption du rapport du sous-comité, et il est appuyé par M. W. D. Herridge, CCF indépendant de Kootenay-Ouest.

M. Lacroix réclame un vote et il est le seul à se prononcer contre l'adoption du rapport.

Il s'agit ensuite de disposer de la motion de M. R. W. Gladstone, libéral de Wellington-Sud, demandant l'adoption du red ensign. Mais M. Thomas Reid, libéral de New - Westminster, soulève une question compliquée. Il dit que 12 modèles de drapeaux du genre de celui qu'on adopte sont venus de la Colombie-Britannique et il veut que ce fait soit dument signalé. M. John MacNicol, conservateur de Toronto-Davenport, proteste. Pour lui, le nouveau drapeau est un produit du comité que personne ne peut revendiquer. M. Reid consent finalement à reconnaître que le mérite d'avoir choisi le drapeau revient exclusivement au comité.

Ensuite, M. Gladstone modifie sa motion originale de façon à la faire lire exactement comme le rapport du sous-comité. Cette motion est adoptée, M. Lacroix étant de nouveau le seul dissident, puis le comité siège à huis clos fut proposé par le député de Vaudreuil-Soulanges, qui fut couvert d'éloges par ses collègues de langue anglaise pour le rôle qu'il avait joué, la veille, après l'élimination du modèle soumis par la Ligue du Drapeau National de Québec.

Lorsque le comité du drapeau commença de siéger au début de la présente session, il avait devant lui un total de 2,400 modèles. Des éliminations successives réduisirent ce nombre à deux, mais on s'était aperçu en cours de route que le red ensign ne figurait pas parmi les modèles à l'étude et on se hâta de l'y inclure. A la fin, il ne restait plus que deux modèles, le red ensign et le modèle de la Ligue du Drapeau National de Québec.

Ce dernier modèle fut éliminé par un vote de 15 à 8 contre hier après-midi.

●●● Trois députés du Québec ont pris part au...

(Suite de la première page)

victions à Ottawa. Cela l'a enchanté. Il rappelle aussi que son père, l'hon. Georges-H. Boivin, faisait ses débuts à la Chambre, en novembre 1911, et qu'il est très heureux d'avoir pu marcher sur ses traces. Il parle ensuite de son beau comté de Shefford, de ses villes de Granby et de Waterloo où, comme ailleurs, on ne traverse pas sans heurts la période de transition. On y souffre en effet, d'un peu de chômage et de la crise du logement. On s'est adressé à une compagnie subsidiaire du gouvernement à ce dernier sujet et on a obtenu la réponse qu'il était difficile de construire à Granby en particulier, parce qu'on n'y trouvait pas assez d'anciens combattants. M. Boivin s'est livré à une enquête personnelle là-dessus et il a découvert qu'il y a dans son comté 600 soldats déjà démobilisés. Il a fait ensuite des représentations à qui de droit et, on lui a donné à entendre que la compagnie en question songe à revenir sur sa première décision.

A Waterloo, on disposait pendant les hostilités de deux usines de guerre. M. Boivin a tenté d'obtenir que les immeubles désaffectés soient remis à l'administration municipale. Il n'a pas réussi. Il souhaite qu'une industrie de paix se rendra bientôt compte du fait qu'elle aurait tout intérêt à aller s'installer à Waterloo. Chose certaine, ce ne sera pas la main-d'oeuvre qui lui manquera.

Le député de Shefford dénonce aussi une situation dont on a à se plaindre dans les Cantons de l'Est et ailleurs au pays. Elle résulte du fait que les marchands de gros de matériaux de construction, trouvant plus de bénéfices à vendre leurs produits aux prix du détail, refusent maintenant de les vendre aux contracteurs et aux entrepreneurs à d'autres prix que ceux du détail. "Les distributeurs, précise M. Boivin, profitent de la rareté des matériaux pour faire des profits abusifs. Il faudrait au plus tôt charger des inspecteurs du gouvernement de remettre un peu d'ordre dans tout cela. Il faudrait détruire cette sorte de marché noir et l'on contribuerait certainement ainsi à accélérer la construction".

Puis M. Boivin revient sur la question des déserteurs de l'armée. Il est d'avis que les rechercher coûte beaucoup trop cher et que maintenir des camps rien que pour les punir, comme c'est, selon lui, le cas, c'est du gaspillage. Il ne demande pas d'amnistie générale, comme d'autres ont fait. Il aimerait bien, cependant, qu'on laisse aller ces jeunes gens après les avoir incarcérés une trentaine de jours. Ce serait là à son avis un châtiment raisonnable et suffisant.

Le député de Shefford est d'opinion encore que l'on n'a pas réduit assez les impôts que doit payer la classe ouvrière. Il espère que l'on trouvera moyen de faire mieux bientôt. Il voudrait aussi que l'on paie de meilleurs salaires aux vérificateurs de l'impôt. Ce serait là leur fournir le moyen de s'intéresser davantage aux problèmes fiscaux des petites gens.

M. Boivin comprend que l'on ne veuille pas mettre à exécution immédiatement un vaste programme de travaux publics. Il souligne, cependant qu'on en aurait besoin dans son comté. Il ajoute que ses électeurs approuvent que le Canada ait décidé de nourrir dans la mesure du possible les populations affamées de l'Europe, d'aider ces populations à refaire leur économie détruite par la guerre. Dans Shefford, cependant, on aimerait bien que les crédits que l'on avance à ces gens portent intérêt dès qu'ils sont utilisés.

Le député de Shefford félicite le t. hon. J. L. Ilsley, ministre des Finances, d'avoir simplifié le système des impôts. Il trouve, cependant, que l'on n'accorde pas d'exemptions suffisantes aux petits salariés. $750 pour un célibataire et $1,500 pour un homme marié c'est loin d'être assez. Il faudrait revenir aux exemptions de $1,200 pour le célibataire et de $2,000 pour les hommes mariés qu'on avait avant la guerre.

Puis il aborde la question agricole. Il faut s'intéresser de plus en plus aux cultivateurs si l'on veut mettre fin à la désertion des terres. Shefford est un comté de grande production laitière. On y a constaté, cependant, qu'en vendant son lait à Montréal plutôt qu'en le consacrant à la production du beurre, on faisait plus d'argent. C'est peut-être là une des causes de la diminution de la production du beurre.

M. Boivin a encore protesté contre le fait que l'on empêche les fermiers d'abattre leurs porcs lorsqu'ils désirent le faire. Cela a pu avoir sa raison d'être durant la guerre mais ça ne devrait plus exister. Le fait que l'on accorde aussi des subsides aux marchands de bois de corde plutôt qu'aux cultivateurs qui le produisent est aussi déplorable. Des négociants peu scrupuleux abuseraient de la situation pour faire aux producteurs de bois de chauffage un sort qu'ils sont loin de mériter.

S'adressant ensuite, dans leur langue, à ses collègues de langue anglaise, M. Boivin a demandé la diminution de l'impôt de vingt-cinq pour cent qui frappe les articles de luxe. Cet impôt devrait être réduit d'au moins la moitié et on devrait le déduire à la source.

Il en a eu aussi contre le double impôt dont on frappe les eaux gazeuses ou les liqueurs douces. Il faudrait au moins que l'un de ces impôts disparaisse. C'est l'ouvrier qui les paie tous les deux car c'est lui qui est le plus grand consommateur de cette sorte de breuvage.

En terminant, M. Boivin a dit un mot du drapeau. "J'espère, a-t-il précisé, là-dessus, que nous n'aurons pas un drapeau emprunté mais un drapeau vraiment distinctif, un étendard qui sera bien à nous. Il ne faut pas oublier qu'un drapeau est une chose que l'on choisit en se fondant autant sur les principes que sur les faits".

Comme cette question reviendra sous forme de projet de loi devant la Chambre, M. Boivin se réserve de pouvoir en reparler avec plus de clarté encore.

M. T. L. Church

Le député conservateur progressiste de Toronto-Broadview, proteste de nouveau contre les contrôles. A son avis, le Parlement serait aussi bien de fermer ses portes et de laisser les commissions de toutes sortes qui continuent d'exister, malgré le retour de la paix, administrer le pays. Il en a surtout contre le fait qu'il n'y a plus de propriétaires aujourd'hui, que c'est la Commission des prix et du commerce qui a la liberté de faire ce qu'elle veut des maisons d'habitation. Il trouve aussi que le gouvernement ne fait pas assez pour garantir que tous les Canadiens auront ce qu'il leur faudra pour se chauffer l'hiver prochain.

Parlant ensuite affaires internationales, il trouve que la Grande-Bretagne a eu tort de ne pas consulter les Dominions acant de sortir ses garnisons du territoire égyptien. Il attaque aussi l'Empire Parliamentary Association à qui il reproche d'avoir, à sa dernière réunion aux Bermudes, songé bien plus aux intérêts de l'Amérique que de l'Empire. De la conférence de paix qui commence à Paris, le 29 juillet, il dit qu'il ne sert à peu près de rien d'y envoyer une délégation, que les représentants des Dominions n'auront rien à y dire. Pour lui on n'a qu'à laisser la Grande-Bretagne s'occuper de nos intérêts. C'est le seul moyen d'être assuré qu'ils seront bien défendus.

M. H. G. Archibald

Le député CCF de Skeena reproche au gouvernement de ne pas faire assez pour l'exploitation de nos ressources naturelles. Il aimerait que l'administration construise de nouveaux chemins de fer, ouvre de nouvelles voies de communications dans des régions très riches mais d'accès à peu près impossible aujourd'hui, autrement que par avion.

L'hon. Lionel Chevrier

Puis le ministre des Transports se lève afin de répondre à une accusation que l'on a portée récemment contre le Conseil des ports nationaux en disant que, obéissant aux pressions qu'auraient exercées sur lui les grandes meuneries canadiennes, il aurait refusé à la Nouvelle-Ecosse d'avoir un grand moulin à farine qu'elle réclame depuis des années dans le port d'Halifax.

M. L. Chevrier explique que l'on a besoin du quai que l'on voulait utiliser pour y ériger ce moulin, que rien n'empêche la meunerie projetée de se construire ailleurs. Et il rend un bel hommage au Conseil des ports nationaux qui durant la guerre et avant a accompli un travail dont toute la nation n'a qu'à se féliciter.

Le Conseil des ports n'a évidemment rien à faire avec le cartel de la farine.

M. G. K. Fraser

Le député conservateur de Peterborough-Ouest termine la séance de l'après-midi en prétendant qu'Ottawa a voulu l'échec de la conférence fédérale-provinciale dans le but d'avoir une excuse pour ne pas réduire les impôts. Il va, dans ses critiques échevelées, jusqu'à déclarer que le Canada est un pays où il ne fait pas bon vivre. Comme on se scandalise de cela, il précise qu'il en est ainsi parce que le gouvernement libéral est au pouvoir. Cela amuse infiniment la Chambre. Il critique aussi l'Office national du film. Il trouve qu'on pourrait facilement s'en passer. Il réclame partout des réductions de dépenses.

M. Lionel Bertrand

Le député libéral de Terrebonne précise que les réductions d'impôt annoncées dans le budget ont été accueillies avec plaisir. Il exprime le regret, toutefois, de constater, avec le reste de la population, que ces diminutions ne vaudront que pour 1947. Il est d'avis que le Canada, comme on dit, va un peu trop vite en affaires, prend les bouchées un peu grosses. Ca coûte cher tout cela, surtout dans le domaine international. Il devrait y avoir moyen de se rappeler, de temps à autre, ce vieux principe qui veut que charité bien ordonnée commence par soi-même. Il faudrait aussi pouvoir diminuer sensiblement les dépenses.

M. Bertrand déplore qu'on n'ait pas aboli la taxe frappant les eaux gazeuses. Il n'aime pas beaucoup que l'on ait décidé de taxer les coopératives. Il se réjouit, cependant, d'apprendre que les ristournes pourront être déduites du revenu imposable. "Cela permettra, dit-il, à nos véritables petites coopératives agricoles de comté ou de village de se maintenir et de remplir leur mission".

A propos de l'impôt sur le revenu, M. Bertrand en a contre ce qu'il dit être une anomalie: l'Etat exige qu'on lui paie la taxe à date fixe et il impose une amende et des intérêts si l'on tarde trop à s'acquitter de sa dette. Dans bien des cas, cependant, l'Etat contracte une dette et doit rembourser des impôts et il fait attendre ces remboursements sans payer d'amende ou d'intérêt lui-même. Le député de Terrebonne voudrait qu'au moins le gouvernement rembourse dans l'année les impôts qu'il perçoit en trop.

Parlant ensuite de santé et de bien-être national, il se dit heureux de savoir que l'administration augmentera le taux des pensions de vieillesse. Il souhaite que d'ici l'an prochain on présente aussi une loi en vertu de laquelle on accordera de l'assistance financière aux invalides et aux infirmes. Sur le sujet des allocations familiales, il désirerait que l'on traite un peu mieux qu'on ne le fait les pères des familles vraiment nombreuses, surtout lorsqu'ils gagnent de $1,800 à $2,500. Nourrir 8, 10, 12 ou 13 bouches, quand on gagne $2,000 par année, ce n'est pas une mince affaire.

Puis M. Bertrand aborde la question du tourisme. On sait qu'il s'en fait énormement dans son magnifique comté de Terrebonne, où l'on trouve des hôtels aussi bien connus que le Gray Rock, le Mont-Tremblant Lodge, Pinoteau, Laurentide Inn, la Sapinière, le Domaine de l'Estérel, Ste-Adèle Lodge, l'Alpine Inn, le Chalet Cochand, le Chantecler, le Mont-St-Michel, le Nymark Lodge, l'Hôtel Lapointe, l'Hôtel Maurice pour n'en nommer que quelques-uns. La Laurentian Resorts Association, groupent tous ces hotels, fait une publicité touristique qui a déjà donné d'excellents résultats. Il faudrait augmenter les crédits du Dominion Travel Bureau et autoriser celui-ci à défrayer une partie du coût de la réclame que font par brochures des organisations comme la Laurentian Resorts Association. Et M. Bertrand fait l'heureuse suggestion suivante: "L'Office national du film devrait, à mon avis tourner des films dans les régions de tourisme du pays et les distribuer aux Etats-Unis et ailleurs à l'étranger. Les associations qui se chargent d'organiser le tourisme seraient prêtes si je comprends bien, à payer une partie des dépenses. Un film tourné dans mes montagnes et qui montrerait ce qu'elles sont au cours des quatre saisons constitueraient un medium merveilleux de publicité dont profiterait largement l'industrie touristique de toute la région montréalaise."

Le ministère des travaux publics devrait aussi revenir à la politique qui était la sienne avant la guerre et distribuer des octrois pour encourager la construction des chemins de tourisme. Ce serait là de l'argent vraiment bien placé.

M. Bertrand redit un mot de son projet de drainage de la rivière des Mille-Iles qui, si on l'exécutait, à fort peu de frais, aurait pour résultat de permettre aux Montréalais et à leurs visiteurs de se rendre en yacht jusque sur le lac des Deux-Montagnes. Il ne s'agit que d'enlever quelques grosses roches et d'ouvrir un petit chenal. Ce serait une bagatelle.

Et le député de Terrebonne d'ajouter là-dessus: "Le club de yacht des Mille-Iles compte plusieurs centaines de membres. Il envisage, si le projet que je présente est mis à exécution, de construire des quais spéciaux, des garages pour la réparation des yachts, des débits d'essence, etc.

On voit immédiatement le développement qui suivrait l'exécution de tels travaux: une industrie touristique de premier plan; une source abondante de travail pour la main-d'oeuvre locale; construction de centaines de résidences nouvelles dans les îles; aménagement de jardins et de pelouses; nouveau débouché pour les produits du cultivateur, etc . . .

M. Bertrand a aussi demandé une amnistie ou au moins un traitement moins rigoureux pour les déserteurs de l'armée, l'utilisation des usines de Bouchard à des oeuvres de paix, la permission pour la ville de St-Jérôme d'acheter le terrain du camp militaire de cette ville pour des fins industrielles. Il voudrait aussi que, maintenant que la guerre est finie, le gouvernement paie des taxes aux municipalités sur ses immeubles de guerre. Il dit trop Housing exige de ses logements et élèves les loyers que la Wartime il demande au gouvernemet de dire ce qu'il fera de ces maisons, s'il décide de ne pas les garder.

Les vendra-t-il à des particuliers ou aux municipalités?

Et M. Bertrand de poursuivre sur un autre sujet: "Au cours de la guerre, le gouvernement a eu recours à la publicité dans la presse quotidienne et hebdomadaire pour exposer, en les résumant, les lois et les ordonnances. Cette publicité a été fort avantageuse. La guerre est finie. Les lois ne sont guère moins nombreuses. L'après-guerre exige du gouvernement et du parlement des décisions d'importance capitales. Nous appartenons à toutes les organisations mondiales mais le public connait-il, sait-il leurs buts, leur raison d'être? L'information en temps de guerre devrait devenir l'information en temps de paix. Le passé a prouvé que la publicité est bonne, même pour un gouvernement. On ne devrait pas s'arrêter en aussi bon chemin."

En terminant, le député de Terrebonne tient à définir clairement son attitude sur le sujet du drapeau. Voici ce qu'il dit là-dessus;

"Je suis en faveur d'un drapeau c'est-à-dire, d'un drapeau qui n'emprunte rien à aucun autre drapeau quel qu'il soit. J'estime que la question ne doit pas être discutée sur une base de sentimentalité, de races d'origines ou d'histoire mais uniquement sur l'argument principal que le Canada, devenu une nation, considéré comme une nation dans le monde, doit avoir un drapeau à lui, un drapeau reflétant les aspirations de tous les groupes qui le composent. On ne choisit pas un drapeau pour un an mais pour des siècles. Et je ne pourrai jamais, comme député de ce parlement, accepter un drapeau qui, par un emblème quelconque, imposerait sur ma liberté de citoyen canadien même une ombre de colonialisme et me forçerait à aimer même partiellement, un symbole qui ne répondrait pas entièrement à la fierté que j'ai de mon pays".

M. Stanley Knowles

Le député CCF de Winnipeg-Nord-Centre trouve à redire, entre bien d'autres choses, au fait que les nouvelles propositions d'Ottawa aux provinces ne contiennent aucune mesure de sécurité sociale. Il est d'avis que le gouvernement fédéral devrait signer avec les provinces, désireuses de s'entendre avec lui, non seulement des accords financiers, mais aussi des accords en vertu desquels ces provinces bénéficieraient de l'assurance-santé et d'autres mesures de sécurité sociales.

M. W. F. Kuhl

Le député créditiste de Jasper-Edson se contente de défendre vigoureusement l'industrie privée contre les accusations de la CCF et de proclamer que le gouvernement fédéral, pour s'entendre avec les provinces, n'a nullement besoin d'accroître les pouvoirs qu'il a déjà dans le domaine des impôts.

L'hon. Wilfrid Gariépy

M. Wilfrid Gariépy, indépendant des Trois-Rivières, réclame la nomination d'un ambassadeur canadien au Vatican, puis fait observer à ceux qui prétendent qu'aucun Canadien français n'occupe des fonctions importantes à Ottawa, qu'ils oublient l'hon. Thibodeau-Rinfret, juge en chef de la Cour Suprême; le juge Robert Taschereau, membre de la Cour Suprême; M. Edmond Cloutier, imprimeur du Roi; M. Jules Castonguay, directeur général des élections, le Dr Beauchesne, greffier des Communes, etc.

Cependant, M. Gariépy reconnait que les Canadiens-français ne sont pas suffisamment représentés dans le service civil et il demande au gouvernement de leur donner une juste représentation dans tous les services.

Ayant apparemment eu vent de certaines rumeurs, M. Gariépy demande au ministre du travail, l'hon. Humphrey Mitchell, de ne pas limoger le président de la commission de l'assurance-chômage, M. R-J. Trottier, mais il réclame, cependant, le renvoi du Dr. Brooks Chisholm sous-ministre de la santé, dont les discours ont révolté dit-il, toute la nation.

M. Gariépy déclare qu'il fut élu comme indépendant, mais qu'il appuiera le gouvernement aussi longtemps que l'élève de Laurier, c'est-à-dire le premier ministre Mackenzie King, suivra l'exemple et la doctrine de Laurier. Quant au parti conservateur, dit-il, en terminant c'est un véritable couvre-pied formé de pièces disparates, allant d'un extrême à l'autre.

Le député de Trois-Rivières a aussi fait remarquer que le Très Hon. Mackenzie King, en sa qualité de secrétaire d'Etat aux affaires extérieures a nommé [illegible] Canadiens de langue française pour représenter le Canada à l'étranger. [illegible] ces des vieux tories avec les nationalistes. Il n'a pu terminer son discours avant l'ajournement de 11 heures. Il le continuera demain.

Un débardeur se noie dans le St-Laurent

M. Joseph-Ovila Rose, débardeur de 44 ans, 1644 est, rue Lagauchetière, s'est noyé, peu après minuit, ce matin, en tombant dans les eaux du fleuve Saint-Laurent, dans le voisinage du hangar no 8, au pied du boul. Saint-Laurent. Le corps fut repêché peu après l'accident, mais la mort avait déjà fait son oeuvre. Le cadavre fut transporté à la morgue, où une enquête sera tenue, incessamment, en Cour du coroner.

L'Angleterre n'a pas à s'en faire

LONDRES, 11, (Reuter). — Il y a un an, une mission britannique était envoyée en Amérique pour y étudier et rapporter les détails sur l'industrie laitière américaine susceptibles d'aider à l'industrie laitière britannique.

Aujourd'hui, la mission vient de publier un rapport où elle refuse d'admettre que l'industrie laitière anglaise est loin derrière celle de l'Amérique du Nord. On y lit que pays jeunes pourraient en apprendre de la part de l'Angleterre sur la question des marchés admettant, cependant que les Etats-Unis pourraient en montrer au Royaume-Uni en ce qui touche la technique agricole.

Le rapport reconnait que les fermiers américains travaillent plus et plus longtemps que leurs frères britanniques et ajoute que le Canada et les Etats-Unis n'avaient pas apporté de solution au problème de la production laitière dans les petites fermes. Les difficultés de main-d'oeuvre sont les mêmes des deux côtés de l'océan.

Vente de neuf autres cargos "Park", au pays

On a annoncé, hier, que la compagnie Park Steamship Limited, agissant pour le compte de la Corporation des biens de guerre, avait disposé de neuf autres cargos pour la somme de $4,068,494, soit une moyenne de $452,055 par unité.

Au 30 juin dernier, 98 cargos "Park" avaient été ainsi vendus, ce qui avait permis d'encaisser $46,548,286, soit une moyenne de $474,982 par navire.

Voici la liste des acheteurs des neuf vaisseaux, dont sept ont une capacité de 10,000 tonnes et sont mûs au mazout et les deux autres une capacité de 4,700 tonnes et sont mûs au charbon:

Cargos au mazout de 10,000 tonnes: Dingwall Shipping Co. Ltd., Montréal: le "Montebello Park"; Elder Dempster Lines, Ltd, Montréal: le "Strathcona Park"; Furness Withy, Ltd., Montréal: le "Fairmount Park"; Western Canada Steamships Ltd, Vancouver: les "Aspen Park" et "Atwater Park"; Acadia Overseas Freighters Ltd, Halifax: les "Fort Brisebois" et "Fort Kaskaskia".

Cargos au charbon de 4,700 tonnes: gouvernement de Terre-Neuve: le "Rockcliffe Park"; Northern Star Steamship Co. of Canada, Ltd, Montréal: le "Dartmouth Park".

Un projet d'échange d'étudiants entre les Alliés et les Soviets

WASHINGTON, 12. (C.P.)—Une proposition demandant aux gouvernements britannique et américain, et probablement aussi aux autres unités des démocraties occidentales, de tenter d'organiser avec la Russie une échange d'étudiants, sera avancée, croit-on, ici et à Londres dans un avenir rapproché.

C'est du moins l'idée d'au moins un diplomate dont la carrière lui a permis de connaître l'Union soviétique et surtout le généralissime Staline.

L'approbation d'une telle idée sera peut-être difficile à obtenir de Londres ou à Washington, et même encore plus difficile à Moscou.

Mais c'est l'opinion de plus d'un de ceux qui ont la responsabilité d'améliorer les relations avec les Soviets que l'échange d'étudiants est le plus sûr moyen de faire disparaître le mur d'incompréhension qui nuit au progrès des relations internationales vers la paix et la sécurité.

De temps en temps, un diplomate sans passé communiste arrive à Washington et rapporte que les chefs russes sont désireux de nouer des liens d'amitié et de coopération avec les démocraties occidentales.

Ils ont déclaré que, d'après leur connaissance intime, le généralissime Staline est un des plus grands hommes de notre époque ou de toute autre époque et que son plus grand désir est de voir la Russie devenir un membre respectable, bien accueilli et digne de confiance de la famille des nations.

Mais aucun de ces diplomates n'a la réponse au pourquoi des attaques de la presse contrôlée soviétique et de la radio contre leurs alliés de guerre, ni au cassé-tête de l'insistance russe de jouer seulement selon les règles soviétiques aux conférences internationales.

Cette idée d'échange d'étudiants n'ira peut-être pas au-delà du stage des discussions privées, s'il est apparent que ses prometteurs n'ont pas l'espoir d'avoir l'approbation soviétique.

Le Canada et les Etats-Unis entraineront quelque 1770 techniciens des pays envahis par l'Axe afin de leur permettre de retourner dans leur pays et aider à sa reconstruction. Ce programme est sous les auspices de l'U.N.R.R.A.

Il y a déjà une trentaine de ces étudiants ici au Canada.

ÇA ET LÀ

CANTORBERY, Angleterre, 11 (Reuter) — A l'occasion de la présentation d'une charte royale à l'historique école de cette antique ville ecclésiastique, le roi a aujourd'hui demandé au supérieur de l'école d'accorder une semaine additionnelle de vacances à ses élèves comme marque "de l'appréciation de cette visite".

• • •

LONDRES, 11. (Reuter) — Il ne faut attacher aucune signification particulière au fait que l'on ait décidé de changer le nom du "Duchess of Bedford", paquebot de 20,000 tonnes, en 'Duchess of India", a annoncé un porte-parole des propriétaires — la compagnie Canadian Pacific Steamship.

Il faut augmenter les troupeaux laitiers en Europe

Les troupeaux de vaches laitières ont été préservés dans la plupart des pays européens et l'on insiste maintenant sur l'importance de fournir suffisamment de lait aux mères, aux enfants et aux autres catégories de la population sans égard à leur situation financière. Il appert donc, déclare l'Agriculture à l'étranger, publiée par la division de l'économie du ministère fédéral de l'Agriculture, que l'effort principal consistera à augmenter les troupeaux laitiers.

En raison de la pénurie actuelle de grains fourragers, qui se continuera probablement encore au moins pendant quelques années, il se peut que la production des boeufs de boucherie et des porcs ne reviendra pas à la normale aussi rapidement que la production du lait. Il se passera probablement plusieurs années avant que les troupeaux de porcs soient rétablis en Europe.

La production des oeufs augmentera peut-être plus rapidement en Europe. Sauf dans quelques pays de l'ouest de l'Europe, l'aviculture est une industrie annexe sur les fermes en général et les volailles sont nourries principalement avec des issues. Dans les pays maintenant occupés, le processus de la restauration ne commencera probablement pas avant le retour de conditions plus stables.

On estime que dans l'Europe continentale, à l'exception de l'Union Soviétique, il se produira en 1945-46 environ 52 à 57 pour 100 des besoins annuels moyens de viande, de fromage et d'oeufs, et quelque 63 pour 100 des besoins entiers de lait pour la consommation à l'état frais.

Exposition artisanale à Saint-Césaire, le 18

Organisée par les artisans de St-Césaire, l'Exposition artisanale régionale de cette ville s'ouvrira officiellement le 18 juillet, à 8 h. 30 p.m.

Cette exposition, la première du genre à St-Césaire, promet d'être un véritable succès ceux qui s'intéressent à cet art devront se rendre à St-Césaire pour constater les progrès rescents de cet art.

Depuis quelques années l'Artisanat a pris un développement au delà de toutes espérances et nous voyons de jour en jour croître l'intérêt pour ce qui s'y rattache.

Depuis longtemps déjà, les Jeunes Artisans de St-Césaire, dirigés par Marcel Juneau et Lucien Desmarais travaillent pour faire entrer dans tous les foyers ces produits d'un art particulier.

Fête champêtre tenue par les Cercles Lacordaire, dimanche

Les Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc de Montréal organisent une fête champêtre, qui aura lieu dimanche au terrain du Collège Laval, à St-Vincent-de-Paul. Des autobus partiront à toutes les dix minutes de la gare des tramways à Ahuntsic dès neuf heures et demie du matin, pour se rendre directement au terrain.

Le programme débutera par une messe en plein air célébrée à onze heures, laquelle sera suivie d'un dîner champêtre et d'amusements divers tels que partie de balle, courses de tout genre pour personnes de tout âge. Une représentation spéciale d'acrobatie aquatique sera donnée à la piscine du collège par un professeur de natation, et les jeunes gens du patronage Jean Le Prévost donneront au milieu de l'après-midi, une représentation de gymnastique et d'équilibrisme.

Des prix seront distribués aux gagnants des différentes épreuves sportives. Un restaurant sera installé sur les lieux où les assistants pourront se procurer liqueurs, crème glacée, etc.

En cas de mauvais temps, la messe aura lieu à la paroisse St-Alphonse d'Youville, rue Crémazie, angle Lajeunesse, à 11 hrs, et le dîner et les amusements au sous-sol de l'église.

Vavances à l'école des Hautes Etudes

Du 12 juillet au 12 août, la bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales ainsi que le musée commercial et industriel seront fermés pour les vacances.

Du 12 juillet au 28 juillet, les bureaux de l'administration seront également fermés.

Les inscriptions commenceront officiellement le 28 juillet pour se terminer le 20 août, dans le cas des jeunes gens désireux de s'inscrire dans la section préparatoire, et le 30 août pour les autres.

Bulletin météorologique

Pronostics pour les différentes régions climatériques de la province suivant le rapport du bureau fédéral de météorologie émis à l'aéroport de Dorval, à 11 h. p.m.:

Régions de l'Outaouais et de Montréal: Nuageux, et se tournant au beau dans l'après-midi. Plus frais avec vents légers.

Régions des Laurentides: Nuageux et plus frais. Vents légers.

McKenna
FLEURISTES
Fondée 1851
MONTREAL
Ste-Catherine et Guy FI. 2491
Serres AT. 1125
Hôtel Mont-Royal PL. 4550

Lampes et accessoires
GENERAL ELECTRIC
Téléphonez-nous pour nos prix

DU NOUVEAU !
Evitez cet éclair ennuyeux en utilisant notre nouvel allumeur fluorescent FS40 . . . Il a la durée de dix lampes

SHORTALL ELECTRIC LTEE
420 ouest, rue Lagauchetière LA. 5261

EATON Fermé toute la journée le samedi durant juillet et août.
Heures d'affaires : 9 h. 30 à 5 h. 30

27 SEULEMENT ! SOFAS-LITS KROEHLER

PRATIQUES DURANT LA JOURNEE, CONFORTABLES PENDANT LA NUIT

Vous connaissez la réputation de Kroehler pour la qualité. C'est un bon placement que d'acheter un de ces lits. Vous trouverez dans ce groupe différents modèles et étoffes. Tous peuvent être transformés en un lit confortable et possèdent un grand compartiment pour la literie . . . . 57.75 à 78.75

(Ci-dessus, 67.50)

Meubles au cinquième

THE T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

Plaidoyer en faveur des postes de la radio privée dans le pays

OTTAWA, 11 (C.P.) — L'Association canadienne des propriétaires de postes de radio, présentant un plaidoyer en faveur des postes de radio indépendants, au comité de la radio de la Chambre des Communes, a dit, aujourd'hui, que les postes locaux ne font pas de profits excessifs, et, dans plusieurs cas, doivent employer leurs réserves pour acheter de l'équipement.

Le premier mémoire de l'Association, présenté par Frederic C. Colborne, gérant adjoint de CJCJ, Calgary, et ancien chef d'escadrille du C.A.R.C., avait trait surtout aux services rendus par les postes privés. Ensuite, une brève discussion a suivi sur l'avenir de la politique générale de la radio au Canada.

L'Association a dit qu'elle était en faveur de la continuation du système d'Etat et d'un système indépendant.

"Ces postes locaux devraient exister comme force de concurrence et de protection, afin de stimuler le système national et de protéger les éléments démocratiques de liberté de parole et d'individualité des programmes et de servir purement les besoins locaux qu'un système national ne peut évidemment entreprendre dans l'accomplissement total de son objectif national", dit le mémoire.

Parlant de la situation financière des postes indépendants, l'Association a dit qu'au début de la radio canadienne un certain nombre de petits postes avaient fonctionné à perte.

Les postes doivent concurrencer les autres moyens d'annonce et l'entreprise est risquée parce que le permis n'est garanti que pour une année. Cette année, les postes indépendants dépenseront environ $2,000,000 en nouvel équipement.

L'Association a dit qu'une enquête récente révélait que les auditeurs approuvaient les programmes commerciaux.

Le mémoire dit que jamais un commanditaire commercial n'a eu la permission de dicter la politique des postes relativement aux copies commerciales. Les commanditaires n'ont pas non plus tenté d'intervenir dans l'émission de nouvelles.

Abordant les services que rendent les postes indépendants, l'Association dit que 10 postes coopératifs dans l'Ouest du Canada transmettent 20,885 annonces gratuites et 3,937 émissions sur l'éducaion, ce qui équivaut à 5,809 heures.

Les postes indépendants ont dû mettre en oeuvre leur propre programme et Radio-Canada a largement puisé dans le personnel des postes indépendants.

Mme J.-A. Bertrand décédée hier matin

Nous apprenons le décès de Mme J.-A. Bertrand, épouse de M. J.-A. Bertrand, marchand bien connu de Montréal, survenu hier après une longue maladie, à l'âge de 54 ans.

Elle laisse, outre son époux, trois fils, Marcel, Jean-Jacques et Paul

Feu Mme Bertrand

Bertrand; une fille, Jeannette Bertrand, ses belles-filles, Mmes Marcel Bertrand (Claire Bougie), Jean-Jacques Bertrand (Jeannette Cossette) et Paul Bertrand (Thérèse Hébert); deux petits-enfants, Louise et Pierre Bertrand. Elle était la soeur de MM. Albert et Gilbert Bédard ainsi que de Mme Raymond Gingras.

La dépouille mortelle est exposée à la résidence de la défunte, 2826 est, rue Ontario. Les funérailles auront lieu, lundi, le 15 juillet, en l'église St-Eusèbe de Verceil à 9 h. L'inhumation se fera au cimetière de la Côte-des-Neiges.

M. C. M. Brown nommé vérificateur pour la région de l'Atlantique

M. T. J. Gracey, contrôleur adjoint du Réseau national à Montréal, annonce la nomination de M. C. M. Brown, vérificateur régional adjoint à Winnipeg, au poste de vérificateur pour la région de l'Atlantique, avec bureau à Moncton. Il succède à M. W. C. Roberts, qui a pris sa retraite après plusieurs années de service.

Un nouveau système de classification du sang dans toute la province

"Avec la collaboration du ministère des Pensions et de la Santé nationale, la Brigade ambulancière St-Jean a mis sur pied un système de classification du sang, qui est en train de devenir l'un des principaux services de la Brigade", a déclaré, hier, un porte-parole de l'Ambulance St-Jean, ajoutant que ce service s'étendra bientôt à toute la province.

"Certains sont sous l'impression qu'avec la création de réserves de sang, la classification ou groupement du sang devient de ce fait inutile. C'est une erreur, car ces deux services sont complètement distincts l'un de l'autre. C'est dire qu'il ne faut pas cesser de continuer à classifier le sang du plus grand nombre de personnes que possible, autrement les réserves s'épuiseront rapidement. Cette opinion est d'ailleurs partagée par nombre de médecins ainsi que par les autorités de nos hôpitaux", affirme le représentant de l'Association.

"Il faut que lorsqu'on retire de la réserve une certaine quantité de sang pour venir en aide à un accidenté, une quantité équivalente de même classe puisse être immédiatement déposée dans la réserve afin de parer à toute éventualité."

Plus de 2,000 musiciens sont attendus à Montréal

Plus de 2,000 musiciens et quelque 25,000 autres personnes venant de toutes les parties de la province sont attendus à Montréal en fin de semaine pour assister au 16e festival annuel de l'Association des fanfares de la province de Québec qui aura lieu au Stadium de la rue Delorimier dimanche soir, à déclaré M. O. A. Trudeau, agent général du service de voyageurs du Canadien National.

Avant le festival, il y aura défilé du parc Lafontaine au Stadium et on s'attend à ce que plus de 100,000 personnes assistent à cette fête. Le festival de cette année auquel prendront part quelque 40 fanfares sera le plus important tenu jusqu'ici au Canada.

Deuxième session du baccalauréat français

La 2e session du baccalauréat français pour l'année 1946 s'ouvrira le mardi 10 septembre au Collège Stanislas.

Les inscriptions seront reçues au consulat général de France, à Montréal, 1216 rue Stanley, du 22 au 31 août.

MAINTENANT
3 services en UN.
Pour réparations de
• CHAUFFAGE
• PLOMBERIE
• ELECTRICITE
Essayez la
Cie Métropolitaine Goulet Ltée
"LE SERVICE PARFAIT"
Tél. FA. 1142*

Une bonne histoire de pêche

QUEBEC, 11, (Du correspondant du Canada). — M. Lionel Lebel, publiscite au ministère de la Chasse et des Pêcheries, nous a raconté aujourd'hui, dans un communiqué, une "histoire de pêche" intéressante pour les amateurs, car les faits sont d'une rigoureuse exactitude. L'histoire est vraie comme si elle était racontée au temps où l'hon. Dr Camille-Eugène Pouliot, actuel ministre de la Chasse et des Pêcheries, ancien libéral écarté dans la politique de l'Union Nationale, était bon médecin de campagne à Cap d'Espoir, en Gaspésie, et fidèle partisan de ses oncles et amis, l'hon. Rodolphe Lemieux et l'hon. Dr Gustave Lemieux, député de Gaspé.

M. Adrien Larose, marchand de fruits, de Québec, a pêché à la mouche sur la rivière Pikauba une truite de 5 livres et quart qui mesure 23 pouces et trois quarts. M. Larose a passé la dernière fin de semaine au camp de La Passe, dans le Parc des Laurentides, en compagnie de deux de ses amis M. A. Leblanc, de Québec, et M. Armand Bourassa, de Charlesbourg. C'est là qu'il a fait sa pêche "miraculeuse", dit le communiqué du ministère de la Chasse et des Pêcheries. A son retour, l'heureux pêcheur a fait monter sa pièce par un taxidermiste. On la verra peut-être un jour au Musée de la province.

Le même communiqué nous apprend que la direction du Parc des Laurentides a transformé en chapelle un ancien camp de gardefeux situé au Grand Lac Jacques-Cartier et qu'à partir de dimanche prochain une messe basse y sera célébrée à 9 heures 30 chaque dimanche matin. C'est, le curé Rosaire Croteau, annonce le ministère de la Chasse et des Pêcheries, qui célébrera la première messe dans le Parc des Laurentides, pour les amateurs désireux de passer des fins de semaines dans ce paradis de la pêche à la truite.

Cette nouvelle fait présager que le cabinet des 21 passera cet été quelques dimanches à la pêche comme le sous-préfet aux champs. C'est peut-être là que sera décidé la date du remaniement du cabinet que la rumeur renvoie au mois de septembre.

L'hon. Maurice Duplessis aurait choisi l'ouverture de la saison de chasse pour faire disparaître un certain nombre de ses collègues et faire enfin une place au col. l'hon. Paul Sauvé, à qui on prédit un gros portefeuille. Ceci n'est pas "une histoire de pêche".

Mme Edna Marie Hawkin et Mlle Marie-Thérèse Paquin sont élues

TORONTO — Mme Edna Marie Hawkin, de Montréal, a été élue présidente de la Fédération canadienne des associations de professeurs de musique, au cours du congrès de ce groupement, à Toronto. MM. C. E. Findlater, de Vancouver, V.-A. Béringer, d'Edmonton, Alberta, Dan A. Cameron, de Regina, Saskatchewan, Reginald Geen, d'Oshawa, Ontario, Russell Standing de Winnipeg, Manitoba, et Langston Miller, de Stellarton, Nouvelle-Ecosse, ont été d'autre part élus vice-présidents, puis Mlle Marie-Thérèse Paquin, de Montréal, secrétaire-trésorière.

Au cours du congrès, une soirée eut lieu sous les auspices de la province de Québec et sous la présidence de Mlle Paquin. Mme Edna Marie Hawkin y donna une causerie intitulée: "Culture musicale dans la province de Québec". Trois des gagnants du concours tenu en juin 1945 par l'Association des professeurs de musique du Québec, Mlles Jeanne Landry, pianiste, Carmen Malebranche, soprano, et Antoinette Carta, violoniste, participèrent également au programme.

Sept trains spéciaux quitteront Halifax

Lorsque le "S. S. Georgic" qui fait son premier voyage au Canada accostera à Halifax, lundi, il aura à son bord 3,512 passagers dont 17 infirmières de la Croix-Rouge Canadienne revenant après plusieurs années de service outremer.

Parmi les autres passagers qui arriveront à bord du Georgic, mentionnons 27 marins canadiens, 1,642 soldats, 1,392 aviateurs, 93 membres féminins du C.A.R.C. 304 épouses et enfants de militaires canadiens, 33 membres du personnel de l'Armée britannique et 4 civils. Sept trains spéciaux partiront de Halifax sur les lignes du Canadien National et neuf wagons spéciaux attelés aux trains réguliers pour amener ces voyageurs dans leurs foyers respectifs.

CARNET D'UN HOMME SÉRIEUX

par Charles Ewald

L'oignon fait la farce

L'hebdomadaire français "Cinévie" en rapporte une bien bonne, cette semaine:

Figurez-vous qu'en épluchant des oignons, Madame Larmaloeil...

Evidemment, le style laisse un peu à désirer et le texte est peut-être trop abondant pour un "fait divers" aussi banal, mais, entre nous, avouez qu'elle est bien drôle, cette histoire triste!

Un système pratique

L'école Borstal est l'oeuvre de ses propres pensionnaires

(Par Norman Cribbens, de la Canadian Press)

LOWDHAM GRANGE, Angleterre, (C.P.) — Ironie du sort! En Grande-Bretagne, sous le système Borstal, les garçonnets qui sont pris souvent en faute sont plus "chanceux" dans la vie, que les autres garçonnets, venus de foyers pauvres qui n'ont jamais de démêlés avec la police.

On découvre dans le Nottinghamshire une institution Borstal, construite par les "garçonnets Borstal" où 280 pensionnaires, dont les âges varient de 16 à 21 ans, deviennent de bons citoyens.

Le vol est l'offense la plus courante, mais les coupables d'une première offense sont rarement condamnés, étant donné que le système de preuve est largement utilisé par les magistrats. Le terme d'une sentence, sous la forme "Borstal" d'internement s'étend à pas moins de deux ou plus de trois ans Les garçonnets, reconnus coupables, sont d'abord envoyés à un centre de répartition, où, en tenant compte de l'âge, du développement, du dossier et du mode de vie en général, on décide à quelle des sept institutions le sujet pourra recevoir un entrainement le plus approprié.

Sous une administration ferme, mais bienveillante, les garçonnets sont initiés à différents métiers, depuis le briquetage jusqu'à la cuisson, depuis la charpenterie jusqu'au nettoyage, et sont à même, dans leurs temps libres, de refaire leur éducation.

En dehors de la bâtisse principalle de cette institution, trois ou quatre pensionnaires, vêtus de l'uniforme léger réglementaire, travaillent à l'entretien de la pelouse ou des jardins. Trop occupés à leur travail pour parler, ils peuvent passer de brèves remarques, révélant une certaine fierté en leur institution.

"Nos gars ont construit tout cela", a déclaré un jeune, en maniant, d'un geste habile, sa truelle. "On est à construire une autre bâtisse, là-bas"., a-t-il ajouté, en indiquant la nouvelle construction.

Début en 1930

L'histoire de Lowdham remonte à 1930, alors qu'une cinquantaine de garçonnets "Borstal" ont marché 144 milles, venant d'une école industrielle de Feltham, Middlesex, pour solliciter un terrain vacant.

"Les gars ont été handicapés dans cette nouvelle aventure", a déclaré le gouverneur, un homme maigre aux yeux vifs "Nous avons basé l'ouverture de cette école sur le principe qu'on ne peut pas entrainer un cheval de course dans une simple cour. Les garçonnets, comme les chevaux de course, ont besoin d'une certaine somme de liberté pour se développer."

Sous la direction de briquetiers et de charpentiers locaux, les garçonnets ont commencé à construire et, dans la suite, pendant neuf ans, les "Borstaliens" ont continué l'oeuvre, à raison de huit heures de travail par jour.

Devant le nombre considérable d'appels des forces armées, au début de la guerre, Lowdham Grange est devenue une prison, destinée aux condamnés. Lowdham Grange a été rouvert, en 1941, comme une institution Borstal, à l'intention des jeunes d'intelligence au-dessus de la moyenne.

"Mais, a dit le gouverneur, plusieurs pensionnaires paraissent endessous de la moyenne seulement en compagnie de compagnons exceptionnellement rbillants, ce qui est probablement dû à un certain complexe d'infériorité. Laissés à eux seuls, ils semblent développer une intelligence non soupçonnée.

En moyenne, explique le gouverneur, 58 pour cent des garçonnets, admis ici, deviennent de bons citoyens. Plusieurs viennent nous rendre visite ou nous écrivent des lettres de remerciements. Une cinquantaine ont essayé de s'évader en 1945, dont la majorité étaient des nouveaux venus, qui ne s'étaient pas encore adaptés au nouveau genre de vie.

Initiation au droit

Situation de l'interdit dans notre droit civil québécois

Voici la quatirème série de causeries prononcées à la radio par Me Roch Brunet, notaire, sous les auspices de la Chambre des Notaires de la province, dans le but d'initier la population aux principes de base de notre droit civil. Cette causerie, diffusée par Radio-Canada, traite de la situation de l'interdit.

L'interdit constitue la troisième catégorie de personne incapable dans notre droit; c'est le cas le plus grave et le plus pénible du genre. La femme mariée est inhabile jusqu'à un certain point, en ce sens que pour poser les actes importants de la vie civile, elle a besoin de l'autorisation de son mari. Parce que la loi estime que le mineur n'est pas suffisamment développé, n'a pas atteint sa pleine maturité, elle lui défend les actes qui pourraient l'appauvrir, mais cette incapacité cesse à l'âge de vingt et un ans, à la majorité.

L'interdit est un pauvre malheureux qui, bien que majeur et supposé capable, a vu sombrer ses facultés: une maladie, parfois congénitale, parfois accidentelle, ou les abus que lui-même ne peut s'empêcher de commettre, ont diminué son intelligence ou sa volonté au point qu'il ne peut plus se servir de ses facultés d'une façon suffisamment raisonnable et que la loi, pour sa propre protection et dans l'intérêt de la communauté, est obligée de lui interdire l'usage des droits civils, d'où son nom d'interdit. L'interdit total n'est donc pas inhabile seulement par raison de convenance, comme la femme, ou parce qu'il n'a pas atteint sa maturité, comme le mineur, mais bien parce qu'il a perdu la capacité qui avait été sienne un jour, parce que c'est un être humain diminué, déchu en quelque sorte et à qui le code se voit forcé de retirer les privilèges qu'il octroie habituellement aux personnes normales.

Ce n'est donc pas un cas réjouissant dont je vous propose l'étude ce soir, chers auditeurs; il nous faudra mettre à jour des misères humaines qui nous feront réaliser de façon humiliante et pénible la faiblesse de notre nature, mais ce sont là choses inévitables en société humaine et auxquelles il faut savoir faire face.

Il y a divers degrés d'interdiction, comme il y a plusieurs sortes d'interdits. Nous étudierons les particularités de chaque catégorie séparément et dans l'ordre de leur gravité.

"Le majeur ou le mineur émancipé, qui est dans un état habituel d'imbécillité, démence ou fureur, doit être interdit, même lorsque cet état présente des intervalles lucides", dit le code civil. Il s'agit ici de celui qui a perdu la raison et point n'est besoin de plus amples commentaires. Pas plus que l'enfant, et moins encore que l'adolescent, il n'est en mesure de voir à ses affaires, souvent même il est interné dans une institution. Il fallait donc que la loi le protège et voie à sauvegarder en même temps les intérêts de ceux qui doivent traiter avec lui, en établissant des règles spéciales adaptées aux exigences de son cas particulier.

Les parents ou alliés, ou l'époux, ou dans certains cas, un ami de cette personne, sont autorisés à demander l'interdiction. La demande est portée devant le tribunal et celui qui l'a faite doit produire la preuve des faits allégués. Le tribunal ordonne la convocation du conseil de famille et prend son avis sur l'état de la personne dont on demande l'interdiction. Comme nous le savons, le conseil de famille est une réunion de sept personnes choisies parmi les parents de l'interdit, aussi également que possible dans la ligne paternelle et dans la ligne maternelle. Si la personne est en liberté, elle doit être interrogée par le juge; si elle est internée, un certificat du surintendant de l'institution remplace l'interrogatoire. Dès que l'interdiction est prononcée par le juge, la loi déclare nuls tous les actes de la vie civile que l'interdit peut poser, aucuns ne lui sont permis, pas plus les actes d'administration que les actes de disposition. Mais cette nullité n'est pas absolue, i.e. qu'il faudra demander à la cour de mettre le contrat de côté, sans cependant être obligé de faire aucune preuve; seule l'allégation que la personne était interdite suffira pour faire prononcer l'annulation. Ceci tout de même peut donner lieu à des situations embarrassantes. Si le contrat peut être mis de côté, il faudra remettre les parties dans la même situation qu'avant l'entente. Supposons que vous ayez acheté une maison d'un interdit de cette catégorie et que vous l'ayez payée comptant; vous devrez remettre la maison à son propriétaire, qui devra vous rembourser votre argent . . s'il en est encore capable. Car il peut arriver qu'il l'ait dépensé et ne possède pas d'autre ressource pour vous dédommager.

Aussi, pour rendre valides les transactions que doivent faire les interdits, la loi leur nomme un curateur, sorte de gardien qui s'occupe et de la personne et des biens de l'interdit, comme dans le cas du mineur. Ce curateur exécute au nom de l'interdit tous les actes nécessaires, mais il doit prendre l'avis du conseil de famille et se faire autoriser par la cour quand il s'agit de cas qui sortent de la simple administration. Si la personne est internée dans une institution et qu'elle n'a que peu de biens ou n'a pas d'affaires à traiter, l'interdiction officielle n'est pas habituellement demandée et le curateur public agit comme curateur d'office.

La seconde catégorie d'interdits, ce sont les prodigues. Le code traite leur cas plutôt laconiquement. "Doivent aussi être interdits ceux qui se portent à des excès de prodigalité, qui donnent lieu de craindre qu'ils ne dissipent leurs biens". Nous n'avons plus affaires à un insensé qualifié; notre nouvel interdit est un déséquilibré tout au plus, soit qu'il souffre d'une extrême faiblesse de la volonté, soit qu'il soit affligé de passions violentes et que, d'une façon ou d'une autre, il soit porté à gaspiller son bien. La loi ne le traite pas non plus comme l'insensé. Son curateur n'a pas de droit sur sa personne; il n'a que la garde, l'administration et la disposition des biens, toujours selon les règles établies pour les mineurs. La nullité des contrats que cet interdit peut faire ne peut être alléguée que par lui, comme dans le cas du mineur, et non pas par l'autre partie à l'acte. Ceci veut dire que, si par hasard vous contractez avec un prodigue, vous ne pourrez pas vous plaindre du fait; lui seul, ou son curateur, s'il le juge à propos, pourra demander l'annulation du contrat. Il n'y a pas de nullité absolue.

La troisième catégorie: :les ivrognes d'habitude. Ecoutons le code nous les définir et nous donner les causes pour lesquelles on peut demander leur interdiction. "Peuvent aussi être interdits, les ivrognes d'habitude qui dissipent leurs biens, ou les administrent mal, ou mettent leur famille dans le trouble ou la gêne, ou conduisent leurs affaires au préjudice de leurs familles, de leurs parents ou de leurs créanciers, ou font usage de liqueurs enivrantes en quantité telle qu'ils s'exposent à ruiner leur santé et abréger leurs jours". Ici, encore, nous avons affaires à un maniaque plutôt qu'à un dément total et sa manie le fait s'égarer plus souvent qu'à son tour dans les vignes du Seigneur. La loi le traite comme le prodigue, avec cette différence cependant qu'elle peut ordonner son internement dans une institution appropriée, pour un temps plus ou moins long, afin de tenter sa guérison. Son curateur n'a pas la garde de sa personne, mais celle de ses biens seulement.

Quatrième catégorie: ceux qui font usage d'opinium ou d'autres narcotiques. Le code a gardé pour eux presque la même phraséologie que tout à l'heure: "Peuvent aussi être interdites les personnes qui font usage d'opium, de morphine ou d'un autre narcotique et qui dissipent leurs biens, etc... etc... Voici encore de malheureux humains qu'une passion domine et diminue, au point qu'ils en perdent temporairement la raison. La loi les traite comme les ivrognes d'habitude, pour ce qui est des formalités de leur interdiction et de leur internement possible, et pour le

(Suite de page, 1ère col.)

Réception au consulat général de France dimanche avant-midi

A l'occasion de la fête nationale de la France, M. Pierre Negrier, consul général de France à Montréal, recevra les membres de la colonie française au consulat général de France, 1216 rue Stanley, dimanche matin, de onze heures à midi trente.

Festival pour les sections de l'est de la St-Jean-B.

Dimanche le 21 courant, la région de l'Est de la Société Saint-Jean-Baptiste, tiendra son premier grand festival, au parc Dupéré, pour toutes les sections affiliées, avec le concours des O.T.J. paroissiales.

Le programme comporte: le matin, messe sur le terrain, à 10 h., avec le concours des cadets du Mont-Saint-Antoine; dîner sur l'herbe; après-midi, partie de balle molle entre les élèves du Mont-Saint-Antoine et une équipe de force équivalente, jeux par les O.T.J. de nos paroisses, courses pour tous, dans la soirée, bûcher, feux de camp, danses en rond, danses canadiennes au son de la musique, etc. Il y aura des rafraîchissements sur le terrain, patates frites, etc...

Le parc Dupéré est situé dans le quartier Mercier, rue Sherbrooke, immédiatement à l'est du Mont-Saint-Antoine. Les autobus des Ormeaux vous y conduisent. (En cas de pluie, la fête sera remise au dimanche suivant, le 28 juillet.)

Des milliers d'orangistes sont en liesse au Canada, aujourd'hui

(Par la Canadian Press)

Des milliers d'Orangistes dans tout le Canada se préparaient hier à célébrer en grande pompe aujourd'hui le 256e anniversaire de la bataille de la Boyne. Des rapports provenant des divers points du pays indiquent que les célébrations promettent d'être les plus mouvementées depuis bien des années.

Ce traditionnel anniversaire protestant sera le plus important depuis le début de la guerre. On compte que de nombreux démobilisés y prendront part.

Le 'roi Billy" parcourera sur son blanc palefroi les rues des villes et des villages. Plus d'un hameau ensommeillé sera secoué par le battement des tambours et le son strident des flûtes orangistes. Les membres des "loges" entendront des discours enflammés dans la plus pure tradition protestante, leur demandant un regain de foi et de loyauté.

La célébration aura surtout lieu en Ontario, où l'on estime le nombre des Orangistes à 50,000. On dit qu'environ 5,000 d'entre eux projettent une marche de six milles à travers Toronto, d'un bout à l'autre de la Cité.

C'est avec une égale ferveur que, dans le reste du Canada, on célébrera la victoire militaire du roi Guillaume d'Angleterre, prince d'Orange, sur la rivière Boyne en Irlande, qui, en 1690, assura la suprématie de la foi protestante en Angleterre.

Les loges orangistes de Montréal ont fait leur célébration dimanche dernier par une parade religieuse. Quinze loges y participèrent, comprenant des délégués des Cantons de l'Est, de la vallée de l'Outaouais et des Laurentides. Aucune autre cérémonie n'est prévue dans les autres parties du Québec et dans les Maritimes, où la secte orangiste n'est pas aussi active.

Une enquête conduite par la Canadian Press permet de juger que, partout ailleurs, surtout vers l'ouest du pays, les loges orangistes grouperont plusieurs milliers de membres dans chaque ville de quelque importance.

Guy Melançon et Roger Thibault perdent la vie dans un accident

DRUMMONDVILLE, 11. (D.N.C.) — Guy Melançon, 21 ans, fils du Dr Wilfrid Melançon et neveu de S. E. Mgr Georges Melançon, évêque de Chicoutimi, ainsi que Roger Thibault, 17 ans, fils de M. Elzéar Thibault, tous deux de notre ville, ont perdu la vie, la nuit dernière, vers 1 h. 11, lorsque leurs motocyclettes sont entrées en collision, avec une automobile, près de Rock Island. Robert Thibault, frère de Roger, qui les suivaient, également en motocyclette, s'en est tiré indemne. Les trois jeunes gens revenaient d'un voyage de quelques jours aux Etats-Unis. Une enquête doit être tenue aujourd'hui, à Rock Island.

VALIQUETTE
RÉALISE AUJOURD'HUI
LE DÉCOR INTÉRIEUR

DE DEMAIN

La MÉTHODE est NOUVELLE

A temps nouveaux, besoins nouveaux ! Désormais il faut que l'habitation soit belle. Fini l'intérieur quelconque ! La maison Valiquette a mis sur pied un organisme nouveau de décoration intérieure dont les services **gratuits précèdent** le choix des meubles, les **accompagnent** dans votre maison et nous donnent ainsi le **décor pensé à l'avance.**

La FORMULE est NOUVELLE

Trois principales préoccupations président à la conception et à l'exécution de toute décoration intérieure Valiquette. C'est pourquoi la nouvelle formule s'exprime en 3 points: le décor **d'ensemble;** le décor **des murs** et s'il y a lieu la **rénovation.**

SERVICES GRATUITS

Tous ces services sont gratuits et lorsque vous appelez un de nos décorateurs pour se rendre chez vous, c'est absolument sans aucune obligation de votre part. Donc, appelez

PL. 8811

N.-G. VALIQUETTE LIMITÉE
915, EST, STE-CATHERINE

Le Canada pour tous les Canadiens

Le Canada

Journal du matin Fondé en 1903

Le Canada est publié par la Compagnie de Publication du Canada Limitée au numéro 25 ouest, rue Saint-Jacques, à Montréal

RÉDACTEUR EN CHEF
Edmond Turcotte

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL
Par la poste
Canada (sauf Montréal et banlieue) .. $ 6
Etats-Unis et Empire Britannique .... $ 9
Union Postale $12
Livraison à domicile
Montréal et banlieue ..... $ 9
Tous les abonnements sont payables d'avance.

Membre de la Canadian Press
Membre de la Canadian Daily Newspapers Association
Membre de l'Audit Bureau of Circulation

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa

VENDREDI, 12 JUILLET 1946

Drapeau à feuille d'érable

Le désappointement exprimé par l'hon. sénateur Léon Mercier-Gouin à la dernière séance du comité parlementaire du drapeau canadien exprime dans cette question insoluble une opinion répandue au Canada français mais non entièrement partagée chez nous.

M. Gouin se rallie cependant au voeu de la majorité du comité qui vient de choisir un drapeau où la feuille d'érable fait pendant au traditionnel motif de l'Union Jack, et il estime avec raison que l'ensemble des Canadiens français se soumettront là-dessus à l'autorité suprême des représentants du peuple.

Le débat se poursuivra longtemps peut-être aux Communes où nos députés canadiens-français font en ce moment excellente figure. C'est dans des circonstances comme celle-ci qu'on regrette l'agitation tory-duplessiste contre l'accroissement normal de notre représentation à Ottawa.

Si l'on se reporte, de plus, aux propos "coloniaux" de M. Duplessis à l'Assemblée législative contre la motion Lemieux recommandant l'abolition des appels civils au Conseil privé de Grande-Bretagne, on constatera pourquoi l'opinion canadienne, et surtout l'opinion canadienne-française, n'est pas psychologiquement préparée à se défaire des derniers vestiges du colonialisme.

L'abolition du recours au Conseil privé serait une démarche plus importante encore vers notre indépendance absolue que la suppression d'un symbole britannique sur notre drapeau. Ce symbole est d'ailleurs non seulement honorable, il est glorieux, il incarne aux yeux des peuples de l'univers le grand, l'inappréciable bienfait de la liberté politique dont le Canada a joui depuis 185 ans au sortir d'un absolutisme décadent.

Le mélodrame inévitable dans des cas comme celui-ci des grosses bouderies et des cris à la dictature de Mackenzie King témoigne de la présence au Canada d'éléments avides de publicité et empressés à tirer profit, et des avantages pécuniaires peut-être, de toutes les causes, même de celles que nous jugeons les plus importantes.

Le Canada français rejette ces excès de mesquinerie et ces petits moyens de commercialiser, pour ainsi dire, une noble idée, l'idée du drapeau.

A l'aube du courage

Il est frappant que l'on ne puisse célébrer un anniversaire important de la guerre, sauf celui du débarquement en Afrique du nord de novembre 1942, sans avoir à mentionner la participation toujours héroïque d'unités canadiennes aux opérations alliées. Dans quelques semaines, on parlera de Dieppe qui fut par-dessus tout une dure entreprise canadienne. Hier c'était le troisième anniversaire du débarquement en Sicile que l'on rappelait et auquel une division canadienne participa.

A l'aube du samedi 10 juillet 1943, huit divisions alliées, dont la 1ère canadienne, s'élançaient sur les plages de Pachino. Les Canadiens, dont c'était le premier contact massif avec le feu étaient commandés par le général Guy Simonds et on trouvait parmi eux, au complet, le 22ème Régiment que commandait alors le colonel Bernatchez, aujourd'hui le brigadier Bernatchez qui, dans quelques jours prendra la direction de la cinquième région militaire du Canada, celle de Québec.

On se souvient que les hommes de notre première division portaient alors à l'épaule un carré rouge qui était leur insigne divisionnaire. En quelques semaines, ils s'étaient taillés une telle réputation de combattants que l'ennemi les surnommait les *"Red patch devils"*. Le général Montgomery, qui avait le commandement suprême de toutes les forces d'invasion de la Sicile, ajoutait à ce témoignage, qu'on peut dire au moins désintéressé, un certificat d'héroïsme dont la 1ère division, et tout particulièrement le 22ème Régiment, se montrèrent dignes des plages de Sicile jusqu'au coeur de l'Allemagne.

Très souvent, on rencontre quelques-uns de ces anciens combattants qui ouvrirent le bal à l'aube du 10 juillet 1943. Ils sont unanimes à dire l'extraordinaire impression de puissance que leur donnèrent les premières opérations alliées en territoire ennemi, avec ce formidable barrage d'artillerie préparé et calculé de telle sorte que l'ennemi pouvait croire que chaque pied carré de la région qu'il occupait était destiné à un pilonnage complet. Ce qu'ils ne disent pas dans leur admirable mutisme de héros, c'est le don complet de soi-même que chacun d'entre eux fit, dès ce premier moment de l'action, à la grande cause qu'ils défendaient, don qui devait se renouveler tous les jours, pour les survivants, de juillet 1943 à mai 1945. Il est bon qu'on profite de tous les anniversaires de guerre pour le rappeler.

Autour et alentour

Produire du sucre au Canada

On sait à quelle opposition l'hon. Adélard Godbout s'est heurté lorsqu'il a entrepris de développer dans la province de Québec l'industrie de la betterave sucrière; mais on a vu par la suite combien les événements lui avaient donné raison et quels espoirs suscitait chez nous l'encouragement à la culture de la betterave à sucre, avant que l'Union Nationale ne vienne, par incompétence ou malveillance laisser planer des doutes sur l'oeuvre du gouvernement libéral dans ce domaine comme en tant d'autres.

Voici à présent que la politique appliquée si fort à propos par M. Godbout, alors qu'il était à la tête de notre province, est préconisée pour tout le Canada par quelqu'un que nul ne soupçonnera d'être des amis politiques du chef libéral québécois. Il s'agit de M. John Blackmore, député créditiste de Lethbridge, Alberta, qui a déclaré à la Chambre des Communes que notre pays pourrait venir à suffire à tous ses besoins de sucre grâce au développement de son industrie de la betterave sucrière.

Selon M. Blackmore, il y aurait des indications à l'effet que Cuba, où le Canada se procure la plus grande partie de son sucre, projette d'augmenter les prix internationaux, comme ce fut le cas après la première guerre mondiale. Le développement de l'industrie domestique assurerait aux Canadiens un approvisionnement de sucre stable et à bon marché.

Nous ne saurions dire si le Canada pourrait devenir, comme le dit M. Blackmore, le sucrier (sugar bowl) du monde. Mais il est certain que notre pays pourrait améliorer sa situation de "parent pauvre" dépendant de l'étranger, pour ce qui est de son approvisionnement en sucre.

Tout ce que peut dire aujourd'hui le député créditiste de Lethbridge, M. Godbout l'a dit déjà fort éloquemment, et il a fait mieux: il l'a mis en pratique. C'est à lui que l'on doit le grand progrès accompli au Canada dans le sens d'une industrie betteravière qui pourrait nous rendre indépendant de l'étranger pour nos approvisionnements de sucre. L'oeuvre de M. Godbout à Saint-Hilaire se trouve momentanément en panne par la faute de M. Laurent Barré qui paraît fort embarassé d'en assurer le fonctionnement efficace. M. Barré devrait mettre la politique de côté, consulter M. Godbout et les techniciens qui ont monté cette usine.

* * *

Thill et Trenet

Paris avait et a peut-être encore Pills et Tabet. Montréal a ces jours-ci, le grand plaisir d'avoir dans ses murs, — un Québécois fortifié ne s'exprimerait pas mieux, — Thill et Trenet. On nous dira qu'il s'agit de valeurs différentes, et les critiques sévères prétendront que cet alliage de noms est un véritable sabotage des valeurs esthétiques. Pas tant qu'on le croit. Il n'y a aucun doute que Georges Thill soit un chanteur incomparable, un artiste de la classe des plus grands chanteurs du monde. Il est entendu aussi qu'il n'opère pas dans le même secteur de l'art que le charmant Trenet. Mais celui-ci représente de son côté un aspect du génie proprement français qui est loin d'être négligeable. La chanson française, dont il est le plus illustre interprète et le plus original créateur, est un genre qui dépasse de loin le goût des concierges et celui des midinettes. Elle est une grande part de la poésie de Paris, c'est elle qui vous fait remarquer que le soleil qui dévale les pentes de Montmartre est plus doux que celui qui caresse les cygnes de St. Jame's Park. A côté du Grand Georges Thill le grand chansionnier Charles Trenet ne fait pas pauvre figure. Bienvenue au poète de la Route enchantée.

* * *

Une réponse logique à des mécontents

Dans son édition de juin l'un des organes officiels du parti conservateur, Public Opinion, s'en prend à la façon dont Radio-Canada a rapporté et commenté les débats de la Conférence fédérale-provinciale. "Les délégués à la Conférence fédérale-provinciale, dit la feuille conservatrice, ont été déçus de la façon détournée dont Radio-Canada s'est servie pour donner une image entièrement fausse des délibérations. Ce n'est pas là le seul exemple de reporters et de commentateurs de notre radio nationale détournant les nouvelles pour les interpréter en faveur du gouvernement ou selon les intérêts du parti socialiste C.C.F."

"La meilleure réponse que l'on puisse donner à ces insinuations, conclut la Free Press, de Winnipeg, et c'est là une réponse que Public Opinion n'admettra pas, c'est de constater tout simplement non pas que Radio-Canada dénatura les faits, mais que les faits qu'on rapporta tels qu'ils étaient n'étaient pas du tout favorables à M. Drew et à ses amis. Si aucun des commentateurs de Radio-Canada ne critique le gouvernement c'est peut-être qu'en fin de compte le gouvernement n'est pas si mauvais, et si le gouvernement n'est pas si mauvais, de toute évidence quelqu'un se trompe quelque part". et la Free Press ajoute: "Quant à déterminer quel est le parti qui se trompe ainsi, nous n'aurons pas la cruauté de le rappeler encore une fois".

* * *

Bienvenue aux enfants de France

Vingt-trois enfants de la banlieue parisienne de Courbevoie ont quitté la France pour le Canada où ils profiteront de deux bons mois de vacances à Sainte-Adèle d'abord puis ensuite dans un camp ontarien de bon air. C'est une excellente idée qu'on a eue là, et il faut certainement relier ce premier "arrivage" d'enfants français à la visite récente que faisait à Montréal madame Guiraud, une Française au grand coeur, épouse d'un ancien chef de cabinet de Georges Mandel. Alors que d'autres s'agitent verbalement autour de la misère des enfants français, madame Guiraud elle s'est mise en relations avec d'excellentes familles canadiennes et elle a pu rapporter en France des propositions concrètes qui se traduisent déjà par ce voyage de 23 enfants de l'un des coins de France les plus atteints par la misère consécutive à l'occupation. Courbevoie est un centre ouvrier de la grande banlieue de Paris. C'est précisément dans ces petites villes ouvrières, où les salaires sont relativement bas et où les difficultés de ravitaillement sont terribles, que la misère est plus grande et que l'enfance est particulièrement menacée. Bienvenue à ces braves gosses de France. Que l'air du Canada leur soit vivifiant. Ils trouveront ici toute la sympathie fraternelle qu'ils méritent

La gastronomie et les conférences de paix

(par Albert Mousset)

Les journaux ont publié le menu du déjeuner offert aux Grands par le Gouvernement français. On y voit figurer les mets les plus classiques de la gastronomie française: le homard à la parisienne, la poularde du Mans, les asperges sauce mousseline, la gamme des fromages, le parfait, les mignardises. Menu honorable, mais qui reflète tout de même l'austérité des temps.

Le souci de la table a joué un grand rôle dans les congrès et conférences de paix d'autrefois. On le considérait comme un des aspects de la vie diplomatique. Il favorisait les épanchements, la cordialité, souvent l'esprit de transaction, parfois la confiance.

Quand on parle du Congrès de Vienne, on cite toujours Talleyrand pour évoquer le redressement par lequel la France, vaincue et isolée, se replaça à son rang de grande puissance. Rien de plus juste, mais comment ne pas accorder un souvenir au modeste collaborateur qui lui permit de festoyer et parfois d'amadouer ses partenaires, le cuisinier Carême ?

Antoine Carême, maître-queux des Rois, cuisinier de la Sainte Alliance : voilà les titres qu'il entendit lui-même léguer à la postérité. Du Congrès de Vienne, il n'a retenu que les *fastes* gastronomiques. "Pendant les mois de juin, juillet et août 1814, dit-il, il se donna six grands dîners d'ambassadeurs. Ma partie se composait d'habitude de quatre grosses pièces de fond, quatre de colifichets, huit entremets de pâtisserie, huit de sucre et quatre entrées". Voilà, vu par son cuisinier, le Congrès qui changea la face de l'Europe!

Elève du cuisinier de Napoléon Carême entra à vingt ans chez Talleyrand. Il y exerça son art au milieu d'une société brillante et sensuelle qui fit sa réputation. Talleyrand aimait à étonner ses convives. Pour un dîner d'apparat où il voulait déployer sa magnificence, en une saison où le poisson manquait, il s'était procuré deux saumons d'une taille extraordinaire. Il les fit préparer tous les deux et prescrivit en grand mystère la manière de les servir. Après les potages, deux laquais s'avancèrent majestueusement, portant sur un immense plat d'argent un saumon que les convives saluèrent de cris d'admiration. Mais, tandis qu'on s'extasiait sur cette pièce unique, un des deux laquais, obéissant à sa consigne secrète, fit un faux pas et tomba avec le plat et son contenu qui s'étalèrent sur le tapis. Alors Talleyrand, impassible, ordonna:

—Apportez-en un autre!

Et un second saumon, non moins unique que le premier, fit son entrée sous les yeux des convives stupéfaits.

Carême fut chef de cuisine du prince régent d'Angleterre, puis de l'empereur de Russie, Alexandre Ier. Il passa ensuite à la Cour de Vienne. Il exerça son art aux congrès d'Aix la Chapelle, de Laybach et de Vérone. L'acteur Talma avait joué devant un parterre de rois; Carême traita tous les hommes de son temps entre les mains desquels se joua le sort de l'Europe. Sa réputation se maintint un bon quart de siècle. Ce qui n'est pas peu dire, car c'était l'époque où Cambacérès passait pour le grand maître de la gastronomie et où M. de la Reynière dont l'aïeul était mort d'une indigestion de foie gras, avait fait de son hôtel parisien le Conservatoire de la bonne chère.

"Le dessert français parle à l'âme et surtout aux yeux": cet aphorisme eût pu servir d'épigraphe à l'oeuvre de Carême, auteur d'un petit livre plusieurs fois réédité, qui s'intitule Le pâtissier pittoresque. On y trouve une profusion de planches représentant les ruines de Poestum, la tour de Rhodes, un pavillon chinois, un ermitage gaulois, etc., destinées à servir de modèles aux pièces montées qui devaient faire l'ornement des tables opulantes de Paris. "Je dois faire observer, ajoute Carême, que ce genre de pièces ne doit être exécuté qu'avec deux ou trois couleurs au plus, et qu'il est essentiel que ces couleurs soient tendres".

Féru de lectures, Carême avait étudié l'antiquité. Il avait commencé par se faire une idée de la cuisine romaine; pour lui, les mets servis sur les tables légendaires de Lucullus, de Pompée, et de César étaient "foncièrement mauvais et atrocement lourds". Mais ses investigations ne s'étaient pas arrêtées à la cuisine. Frappé d'admiration par les monuments qu'il avait vus au cours de ses voyages, il avait fini par avoir des prétentions à l'architecture. C'est ainsi qu'après ses maquettes de pâtisserie, il en vint à publier un somptueux in-folio illustrés: Projets d'architecture pour les embellissements de Paris et de Saint-Petersbourg. Pour Paris, il avait prévu un achèvement de l'Arc de Triomphe et le plan d'un Temple de la Gloire. Pour Saint-Petersbourg, il envisageait des monuments grandioses, et, notamment, un grand trophée de la Sainte Alliance avec vingt lions, "symbole de la force et de la clémence". Il envoya ces projets au tsar, mais ils disparurent en mer par suite d'un accident.

Il était également l'auteur d'un plan tendant à reconstruire l'Opéra de Paris. Il sollicita l'avis d'un des maîtres de l'architecture de son temps: "Le célèbre professeur me dit les choses les plus obligeantes sur mon esquisse, en m'encourageant à m'occuper d'architecture comme amateur mais à avoir plutôt la noble ambition de devenir l'homme de mon état".

Autrement dit: il le renvoyait à ses casseroles. Le conseil était bon, et la postérité l'a ratifié, puisqu'elle a placé Carême dans le panthéon des gastronomes. En enrichissant le "corpus" des recettes culinaires et en dispensant à une génération d'homme d'Etat et de diplomates européens les délicats plaisirs de la table, Carême a étendu le renom de la chère française.

Aurait-il aujourd'hui autant d'admirateurs? Il est permis d'en douter. Les temps ne sont plus à ces festivités culinaires. La diplomatie est devenue spartiate. Les restrictions atteignent toutes les couches de la société, et Carême serait fort en peine de trouver aujourd'hui les condiments savants dont il assaisonnait ses plats. Les hommes d'Etat s'attardent moins à table qu'autrefois. Leurs responsabilités sont plus lourdes, leurs tâches plus austères, leurs loisirs plus minces. Ni M. Byrnes, ni M. Bevin, ni M. Molotov n'ont une réputation de gastronomes. Ce qui ne retire rien à leurs mérites éminents, mais ôte à leur cuisinier l'espoir d'échafauder sa réputation sur la leur.

600 petits Français au Danemark

M. Justin Godart, président de l'Entr'Aide Française, ancien ministre, a présenté à M. Kruse, ministre du Danemark à Paris, les six cents petits garçons et petites filles de France qui doivent partir pour le Danemark où ils sont invités à passer dans des familles danoises les mois d'été.

Un été qui, pour quelqu'uns, se prolongera jusqu'à Noël

Entre Canadiens de bonne volonté

L'erreur des fausses alarmes

par Eugène L'Heureux

On raconte qu'un espiègle avait pris l'habitude de crier "au loup!", s'amusant fort de voir les villageois se porter à son secours et constater qu'ils avaient été victimes d'une plaisanterie. L'enfant eut le beau rôle jusqu'au jour où, poursuivi réellement par un loup en maraude, il cria vainement "au loup!", des dupes d'hier ayant décidé ne plus répondre aux fausses alarmes. Cette fois, le loup croqua l'espiègle, que les gens, lassés de se faire tromper, avaient finalement décidé de ne plus écouter.

Il est nécessaire de crier "au loup!", quand loup il y a. Mais les faux alarmistes des villages sont des nuisances pour la société, tout comme les sonneurs de fausses alarmes dans nos villes.

Est-ce que les sonneurs de fausses alarmes sont utiles en politique? Peut-être, mais jusqu'à un certain point seulement et à la condition que leur audace ne dépasse pas une certaine limite.

N'y a-t-il pas danger, en effet, que notre peuple, à force d'entendre protester contre la soi-disant violation des droits de la Province par le pouvoir central, finisse par tomber dans une confusion où il ne lui serait pas facile de discerner les véritables empiètements du Fédéral? Etat d'esprit dont les conséquences deviendraient très graves pour la province de Québec, si, un jour, le Gouvernement fédéral entreprenait de régler les questions provinciales aussi effrontément et anticonstitutionnellement que l'on essaye de régler plusieurs questions purement fédérales à la législature de Québec depuis quelques années.

Analysons et commentons un peu la protestation du Gouvernement de Québec contre l'amendement à la constitution qui donne huit nouveaux députés à notre Province contre deux seulement à tout le reste du Canada.

L'amendement de 1943

Le Gouvernement provincial reproche au Gouvernement fédéral de ne pas avoir accordé, en 1943, à la Province de Québec la représentation à laquelle avait droit celle-ci et d'avoir fait amender temporairement la constitution à cet effet.

Je suis de ceux qui ont regretté le retard de 1943 à pourvoir notre Province de la représentation qui lui revient de droit dans la Chambre des Communes. Toutefois, les esprits sereins et sans haine à l'égard du gouvernement de leur pays comprennent facilement les raisons de ce retard. Voici leur explication:

L'hostilité anti-canadienne-française engendrée et développée dans le Canada anglais par l'attitude négative de certains groupes du Québec, une fois le pays entré en guerre selon toutes les exigences d'une constitution qu'ils prétendent inviolable, compliquait singulièrement, à ce moment-là, le problème de la redistribution des sièges électoraux. Certains gens devraient s'étonner moins que les autres de voir les Anglo-Canadiens fort mal disposés envers les Canadiens français, quand c'est précisément leur conduite, contraire à celle de tous les citoyens loyaux de tout pays en guerre, qui a rallumé l'esprit de persécution chez tous les groupes et tous les individus où il se trouvait à l'état latent.

Il est malheureux que les passions politiques et raciales empêchent des hommes fort intelligents de comprendre les trois vérités élémentaires que voici : 1) entre les races comme entre les individus, le facteur psychologique conditionne beaucoup plus que toute formule, toute loi et toute revendication les bonnes relations et le règne de la justice; 2) ce ne sont nulle part les plus faibles qui ont intérêt à provoquer ou à entretenir l'état de guerre; 3) pour être fort, il y a bien autre chose à faire que de s'agiter, s'autosuggestionner et crier.

La principale raison pour laquelle le Gouvernement fédéral, au moment décisif de la guerre, a cru devoir différer la réfection de la carte électorale, c'est qu'il ne voulait pas compromettre davantage — devant l'ennemi — l'unité nationale nécessaire à la défense du pays et du monde.

Je sais bien que l'autosuggestion politique en a amené un certain nombre à prendre pour des réalités toutes leurs conjectures (t pour de la doctrine sociologique toutes leurs idéologies subjectives; mais il n'en reste pas moins vrai que, durant une guerre défensive obligeant la Patrie à jouer son va-tout, le sens de la conservation et la sociologie chrétienne font du salut de la nation une nécessité bien supérieure à celle de la répartition des sièges électoraux. Or, les peuples libres n'avaient aucun autre moyen de se défendre contre l'Axe lancé à la conquête de l'univers que de se coaliser solidement, de répondre à la guerre totale par la guerre totale et d'aller vaincre l'ennemi avant son entrée dans la place. Le thèse contraire n'est plus même soutenable.

Quand la Patrie est en danger, les questions électorales perdent une grande partie de leur importance. Voilà ce qu'ont parfaitement compris les gouvernants fédéraux et ce que n'ont pas compris une trop grande partie des politiciens du Québec, acharnés plus que jamais, durant les années angoissantes de danger national et mondial, à préparer leurs petits "schemes" d'élections par le rétrécissement systématique de tous les horizons.

Non, le Gouvernement fédéral ne pouvait pas remanier la carte électorale, en 1943, et la Province de Québec a aujourd'hui, dans les huit nouveaux députés sur dix qu'il lui donne, la preuve de sa bonne foi et de sa sollicitude envers elle. La protestation du Gouvernement provincial sur ce point est donc l'une de ces innombrables fausses alarmes données malicieusement contre l'autorité fédérale et au sujet desquelles notre peuple, ami de l'ordre, commence à se demander où va le conduire ce grand charivari politique à base d'électoralisme.

(Les articles de cette rubrique sont publiés sous la responsabilité morale de l'Opinion Libre, service de rédaction dirigé par Eugène L'Heureux, 55, Avenue de Salaberry, Québec.)

La mort ne prend jamais...

...de vacances

Washington Carrousel

The Washington Merry-go-Round

par Drew Pearson

Le sénateur Barkley fut également impliqué dans l'affaire de l'Erie Metal Corporation. — Taft aux prises avec le sénateur de l'Utah au sujet de l'OPA.

WASHINGTON — "J'aurais dû en être averti", c'est la façon dont l'actif sénateur Barkley, du Kentucky, décrit le rôle qu'il a joué dans la célèbre entreprise de guerre Erie Basin.

La plupart des collègues de Barkley ne savent pas qu'en plus du congressiste May, du Kentucky, qui est enfoncé dans le scandale des profits de guerre jusqu'au cou, le sénateur aîné du Kentucky est également accidentellement impliqué dans l'affaire.

Le fils de Barkley fut employé par la compagnie Erie. Et, ce que le sénateur peut ignorer, c'est que l'époux d'une de ses secrétaires, Charles Chance, fut un flâneur constant autour des bureaux de l'entreprise Erie à Washington.

Barkley explique que lorsque son fils fut licencié de l'Armée, il reçut plusieurs offres d'emploi de diverses entreprises, dont l'une comportait un salaire alléchant et était transmise par l'Elgin Watch Case Company. Lorsque le fils demanda l'avis du sénateur, Barkley lui conseilla de choisir l'emploi comportant le meilleur salaire — qui était celui de l'Elgin — filiale de l'empire de munitions Erie Basin.

"Le mot Elgin me fut camouflé" expliqua Barkley à ses collègues du Sénat. "Je croyais qu'il s'agissait de l'Erie Basin Company".

Charlie Chance, mari de l'une des secrétaires de Barkley, fut un visiteur tenace des bureaux de l'Erie Basin à Washington. Il s'est toujours efforcé de faire obtenir des priorités à la compagnie. On ignore s'il était payé pour cela.

Taft poursuit l'OPA

La bataille secrète de l'OPA ne prit fin qu'après une dispute entre le sénateur démocrate Abe Murdock, de l'Utah, et le sénateur républicain Bob Taft, de l'Ohio, leader du bloc anti-contrôle. Finalement, le président Alben Barkley les rappela tous deux à l'ordre.

Pendant toute la séance de cette journée, Taft s'en était pris au témoignage de l'administrateur de l'OPA, Paul Porter, se comportant à la façon d'un avocat de la poursuite. Le sénateur de l'Ohio, qui est l'un des plus importants propriétaires de biens immeubles de Cincinnati, refusa de laisser Porter compléter ses réponses aux questions du comité.

Finalement Murdock perdit patience.

"M. le président", dit-il à Barkley", je vais vous demander de mettre un peu d'ordre dans ce débat. M. Porter ne peut pas répondre aux questions tant que le sénateur de l'Ohio recourra à ces tactiques. Ce désordre règne depuis le début de la journée et j'en suis fatigué". Murdock ajouta vaguement que Taft semblait s'efforcer de compromettre la réunion.

"Je comprends vos allusions" répondit Taft avec aigreur. "Cependant, je prétends avoir le droit de poser des questions ici".

"Je n'essaie pas de vous priver de votre droit" reprit le sénateur de l'Utah, "mais, nonobstant tout le respect que l'on doit à un sénateur, il ne doit pas s'arroger le monopole des discussions. D'autres individus ont également le droit de se faire entendre, et le témoin doit être capable de pouvoir répondre sans ces interruptions constantes".

Barkley annonça ensuite qu'à partir de ce moment, il insisterait pour obtenir une discipline stricte des discusion.

La vérité est que l'administrateur de l'OPA, Paul Porter, n'était pas du tout gagné à l'amendement de compromis de Barkley visant à garantir la proposition des profits pour les manufacturiers, même si Taft décrivit ce projet comme étant "le bill de Paul Porter".

Taft demanda que l'on maintienne les maxima établis sur le prix de manufacture en 1941, et que l'on ajoute à ce prix de hausse du coût de la vie enregistrée depuis lors. L'amendement de Barkley, tel qu'approuvé par le comité, proposait de prendre comme période de base l'année 1940, alors que le niveau moyen des profits était considérablement moins élevé qu'au cours de 1941. (Copyright, 1946, by the Bell Syndicate, In).

Des mots, des mots, des mots...

Le 25 juin, 1647, arrivait de France à Québec, le premier cheval qui ait jamais mis sabot sur le sol canadien. C'était un cadeau de la Compagnie des Habitants, association qui groupait alors en Nouvelle-France les cultivateurs propriétaires, au chevalier de Montmagny, gouverneur de la colonie. Un cheval pour le chevalier, c'était tout indiqué; un chevalier sans cheval, n'était-ce pas malséant?

Le mot "habitant" a pris au cours des siècles le sens péjoratif mondain qui s'attache en France au mot "paysan", si bien qu'une petite couventine qui n'aime pas les manières d'une camarade la gratifie d'un "Grosse habitante, va!" méprisant. Mais au XVIIe siècle, c'était bien le contraire. Les "habitants" étaient des gens "bien", qui avaient "de quoi", tout au moins la substance nécessaire pour se munir de terres au Nouveau-Monde et s'y établir en permanence comme cultivateurs; d'où "habitants", en opposition aux coureurs des bois,, pêcheurs, trappeurs ou traitants, aventuriers sans racines ni bonnes propriétés assises au soleil.

On ignore quand mourut le beau cadeau de M. de Montmagny, mais il est certain que durant près de 20 ans, le cheval du chevalier représenta seul sa noble espèce en Nouvelle-France. En 1665 seulement vinrent d'autres chevaux, douze magnifiques "modèles 1663" tirés des propres écuries du roi à Versailles, et envoyés au Canada par Louis XIV même afin d'y propager la gent chevaline. C'étaient des "cadeaux" encore, du roi de France aux seigneurs de la colonie qui avaient le plus fait pour développer l'agriculture au nouveau sol français, Le Roi-Soleil — si cette idée lumineuse était de lui et non de son ministre des finances — avait une poire fort pratique sous la frivole et foisonnante perruque que vous savez. Durant trois ans, le seigneur canadien était tenu d'entourer son "cadeau" des soins les plus jaloux, et "s'il arrivait que par sa faute l'animal vint à mourir avant ce laps de temps, payer au Receveur du Roy. la somme de deux cents livres".

Les moeurs des journalistes n'ont pas évolué d'un cran depuis la descente de l'arche de Noé: on va rencontrer le bateau. Les reporters du Québec de 1647, armés de kodaks, se portèrent donc en masse à la rencontre du noble coursier du chevalier de Montmagny pour lui demander ce qu'il pensait de la citadelle et si l'avoine canadienne, avant même qu'il ait eu le temps d'en renifler un brin, n'était pas bien supérieure à l'avoine de France, "Et la terrasse Dufferin?", s'écria l'un d'eux. "Avez-vous quelque chose d'aussi chic à Paris?"

"Han - an - an - naouff-oumff-han-han-han-i-i!" répondit aimablement le noble coursier.

Tout cela, naturellement s'inscrivit scrupuleusement aux RELATIONS des Jésuites, les William Randolph Hearst de l'époque.

Yvonne Lemaître
(Le Travailleur)

L'HOTEL WINDSOR possède une atmosphère de distinction très recherchée et est visité par des voyageurs de renom venant de toutes les parties du monde. Il est renommé pour ses chambres modernes et confortables, son excellente cuisine et son service courtois.

HOTEL Windsor

PARLONS CINÉMA

Avec MARC THIBEAULT

HOLLYWOOD, Calif., 7. — La Capitale du Cinéma est en pleine saison théâtrale et le touriste a l'embarras du choix pour se distraire. En arrivant à Hollywood, vous remarquerez premièrement que les films à l'affiche des grands cinémas ne sont pas nécessairement plus récents que ceux offerts à New York ou à Montréal même et cela surprend puisque s'il y a un endroit au monde où les films réalisés à Hollywood devraient être montrés en premier lieu c'est bien à Hollywood. Jugez par vous-même: Au fameux Grauman's Chinese Theatre, "Smoky" avec Fred MacMurray et Anne Baxter (qui épouse aujourd'hui même John Hodiak); au Grauman's Egyptian Theatre, "Easy to Wed" avec Van Johnson et Esther Williams; au Warners' Hollywood Theatre, "A Stolen Life" avec Bette Davis et le Québécois Glenn Ford; au Paramount Hollywood Theatre, "The Blue Dahlia" avec Alan Ladd et William Bendix; au Music Hall, "Diary of A Chambermaid" avec Paulette Goddard, Burgess Meredith et Francis Lederer; au Pantages, "The Kid from Brooklyn" avec Danny Kaye et Virginia Mayo; au Laurel, "Henry V", avec Laurence Olivier; au Guild, "The Hoodlum Saint" avec William Powell et Esther Williams, en programme double avec "Up Goes Maisie"; et au Vogue, "The Stranger" avec Edward G. Robinson, Loretta Young et Orson Welles. La plupart de ces productions n'ont pas encore été montrées à Montréal nous l'admettrons mais il est surprenant de voir encore ou nouvellement à l'affiche ici, des films tels "Diary of A Chambermaid", "The Blue Dahlia" et "Up Goes Maisie" qui sont passés sur les écrans montréalais il y a quelques semaines.

Au théâtre et dans ses clubs et cabarets, Hollywood présente cependant actuellement une foule d'attractions intéressantes. Au théâtre Las Palmas, à deux pas de notre hôtel, John Garfield, Morris Carnovsky et J. Edward Bromberg paraissent en personne dans une reprise de "Awake and Sing", mise en scène par Bromberg; au théâtre Biltmore, "Oklahoma"; au Greek Theatre, "Two Hearts in Three Quarter Time", opérette chantée et jouée par Irene Manning et Kenny Baker; au Wilshire Ebell Theatre, "Talent Time" avec Vince Barnett; au théâtre El Capitan, "Blackouts of 1946", avec Ken Murray, comédie qui triomphe à Los Angeles sans arrêt depuis déjà 5 ans; au théâtre Hart, "The Drunkard", vieux mélo à l'affiche depuis 13 ans; au théâtre Turnabout, Elsa Lanchester (Mme Charles Laughton) qui dirige et joue un spectacle avec marionnettes.

Dans le domaine de la musique, il y aura mardi le 9 juillet, ouverture de la grande saison du magnifique Hollywood Bowl avec une représentation en plein air, devant 22,000 personnes, de "Carmen" avec Winifred Heidt dans le rôle-titre et Leopold Stokowski dirigeant l'orchestre.

Dans les clubs et cabarets c'est une longue liste de grands numéros, d'as du swing, d'orchestres célèbres. Au "Cocoanut Grove" de l'hôtel Ambassador, l'orchestre de Freddie Martin; au Biltmore Bowl de l'hôtel Biltmore, l'orchestre de Russ Morgan; au théâtre-restaurant d'Earl Carroll, la revue "Sketchbook" avec les célèbres beautés Earl Carroll; au Florentine Gardens, la revue, "1,000 Laffs" avec l'unique Harry Richman; au "Mocambo", l'orchestre d'Eddy LeBaron; au Meadowbrook de Culver City, l'orchestre de Xavier Cugat; à l'Avodon, l'orchestre de Henry Busse; au Casino Gardens, l'orchestre de Louis Prima; au Hollywood Palladium, l'orchestre de Frankie Carle; au club Susie Q., à côté de notre hôtel, le petit orchestre du joueur de tambour Ray Bauduc, lequel atteignit la renommée pour son disque "Big Noise from Winnetka" alors qu'il était avec l'orchestre de Bob Crosby; et au Swing Club, l'orchestre de Benny Carter.

Il y a bien des endroits amusants et extraordinaires à Hollywood. S'il y a, croyez-le ou non, une rue Beaudry qui donne sur le boulevard Hollywood il y a encore un bar Eaton's! Il y a un restaurant français, nouveau, "Henri's" où nous avons fait un de ces gueuletons hier soir qui sortait d'un rêve — seulement la note coûte tout doux! Le proprio et chef Henri est là, en plein centre du restaurant très chic et où les réalisateurs et directeurs plus que les vedettes semble-t-il se retrouvent (le soir que nous y étions nous y avons reconnu George Sidney, Otto Preminger). Henri, la soirée durant, habillé tout de blanc, le visage rayonnant de santé, ses cheveux gris décorant le bas de son chapeau de chef, s'occupe des spécialités de la maison, toutes traitées au kirsch ou au rum flambant, crêpes suzettes, cerises cuites dans du jus de fruits et jetées sur une énorme boule de crême glacée avec du kirsch qui flambe, etc. C'est merveilleux, surtout après avoir dégusté un canard délicieux décoré de tranches d'oranges et de cerises, et arrosé d'une sauce Henri très spéciale et toute rouge et vraiment exquise. Inutile d'ajouter que l'art culinaire français, à son meilleur et à son plus spectaculaire (garçons-experts, service rapide et complet — votre verre d'eau rempli après chaque gorgée, etc) est ici constamment en évidence. Le menu vous est présenté sur un tableau noir de deux pieds de large et trois pieds de haut, déposé sur une chaise devant vous et sur lequel vous lisez à la craie les plats fantaisistes en liste. Henri, dans toute cette atmosphère, est la grande vedette. Il ne cesse de jouer avec son kirsch ou son rum qui flambe, ses cerises et ses crêpes suzettes, chacun de ses gestes étant exécuté avec une prestance voulant rivaliser avec celle d'un grand tragédien interprétant Hamlet ou Cyrano! Et Henri, qui tient à être le point de mire (c'est très commercial), joue son rôle avec une dignité et en même temps une souriante bonhommie dignes en effet d'un grand acteur. Henri, c'est le chef français qui épate la Californie! Et c'est, en effet, épatant.

Hollywood, où l'argent roule, compte évidemment tous les genres de restaurants imaginables. Pour ceux qui aiment la cuisine russe il y a le "Bublichki" et le "Charochka", tous deux sur le boulevard Sunset; pour la cuisine arménienne, il y a le restaurant "Har-Omar"; pour la cuisine balkanique, le "Hungarian Restaurant" et le restaurant "Little Gypsy"; pour la cuisine italienne, le "Italian Kitchen"; pour la suisine mexicaine, le "Little Tampico"; pour la cuisine suisse, le "Switzerland Restaurant" et quoi encore? Hollywood peut vous servir les indigestions les plus variées — ce qui peut faire penser à certains de ses films! Mais c'est magnifique tout de même, ce Hollywood . . .

Et sur ce . . . A BIENTOT.

Un ballet d'eau au Loew's

La jolie Esther Williams dans une scène du magnifique film "Ziegfeld Follies", où elle évolue gracieusement dans des décors sous-marins. Cette production, avec une pléiade de vedettes prend aujourd'hui l'affiche du Loew's.

Georges Thill a ignoré les Boches

Au cours d'une conférence de presse qu'il accordait aux journalistes de la métropole à son arrivée à Montréal, le 28 juin dernier, M. Georges Thill, célèbre ténor de l'Opéra de Paris et l'invité de la Société Classique pour son gala artistique du 17 juillet prochain au Stade De Lorimier, déclarait ce qui suit sur ses relations avec les Allemands au cours de l'occupation:

—"Avez-vous eu des difficultés avec les Allemands? lui demande un journaliste.

—"Les Allemands? Je les ai toujours complètement ignorés. Les Français se divisaient en trois groupes: ceux qui collaboraient avec eux, ceux qui les ignoraient et ceux qui faisaient la résistance effective. Ce qui choquait particulièrement les Allemands, c'était de les ignorer. Ils croyaient que nous allions les recevoir dans nos maisons, à notre table, et que nous les traiterions en amis. Ils s'étaient bien trompés".

Les journalistes qui se sont rendus à cette conférence de presse pour recevoir les réflexions de M. Thill à son arrivée au pays, ont vite trouvé en ce grand artiste, un homme "simple et posé".

C'est ce grand ténor que 20,000 montréalais auront l'avantage d'entendre lors du prochain gala artistique de la Société classique le 17 juillet prochain. M. Thill sera entouré d'une pléiade d'artistes de renom.

A ce concert, M. Jean Beaudet, directeur musical du réseau français de Radio-Canada, dirigera l'orchestre. On sait que M. Beaudet arrive justement d'une tournée de concert à travers les pays d'Europe qui l'a conduit jusqu'à Prague où il fut l'invité du gouvernement tchèque pour diriger un concert au Festival de Prague.

"Les Amis de l'Art"

L'Association a pour ses membres des avantages pour les spectacles suivants:

Le 17 juillet, Stade Delorimier, la Société Classique présente Georges Thill.

Le 18 juillet, Stade Molson, Canadian concerts and Artists présente: Soirée Chopin.

Jacques Gérard avec les Fanfares

L'Association des Fanfares Amateurs a inscrit au programme de son festival de musique du Stade Delorimier, dimanche soir, le 14 juillet, une des vedettes du firmament artistique canadien-français, Jacques Gérard, ténor du Metropolitan Opera de New-York.

Notre compatriote, justement acclamé des foules montréalaises, new-yorkaises et parisiennes, a débuté aux côtés de son père comme chantre d'église dans le village d'Arthabaska, patrie de nos grands politique Laurier et Lavergne.

Après 3 ans d'études au Conservatoire de Bruxelles, il a passé deux ans à Paris pour se faire une réputation d'artiste remarquable. Après une série de succès à Paris, Jacques Gérard vint en Amérique et le Metropolitan l'engagea. Il enthousiasma les New-yorkais lors d'une représentation de Roméo et Juliette, au Carnegie Hall, dirigée par Toscanini. Dans le rôle de Gérald, dans Lakmé, au St-Denis, Jacques Gérard a donné une autre preuve de son talent.

Gérard chantera dimanche soir deux pièces très connues: Le Lied d'Ossian, de Werther (Massenet), et Le Rêve de Manon, de Massenet. Laurette Bailly sera au piano.

Numéro sensationnel au Rodéo

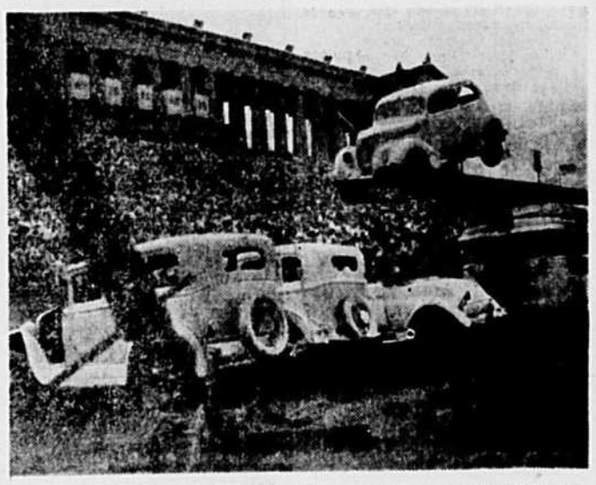

Le téméraire Bud Decker faisant le saut dans son automobile au-dessus d'un autobus et de cinq autres voitures. Ce n'est là qu'un seul des numéros extraordinaires que l'on pourra voir au "Wild West Rodeo & Hollywood Thrill Show" présenté au Stadium pendant si jours du 24 au 28 juillet inclusivement.

Au Festival des Fanfares

Jacques Gérard, fameux ténor canadien-français du Metropolitan Opera qui sera un des artistes invités au Festival des Fanfares, au Stadium, dimanche prochain.

AU STADE MOLSON

De belles scènes dans "La Bohême"

La Grace Moore que nous avons entendue mercredi dans "La Bohême" n'est plus évidemment celle qui fit ses débuts dans le rôle de Mimi il y aura bientôt vingt ans. La critique américaine est aujourd'hui bien divisée sur Mlle Moore, mais elle reste malgré toutes les opinions une favorite du public. On sait d'ailleurs qu'elle n'hésite pas à le mettre au courant de toutes ses activités.

Si dans les deux derniers actes de "La Bohème" Mlle Moore a retrouvé toute l'ampleur de sa voix et nous a démontré son admirable technique et la connaissance parfaite de son rôle, les deux premiers ont été pénibles et pour Mlle Moore et pour les auditeurs. Il manquait cette aisance et cette facilité de rendement qui font d'un chant un plaisir pour l'oreille. Mlle Moore a atteint toutes ses notes et n'a sûrement jamais chanté faux. Ce qui se faisait sentir c'était un certain flottement, une incertitude quand elle devait hausser le registre de sa voix, et dans les transitions on se demandait malgré soi si la chanteuse faiblirait ou non quand elle atteindrait la haute note.

Magnifiquement secondée par Bruno Landi et Mack Harrel, Grace Moore est redevenu la grande artiste dans les dernières scènes de l'Opéra. La réconciliation de Mimi avec Rodolfo et la mort de la petite ouvrière ont été superbes et les dernières scènes sont restées dans la tradition mélodramatique de cet opéra. Et malgré les incertitudes du début ont peut continuer à proclamer Grace Moore une grande artiste.

Bruno Landi, après une interprétation convenable dans "Le Barbier de Séville" la semaine dernière, s'est avéré supérieur dans son Rodolfo de mercredi. Nous le croyions froid, mais il a donné des notes vibrantes d'émotion et de conviction dans son aria du premier acte, et dans ses dernières scènes. C'est un Rodolfo mémorable qu'il a chanté.

André Robert

Fred Astaire a dansé plus d'un million de milles au cours de sa longue carrière

On peut le voir dans "Ziegfeld Follies of 1946" au Loew's — La vie de George M. Cohan à l'Orphéum — "Devotion", drame historique au Capitol — Nouveau genre de rôle pour William Powell au Princess

Fred Astaire a commencé à parcourir son deuxième million de milles en dansant dans le film de M. G. M. "Ziegfeld Follies of 1946" qui prend aujourd'hui l'affiche du théâtre Loew's. Un million de milles parcourus ainsi, c'est beaucoup direz-vous, mais il faut dire qu'Astaire a commencé dans la carrière à l'âge de cinq ans, avec sa soeur Adele; il n'a pas arrêté depuis. Beaucoup de danseurs ont connu la gloire pour disparaître aussitôt depuis le début du siècle, mais Astaire est toujours resté aussi populaire. Il y met le travail nécessaire. Il consacre de sept à huit semaines pour chaque numéro de danse et il en a plus de 500 à son répertoire. Astaire est aussi un compositeur, et parmi les mélodies à son crédit nommons "Blue Without You", I'll Never Let You Go", "Tappin the Time" et Building Uu to an Awful Let Down". Il n'oublie jamais de mentionner que la dernière se rendit jusqu'au "Hit Parade". En personne, Astaire est aussi méticuleux que ses danses le sont. Il s'habille sobrement et déteste la familiarité chez les gens qu'il connait peu.

La vie d'un compositeur

La vie de George M. Cohan sera présentée à l'écran dès aujourd'hui à l'Orphéum dans la post-synchronisation française du film "Yankee Doodle Dandy", avec James Cagney, Joan Leslie et Walter Huston. La production présente toutes les mélodies les plus populaires de cette célébrité, dont "Mary's a Grand Old Name", "Give My Regards to Broadway", "Over There", "You're A Grand Old Flag" et "The Yankee Doodle Boy'. A travers les années, ces chansons qui étaient les favorites des soldats américains de la première Grande Guerre, ont gardé toute leur popularité. C'est le metteur en scène bien connu Michael Curtiz qui a dirigé ce film.

Deux soeurs célèbres

Charlotte Bronte et sa soeur Emily comptent parmi les grands écrivains de la littérature anglaise, avec leurs chefs-d'oeuvre respectifs, "Jane Eyre" et "Wuthering Heights". C'est la passion qui a motivé ces deux romans célèbres qui nous est révélée dans le film "Devotion" qui prend aujourd'hui l'affiche du Capitol. Ida Lupino et Olivia de Havilland jouent les deux principaux rôles, avec Paul Henreid interprétant l'homme qu'elles aiment toutes deux et qui fut l'inspiration de leurs oeuvres. Sydney Greenstreet donne lui son interprétation de Thackeray, l'auteur de "Vanity Fair". Ce film fait admirablement bien revivre l'atmosphère de l'Angleterre du milieu du siècle dernier avec tous les préjugés de l'époque.

Nouveau genre de William Powell

William Powell abandonne son attitude familière du mondain à l'humour continuel pour interpréter un rôle d'une genre entièrement différent dans "The Hoodlum Saint" au Princess dès aujourd'hui. Il revient aussi au type de drame où il se rendit célèbre à ses débuts à l'écran. L'arrière-plan du film est l'Amérique entre 1920 et 1930 et le scénario établit un rapprochement entre les problèmes d'après-guerre de l'époque et ceux d'aujourd'hui. Des scènes spectaculaires comprennent le "crash" de 1929 et des vues de la société de l'époque dans sa gloire et dans sa déchéance. L'apparition d'Esther Williams dans le rôle de Kay Lorrison, une journaliste, marque un nouveau pas dans la carrière de cette populaire vedette. C'est le premier rôle dramatique pour cette jeune fille qui s'est rendue célèbre par son talent de nageuse.

Les triomphes de Charles Trenet

On pourrait croire que Charles Trenet, par sa personnalité, par ses chansons, par son genre même, ne pourrait toucher et amuser que des auditoires de langue française. Mais il fallait voir l'enthousiasme débridé qu'il déchaina à New York, auprès d'auditoires composés en très grande majorité de gens qui ne comprennent pas un traitre mot de français. C'est dire comme Trenet est bien une grande vedette internationale, au même titre que Maurice Chevalier et Bing Crosby.

Dans "Time", "Variety", le "New Yorker", "Billboard", les quotidiens new-yorkais "Post", "World-Telegram", "Journal-American", "Mirror" et dans "Newsweek", les éloges sont unanimes: "Trenet est merveilleux..."; "...une personnalité bien à lui... un succès garanti en Amérique dans tous les mediums"; "il est devenu en un tour de main la coqueluche de New York"; "un début sensationnel à l'Embassy"; "rappelé avec ténacité après 50 minutes de chansons françaises"; "encore une étoile qui fera époque..."

On peut imaginer, après un tel succès chez les Américains, comment on accueillera ici Charles Trenet, lorsqu'il chantera du mardi 23 juillet au dimanche 28 inclus au cours du "Wild West Rodeo & Hollywood Thrill Show", au Stade Delorimier, pour un public qui le connait depuis ses débuts par ses disques, par ses films et par la radio.

HORAIRE DE NOS SPECTACLES

LOEW'S. — "Ziegfeld Follies", 10.00, 12.20, 2.40, 5.00, 7.20, 9.40.

PALACE. — "Postman Always Rings Twice", 10.00, 12.20, 2.40, 5.00, 7.20, 9.45.

CAPITOL. — "Devotion", 10.00, 12.20, 2.40, 5.00, 7.25, 9.45.

PRINCESS. — "Hoodlum Saint", 11.05, 1.50, 4.30, 7.15, 10.00, "Strange Conquest", 10.00, 12.40, 3.25, 6.05, 8.55.

ORPHEUM. — "Yankee Doodle Dandy", 10.40, 1.20, 4.00, 6.40, 9.25.

IMPERIAL. — "She Wolf of London", 12.30, 3.00, 5.30, 8.00, 10.30, "Cat Creeps", 11.15, 1.45, 4.10, 6.40, 9.15.

ST-DENIS. — "Mystère de Saint-Val", 12.10, 3.20, 6.35, 9.50, "Voyageur sans Bagage", 1.55, 5.10, 8.25.

CINEMA DE PARIS. — "La Fille du Puisatier, 11.50, 2.45, 5.35, 8.40.

AVANT SON DEPART POUR HOLLYWOOD
En personne... la plus grande vedette actuelle... Le vrai visage de la chanson française...
Charles TRENET ORCHESTRE ET ARTISTES
MONUMENT NATIONAL — MARDI, le 30 JUILLET
à 8 h. 30 p.m.
Billets maintenant en vente chez ARCHAMBAULT: MA. 6201
Prix : $1, $1.50, $2, $2.50 — Plus taxe
IMPRESARIO: LUCIEN MELOCHE

JAMAIS depuis CARUSO . . .
un artiste ne fut plus attendu que cet incomparable ténor français connu dans le monde entier par
● l'opéra ● la radio ● ses disques ● le cinéma
MERCREDI PROCHAIN au STADIUM

20,000 sièges réservés: .50, $1., $1.50, $2. ARCHAMBAULT, MA. 6201; C. W. LINDSAY, 1112 Ste-Catherine ouest, MA. 7701; 6885 St-Hubert, DO. 8880; 4232 Wellington, YO. 4634; STADIUM, CH. 1144, Par malle et tous les jours jusqu'à 10 h. p.m., LA SOCIETE CLASSIQUE, 4061 Mentana, CH. 7190, FR. 1161

LA FEMME À LA PAGE

Demain

C'est demain le 14 juillet, la Fête Nationale de la France. Pour la première fois depuis bien des années, on va la célébrer en temps de paix. C'est dommage que si longtemps à l'avance, je ne puisse vous donner les détails des cérémonies, mais vous les verrez au cinéma.

On peut, d'ores et déjà être sûrs qu'il y aura le défilé historique auquel prendront part tous les Alliés, une cérémonie au Soldat Inconnu, une autre dans tous les endroits où demeure un souvenir hélas, récent.

Ce sera moins une fête qu'une prière, un immense élan de reconnaissance et d'amour. Car de fête, le peuple de France n'a plus guère le coeur à en faire, du moins comme autrefois, où le 14 juillet était vraiment une réjouissance publique.

Les temps sont encore trop durs et puis ,il y a la question primordiale: le ravitaillement. Et ça compte, je vous assure. Cette année, dans la France convalescente, le 14 juillet gardera simplement son cachet historique ce qui n'est déjà pas si mal.

Car l'histoire d'un peuple, c'est à la fois son passé et son avenir. Il faut que la jeunesse comprenne que c'est vers demain qu'elle doit tendre ses efforts, qu'elle doit s'en aller dans la vie en figure de proue, mais en gardant au passé la reconnaissance qu'elle lui doit.

Il faut beaucoup d'indulgence, en ce moment, pour la jeunesse, pas seulement française, mais européenne. Elle a beaucoup souffert. Elle sait pertinemment que ce n'est pas fini. Elle a vu, tout près d'elle amenée par la guerre à pleins bateaux une autre jeunesse, sa contemporaine, une jeunesse élevée tout autrement qu'elle, forte, riche, vigoureuse, habituée à n'attacher d'importance qu'au succès et elle se laisse un peu griser.

Si on les laissait faire, si, dans leur sagesse, les pays européens n'avaient pas rendu quasiment impossible l'émigration ,si l'Amérique, agissant dans le même sens et pour les mêmes raisons n'avait pas si strictement fermé ses frontières, c'est par milliers que les jeunes Européens s'en iraient, qui au Canada, qui aux Etats-Unis, qui en Amérique du Sud, dans l'espoir de mener une vie nouvelle, sans avoir à redouter, dans quelque vingt ans une autre guerre et l'anéantissement des efforts de toute une existence . . .

Il faut être, envers eux, très indulgents. Ces jeunes ont un potentiel d'énergie merveilleux. Ils n'osent l'employer entièrement chez eux. Ils craignent. Ils n'ont pas entièrement confiance. Ils ont vu à l'oeuvre le peuple de proie qui, maintenant, est plat comme galette puisqu'il est vaincu. Plat comme galette en apparence seulement, parce qu'il le faut bien pour les besoins de la cause, mais qui garde l'espoir de la revanche, un jour ou l'autre.

La vie est dure, en Europe. Il y a tout à refaire, tout à rénover, tout à recommencer. Ce serait un si bel idéal pour une jeunesse vigoureuse, si elle pouvait, entièrement, pleinement avoir confiance. Hélas . . .

Le 14 juillet, la France reprendra, il faut l'espérer, pleine conscience de sa puissance, qui n'est pas celle du muscle, non, sans doute, mais bien celle de l'esprit et du coeur. Les jeunes sont prêts à suivre le chef qu'ils espèrent, s'il se manifestait, s'il existait, fort, grand et droit, celui qui, de nouveau leur insufflerait la fierté nationale, aiguillerait leur ardeur, leur force d'action, moins vers les questions de politique que vers les problèmes de réalisation, vers les vues d'avenir plus que vers les réminiscences d'un passé grand et glorieux, certes, mais révolu.

Vous connaissez l'histoire du "David" de Michel-Ange? Un sculpteur maladroit avait abîmé un superbe bloc de marbre de Carrare. On désespérait d'en tirer quoi que se soit quand on offrit au grand artiste l'essai difficile. En dix-huit mois, Michel-Ange en tira le "David".

Actuellement, la France est un bloc de marbre abîmé par un ennemi sans noblesse. Qui sera le Michel-Ange? S'il pouvait se révéler le 14 juillet Pour la France, sa Fille Aînée, Dieu a fait d'autres miracles . . . En tout cas, il reste le meilleur, c'est à dire d'Espérance...

Odette Oligny

Dans le Monde

Réceptions

Le maire de Montréal, M. Camillien Houde, réunissait à souper quelques invités, mercredi soir, au Mont-Royal, en l'honneur de Mme Grace Moore et autres artistes, après la représentation de la Bohème. Mme Athanase David et quelques membres des Festivals de Montréal y assistaient également.

• • •

Mme Robert Major recevra aujourd'hui, en fin d'après-midi, pour Mlle Denyse Quintal et son fiancé, le capitaine Jean-T. Vien.

• • •

Des réceptions ont été données ces jours derniers en l'honneur de Mlle Evelyn Hodges, à l'occasion de son prochain mariage avec M. Maurice Beaulieu. Un dîner fut offert par Mlle Marie Beaulieu et Mlle Mariette Lapointe a reçu à l'heure du thé; il y eut shower de verres, organisé par Mlle Mariette Beaulieu.

• • •

Déplacements

M. Avila Rouleau, N.P., et Mme Rouleau, de Berthierville, passent la semaine en ville, inscrits à l'hôtel Mont-Royal.

• • •

Mlle Jeanne Laviolette est actuellement à La Malbaie, l'invitée de Mlle Marjorie Caverhill.

• • •

M. Victor Dufault, de New-York, passe quelques semaines à Montréal, chez son père M. Auguste Singer.

• • •

Mme J.-L. Ralston et Mme A-K. Maclean, d'Ottawa, sont parties pour Annapolis, N.-E.

• • •

Mme F. Chartrand passe un mois à Saint-Jean Port Joli.

• • •

Monsieur Réal Bélisle, d'Ahuntsic, est actuellement en villégiature à Ste-Lucie de Dorchester, au lac Ménard.

• • •

Giguère-Lahaie

Ces jours derniers en l'église St-Alphonse Youville, à 10.30 heures du matin, a été béni par le Rév. Père Georges Lemire le mariage de Mlle Marguerite Giguère, fille de M. Raymond Giguère, et de Madame R. Giguère avec M. Jean-Paul Lahaie, fils de M. et Madame Alphonse Lahaie, de Montréal. Le choeur était décoré de palmiers et de pivoines blanches. Pendant la messe M. Jean Bertrand a exécuté un programme de chant.

Le lieutenant Roger Giguère accompagnait sa soeur et M. Alphonse Lahaie était le témoin de son fils. La mariée portait une robe de satin coquille d'oeuf avec encolure montante, un peplum qui formait traîne, son voile de tulle illusion était retenu sous un halo de fleurs d'orangers et son bouquet retombait en une cascade d'oeillets blancs. Son seul bijou consistait en un collier de perles, cadeau du marié.

Mlle Cécile Lahaie, soeur du marié, dame d'honneur, portait une robe de crêpe bleu turquoise, avec chapeau de même ton, et une cascade de roses talisman.

Mlle Eileen Giguère, soeur de la mariée et Mlle Liane Frigon, cousine de la mariée, filles d'honneur portaient des robes de mousseline suisse jaune pâle avec voile court. Leurs bouquets coloniaux étaient de pois de senteur assortis.

M. Gaston Lahaie était garçon d'honneur, MM. Jean Giguère et François Saint-Louis placaient les invités.

Mme Giguère, mère de la mariée portait une robe de crêpe bleu, accessoires noirs et une gerbe de roses "sweetheart" à l'épaule.

Madame Lahaie, mère du marié, portait une robe de crêpe gris perle, accessoires noirs et une gerbe de roses american beauty, à l'épaule.

Après la cérémonie il y eut réception à l'Hôtel Ritz Carlton où les salons et la table étaient décorés de pois de senteur blancs.

M. et Madame Jean-Paul Lahaie partirent ensuite pour un voyage à Toronto et aux Chutes Niagara, la mariée portait pour voyager une robe de crêpe suisse gris, chapeau et accessoires bleu marine, et un manteau de lainage gris.

Mlles Jeannine et Gisèle Décilets prennent une part active à l'organisation du Bal Blanc du club de Tennis Repentigny qui aura lieu le samedi 27 juillet sur le terrain du club à Repentigny-les-Bains.

Prochaines retraites

Il y aura à Béthanie, 80 est, rue Laurier, Montréal 14., tél. DO. 8026, des retraites aux dates suivantes. Pour jeunes filles du 12 au 14 juillet par le R. P. Pelletier, o.p.

Pour fillettes de 12 à 16 ans du 22 au 25 juillet par le R. P. Salvator, o.f.m.

Pour fillettes de 12 à 16 ans du par le R. P. Parent, c.s.c.; du 26 au 29 juillet; du 2 au 4; du 9 au 11 août, par le R. P. Caron, c.s.r.

Prière de s'nscrire à l'avance.

La récollection pour les Dames aura lieu mercredi le 17 juillet; pour les jeunes filles, dimanche, le 21 juillet.

Si chaque famille canadienne consommait juste une once de moins de viande chaque jour, l'économie nationale dépasserait 600 tonnes de viande par semaine — viande qui trouverait son chemin vers ceux qui souffrent de la faim.

LA JOURNÉE ASTRALE

Si c'est votre fête aujourd'hui:

par Stella

Vous aimez profondément les belles choses de la vie. Vous préférez les questions intellectuelles aux affaires commerciales ou financières. La musique et la peinture vous intéressent tout particulièrement. Vous êtes sensible et doué d'un bon esprit critique. Vous influencerez les autres dans le sens de vos intérêts et de vos goûts. Vous seriez plus heureux en vous mariant jeune, car vous aimez la vie familiale, l'existence paisible du foyer. Vous écrivez et parlez avec aisance. Vos relations sociales vous obligeront sans doute à utiliser ces précieuses qualités que tous apprécieront. Vous êtes très persuasif et, au besoin, autoritaire. Vous vous plaisez davantage à la campagne qu'en ville. Vous serez heureux en amour car vous choisirez avec soin la personne qui partagera votre vie. Vous la choisirez sans doute jolie, mais aussi très intelligente et très dévouée.

Pour savoir ce que les étoiles vous réservent, aujourd'hui, consultez le signe sous lequel vous êtes né. Il apparaît ci-dessous avec les dates qu'il domine.

Cancer — 23 juin au 23 juillet — Vous pourriez magasiner aujourd'hui. Certaines personnes vous estiment beaucoup et vous aideront à surmonter ces obstacles.

Lion — 24 juillet au 23 août — Cette journée sera favorable. Une rencontre sentimentale, une agréable soirée.

Vierge — 24 août au 22 sept. — Les personnes nées sous ce signe sont aujourd'hui très favorisées. Profitez des circonstances favorables.

Balance — 23 sept. au 23 oct. — Vous aurez du plaisir aujourd'hui. Une rencontre sentimentale imprévue qui vous réjouira grandement.

Scorpion — 24 oct. au 22 nov. — Vous pourriez faire des achats avantageux. Ne vous laissez pas guider par votre orgueil, vous le regretteriez.

Sagittaire — 23 nov. au 22 déc. — Ne soyez pas si léger. Vos relations sociales vous seront très utiles. Vous rencontrerez des amis ce soir.

Capricorne — 23 déc. au 20 jan.— Le plaisir et le travail sont inséparables aujourd'hui. Ne négligez aucun détail. Une journée excellente.

Verseau — 21 jan. au 19 fév. — Si vous magasiner, vous profiterez d'aubaines extraordinaires. Une soirée mouvementée, mais favorable.

Poissons — 20 fév. au 21 mars — Si vous coopérez avec tous, vous aurez d'excellents résultats. Utilisez la matinée pour magasiner.

Bélier — 22 mars au 20 avril — Une journée importante. Demandez conseil si vous êtes perplexe.

Taureau — 21 avril au 21 mai — Vous vous amuserez aujourd'hui. Vous pouvez compter sur vos amis.

Gémeaux — 22 mai au 22 juin — Vous devez vous divertir davantage. Profitez de cette invitation.

Monsieur et madame Edward Richard Hembling, dont le mariage a eu lieu récemment. Avant son mariage, madame Hembling était mademoiselle Marcelle-Lilian Gunn, fille de M. et Mme John Gunn.

Y a-t-il une raison pour prendre la chance de laisser un enfant sans baptême, pour la seule idée de réunion de famille?

Q.—Je suis une jeune Française de France, mariée depuis un peu plus d'un an à un Américain, de nom français et parlant un peu français. Je suis très heureuse dans ma nouvelle patrie. La seule chose qui me manquait, c'était des journaux français et pensez si j'ai pu être heureuse en recevant, par l'intermédiaire d'une amie, votre intéressant "Canada". Je veux vous poser une question, à mon tour. La famille de mon mari est d'origine canadienne. C'est vous dire qu'elle est très pieuse. J'attends un bébé. Il est attendu que, de quelque sexe qu'il soit, il aura pour parrain et marraine mes beaux-parents. Ma belle-mère entend qu'il soit baptisé immédiatement. Moi je voudrais que l'on attende au moins trois mois, comme cela se fait couramment chez nous, afin que je puisse être parfaitement remise pour assister à la cérémonie et qu'on puisse faire une belle fête de famille comme cela se fait en France. Ma belle-mère me dit qu'étant à présent aux Etats-Unis, je dois vivre selon les manières de mon nouveau pays. Je crois que vous êtes Française, vous aussi et je tiens à votre avis, certaine que vous allez me donner raison.

Fleur de France

R.—Non, ma chère petite compatriote, je ne vous donnerai pas raison. Vous devez vous ranger à l'avis de votre belle-mère, parce que c'est ce qu'elle déclare qui est le plus conforme au bon sens.

Quand un bébé vient au monde, il a beau être gros et gras, fort et solide. Il n'en est pas moins un petit être fragile. Vous connaissez le poème, n'est-ce pas? Malheur à nous, vous avez tous des ailes".

Des ailes qui peuvent s'ouvrir au moment où on y pense le moins et, réfléchissez, prenez bien votre temps, afin de vous bien recueillir, croyez-vous que vous avez le droit, pour l'amour d'une fête de famille, un peu paienne d'ailleurs, de prendre la chance de priver votre bébé du ciel s'il venait à ouvrir ses ailes? Vous vous rendez compte, n'est-ce pas que cela ne supporte même pas l'examen.

Plus vite un bébé est baptisé, mieux c'est et on a raison, dans les pays très pratiquants, d'exiger que ce soit fait dans les premières heures qui suivent la naissance. On attend toujours trop.

Aussi, vous allez être bien raisonnable et donner raison à votre belle-mère. Vous suivrez son avis. La réception des sacrements ne devrait pas être un tel prétexte à ripailles et à réunion de trop nombreuse famille. Imaginez-vous s'il y a besoin, à l'occasion d'un baptême ou d'une première communion, de convier le ban et l'arrière-ban des cousins et cousines, pour le seul plaisir de contempler un bébé qui serait bien mieux seul dans son petit lit ou un enfant grandissant à qui on fait tant de compliments sucrés qu'il peut en perdre la tête.

Les coutumes en France sont les coutumes de France. Vous admettrez que pour le moment, les ripailles y sont rares. Vous ne nierez pas que de plus en plus, sous l'impulsion intelligente des prêtres, qui savent bien, eux, le danger que court un nouveau-né, les baptêmes ne se fassent de plus en plus vite, sans grand déploiement, c'est-à-dire que le baptême revient à sa belle dignité de sacrement qui n'a pas besoin, le bon Dieu le sait,, d'aucune mondanité. Voilà plusieurs baptêmes auxquels j'assiste depuis que je suis en France. Les bébés ont quelques jours. La petite maman ne se met pas martel en tête parce qu'elle n'y assiste pas, au contraire. Elle a hâte qu'on lui ramène un petit chrétien.

Si vous me permettez un conseil, ma chère enfant, suivez les avis de votre nouvelle famille si vous voulez être heureuse. Gardez votre personnalité, certes, mais ne tentez pas de bouleverser l'ordre établi par les traditions. Vous avez eu la chance d'épouser un Franco-Américain catholique. Soyez digne des deux grandes nations qui seront représentées par votre enfant. Si vous en faites un chrétien le plus tôt possible, ce sera le plus bel hommage que vous puissiez rendre au bon Dieu pour le remercier de vous avoir fait trouver un bon mari et de vivre dans un pays qui vous plaît. C'est une chance que bien d'autres jeunes femmes, ne connaissent pas.

* * *

A Solange Bel. — En effet, vous ne pouvez pas continuer à attendre après ce jeune homme s'il ne se décide pas à vous parler sérieusement de mariage. A 21 ans, vous avez le droit de savoir où vous allez et de fixer votre avenir.

* * *

A Qui veut bien faire les choses. — Puisque ce mariage se fait dans la plus stricte intimité, il n'y a pas d'envoi de faire-part, mais vous devez quand même un cadeau, puisque vous fréquentez ces personnes et êtes au courant de leur prochaine union.

Le patron du jour

No 9075

Pour la toute jeune fille, c'est la robe rêvée pour les réceptions d'été ou pour le collège. Le patron 9075 se confectionne très facilement et selon les goûts, avec la manche nouvelle très courte ou la manche classique. Remarquez la ceinture à même la robe et la dentelle aux manches et au corsage. Le patron numéro 9075 est établi dans les tailles 10, 12, 14 et 16 ans. La taille 12 ans demande 3 verges de tissu de 5 pouces de largeur.

Vous pouvez vous procurer ce patron en en faisant la demande au Service des Patrons LE CANADA, 33 ouest rue St-Jacques, Montréal, en ayant soin d'inclure la somme de VINGT SOUS en monnaie ou bon de poste. (AUCUN TIMBRE N'EST ACCEPTE). Indiquez clairement votre nom, votre adresse, le numéro du patron choisi et la grandeur exacte désirée. Les patrons ne sont pas en vente au bureau du CANADA et ne sont pas échangeables.

Coupons de rations valides aujourd'hui

BEURRE. — Coupons R-10 à R-14 inclusivement.

SUCRE-CONSERVES. — Coupons S-1 à S-21 inclusivement.

VIANDE. — Coupons M-40 à M-45 inclusivement.

Re: Infractions aux prix. — Pour vos plaintes, appeler le Service des Consommateurs, Commission des prix et du commerce, PL. 1281, loc. 244.

Robe du soir-ballet

Cette unique robe du soir courte confère réellement un charme extraordinaire à qui sait la porter. Sans épaulettes, elle est confectionnée de piqué très fin et est ornée d'une bordure dentelée et de broderies d'oeillets au corsage. Un ruban de velours noir est passé entre les broderies et s'attache au centre en une boucle très simple. La jupe est froncée en avant, au centre. L'allure du corsage sans épaulettes est rehaussé par l'aspect réservé du reste de la robe.

Quand vous écrivez...

...à Odette, ayez soin d'adresser votre enveloppe comme suit:

Le Courrier d'Odette,
Le "Canada",
33 ouest, rue Saint-Jacques,
Montréal.

POUR TELEPHONER AU "CANADA"

Dans le jour

HArbour 5131

SOIR, DIMANCHE ET FETES:

Nouvelles, renseignements	HA. 5131
Directeur de l'Information	HA. 3461
Annonces, Ateliers	HA. 1432
Sport	HA. 5134
Administration, Finance	HA. 3507
Circulation et expédition	HA. 5134
Rédacteur en chef	HA. 8454

CHOPIN ENR'G.
Confections pour dames — Robes et manteaux
1221 est, rue Mont-Royal AM. 5404

Enfin! Voici l'évènement!

UN SOU (UN SEUL!)
VOUS ACHÈTE
ROBES—MANTEAUX
COSTUMES

TRES GRAND CHOIX de Robes en crêpe, "jersey", "mesh", imprimées ou unies, toutes tailles, bref, pour satisfaire les plus exigeantes.
rég. chacune 6.99 7.99 8.99

UN seul SOU pour la DEUXIEME.

ELEGANTS Costumes plusieurs modèles, rég. chacun 17.99 19.99 24.99
Ajoutez UN SOU, vous en aurez DEUX

NOTRE VARIETE DE Manteaux TROIS QUARTS ou LONGS est si grande que nous ne pouvons vous la décrire.
Rég. 19.99 22.99 27.99
Nous en avons DEUX qui vous plairont . . . et le second ne vous coûtera qu'UN SOU.

NOTEZ BIEN que nos prix ordinaires et réguliers ne sont pas changés ou élevés pour cette occasion. C'est vraiment une vente à UN SOU. Venez donc vous convaincre et en profiter.

Si vous n'avez besoin que d'un costume vous pouvez pour UN SOU de plus obtenir un manteau ou des robes pour le montant équivalent ce costume, et inversement.

CHOPIN ENR'G.
Confections pour dames — Robes et manteaux
1221 est, rue Mont-Royal AM. 5404

pour lunches nourrissants vite faits

Une soupe nourrissante

Feuilleton du "Canada"

LE SECRET DE RÉGIS

Roman par

PAUL D'AIGREMONT

No 30 *12 juillet 1946*

(Suite)

"Voilà toute la vérité, mademoiselle; si j'ai été indiscrète, pardonnez-le moi!

Malgré toute la séduction et la grâce irrésistible que la vicomtesse avait mises dans ces quelques paroles, elle ne séduisit ni ne convainquit la fille de Denis Ferrals.

Les deux femmes parurent s'apercevoir de la froideur de plus en plus accentuée de Claire, et leur visite fut très courte.

Mme de Malaucène, surtout, pressentant l'antipathie de la jeune fille, se leva la première avec l'air blessé.

Mme de Malaucène lui tendit la main; Claire, après avoir fait le mouvement de lui donner la sienne, la laissa subitement retomber le long de son corps et se retourna comme pour donner un ordre.

Georgette, en effet, les yeux baissés, passait en ce moment et s'apprêtait à reconduire les deux visiteuses.

Mlle Ferrals en profita pour s'incliner et rentrer au salon, où il n'y avait du reste plus personne.

Elle tomba assise sur un fauteuil.

Pourquoi n'avait-elle pas pu donner sa main à cette femme, cependant si gracieuse et si avenante.

Mme de Lalaucène lui avait pourtant expliqué le motif de sa visite; il partait d'une âme peut-être spontanée, mais généreuse!

La jeune fille voulut réagir.

Malgré elle, la voix de Régis retentissait à son oreille:

—Il est rare, disait cette voix, que les assassins ne viennent pas rôler autour des endroits où ils peuvent avoir des nouvelles du crime!...

Tout à coup, elle se redressa.

—Je suis folle! dit-elle.

Est-ce que cette vicomtesse de Malaucène n'est pas dans une grande situation de fortune, connue de beaucoup de gens, reçue dans les plus grandes familles de Paris?

Et l'autre, l'autre!... la femme d'un procureur général!...

Allons donc, la douleur me fait perdre la tête!...

On sonnait, elle tressaillit.

—Mademoiselle, dit Joseph en entrant, M. Jacques Bourron est là; il est déjà venu deux fois demandant M. Régis. Maintenant, il insiste pour parler à madame ou à mademoiselle.

—Oh! faites entrer! s'écria Claire. Faites entrer; M. Bourron a toujours été l'ami de mon père!...

Quelques minutes après, le député franchissait le seuil du salon; et, sans pouvoir parler, tendait les bras à Mlle Ferrals.

En sanglotant, elle vint tomber sur la poitrine du vieillard.

—Ah Monsieur Jacques!... s'écria-t-elle, je ne le reverrai plus.

—Pauvre petite! dit enfin Bourron. Il vous aimait bien!...

Elle pleurait toujours.

Mais subitement le vieillard redressa sa tête blanche, et d'un geste brusque, la secouant comme pour refouler les larmes qui remplissait ses yeux.

—Je suis un vieux fou, dit-il. J'augmente votre désespoir au lieu de vous consoler!

"Où est Régis? demanda-t-il encore.

Les yeux de Claire devinrent semblables à deux charbons.

—Avez-vous des nouvelles?

Jacques Bourron tressaillit.

—Non, dit-il après une imperceptible hésitation; mais j'ai quand même besoin de voir Ambert.

Une voiture en même temps s'arrêtait à la porte, et passait sous la voûte de l'hôtel ébranlant les vitres du salon.

—Le voilà, dit Mlle Ferrals. Entrez dans le cabinet de mon père, vous causerez à l'aise. Je vais voir, moi, comment va ma mère!

Elle entr'ouvrit une porte et fit passer le député dans la pièce qu'elle ne pouvait plus entrevoir, elle, sans une profonde émotion. Dans l'antichambre, Claire croisa Régis.

—Rien, n'est-ce pas? lui demanda-t-elle.

—Rien! fit le jeune homme avec découragement. Et toi?

—Moi, pas grand'chose ;un soupçon cependant!... Mais Jacques Bourron t'attend dans le cabinet de mon père; entre, écoute-le; nous causerons quand il sera sorti.

Jacques Bourron interrogea Régis avec une anxiété presque aussi poignante que celle de Claire.

Le jeune homme lui parla des deux lettres anonymes reçues le matin.

Le vieux républicain en examina soigneusement le contenu, mais, tout comme Ambert et Mlle Ferrals, il avait l'âme trop haute pour s'arrêter à un écrit qui n'était pas signé.

—Alors, lui dit-il mon garçon, tu n'as rien trouvé?...

—Absolument rien, répondit le jeune homme.

—Es-tu allé chez la vicomtesse de Malaucène?

Régis tressaillit.

—La vicomtesse de Malaucène? répéta-t-il; pourquoi chez elle?...

—Parce que j'ai l'idée que si elle le voulait, elle pourrait peut-être te donner des renseignements précieux?

—Des renseiggnements?

Qu'est-ce qui vous fait supposer cela? Elle ne connaissait pas Denis Ferrals; et je n'ai jamais entendu mon maître parler d'elle.

—C'est possible qu'il n'en parlât pas; mais je te jure cependant qu'elle ne lui était pas étrangère.

—Ah! Est-ce que vous auriez par devers vous quelques motifs de croire...

—Jusqu'à hier je n'en avais aucun; et, comme toi, j'étais fermement convaincu que cette aventurière n'avait probablement jamais été même remarquée par mon ami.

Mais hier, tandis que nous étions en haut du grand escalier de la gare Saint-Lazare, elle s'est approchée de lui, elle a même fait mieux de vouloir lui parler.

Denis, à ce moment, est devenu plus blanc qu'un trépassé.

—Elle! a-t-il murmuré en donnant les marques d'une profonde émotion. Elle!...

—Vous êtes sûr de cela ?l'interrogea Régis.

—Parfaitement, j'étais placé à côté de lui, je m'appuyais même sur son bras. Seul, peut-être, j'ai saisi ses paroles au vol; mais je t'affirme que je ne me suis pas trompé et que je n'ai pas rêvé.

—Lui!... connaissait cette créature de fange et de boue, qui, par je ne sais quelle infernale combinaison, a fini par avoir un rang dans la société.. Qu'est-ce que cela veut dire? balbutia Ambert interdit.

—Je ne le sais pas et je suis trop vieux pour arriver à le savoir; mais je te jure bien que si j'étais à ta place, c'est-à-dire un beau garçon irrésistible et bien tourné comme toi, je saurais ce qu'elle a dans le ventre, cette mâtine-là, où j'y perdrais mon nom!..

—Alors, vous me conseillez d'aller chez elle.

—Oui, et le plus tôt possible. Ou je me trompe fort, et tout mon flair de vieux renard est en défaut, ou bien Mme de Malaucène, si elle le veut, pourrait devenir un puissant auxiliaire dans tes recherches...

—J'irai, dit Régis, mais pas avant d'avoir consulté Claire .Elle est ma fiancée, et je ne veux pas qu'elle souffre à l'idée que je suis allé chez une femme aussi dangereuse que celle-là.

Déjà le vieux républicain haussait les épaules et souriait de ce scrupule, lorsque deux coups discrets retentirent à la porte.

Régis se leva et alla ouvrir: C'était Claire.

—Est-ce que je ne vous dérange pas demanda-t-elle de sa voix grave et triste.

—Non, au contraire, entre, répondit Ambert.

M. Bourron vient de me donner un conseil que je ne veux pas suivre sans le soumettre à ton approbation.

—C'est donc bien imprudent?

—Imprudent? Oh! non! Mais tu es ma fiançée, Claire, presque ma femme, et je ne veux rien faire qui puisse te causer un instant d'inquiétude, ma bien-aimée.

—S'il s'agit d'apprendre la moindre nouvelle sur mon père, il ne peut y avoir chez moi ni froissement, ni douleur.

Régis lui répéta fidèlement les propos de Bourron.

—Il me conseille, ajouta-t-il, d'aller chez elle, chercher à savoir comment elle connaissait notre cher absent.

—Ah!... elle le connaissait!... fit Claire, les sourcils violemment froncés et les narines dilatées. C'est étrange!...

Pendant quelques secondes on eût entendu une mouche voiler dans l'immense pièce.

—Cette pensée te froisse-t-elle? demanda vivement Régis. Dis-le, je n'irai pas...

Elle ouvrit largement ses grands yeux si honnêtes et si doux.

—Me froisser? fit-elle surprise. Pourquoi donc? Est-ce que ta droiture, et aussi l'amour que tu as pour moi, Régis, ne te permettent pas d'aller sans danger partout où le devoir t'appelle.?

Ambert ne répondit pas.

Il lui avait, en effet, semblé reconnaître, mais là, d'une façon presque indéniable, une femme qu'il avait défendue autrefois et dont le souvenir en lui avait laissé une trace profonde.

Ernestine Bonny était une misérable fille ,vicieuse comme tout Saint-Lazare réuni, et qui, en un jour de rafle, avait échoué sur les bancs de la police correctionnelle.

Il lui avait fallu un avocat d'office; Régis, alors au début de sa carrière, s'était trouvé là, on lui avait confié la cause de la malheureuse, il l'avait acceptée.

Mais, au lieu de se trouver en présence d'une fille effrontée, bavant la honte et le cynisme, Ambert avait rencontré une sorte de sphynx impénétrable et farouche, ne parlant en rien de son passé, sur lequel Ernestine Bonny paraissait, au contraire, vouloir jeter un voile impénétrable.

Comment, avec des instincts pervers, cela sautait aux yeux, mais aussi empreinte d'un certain raffinement, cette créature remarquablement séduisante était-elle tombée dans les dessous où Régis Ambert la trouvait?

Ce problème sembla au jeune homme recouvrir un mystère qui, tout d'abord, passionna son imagination.

Il la défendit et elle ne fut condamnée qu'à une peine relativement insignifiante.

Il s'était promis de la revoir à sa sortie de prison, de l'aider à se retirer du vice dans lequel quelque affreuse catastrophe avait, sans doute, dû la précipiter...

Lorsqu'il voulut savoir ce qu'elle était devenue, il était trop tard. Trois jours, s'étaient écoulés, depuis sa mise en liberté.

Mais il n'avait pas à se préoccuper du sort de sa cliente; une femme pieuse, du meilleur monde, s'était intéressée à elle et avait promit de la patronner désormais.

—Ne regrettez pas cette bonne oeuvre, monsieur l'avocat, lui dit quelques jours après une des compagnes de vice de la misérable, "la femme du communard" ne vaut pas cher, allez; pour le bien que vous lui auriez fait, elle vous aurait rendu du mal.

—La femme du communard? répéta Régis intrigué de ce surnom. Vous savez donc, quelque chose du passé d'Ernestine Bonny?

—Rien du tout; moi, du reste, pas plus que les autres. C'est une mâtine très forte, qui ne parle jamais.

—Mais cette appellation que vous venez de lui donner, elle signifie bien quelque chose cependant?

—Possible! Mais, je n'ai jamais su quoi. Un jour une de ses amies, la seule même qu'on lui ait jamais connue, l'a appelée de ce nom, durant une dispute qu'elles avaient ensemble; nous crûmes que la belle Ernestine allait tuer l'autre, tant fut violente la colère qu'elle en éprouva.

"Elles firent la paix, et tandis que le nom restait à la femme du communard, sans qu'on sût d'où il venait, l'amie mourut quelques jours après et sans l'avoir expliqué.

Cette singulière apparition, qui avait traversé la vie du jeune homme, le troubla pendant quelques jours.

Mais peu à peu le cours régulier de son travail et de ses occupations finit par effacer le spectre de cette fille.

Il avait oublié celle qu'il avait défendue, lorsqu'il lui avait semblé l'apercevoir en grande toilette, un soir d'Opéra, dans une loge d'entre-colonnes.

En dépit des affirmations de l'ami qui l'accompagnait ce soir-là, il était convaincu que si cette femme n'était pas Ernestine Bonny elle-même, elle devait lui tenir de bien près.

Toutes ces idées hantaient encore l'esprit de Régis lorsque le coupé de Denis Ferrals le déposa à la porte de l'hôtel de la vicomtesse, rue Mosart.

—Madame arrive à l'instant de l'Opéra, lui dit le concierge auquel il s'adressa, elle est chez elle.

Quelques minutes après, un grand diable de valet de chambre lui faisait traverser un vestibule qui avait vraiment grand air.

Encore quelques pas, et Régis se trouva dans une sorte de salon, presque aussi grand qu'un hall, aussi intime qu'un boudoir, et dans le fond duquel on entrevoyait vaguement les dentelures bizarres des palmiers gigantesques, le nuage rose des vieilles étoffes brodées d'or, où le scintillement mal éclairé d'un cadre renfermant un tableau de maître.

Debout devant une cheminée qui l'enveloppait de ses lueurs rouges, la vicomtesse de Malaucène était spendide dans sa toilette de satin blanc, toute poudrée de roses naturelles.

A l'aspect de Régis, ses yeux laissèrent passer comme la lueur d'un éclair; mais sa physionomie, un peu hautaine, demeura absolument impassible.

Elle le regarda de cet air indéfinissable avec lequel une femme d'un certain monde sait si bien dire sans parler.

—Qui êtes-vous? Que voulez-vous? Je ne vous connais pas!

Comme pour répondre à ces muettes interrogations, Régis, très froid, s'inclina et lui dit.

—Pour obtenir le droit de causer quelques minutes avec vous, madame la vicomtesse, ai-je besoin de vous dire mon nom?

—Je vous connais de vue, monsieur Ambert, répondit la jeune femme, très pâle, mais...

Régis ne la laisa pas continuer.

—Je ne vous ai pas été présenté... voulez-vous dire, madame?

Elle sourit, et fit signe que oui.

—En êtes-vous bien sûre, reprit le jeune homme en ne la quittant pas des yeux.

—Peut-être.. .fit-elle au bout de quelques secondes de réflexion. Je ne le crois cependant pas.

"Après tout, j'ai vu tant de monde depuis mon mariage, que j'ai bien pu oublier cette présentation-là...

—Ce n'est pas depuis votre mariage que j'ai eu l'honneur de vous rencontrer, madame la vicomtesse, c'est avant.

—Avant... répéta-t-elle lentement et sans trouble, vous devez vous tromper, monsieur.

"Ma vie est retirée, presque monacale; et je me souviens de tous ceux que j'ai connsu alors.

—Madame, fit tout à coup Régis, j'ai des choses très graves à vous confier; vous plairait-il de m'accorder quelques instants d'entretien, et de fermer votre porte pour ce soir à tous ceux qui vous demanderaient?...

(à suivre)

IL N'Y A PLUS D'ENFANTS !... par Phillips

"Aie, maman, le bébé a encore pris la poudre d'escampette !"

Les MOTS CROISÉS du "CANADA"

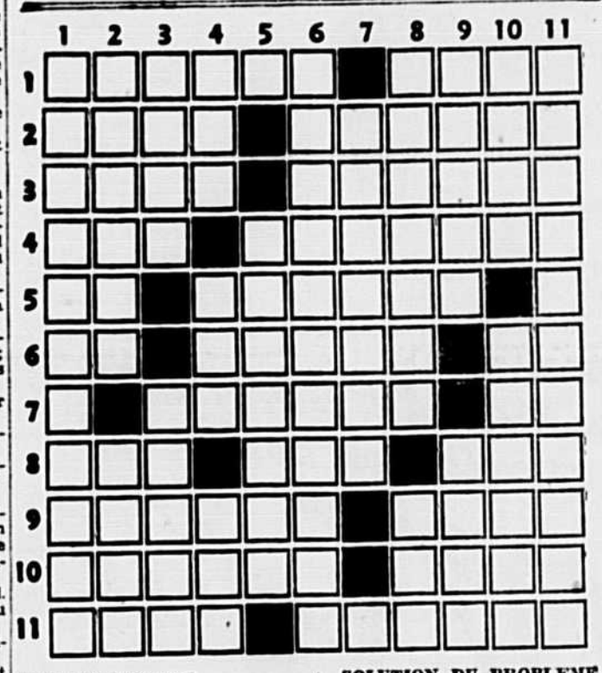

HORIZONTALEMENT

1—Enfermé, contenu dans — "Budapest".
2—Celui qui est uni à une femme par le lien conjugal — Rendre égal.
3—Emprunté, tiré — De faibles dimensions.
4—Action de rire — Marchâtes comme une cane.
5—Préposition: dans — Sel de l'acide borique.
6—Symbole du germanium — Mer qui ne monte pas ni ne baisse — Féminin de "ton".
7—Excroissances charnues sur la tête des gallinacés — Eu un air gai.
8—Roi de Juda — Action de rire — Durillon.
9—Fermas avec une barre — Commune de l'Ardèche.
10—Parcourrait des yeux — Préfixe synonyme de "ant".
11—Saisons — Se dit des branches privées de leurs rameaux (masc. pl.).

VERTICALEMENT

1—Qui peut être imprégné.
2—Ouverture du nez, chez l'homme — Connaît.
3—Eclats de voix — Quadrilatère ayant quatre côtés égaux.
4—"Liliacée" — Appareil destiné à maintenir un navire vertical — Coupé jusqu'à la peau.
5—Numéroterai.
6—Celui qui cherche à se séparer d'un Etat, d'une religion.
7—Qui appartiennent aux joues.
8—Pommes de terre — Synonyme de "Tibesti".
9—Ce qu'il y a de meilleur, de plus distingué — Dix fois dix.
10—Chef-lieu de canton (Hérault) — Conventions écrites, entre deux gouvernements.
11—Nerfs déplacés par des efforts violents.

SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1	O	S	T	E	N	S	I	B	L	E	S
2	B	O	I	S	E	■	R	I	T	E	■
3	E	R	A	T	E	■	O	A	S	I	S
4	S	E	R	A	■	A	U	N	E	R	■
5	I	L	E	■	A	R	A	D	■	E	S
6	T	■	T	O	M	A	T	E	S	■	I
7	E	S	■	R	O	B	E	■	E	T	E
8	■	T	E	N	U	E	■	O	R	A	N
9	V	E	L	A	R	■	A	R	A	I	N
10	I	R	U	N	■	O	L	E	I	N	E
11	T	E	S	T	A	C	E	L	L	E	S

Bridge-Contrat

Signaux.

La déclaration d'ouverture d'Est est basée sur une longue suite à couleur majeure qui ne contient, au plus, qu'un perdant, un total de sept levées gagnantes et un compte de levées d'honneurs limité à une levée et un plus-value dans les suites d'à côté. Le contre d'appel de Sud est correct puisqu'il détient quatre levées d'honneurs et qu'il est prêt à soutenir n'importe quelle couleur que pourrait annoncer le partenaire. Cependant, dans une telle situation, le contre d'appel peut être tourné en un contre de pénalités par Nord en passant-parole, s'il ne détient pas une levée d'honneur et demie et une suite déclarable.

Donneur: Ouest.

Aucun vulnérable.

Les déclarations:

Ouest	Nord	Est	Sud
passe	passe	3♠	contre
passe	passe	passe	----

Sud entame du Roi de coeur.

Nord donne un signal décourageant en fournissant le deux et le Déclarant gagne la première levée avec l'As. Sud doit refuser de gagner la première attaque à pique, vu qu'il n'a aucun plan défensif à mettre en exécution; s'il retient son As jusqu'au temps où Nord pourra signaler, ce renseignement pourrait aider à la défaite du contrat. Par la suite, Nord signale avec le huit de carreau et ceci indique qu'il contrôle une attaque à carreau. Sud retourne du trois de carreau, Nord gagne avec l'As et revient du deux de trèfle. Quand le Déclarant fournit le cinq, Sud ne doit pas jouer son As de trèfle, parce qu'il sera embarrassé pour une sortie. En couvrant du neuf, Sud force le Roi du mort et il n'y a aucun danger de perdre une levée, puisque le jeu du deux de trèfle par Nord marque Est comme ayant débuté avec trois trèfles.

A partir de ce moment, la défense devient facile pour le côté N-S. Un retour de carreau sera gagné avec le Roi et A-D de trèfle seront encaissés. La Dame de coeur maîtresse sera jouée, mais le Déclarant coupera. Par la suite, Est devra perdre une autre levée d'atout au dix de pique et le contrat sera défait par deux levées.

TA RAIS DU

Pendant vos vacances

vous pouvez jouir de la lecture de votre journal préféré tout comme à la ville. "Washington Carrousel" — Nos Chroniques par Odette, Adolphe Nantel, Jean Vallerand, Paul Parizeau, Marc Thibeault, Marcel Clément, etc. nos "Comiques": "Midas", "Bobby Sox", — "Il n'y a plus d'enfants" — "Le Vrai Sport" — "Bozo" etc, aussi bien que toutes les nouvelles de la dernière heure sont condensés pour faire de votre heure de lecture durant vos vacances, votre "heure favorite".

CETTE ANNEE
TOUT LE MONDE S'ABONNE
au journal
LeCanada
POUR LEURS VACANCES

Une semaine .....seulement 25¢
Deux semaines ....seulement 50¢
Trois semaines ....seulement 75¢
Un mois .....seulement 75¢

Avant de partir, voyez votre dépositaire ou notre bureau et faites-vous envoyer "LE CANADA" à votre adresse de villégiature.

NOUVELLES • GRAVURES
SPORTS • COMIQUES

BOBBY SOX par Marty Links

"Je pense que ce serait gentil, Ginette, si tu plaçais aussi sur le mur une photo du cousin Anselme."

GRAND SPÉCIAL DE

SACOCHES D'ÉTÉ À PRIX D'AUBAINES

VENDREDI ET SAMEDI SEULEMENT

Magnifiques sacoches d'été en pailles fines, unies ou tressées, souple et légère pour accompagner toutes vos jolies toilettes. Des importations de cette année, aucunement défraichies, offertes à de nouveaux bas prix. Profitez de cette offre VENDREDI ET SAMEDI.

Pailles fines, valeurs régulières de $1.89 pour . **$1.00**

Deux autres grandeurs, avec fleurs. Valeurs de $2.29 et $2.49 pour **$1.50**

Autres sacoches, non cousues, prêtes à monter. Valeurs de .98 pour . . . . . **.49**

Magnifiques pailles d'Haïti, valeurs de $5.95 pour **$2.95**

Lot spécial de superbes sacoches de ratine, de teintes et de formes assorties dans des valeurs impeccables de $5.95 à ce prix d'aubaine **$2.95**

PAS DE COMMANDES POSTALES NI TELEPHONIQUES, S.V.P.

HEURES D'ÉTÉ:
9 A. M. à 6 P. M. tous les jours

*Falkirk 3541

LA MESSIER Limitée

J.-E. CADIEUX, Président
J.-C. AUBRY, Sec.-trés.

"LE PLUS GRAND MAGASIN A RAYONS DE LA RUE MONT-ROYAL"

BOZO par Foxo Reardon

LA SOURIS MIQUETTE — "L'amour, toujours l'amour!" par Walt Disney

Chronique Judiciaire

• • •

par **Adolphe Nantel**

Prix David 1938

Une église n'est pas l'endroit pour se nettoyer les ongles...

Deux jeunesses de St-Hubert, Henri Jodoin et Gérard Brossard, ne devaient pourtant pas avoir l'onglée, par le temps qui court, pendant la messe, dimanche dernier? Toujours est-il que les deux paroissiens, ignorant le grand principe de charité de faire ignorer à une main ce que l'autre donne, se limitaient les ongles tout comme des débutantes.

Le sacr'stain, un civil, les pria d'arrêter ce ménage pour le moins déplacé, en expliquant que ce bruit de lime, faisait grincer des dents à leurs voisines. Au lieu de cacher leurs limes les "Saint-Hubertois" dirent au surveillant d'aller se promener. Ils auraient au moins pu attendre après la messe pour conseiller le voyage à leur bedeau.

Le bedeau se rendit de ce pas chez le chef de police et signa un mandat d'amener contre Henri et Gérard. Hier, ayant perdu leur aspect de limeurs dans les cellules, les deux suspects protestaient de leur innocence avec procès ajourné au 17 juillet. Les avocats de la défense, Mes Ulric Laurencelle et Paul Désy, demandèrent la libération provisoire des inculpés sur parole, mais le juge Maurice Tétreau, après avoir souligné qu'il est grave de troubler ainsi les cérémonies du culte, exigea de chacun un cautionnement de $300.

Chômeur en limousine...

Liliane Une Telle vient d'obtenir la séparation de corps de son homme, Albert Un Tel. Ainsi en a décidé l'hon. juge Alphonse Forest, hier, qui condamne le mari à payer $45 par mois pour la pension de ses trois jeunes enfants dans un couvent et de fournir aussi à sa légitime une pension alimentaire de $15 par semaine. Le tribunal dit, dans son jugement:

"Le défendeur est propriétaire d'une automobile dont il se sert pour se rendre à l'usine et à la pêche dans les Laurentides avec des femmes et des amis. Le désordre est entré dans cette famille il y a neuf ans, lors de la naissance de Claudette. Le mari a commencé à faire chambre séparée et son épouse en a été humiliée. Cette dernière peut avoir une belle apparence physique, (et comment...) mais ne semble pas jouir d'une vive intelligence. Son attitude nous parait être celle d'une personne qui n'a aucun intérêt dans la vie...

"Il est avéré que le défendeur a tenu une conduite désordonnée envers son épouse depuis plusieurs années. Les faits reprochés sont bien fondés. Son refus de pourvoir à sa famille est nettement établi. Durant les trois années où il a chômé, il n'a pas eu la décence de vendre son automobile, en vue de subvenir aux besoins de sa famille. Il s'agit d'un être blasphémateur et ses violences de langage, sans aucune provocation devant ses enfants, font voir qu'il n'a pas le sens de ses responsabilités...

Me Roland Lamarre, c.r., représentait madame Liliane. (Il est sage de ne pas donner le numéro de la cause).

Il vole son père

Paul-Emile L'Archevêque, sans domicile connu, coupable d'avoir volé $200 à son père, était envoyé au bagne pour deux ans, hier, par le juge T.-A. Fontaine. Le tribunal s'est montré sévère parce que l'inculpé a bénéficié de la clémence des tribunaux, avec une remise de peine, l'an dernier.

Le refus de Lipton...

Charles Lewis Lipton, de Montréal, accusé d'avoir refusé de produire son certificat d'enregistrement, sur la demande d'un agent de police, a protesté de son innocence, hier, devant le juge Maurice Tétreau, non sans expliquer que le limier aurait été des plus impoli dans sa demande. Le tribunal a exigé un cautionnement de $500 et fixé le procès au 17 juillet.

Avis Légaux

Province de Québec,
District de Montréal.

COUR SUPERIEURE

No 245,914

FERNAND DE BROUX, artiste commercial, des Cité et District de Montréal,

Demandeur

vs

DAME MARGARET GRACE FLOATE, mineure émancipée, des Cité et District de Montréal, maintenant résidant en Angleterre, épouse commune en biens de ARTHUR DE BROUX, des Cité et District de Montréal, et ledit Arthur De Broux, des Cité et District, tant personnellement que pour autoriser sadite épouse, MARGARET GRACE FLOATE aux fins des présentes,

Défendeurs.

Il est ordonné à la défenderesse DAME MARGARET GRACE FLOATE de comparaitre dans le mois.

Montréal, 9 juillet 1946.

T. DEPATIE,
Député-Protonotaire.

Louis Freedman,
20 est, rue St-aJcques, ch. 9,
HA. 8836
Procureur du demandeur.

AVIS DE REQUETE POUR DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que ELSIE MARLYN GARAYT, de la cité de Montréal, dans la province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada à sa présente ou à sa prochaine session afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son mari, WILLIAM DANIEL JOHNSTON, mécanicien, de la cité de Montréal, dans la province de Québec, pour cause d'adultère et abandon.

Daté à Montréal, ce 21 juin 1946.

MAX BERNFELD, C.R.,
Procureur de la requérante,
1117 ouest, rue Ste-Catherine.

Province de Québec,
District de Montréal.

COUR SUPERIEURE

No 245,820

DAME LAURETTE THIBEAULT, épouse commune en biens de Hervé Guérin, journalier, de la cité de Verdun, district de Montréal,

Demanderesse,

vs

HERVE GUERIN, journalier, autrefois de la cité de Montréal, maintenant de domicile inconnu,

Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaitre dans le mois.

Montréal, 9 juillet 1946.

T. DEPATIE,
Député-Protonotaire.

Cartes Professionnelles

AVOCATS

Geoffrion & Prud'homme
AVOCATS et PROCUREURS
Aimé Geoffrion, c.r.
J.-Alex Prud'homme, c.r.
C.-Antoine Geoffrion, LL.L.
Guillaume Geoffrion, LL.L.
112, rue Saint-Jacques
Adresse télégraphique: Geoffrion"
Tél.: HArbour 8177 MONTREAL

Téléphone: HArbour 0123
BRAIS CAMPBELL & deGRANDPRE
AVOCATS et PROCUREURS
Hon. F.-PHILIPPE BRAIS., C.L., C.R.
A.-J. CAMPBELL - A.-J. de GRANDPRE
Edifice Banque Royale
360 ouest, rue St-Jacques
Montréal

FAUTEUX & MONTPETIT
AVOCATS et PROCUREURS
GERALD FAUTEUX, C.R.
ANDRE MONTPETIT, LL.L.
HENRI MASSON, LL.B.
Téléphone PLateau 8601★ Montréal
Edifice Transportation
132 ouest, rue St-Jacques

ROBERT TURGEON
AVOCAT
Edifice Insurance Exchange - Montréal
Suite 707, 276 ouest, rue St-Jacques - HA. 5111
Bureau du soir: 373 boul. Ste-Rose, Ste-Rose Tél.: 43

Maurice Trudeau, c.r. - Roger Beaulieu
TRUDEAU & BEAULIEU
AVOCATS
366 ouest, rue Notre-Dame
Montréal 1
Téléphone: LAncaster 1127

Un faux départ...

Fred Dimiduck, de Westmount, sous le prétexte qu'il allait demeurer aux Etats-Unis, décide de sous-louer son logement à un compatriote nommé Jacob Gryn. Puis Gryn (avec un sourire) commença à louer des chambres. Mais dans M. Adonias Marsolais, réalisant miduck avait été cédé frauduleusement à l'ami Gryn, institua une action en résiliation du bail par l'intermédiaire de son avocat, Me François Auclair.

Dans un jugement rendu hier, l'hon. juge Alfred Forest, de la Cour supérieure, qui nettoie son rôle avant ses vacances, donne gain de cause à Marsolais, annule le bail, ordonne à Dimiduck et Gryn de quitter l'immeuble sis à 351, rue Selby, Westmount, et condamne le défendeur à payer des dommages de $168 avec intérêts et dépens.

Le tribunal explique:

"Le défendeur a plaidé à l'action qu'il a été obligé de partir pour les Etats-Unis, afin de régler une importante affaire de famille. Ses raisons ne sont pas sérieuses ni véridiques et il a tenté de tromper le tribunal avec une histoire inventée de toutes pièces et a en même temps cédé, à Gryn, illégalement et malgré la défense expresse que lui avait manifesté le propriétaire, le bail contenant une prohibition de sous-location. (C. S. 244403).

La femme autoritaire...

Alexandre souffre d'épilepsie. Sa conjointe, Emma, le savait avant les épousailles, en 1928, dans l'église de la Nativité, à Hochelaga. Trois enfants grandissent et sont âgés de 17, 15 et 13 ans. La paix a régné dans le ménage jusqu'en 1944, mais Emma voulait la séparation de corps et institua une action à cet effet. L'hon. juge Alfred Forest vient de rejeter cette demande, avec dépens et autorise Alex à retourner vivre sous son toit. Me Marcel Pinard représentait le mari défendeur. Le tribunal explique:

"Les difficultés qui ont surgi entre les époux sont dues au fait que la femme manque de charité chrétienne. La demanderesse est une femme autoritaire, qui aime dépenser, sans toutefois s'éloigner de ses devoirs de mère. Elle n'a aucun attrait pour les travaux du ménage et occupe un emploi au grand air, à raison de $25 par semaine depuis plusieurs années . . . La conduite des trois enfants est excellente. Si les époux veulent mettre de côté leur penchant respectif, en songeant à l'avenir de leurs enfants, nous sommes d'avis qu'un rapprochement devrait être suivi d'une réconciliation. (C.S. — Soyons discret!).

Ne gaspillez pas quand les autres sont dans le besoin. Conservez la nourriture. Partagez avec ceux qui ont faim!

Avis Légaux

AVIS DE DEMANDE DE DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que IRENE ELIZABETH BURKE, de la Cité de Montréal, Comté de Hochelaga, province de Québec, teneur de livres, s'adressera au Parlement du Canada, à la présente ou prochaine session, pour obtenir un bill de divorce de son mari, HERBERT THOMAS ROBINSON, de la cité de Montréal, district de Montréal, demeurant à 5221, avenue Hingston, autrefois soldat, maintenant expéditeur, pour cause d'adultère.

Daté à la Cité de Montréal, Province de Québec, ce 12e jour de juin 1946.

MILTON L. KLEIN
Procureur de la demanderesse
1117, ouest rue Ste-Catherine,
Suite 601, Montréal, P.Q.

Avis aux créanciers de la première assemblée à la suite d'une cession autorisée

LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de:

ROGER AUZIAS LUCIEN LANTHIER ,faisant affaires seul sous la raison sociale de "LANTHIER PUBLISHING CO.", au No. 28 ouest, rue St-Jacques, Montréal (1), P.Q.

Cédant autorisé

AVIS est par les présentes donné que ROGER AUZIAS LUCIEN LANTHIER de Montréal, a, le 9ième jour de juillet 1946, fait une cession autorisée et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 19ième jour de juillet 1946, à 10 heures de l'avant-midi, au bureau du Séquestre Officiel Chambre 31, Palais de Justice, à Montréal.

Pour vous donner droit de voter à la dite assemblée il faut que votre réclamation et procuration soient produites entre mes mains avant l'assemblée.

Toutes les personnes ayant des réclamations en cette affaire devront les produire entre les mains du gardien ou entre les mains du syndic qui sera nommé avant que la distribution des biens soit faite, car autrement le produit de l'actif sera distribué entre les ayants droit sans égard aux réclamations non produites.

Daté à Montréal, ce 11ième jour de juillet 1946.

ALBERT LAMARRE,
Gardien

Bureau de Albert Lamarre:
10 Est, rue St-Jacques,
Montréal (1), P.Q.

Cour Supérieure

Division de pratique

Le 10 juillet 1946. Présidents: l'hon. juge C.-A. Bertrand: Les jugements suivants furent rendus par l'honorable juge C.-A. Bertrand:

Railway and Power Engineering Corp. contre Henri Dubé — jugement accordant motion pour règle nisi.

Victor Dubois, requérant — jugement accordant requête pour nomination d'un curateur à une succession vacante.

Stuart Auto Supplies contre Garage A. Lacoste — jugement accordant motion pro confessis.

Acem Finance Corp. contre Francis Lowengren — jugement accordant motion suivant l'article 697 I.

Bernadette Grenier contre Paul Gendron — jugement accordant requête pour ester en justice, frais à suivre.

Dart Room Hum contre Fred Terry et Fernand Dufresne, t.-s. — jugement condamnant le défendeur à payer au demandeur la somme de $1,000, intérêt et dépens.

Campbell Finance Corporation Ld contre Rudolph Brunet — jugement déclarant le demandeur le seul et véritable propriétaire de l'automobile en question.

De Opal Léger contre Adrien Gélinas — jugement acordant requête pour ester en justice, frais à suivre.

Roch Bernier contre De Valentine Payette et Canadian Vickers Ld t.-s. — jugement accordant motion pour faire déclarer la saisie tenante.

The Royal Trust Co. contre James Drouin et al et Patrick Charest, opt à jug. — jugement accordant requête pour opposition à jugement.

Moses Mitnick et le Protonotaire de la cour supérieure pour les district de Montréal — jugement accordant requête pour corriger les registres de l'état civil.

Yvonne Veilleux dit Houde contre La succession de feu Donat Houde — jugement accordant requête pour nomination d'un curateur à cette succession vacante.

Chefs ouvriers recherchés

La grève des marins a eu un nouvel écho en Correctionnelle, hier, quand Me Jean Brisset, avocat de la compagnie de navigation Transit Tanker, a obtenu quatre mandats d'amener contre des grévistes pour insubordination. Parmi les suspects, se trouvent deux chefs de l'Union canadienne des marins qui auraient tenté de persuader l'équipage du navire "Translake", de jeter sa cargaison dans le canal Lachine, à la Côte St-Pul, lors de la dernière grève. L'un des chefs de l'union demeure à Toronto et l'autre habite Montréal.

Départ sans avis...

On ne peut laisser son proprio en plan, avec risques de dégats à son immeuble, surtout à l'approche de l'hiver, sans s'exposer à payer des dommages. Georges Plouffe, de St-Joseph-de-Sorel, en Richelieu, vient de l'apprendre à ses dépens, dans le sens le plus exact du mot puisque l'hon. juge Alfred Forest, de la Cour supérieure, vient de le condamner à payer une indemnité de $356.50 avec intérêts et dépens, à M. Solyme Cabana, instituteur de Montréal.

Plouffe louait une résidence de Cabana à Les Grèves, près de Sorel, en 1945. Puis, prétextant un puits défectueux, il déguerpit avec le résultat que la tuyauterie de l'évier gela jusqu'au solage et le logis demeura dans un état lamentable. A ce sujet le tribunal souligne:

"Cette maison a été laissée infectée de blattes et dans un état de malpropreté repoussante. Les murs étaient tachés de doigts d'enfants et couverts de fumée. Les escaliers salis avec de la terre et les planchers endommagés. La désinfection avec insecticide et autres produits chimiques a duré huit jours.

La preuve a révélé que le locataire a déserté le 7 novembre 1945, sans tambour ni trompette, et alors qu'il devait $20 de loyer. Mes Hubert Ducharme et Charlemagne Landry représentaient le demandeur Cabana. (C.S. 241,735).

Une contre-action de $210, instituée par Plouffe contre Cabana, a aussi été déboutée avec dépens. (C.S. 242,388). Cette fois Mes Ducharme et Landry représentaient le défendeur Cabana.

Lamoureux en vacances

Joseph-Edouard Lamoureux, sans domicile connu, qui se dit professeur de cours privés, aura une vacance de deux mois aux frais de la princesse. Coupable de grossière indécence, il était hier envoyé en prison pour cette période par le juge T.-A. Fontaine.

Le frère sauveur...

Steve Majoros, 19 ans et Dick Gorman, 18 ans, tous deux de la ville d'Hamilton, (Ont.,), se déclaraient coupables hier, devant le juge en chef Gustave Perrault, de la tentative du vol d'une automobile. Ils voulaient, parait-il, se servir de la voiture pour retourner dans leur ville natale.

Le tribunal a imposé à chacun une amende de $15 ou une alternative de huit jours à l'ombre. Un grand frère de Majoros, qui était à l'audience, dit qu'il avait assez de monnaie pour payer non seulement les 2 amendes mais aussi pour acheter les billets de retour des deux aventuriers.

Stanley Linauskas élargi

Stanley Linauskas, de l'Union internationale des employés de brasserie à la National Breweries, devait subir son procès devant le juge en chef Gustave Perrault, hier, sous plusieurs chefs d'intimidation, lors de la dernière grève à cet établissement. Mais le chef unioniste était élargi après que Mes E. Buchanan, c.r., et Paul Dalmé, avocats de la poursuite eurent déclaré qu'ils n'avaient pas de preuve à offrir.

A l'automne, doit cependant s'instruire le procès des six présumés dynamitards et de Roméo Mathieu, organisateur de l'union et de Wilfrid Gagné, boxeur, accusés de conspiration dans la même affaire.

Un paletot en juillet...

François Forgues, 40 ans, sans domicile connu, coupable du recel d'un paletot, (ouf!), a écopé hier d'une peine de prison de 12 mois. Le juge en chef Gustave Perrault lui a imposé cette sentence à cause d'un casier judiciaire avec huit condamnations. Aussitôt après le prisonnier était accusé du vol du même paletot devant le juge Maurice Tétreau. Il a protesté de son innocence, avec procès le 18 juillet.

ON ENTENDRA À LA RADIO...

Horaire des émissions — Vendredi, 12 juillet 1946

	CKAC	CBF	CBM	CFCF
7.00	Echo des...	Musique	Musique	Nouvelles
7.15	Pot-pourri	"	"	Nouvelles
7.30	"	Musique	Musique	"
7.45	Oratoire	"	"	Musical
8.00	Nouvelles	Radio-Journal	Radio-journal	Nouvelles
8.15	Musique	Elévations	Prières	Coffee Time
8.30	"	Mélodies	Marches	Ukelelee
8.45		"	"	Top of the Morn.
9.00	Nouvelles	Musique	Honeymoon	Breakfast Club
9.15	Sans tambour..	"	"	"
9.30	La Car. du rire	Chansons	Mus. classi.	"
9.45	"	Musique	Musique	"
10.00	Variétés	Musique	Mus. militaire	Nouvelles
10.15	"	Courrier-confidences	"	Life can be...
10.30	Chansons	Vie de famille	Ethelwyn Hobes	Hollywood
10.45	Jerry Sears	Chansons	Concert	Listening Post
11.00	Coffret mus.	"	Fred Waring	Musique
11.15	"	Mét. Rancourt	"	Quiz
11.30	Chansons à...	Joyeux Troub.	George's Wife	Women's World
11.45	"	"	Lucy Linton's...	Teatre Report.
12.00	Nouvelles	Jeunesse Dorée	Nouvelles, BBC	Mélodies
12.15	Progr. rural	Quelles nouvelles?	Road of life	Radio-Camera
12.30	Quelles nouv. ?	Coeur Atout	Quatuor	At Your Request
12.45	Hist. d'amour	Rue Principale	Nouvelles	"
1.00	Betty Bee-Hive	Radio-Journal	Happy Gang	Nouvelles
1.15	Rêverie mus.	Vers le Soleil	"	Charm School
1.30	Causerie	Réveil Rural	Miss and Male	But not Forgetten
1.45	Mét. Rancourt	"	La Ferme	Barnes Octet
2.00	Oratoire	Chansons	"	Concert Hall
2.15	Réc. de chant	Intermède	Lucy Linton	Ethel and Albert
2.30	Un peu de...	Lettre à la Can.	Concert	George's Wife
2.45	Nouvelles	Chansonnettes	"	Matinée
3.00	Discothèque	Music-Hall	Woman of America	Al Pearce
3.15	"	"	Ma Perkins	"
3.30	"	Chefs-d'oeuvre...	Pepper Young	Ladies be Seated
3.45	"	"	"Right to Happiness"	Concert
4.00	Evén. sociaux	"	Chansons	Jack Berch
4.15	"	"	Causerie	Waltz Time
4.30	Variétés	Musique	Thé Dansant	Singing Land
4.45	Nouvelles	Récital	Récital	Distin. Service
5.00	Dorsey Orch.	Causerie	Mus. classique	Studio
5.15	Pierre et...	Beaux disques	Intermède	Dick Tracy
5.30	Musique	Fantaisie	Causerie	Musicale
5.45	Madeleine...	Horaire	Causerie	Gospel Singer
6.00	Lane Trio	Yvan l'Intrépide	C.B.M. ce soir	Town Crier
6.15	Rythmes latins	Radio-journal	Musique	Nouvelles
6.30	Sports	Chansonnettes	Causerie	Sportcast
6.45	Nouvelles	Golf	Nouvelles, BBC	Orch. du jour
7.00	Music Hall	Un homme et son...	Jack Allyson	Chansons
7.15	"	Métropole	Trio King Edwards	Musicale
7.30	Moi j'ai dit...	Studio	Sérénade	Uncle Troy
7.45	Musiquestion	Fiancée du com.	"	Studio
8.00	On chante...	L'Heure du Concert	Concert	Woody Herman
8.15	"	"	"	"
8.30	Causerie	"	"	Voice in the Dark
8.45	D. Shore	"	"	"
9.00	Nazaire et...	Vie de Famille	H. Hoover	Allan Young
9.15	"	"	"	"
9.30	Course au...	Heure de la valse	Heure de la valse	Your Family
9.45	"	"	"	"
10.00	"Skyline Root"	Nouvelles	Nouvelles	Champion Fights
10.15	Orgue	Fête du S.-C.	Causerie	"
10.30	Waltin' For...	Récital d'orgue	Musique	"
10.45	Nouvelles	"	"	"
11.00	Sports	Mus. de danse	Hallman Orch.	Nouvelles
11.15	Mus. de danse	Programme mus.	"	"
11.30	McKinley Orc.	Gene Krupa	Musiq... (Vancouver)	Gems for Thought
11.45	"	"	"	"
12.00	Nouvelles	Fin des émissions	Fin des émissions	Musique de danse

LE VRAI SPORT

par Lang Armstrong

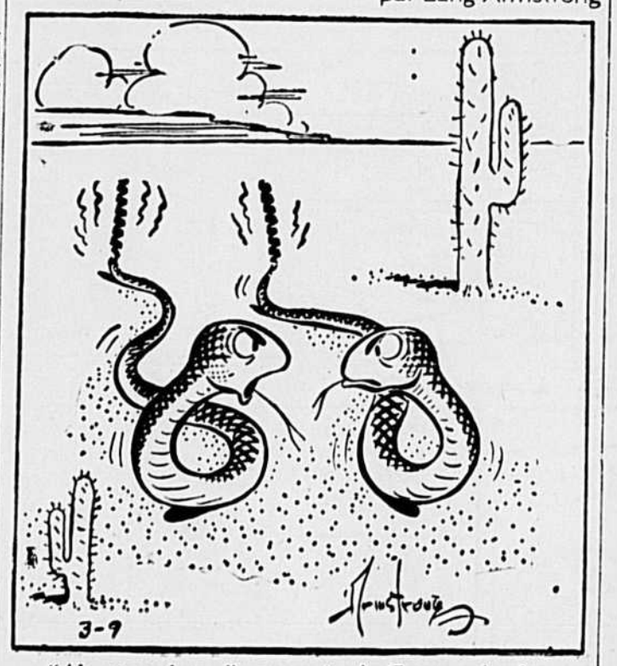

"Ah, cesse donc d'argumenter! Tu ne sais plus sur quelle jambe danser."

EST-CE ASSEZ BETE !...

par Irving Roir

"Quel numéro signalez-vous, s'il vous plait?"

LES BONS MOMENTS

par Hershberger

Notre voisin, le danseur de ballets, ne pouvait évidemment avoir un épouvantail comme les autres dans son jardin.

A l'assemblée annuelle des pharmaciens

Le Collège des Pharmaciens de la province de Québec vient de tenir son assemblée annuelle à Québec, à l'université Laval. M. C A. Lapointe présidait. Des questions fort importantes pour la profession y furent étudiées. Le rapport financier prouve que le collège est en solide posture et fut adopté à l'unanimité.

Le 3 juillet, lors de la première assemblée du nouveau conseil, à Montréal, les membres suivants furent élus: M. G.-A. Lapointe, (réélection); M. Paul-H. Soucy, 1er vice-président; M. Rodolphe Dagenais, 2e vice-président; M. Horace Lefebvre, trésorier. Les autres membres du Conseil sont les suivants: MM. L. Halpin, Sam. Boulkind, R. Laferrière, J.-L. Gauvin, E. Desranleau, hon. F. L. Connors, E. Gaucher, représentants du district de Montréal; M. H.-B. Bissonnette, représentant du district de Québec; M. J.-A. Charpentier, représentant du district de Sherbrooke, et M. L.-A. Hébert, représentant du district de Trois-Rivières.

Le Collège des Pharmaciens célébrera, le 24 et 25 septembre prochain, le 75e anniversaire de sa fondation.

Les étudiants en pharmaciens sont priés de noter que les examens primaires et final auront lieu à Québec, le 9 septembre, à l'université Laval.

COMPTABLES

MARCEL B. MORENCY, C.G.A., C.P.A.
GERARD LABELLE, C.G.A.
ROGER GAGNON, L.I.C.
MORENCY, LABELLE & CIE
COMPTABLES LICENCIES
57 ouest, rue St-Jacques
MA. 2221 MONTREAL

MAHEU, NOËL et Cie
COMPTABLES AGREES
10 OUEST RUE SAINT-JACQUES
MONTREAL — MA. 7754
22 NORD, RUE WELLINGTON
SHERBROOKE, QUE. — TEL. 52

CHARTRE, SAMSON BEAUVAIS GAUTHIER & CIE
COMPTABLES AGREES
(Chartered Accountants)
MONTREAL — QUEBEC — ROUYN

Hector Lavallée, C.A., C.P.A. Roger Messier, C.A.
Romain-R. Bédard, C.A. Lionel Gascon, C.A.
Roger Lyonnais C.A. Jean Lussier, C.A.
LAVALLEE, BEDARD, LYONNAIS, MESSIER, GASCON
COMPTABLES AGREES
(Chartered Accountants)
10 EST, RUE SAINT-JACQUES
BE. 1039 Montréal

P.-E. Courtois, C.A. R. Courtois, C.A.
F. Fredette, C.A. Paul Gauvin, C.A.
M. Lajeunesse, C.A. R.R. Pouliot, C.A.
Victor Paul, C.A.
COURTOIS, FREDETTE & CIE
COMPTABLES AGREES
10 ouest, rue St-Jacques
Montréal — PL. 6654

Toute marchandise vendue à votre **MAGASIN DOMINION** *est garantie sans condition donner*

100% Satisfaction

...POUR DE BONS ALIMENTS

CETTE SEMAINE

PATATES nouvelles RECOLTE CANADIENNE		**10 lbs 49 c**
CERISES "Bings" de C.B. RECOLTE CANADIENNE	lb **33 c**	Ontario Sweet panier de 6 p. **1.95**
MELONS D'EAU DE GEORGIE — RED CUTTERS		lb **7 c**
BLÉ D'INDE À GRAINS ENTIERS AYLMER QUALITE DE CHOIX (Limite 2 boites)		Boite 14 onces **13 c**
SIROP D'ÉRABLE "EASTERN STAR" PUR		Bout. 16 oz **31 c** Bout. 32 oz **61 c**
JUS de PRUNEAUX "SUNRIPE" (Nectar)		Bout. 32 oz **29 c**
RÔTI de CÔTES BOEUF DE CHOIX — MARQUE ROUGE		lb **36 c**
POULETS à RÔTIR NOURRIS AU LAIT — Catégorie "A"		lb **45 c**
SAUMON DE L'EST — DE LA COTE DE GASPE		poisson entier lb **45 c** Nettoyé — 2 à 4 lb en moyenne

Ces valeurs sont en vigueur jusqu'à la fermeture, samedi, le 13 juillet.

DOMINION STORES LIMITED

votre Magasin **DOMINION**

Live Band est vainqueur à Connaught hier

Il l'emporte difficilement dans l'épreuve pour la bourse Carleton.

OTTAWA, 11. — Live Band, propriété de J. H. Meyer, et conduit par le jockey Villardito, a capturé les honneurs de l'épreuve pour la bourse Carleton; la course principale de la 5e matinée du meeting de l'Exposition de Valleyfield présentée à la piste Connaught aujourd'hui. Live Band et son chaud rival Topridge ont mené le peloton pratiquement tête à tête jusqu'au dernier furlong, et finalement, Live Band redoubla ses efforts et devança Topridge par une faible marge seulement. Topridge s'assura la seconde position, tandis que Free Tonic qui fut quelque peu menaçant termina en troisième position. Une foule d'environ 4,000 spectateurs a vu quelques favoris et quelques chevaux négligés s'assurer le triomphe dans leur épreuve respective.

Dans la course préliminaire au programme, le pur sang Rockey Hill appartenant au turfman G. Peake a triomphé, grâce à l'habileté du jockey Redmon qui l'a conduit brillamment au fil d'arrivé. Rocky Hill débuta plutôt lentement et jusqu'au stretch il se tint en 5ième position, mais quand vint le moment d'augmenter sa vitesse, il devança consécutivement ses adversaires pour terminer premier. Favori des parieurs, Rockey Hill ne rapporta que $5.10 pour la mise habituelle de deux dollars.

Dans la seconde épreuve de la journée, le pur sang Perfect Blend du turfman N. Mallet, l'emporta avec assez de facilité sur Whirling Dun qui tenta vainement un ralliement durant le dernier détour, tandis que Folding Money finit bon troisième. Quelque peu négligé, Perfect Blend permit à ceux qui avaient risqué leur argent sur le vainqueur de soutirer la somme de $12.50 pour le pari mutuel.

Timely Action cause une grande surprise en capturant les honneurs de la troisième épreuve. Dans cette course, Dot O Dash qui venait de Détroit était grand favori pour s'assurer la victoire, mais il ne fut aucunement dangereux et désappointa ceux qui avaient parié sur lui. Coya's Boy fut celui qui donna le plus de fil à retordre à Timely Action, mais toutefois ses chances de l'emporter furent anéanties pour la rapidité du vainqueur. Bien piloté par le vétéran jockey Chevalier, Timely Action prit les devants du peloton dès le signe du départ et conserva la tête jusqu'à la fin. Les amateurs qui avaient parié sur le vainqueur ont récolté la somme de $9.85 pour deux dollars.

Un double de $165.65.

Une autre surprise fut enregistrée dans la 4e épreuve qui compléta le pari double de $165.65. Dans cette épreuve, il a fallu utiliser la camera pour décider du vainqueur. Le favori Lady Sham ne fit pas fureur, tandis que Paddy se montra quelque peu dangereux dans le dernier furlong, mais apparemment il faiblit et ne put menacer ses rivaux.

Le vétéran jockey Frank Munden fut celui qui a piloté Dot O Dash appartenant à V. Cicero. Dot O Dash vient de remporter plusieurs succès à la piste Fairgrounds de Détroit. Le vétéran Ross Duggan a accepté sa 1ère monture depuis deux ans aujourd'hui, quand dans la septième épreuve il a conduit New Briar, propriété de W. D. Calder.

Nos sélections aujourd'hui

EMPIRE CITY
(Piste rapide)

1—Tabouret, Proud Miss, Hominy;
2—Stage Song, Our Best, Irish Count;
3—Heads or Tails, Lucky Reward, Green Dragon;
4—Breezing Home, Hornbeam, Hasteville;
5—Buy and Sell, Okeetee, New Challenge;
6—Calvados, Afreet, Akron Gal;
7—Rath Ronan, Beggar, Speedy Show.

Le meilleur: Breezing Home.

DETROIT
(Piste rapide)

1—Homer, Chief Bud, Sly Manner;
2—Blockader, Hary Aethel, Surgeon Dick;
3—Ecomodate, Graustark, Milk Route;
4—Brokers Trip, Sea Pigeon, Flashat;
5—Uhhuh, Snooks Winters, Pretty Is;
6—Golden Man, Bert G., Colonel Read;
7—She Didn't, Oldonwood, Foxy Reap;
8—Sunawana, Miss Evidence, Tetramore.

Le meilleur: Golden Man.

FORT ERIE
(Piste rapide)

1—Bossie Mark, Si Si, Lady Worth.
2—Young Galety, Sweepshot, Lady Gwen.
3—Hem Car, Rice Pudding, Soldier Joe.
4—Sun Veil, Aro Sun, Sway.
5—Gallant Agent, Seneca Bill, Gypsy Girl.
6—Pandomint, Airy Step, Worthwood.
7—North Spate, Holton, Barts Mayor.

Le meilleur : Young Gaiety.

CONNAUGHT
(Piste rapide)

1—Dream 4Boy, 4High 4Renown, Egyptian Maid.
2—Parfait Amour, Tinted Light, Powers Gouraud.
3—Free World, Nisirrah, Bright Reigh.
4—Virginia Van, April One, Cavemark.
5—Skyrunner, Swing Leader, Miss Mamie.
6—Hendersonian, Jane Mark, Griddle.
7—Valley Sun, Red Model, Helper.

Le meilleur: Parfait Amour

ARLINGTON
(Piste rapide)

1—Cee Style, Sgt Rice, Billie's Choice.
2—Siddons, Jan Rod, Hair Stylista.
3—Just Tourist, Van Or., Greville.
4—Calque, Denemark, Wilt Thou.
5—Clover Lea, Lamme, Stage Boy.
6—Sweet Girlie, Plucky Flag, Breezy Louise.
7—Royal Risk, Toyquay, March On.
7—Spoon Bread, Icano, Florizan Ace.

Le meilleur: Cee Style.

ROCKINGHAM
(Piste rapide)

1—Shaheen, Johnnie Maginn, Halcyon Boy.
2—Nellie Mowlee, Buckle Up, Bulldinger.
3—Chance Run, Clyde Tolson, Lighhtfoot Lee.
4—Three Passes Simond, Tree Land.
5—Big Thicket, Swag, New Dealer.
6—Carmeltown Hearthbroom, Westwood Belle.
7—Gunflash, Justinian II, Tracelette.
8—Buck Sergeant, To To Light, Happy Pat.

Le meilleur: Three Passes.

FORM CHART

(Copyright 1946 par la Triangle Publications Inc.)

FORM CHART — Cinquième journée du meeting de la Cie d'Exposition de Valleyfield. Piste rapide.

PREMIERE COURSE. — Cinq et demi furlongs. Bourse $600. Départ 5.20. Temps 1.08 4-5.

	Pes.	P.	Dép.	½	¾	Str.	Fin.	Cote
Rocky Hill, F. Redmon	116	2	7	5 1½	3 tête	2 tête	1 1½	155-100
Sunlake, S. Beecroft	116	5	5	4 cou	5 2½	3 cou	2 tête	745-100
Super Service, J. Nadeau	111	6	1	3 1½	2 1½	1 tête	3 1½	620-100
Dashing Along, S. Stretton	116	3	3	1 tête	1 tête	4 2	4 cou	490-100
Swim Leader, J. Lynn	116	4	6	6 2	6 3	5 tête	5 2	875-100
Skimming, M. Chevalier	111	1	2	2 ½	4 tête	6 4	6 4	165-100
Legal Advice, V. Tomkinson	119	7	4	7	7	7	7	1480-100

$2 au mutuel a rapporté sur Rocky Hill $5.10, $3.70, $2.76; sur Sunlake $4.55, $2.70; sur Super Service $3.30.

Rocky Hill fut lent au départ, mais il se rallia dans le stretch pour arriver au fil d'arrivée une et demi longueurs en avant de Sunlake qui connut une fin rapide, après un départ plutôt lent. Super Service fut rapide au départ, mais il faiblit vers la fin, tandis que Dashing Along se fatigua. Swin Leader ne fut aucunement menaçant.

DEUXIEME COURSE. — Cinq et demi furlongs. Bourse $600. Départ 5.47½. Temps 1.09 2-5.

	Pes.	P.	Dép.	½	¾	Str.	Fin.	Cote
Perfect Blend, C. Calderon	116	5	1	1 tête	1 1½	1 1½	1 2½	525-100
Whirling Dun, F. Redmond	116	2	4	3 1½	4 2½	3 ½	2 ½	85-100
Bolhard, A. Applebee	116	1	2	2 1½	2 ½	2 ½	3 2½	1380-100
Folding Money, G. Kitts	101	4	3	4 2	3 tête	4 2	4 1½	265-100
Honey Roll, J. Payne	116	3	7	7	6 2½	6 4	5 cou	870-100
Major Bolo, V. Tomkinson	119	7	6	5 1½	5 4	5 1½	6 8	1185-100
Hemlove, S. Hall	105	6	5	6 1	7	7	7	1260-100

$2 au mutuel a rapporté sur Perfect Blend $12.50, $4.65, $2.65; sur Whirling Dun $3.05, $2.40; sur Bolhard $2.70.

Perfect Blend prit les devants du peloton dès le début de l'épreuve pour les conserver jusqu'à la fin. Whirling Dun se montra dangereux au dernier furlong et termina rapidement, tandis que Bolhard se fatigua vers la fin. Folding Money n'augmenta jamais de vitesse et Honey Roll faiblit.

TROISIEME COURSE. — Cinq et demi furlongs. Bourse $600. Départ 6.19. Temps 1.08 4-5.

	Pes.	P.	Dép.	½	¾	Str.	Fin.	Cote
Timely Action, M. Chevalier	108	5	5	1 tête	1 tête	2 2	1 tête	302½-100
Coya's Boy, F. Redmon	110	6	4	5 ½	3 2	1 cou	2 4	385-100
Concluded, J. Nadeau	116	7	3	2 ½	2 tête	3 1½	3 1	825-100
Sip O'Tea, R. Courtney	110	4	7	4 cou	5 cou	4 cou	4 cou	980-100
Dot O Dash, F. Munden	107	8	1	7 2	7 cou	6 cou	5 ½	160-100
Geneva Lois, A. Applebee	113	9	6	6 cou	6 1½	7 3	6 cou	925-100
Manoak, J. Oliver	119	3	9	8 1	8 2	5 1	7 2½	2025-100
Step Apace, S. Hall	115	1	8	9	9	9	8 ½	4975-100
Free World, S. Beecroft	113	2	2	3 1	4 tête	8 1	9	1260-100

$2 au mutuel a rapporté sur Timely Action $9.85, $4.30, $2.80; sur Coya's Boy $4.20, $3.00; sur Concluded $3.05.

Lent au départ, Timely Action s'empara de la tête au deuxième furlong pour ensuite mener le bal jusqu'au fil d'arrivée. Son plus proche rival Coya's Boy faiblit dans le stretch et Concluded ne put faire mieux que de terminer en 3e position. Sip O'Tea ne fut aucunement menaçant et Dot O Dash se fatigua après avoir quitté la barrière très rapidement. Geneva Lois ne fut jamais dans la course.

QUATRIEME COURSE. — Cinq furlongs. Bourse $600. Départ 6.56½. Temps 1.02.

	Pes.	P.	Dép.	½	¾	Str.	Fin.	Cote
Chaflan, H. Harris	120	3	2	2 ½	1 ½	1 ½	1 2	615-100
Peep Toes, N. Villardito	103	7	6	5 2	5 1	4 ½	2 nez	1240-100
Paddy, J. Payne	120	2	1	1 1	2 2	2 1½	3 1½	245-100
Virtuoso, A. Applebee	120	4	4	4 1½	3 cou	3 cou	4 nez	1460-100
Lady Sham, L. Calderon	110	9	8	7 ½	6 2	6 2½	5 1½	80-100
Spin and Win, V. Tomkinson	120	1	3	3 cou	4 2	5 2	6 2	2820-100
Ebony Tune, F. Redmon	120	8	7	6 cou	7 2½	7 4	7 3	1645-100
Fashion Play, F. Munden	107	6	5	8	8	8	8	775-100
Paireve, E. Lord	115	5			Refusa			3580-100

$2 au mutuel a rapporté sur Chaflan $14.30, $6.45, $4.00; sur Peep Toes $6.50, $3.15; sur Paddy $2.70.

Chaflan prit les devants dès le début de la course pour terminer avec une forte avance de deux longueurs sur son plus proche rival. Peep Toes qui connut une fin rapide après un début plutôt lent. Paddy débuta très rapidement, mais il faiblit dans le stretch et Virtuoso n'augmenta jamais de vitesse et Lady Sham se fatigua.

CINQUIEME COURSE. — Six furlongs. Bourse $600. Départ 7.28. Temps 1.16.

	Pes.	P.	Dép.	½	¾	Str.	Fin.	Cote
Green Hickory, H. Harris	115	1	1	1 1	2 2	1 tête	1 cou	240-100
Fox Meadow, H. Miralles	103	6	2	2 1½	1 tête	2 1½	2 1½	100-100
Vantryst, W. Miller	112	5	6	4 1½	4 cou	3 2	3 nez	690-100
Happy Dash, J. Brinson	109	2	4	6 2½	6 8	5 cou	4 tête	665-100
Grandma Ray, E. Lord	105	8	3	3 cou	3 1	4 1	5 2	1125-100
Fairy Time, F. Munden	107	7	6	5 cou	5 1	6 8	6 10	680-100
Hi-Lucretia, R. Courtney	110	3	7	8	8	8	7 tête	1380-100
Earl, W. Barthlow	107	4	5	7 2	7 1½	7 ½	8	2145-100

$2 au mutuel a rapporté sur Green Hickory $6.80, $3.35, $2.40; sur Fox Meadow $2.90, $2.35; sur Vantryst $2.65.

Green Hickory fut le premier à quitter la barrière et conserva les devants tout le temps du trajet. Fox Meadow lui fit une chaude lutte, mais malgré un sensationnel ralliement dans le dernier détour il ne put faire mieux que de se classer en deuxième position, tandis que Vantryst connut une fin rapide. Happy Dash se fatigua vers le milieu de la course et Grandma Ray faiblit peu à peu.

SIXIEME COURSE. — Un mille et soixante-dix verges. Bourse $700. Départ 7.55. Temps 1.18 3-5.

	Pes.	P.	Dép.	½	¾	Str.	Fin.	Cote
Live Band, N. Villardito	108	6	2	2 tête	1 ½	2 2	1 1	217½-100
Topridge, S. Hall	115	2	1	1 ½	2 1½	1 ½	2 3	135-100
Free Tonic, E. T. Moore	113	5	3	4 1½	3 1½	3 2½	3 2	340-100
Ed Way, A. Applebee	113	4	5	7	7	4 tête	4 tête	1985-100
Clearwater, J. Lynn	115	1	6	6 1	6 1	6 6	5 10	860-100
Plaid Socks, F. Courntye	115	7	4	5 ½	6 1½	6 2	6 3	1525-100
Tom's Best, F. Redmon	110	3	7	3 1½	4 cou	7	7	720-100

$2 au mutuel a rapporté sur Live Band $6.35, $4.00, $2.80; sur Topridge $3.25, $2.55; sur Free Tonic $2.60.

Live Band s'empara de la tête du peloton au 3e furlong et conserva les devants jusqu'au fil d'arrivée. Topridge débuta très rapidement, mais il faiblit dans le dernier détour et Free Tonic n'augmenta pas sa vitesse et se classa troisième. Ed Way fut lent au départ et devint menaçant vers la fin, tandis que Clearwater ne fut jamais dangereux.

SEPTIEME COURSE. — Cinq et demi furlongs. Bourse $600. Départ 8.28. Temps 1.09 2-5.

	Pes.	P.	Dép.	½	¾	Str.	Fin.	Cote
Egyptian Maid, S. Hall	115	6	2	2 1½	2 1½	2 2	1 nez	672½-100
Archline, S. Stretton	108	1	5	3 tête	4 1½	3 tête	2 nez	85-100
Golden Silence, S. Beecroft	118	2	1	1 1	1 ½	1 tête	3 1½	195-100
Lady Lil, F. Redmon	113	4	3	7 1	6 1½	5 1½	4 tête	585-100
Roving Leslie, H. Harris	113	3	6	4 2	3 2	4 1	5 2	1940-100
Dustless Pat, E. Ford	118	8	7	6 cou	5 2	6 4	6 2½	3820-100
News Briar, R. Duggan	118	5	8	8	8	7 2	7 3	8975-100
Hi-Miss, J. Segriff	100	7	4	5 cou	7 1	8	8	1560-100

$2 au mutuel a rapporté sur Egyptian Maid $13.45, $5.20, $3.35; sur Archline $2.95, $2.50; sur Golden Silence $2.60.

Bien piloté par le jockey Hall, Egyptian Maid conserva la seconde position durant la majeure partie de l'épreuve pour finalement redoubler ses efforts dans le stretch et capturer les honneurs de l'épreuve. Archline fut lent au départ, mais il connut une fin rapide, tandis que Golden Silence faiblit dans le dernier détour après avoir débuté très rapidement. Lady Lil tenta vainement un ralliement au dernier furlong.

UNE RANDONNEE DE PLUS de 1,000 MILLES PAR CE CYCLISTE

Roméo Morin, routier de vaste expérience, président-fondateur de l'ex-Club cycliste Métropole, quittera Montréal dimanche, le 14 juillet prochain, afin d'accomplir une randonnée cycliste de 1100 milles dans les régions les plus montagneuses de la province de Québec. Cet enragé de la bécane n'en est pas à ses débuts dans ce domaine sportif puisqu'il a déjà accompli 14 randonnées précédentes au cours desquelles il a couvert une distance de 13,000 milles dans l'Est du Canada et des Etats-Unis. Au cours de son présent exploit, Morin visitera la vallée du Lièvre, La Gatineau, l'Outaouais, le Témiscamingue, l'Abitibi et les Laurentides, régions qu'il a déjà franchies dans le passé. Il aura également l'occasion de visiter de nombreuses villes, tel que: Montebello, Mont Laurier, Maniwaki, Hull, Pembroke, Callander, Ont., Témiscamingue, Noranda, Louvicourt, l'Annonciation et Ste-Agathe. Dans toutes ses randonnées, cet enragé de la bécane voyage à ses propres frais, ne fait aucune sollicitation et se loge dans les hôtels et maisons de touristes. Il prend des notes et écrit son journal quotidien. Son record actuel est de 88,000 milles depuis le 1er mai 1928.

BOSTON ET DETROIT JOUENT SANS YORK ET HANK GREENBERG

BOSTON, 11 (A.P.) — Les Red Sox de Boston et les Tigers de Détroit en sont venus aux prises ici aujourd'hui, et chaque club manquait les services de son premier-but régulier. En effet, Hank Greenberg, redoutable cogneur de coups de circuit des Tigers, téléphona à son gérant Steve O'Neill de New-York, l'avisant qu'il était malade. On ne sait pas encore la gravité de sa maladie. Rudy York, premier-but des Bostonnais, n'a pu participer à la partie à cause d'une blessure au genou qu'il s'est infligée dans la partie d'étoiles des Majeures mardi dernier.

LE ST-PAUL REÇOIT AHUNTSIC CE SOIR

Entre deux paroisses voisines il existe une certaine rivalité, même à la balle-molle. C'est le cas présent. Inutile de dire que Rosie Ménard, moniteur d'expérience, décoré du roi, incitera tous les siens à vaincre le St-Paul qui détient la tête du classement.

En foule donc, ce soir à St-Paul de la Croix, Coin des Ormes, Fleury.

Le fameux Guy H. à la piste Royale de Sorel dimanche

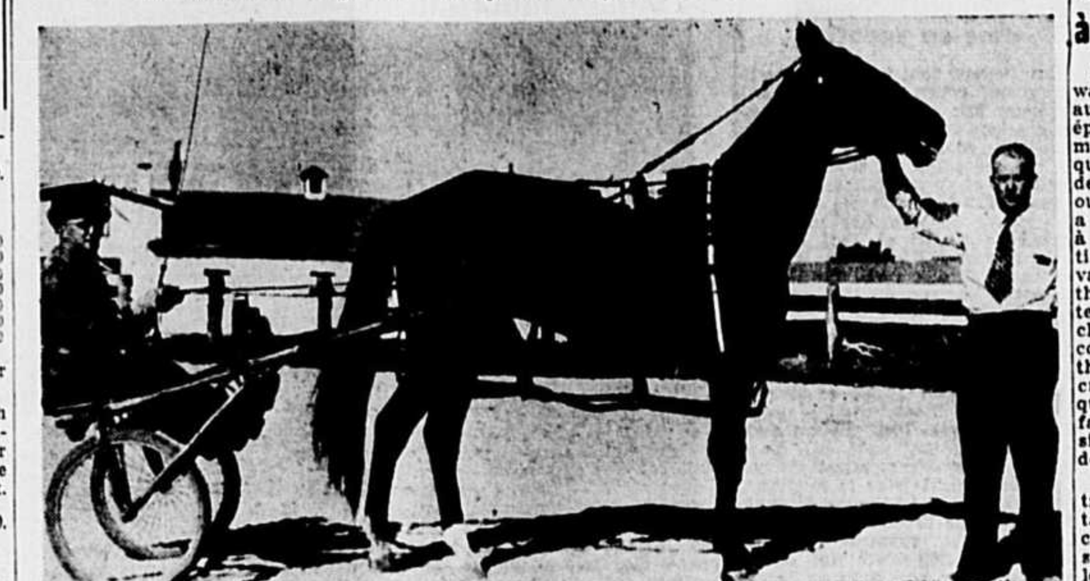

C'est dimanche prochain, dans l'après-midi, à la magnifique piste Royale, à Sorel, que le fameux coursier Guy H., propriété du populaire sportsman Elzéar Cournoyer, de Sorel, sera en lice dans le grand derby amble d'une valeur de $1,500. Guy H., qui a établi un nouveau record de piste au parc Richelieu dimanche dernier, sera le favori dimanche prochain même s'il devra faire face à de fameux coursiers tels Dominator, Probationeer, Pine Ridge Sally, Time Table, Adage, Pioneer Hanover, Brady Hanover et autres. Comme à l'ordinaire, c'est le réputé conducteur, Honorat Larochelle, que l'on voit ci-dessus avec le propriétaire Elzéar Cournoyer, qui aura la tâche de piloter Guy H. à la victoire dimanche et nul doute que Larochelle saura donner tout le fil à retordre voulu à tous ses rivaux dans ce qui devrait être une fameuse épreuve, ni plus ni moins.

(Photo "Le Canada" par Charles Robitaille)

* * *

Les inscrits

Connaught

PREMIERE COURSE. — $600 à réclamer, 3 ans et plus 5½ furl. — High Renown 111, Betty Rogers 109, Mr Bo 118, Dream Boy 114, Rusty Gold 104, Egyptian Maid 109.

DEUXIEME COURSE. — $600 à réclamer, 3 ans et plus 6 furl. — Dorval Lass 101, Parfait Amour 111, Powers Gouraud 116, Kenton Bar 116, Tinted Light 111, Mister Billy 116, Morsel of Tope 106.

TROISIEME COURSE. — $600, à réclamer, 3 ans et plus, 6 furl. — Kinghorn Kid 112, Royal Nile 108, Loteer 103, Bright Reigh 113, Sand Star 118, Stepapace 118, Free World 118, Cosse 118, Nosirrah 118, Star Malone 108.

QUATRIEME COURSE. — $600 à réclamer, 6 furl. — Cave Mark 111, Toby T. 116, Foliage 116, VIVrginia Van 111, Jollity 111, April One 116, In Run 111, Little Field 106.

CINQUIEME COURSE. — $600 à réclamer, 3 ans et plus, 6 furl. — Skyrunner 118, Miss Mamie 106, Gold Plate 106, Swing Leader 111, Banff 113, Winding Sun 118.

SIXIEME COURSE. — $600, à réclamer, The Wrightville Fillies, 1 mille 70 verges, Jane Mark 110, Hendersonian 115, Outre 111, Griddle 115, Bingo Bango 106.

SEPTIEME COURSE. — $600, à réclamer, 4 ans et plus 6 furl. — Red Model 108, Tela Clark 105, Butler's Pride 106, Luckwood 115, Helper 116, What a Year 116, Scott Rock 115, Valley Sue 110.

Empire City

PREMIERE COURSE. — $3,500, à réclamer, 2 ans, 5½ furlongs. — a-Hominy 110, Nangee 110, Proud Miss 115, Tabouret 110, Caliper 110, Experiment 103, Pretty Nymph 110, Slam Bid 115, aMiss Aubrey 110.

a—Entrée. Warren Stable et J. C. Clark.

DEUXIEME COURSE. — $3,500, à réclamer, 3 ans, 6 furlongs. — Brown Spook 113, Prop Girl 101, Night Flight 113, Irish Count 121, Hasty Blue 108, Out Best 113, Ferry Command 113, Tettington 118, La Princesse 108, Bonnie Flag 113, Mama Fufu 106, Stage Song 113 Orange Blossom 108, Mon Teak 113, Mil El 108, Airily 113, Set Point 113, Sun Lady 108.

TROISIEME COURSE. — $4,000, 2 ans, 5½ furlongs. — aRebuke 116, Gold Bull 116, Faucon 111, aReproduction 116, Starry Cant 116, Green Dragon 116, Reward 116, Heads Or Tails 116, Longhorn 116.

a—Entrée. J. JH. Melrose, H. E.

QUATRIEME COURSE. — $4,500, 3 ans et plus, 6 furlongs. — Bellwether 108, Sorisky 105, Timore 113, Hasteville 120, Segula 115, Blue Pal 111, Hornbeam 119, Breiezing Home 122, Comanche Peak 113, Stage Fire 120.

CINQUIEME COURSE. — $5,000, allocations, classe D, 3 ans, 1 1-16 mille. — Salerno 116, Ringstown 108, Jolly Soul 113, Blue Gem 111, New Challenge 113, Teddysun 116, Okeetee 122, Buy And Sell 116, Brown Movul 116, Buffet Supper 111 111, Matruh 108.

SIXIEME COURSE. — $4,000, 3 ans et plus, 1 1-16 mille. — Liquidator 113, Carysfort 113, Pompalade 113, Akron Gal 108, Ffreet 113, Black Ra 103, Lady Ruler 115, Logansport 113, Calvados 113, Sunder 112.

SEPTIEME COURSE. — $3,500, à réclamer, 4 ans et plus, 1⅛ mille. — Bodart 113, Chance Morn 113, a-Spook Ship 113, aRare Mate 116, Rath Ronan 113, Hairanette 109, Entertainment 111, Beggar 116, Jaroply 113, Speedy Show 111, Voloway 113.

a—Entrée. H. Phillips et Mrs H. Mart.

5 lbs A.A.C.

Rockingham

PREMIERE COURSE. — $2,300, à réclamer, 4 ans et plus, 1 1-16 mille. — Grand Day 111, Halcyon BoBy 114, Abbots Maid 104, Slappy 111, Space 104, Shakeen 114, Brocade 104, Countess Play 106, Arbor Vita 106, Pohnnie Maginn 107.

DEUXIEME COURSE. — $2,300, à réclamer, 4 ans et plus, 6 furl. — Nellie Mowlee 106, Bright Arc 116, Bulldinger 116, Buckle Up 111, Saratoga Folly 108, Clyde T. 114, Don's Count 119, Hoodoo Lady 109, Rockwood Daisy 106.

TROISIEME COURSE. — $2,300, à réclamer, 3 ans et plus, 6 furl. — Czech Lass 111, Chance Run 113, Clyde Tolson 113, Rear Guard 108, Nats Reward 108, Lightfoot Lee 116, Mealine 116, Pilates Dream 106, Bad Cold 113.

QUATRIEME COURSE. — $2,300, allocations, 2 ans, 5½ furl. — Halomer 114, Wise Brunette 117, Fox Man 114, Simond 115, Three Passes 117, Tree Land 120, Cambrdige Fair 111.

CINQUIEME COURSE. — $2,300, allocations, 3 ans et plus, 6 furl. — Liberty Nane 101, Soap Suds 113, Sun Clad 101, Swag 113, Ever Venture 112, Chansized 118, Pilates Own 112, Baby Joanne 113, Mel Indian 106, Big Thicket 107, Son Of Time 106, Transvaal II 115, Another Bel 111, Prince Favor 107, Mullingar 112, New Dealer 120.

SIXIEME COURSE. — $3,500, allocations, 4 ans et plus, 6 furl. — Cream 105, Mintlock 110, Hearth Broom 105, Westwood Belle 98, Carmeltown 103, Miss Advice 106, Jaylcee 103.

SEPTIEME COURSE. — $2,500, allocations, 3 ans et plus, 1 1-16 mille. — Flaming High 113, Justinian II 113, Tina Sanjour 109, Kings Feast 117, Wherrie 107, Gunflash 110, Sunspark 105, Double Bourbon 111, Thrax 104, Anzac 114, Tracelette 112.

HUITIEME COURSE. — $3,000 à réclamer, 3 ans, 1 1-16 mille. — Brazil 109, Buck Sergeant 109, Unequaled 104, Jeems 114, Anvelt 110, To To Light 106, Pure Silk 104, Cold Blast 112, Happy Pat 103.

Fort Erie

PREMIERE COURSE. — $900, à réclamer, 4 ans et plus, né au Canada, 6 furlongs. — Hapfield 110, Heramore 108, Game Hunter 113, Traffic Mark 113, Joeggy 108, Alberta Broom 113, Bossie Mark 98, Si Si 108, Lsaldvana 108, Lady Worth 108.

DEUXIEME COURSE. — $900, à réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongs. — Attester 110, Tetro 115, Bonnie Rue 107, Hand Mark 115, News Sweep 115, Young Gaiety 100, Lady Gwen 107, Sweepsot 115.

TROISIEME COURSE — $900, 2 ans, 5½ furlongs — aHem Car 115, aHemdoll 108, bJoy Bells 100, Rice Pudding 118, bSoldier Joe 111, Frisian Lass 108, Vannadoit 115, Selected 108, Silverkins 108.

a—Entrée C. H. Hemstead.
b—Entrée Three J'S Farm.

QUATRIEME COURSE — $900, à réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongs. — The Huntress 110, Flying Pretty 117, Clear Chimes 107, Sway 115, Patrisius 107, Sun Veil 110, Penobscot 110, Abo Sun 110, Regan Mark 110.

CINQUIEME COURSE — $900, "The Batavia", 3 ans et plus, 1 1-16 mille. — Gallant Agent 121, aMy Acushla 106, bCove Spring 116, b-Moon Play 116, Rtaulter 111, Don Mariner 111, Seneca Bill 116, aWilma 101, Gypsy Girl 101, Circus Flag 114.

a—Entrée R. J. Dowling.
b—Entrée C. W. Monteith et J. Darou.

SIXIEME COURSE — $900, à réclamer 3 ,ans et plus, 1 1-16 mille.— Bunny's Sister 111, Worthwood 111, Youville 113, Mellow 111, Tircat 118, Pandomint 121 ,Airp Step 116, Casino Pete 116.

SEPTIEME COURSE — $900, à réclamer, 4 ans et plus, 1 1-16 mille. — Muckle 110, Gallant King 110, North Spate 118, Holton 113, Isbright 113, Roger Grier 115, Kanuki 103, Barts Mayor 110.

Fair Grounds

PREMIERE COURSE — $1,600, à réclamer, 3 ans et plus, 1 1-16 mille — Sly Manner 114, High Brow 108, Tough Target 113, Katlen 108, Chief Bud 116, Twink Shot 113, Eleanor Van 106, Homer 118, Bosunette 111.

DEUXIEME COURSE — $1,600, à réclamer, 3 ans et plus, 6 furl — Surgeon Dick 105, Cold Shower 108, Blockader 116, Wood Angel 116, K. Bun 108, Garish 108, Kingston 106, Friend Bill 108, Osculass 100, Harv Aethel 106, Karakal 108, Aloha Lee 108.

TROISIEME COURSE — $1700, à réclamer, 3 ans et plus, 6 furl. — Nine R Train 103, Pat Toy 103, Ecomodate 113, Abrazo 113, Patrotic Fox 108, Turkey Foot 106, Graustark 116, Milk Route 107, Bay Tree Bomber 113, Sheila May 111, Bold Lucy 108, Royal Whirl 103.

QUATRIEME COURSE — $1,600, à réclamer, 2 ans, 5 furl. — Dusk Time 110, Sea Pigeon 105, Lady Mandy 100, Coo 105, Brokers Trip 115, Holiday Humor 100, Michael J. 109, Flashat 106.

CINQUIEME COURSE — $2,000, à réclamer, 3 ans et plus, 6 furl. — Jeanavie 105, Uhhuh 103, Sister Fox 100, Snooks Winters 108, Libyan Star 103, Fleets In 113, Red Plush 118, Pretty Is 115, Two Score 112.

SIXIEME COURSE — $2,500, allocations, 3 ans et plus, 6 furl. — Bolo Tie 111, Big Party 111, Best Brook 100, Play Hands 106, Tuey Toy 108, Bert G. 108, Gold Man 106, Mrs. Valenti 105, Coloneal Read 111.

SEPTIEME COURSE — $2,500, à réclamer, 3 ans et plus, 6 furl. — Lightfoot Lady 108, Oldomwood 107, Up Grade 105, Victory Blue 105, She Didn't 103, Foxy Reap 105, Billy Rolfe 105 Flying Giant 112.

HUITIEME COURSE — $1,700, à réclamer, 3 ans, 1 mille — Muzz 98, Tetramore 108, Glacian Run 118, Yare Boy 105, Miss Evidence 100, Just Flip 106, Sunawana 113, Old Bet 113, Sonny Haynes 105, Beau Sweep 113.

Arlington

PREMIERE COURSE. — $3,000, 3 et 4 ans, 7 furlongs. — Sgt. Rice 112, Mae Bright 107, Westfield 112, Buzzy Boy 112, George Gaines 112, Sublime 107, Carney 120, Be A Bee 107, Co-Chance 107, Red Pompon 112, Lou Jay S. 107, Mescara 112, Cee Style 112, Grafairchan 112, Millie Bucks 102, Snow Kiss 107, Pay N Takit 120, Billies Choice 115.

DEUXIEME COURSE. — $2,500, à réclamer, 2 ans, 5½ furlongs. — Joe's Sun 111, Convalescent 118, Siddons 115, Hair Stylist 118, Some Horse 111, Arabs Fancy 118, Mountebank 111, Weynot Al 111, Little Bits 113, Little Geromo 113, Jan Rod 110, Single Gleam 110, Mr. Bonnie 111, Takemeaway 110.

TROISIEME COURSE. — $2,500, à réclamer, 4 ans et plus, 1¼ mille. — Ozzie 112, Sonz Spinner 115, Greville 109, Quemazon 104, Van Or 116, Just Tourist 108, Maratimer 109, Milky Moon 110, Beckhampton 115, Key Man 107.

QUATRIEME COURSE. — $3,000, 2 ans, 5 ½furlongs. — aStella Snyder 115, bCaique 115, cBuck Rake 118, Royal Heritage 115, bHipparete 115, Spring Beauty 115, aDog Fair 115, Star Reward 118, Jay Forst 118, Mievinr 118, cBull Wa Forst 118, Miniver 118, cBull Wagon 118, Wilt Thou 115, Therese Canale 115, Gayest 115, Full House 118, McLish 118, Salomea 115.

a—Entrée Mme E. Denemarke.
b—Entrée H. P. Headley.
c—Entrée Mme G. B. Scallon et M. et Mme M. Well.

CINQUIEME COURSE. — $3,000, allocations, 3 ans, 6 furlongs. — Attrition 110, Annie Lake 100, Wise Tiger 115, Bronze Medal 110, Clop 113, Barval 118, Mint Quest 110, May Fly 113, aLamme 108, Stage Boy 115, bGay Garland 110, cK. High Proof 110, cRose Bed 113, aRosy Morn 110, Pristine 113, Money King 118, bSlover Lea 113, Brown Dame 108.

a—Entrée H. P. Headley et Ecurie Green Pasture.
b—Entrée Ferme Maine Chance.
c—Entrée Mme A. K. Karle et J. A. Goodwin.

SIXIÈME COURSE. — $4,000, allocations, 3 ans, 7 furlongs. — Plucky Flag 118, Revival 109, Ariel Song 104, Sweet Girlie 109, Breezy Louise 109, Green Shed 109.

SEPTIEME COURSE. — $3,000, allocations, 3 ans et plus, 1 1/16 mille. — Rockwood Lou 112, Mr. Danny 114, Toy-Quay 115, My Star 105, Sky Wolf 117, Cadence 115, Dustabout 94, Royal Risk 114, Devastating 112, March On 109.

HUITIEME COURSE. — $3,000, à réclamer, 3 ans et plus, 1⅛ mille. — Icanc 105, Florizan Ace 111, Spoon Bread 109, Baby Gold 113, Nostalgia 108, Tad Mosquero 110, Alfred Stuart 110, Hot Spark 113, Maxie Kin 113.

Lutte contestée prévue dans le grand derby à la piste Royale dimanche

Tous les préparatifs sont pratiquement complétés pour l'importante matinée de courses sous harnais qui sera présentée à la magnifique piste Royale, de Sorel, dimanche après-midi. Environ sept ou huit partants prendront place au départ dans la course principale au programme, un grand derby amble pour la forte somme de $1,500., y compris l'incomparable Guy H. qui tentera de continuer sa marche triomphale.

Nul doute que Guy H. sera favori pour capturer les honneurs de cette classique, mais il devra, comme on le sait, livrer une chaude lutte aux autres fameux coursiers de renommé tels Time Table, Adage, Dominator, Probationer, Pioneer Hanover, Mighty Spender, Pine Ridge Saly. Reconnus comme étant un groupe de chevaux de calibre, la lutte devrait être très contestée.

Encore une fois, Guy H. qui s'est mis en évidence dimanche dernier, à la piste Richelieu, en établissant un nouveau record de piste, quand il couvrit le mille en un temps rapide de 2.05, sera à nouveau piloté par l'expérimenté Honorat Larochelle, tandis que le réputé Time Table, propriété du sportsman Léger Drolet, de la vieille capitale, sera conduit par l'habile Floyd Milton. Adage, un cheval acheté aux Etats-Unis sera piloté par Giguère, un jockey qui s'y connait dans le domaine des courses sous harnais. Mighty Spender, Probationer, Pioneer Hanover, Brady Hanover, Dominator et Pine Ridge Saly devraient être surveillés de près, car il se pourrait facilement qu'un d'entre eux cause une surprise en triomphant du favori Guy H.

En outre ce grand derby amble pour $1,500. les milliers de partisans de courses sous harnais qui seront témoins de cette importante matinée, auront également l'occasion d'assister à un free for all trot pour une valeur de $500, ainsi que d'une clase, 2.24, bar 14. Les organisateurs de cette grande matinée ont su à se procurer plusieurs coursiers pour ces deux autres épreuves qui suscitent un immense intérêt.

Un trophée souvenir sera remis par MM. Brochu et Gibeau, deux sporstmen de la ville Nicolet, au propriétaire du vainqueur dans le grand derby. La semaine dernière, au Richelieu, ces deux mêmes sportsmen ont décerné un trophée à M. Elzéar Cournoyer, de Sorel, pour la victoire remportée par son fameux Guy H. Le programme est vraiment des plus élaborés et une foule nombreuse devrait en être témoin.

En dernière heure, on a appris que Cream of Tarter, un cheval qui a fait sensation la saison dernière, prendra place au départ dans le free for all pour $500. Cream of Tarter de même que Probationer qui prendra part au grand derby en seront à leur première apparition dans la province de Québec cette année. Voici également la liste des coursiers qui se disputeront la victoire dans le 2.24 trot et amble, par 14, qui sera de deux épreuves de $100., chacune, ainsi que ceux qui tenteront leur chance dans le 2.26 trot et amble.

2.24 trot et amble:

Ritz Chilcoot, Peter B. Grattan, Lee McKimmie, Pine Ridge Hal, Silver Grattan, The Last Rose, Chuck Stout, Dora McGregor, Joe Volo, Spella Hanover.

2.26 trot et amble:

Lee Bars, Pady Lee, Celestine B., Colonel Jim, Dominion Star, Marcelle The Best, Patsy Star, Extarminator et Golden Bar.

Une foule nombreuse devrait se rendre à Blue Bonnets en fin de semaine

De la piste Blue Bonnets Raceway, on a appris hier soir, qu'il aura pari mutuel à chacune des épreuves au programme des deux matinées de courses sous harnais qui seront présentées à cet endroit demain et dimanche après-midi. En outre, le promoteur Emile Gauthier a déclaré qu'il y aura une quinella à la seconde épreuve. Ces deux matinées seront certes présentées devant une foule record, car M. Gauthier n'a rien négligé pour présenter un programme de premier choix avec plusieurs des meilleurs coursiers du pays en lice. M. Gauthier a dû refuser plusieurs inscriptions et si l'on en juge par les quelques déclarations qu'il nous a faites il y a quelques jours, plusieurs partants prendront place au départ dans chacune des courses.

Les bourses à Blue Bonnets sont très alléchantes pour les propriétaires de chevaux et c'est pour cette raison que ces derniers insistent auprès du promoteur Emile Gauthier pour inscrire leurs coursiers. Chaque jour, on voit des chevaux arrivant de toutes les places de la province et les écuries en sont remplies. Pour la matinée de demain après-midi, il y aura plusieurs courses au programme et le public sera témoin d'un nouveau système de départ qui selon les connaisseurs de ce sport sera grandement apprécié des spectateurs présents.

Dimanche, on pourra voir à l'oeuvre des chevaux tels le réputé Miss Bumpas, ainsi que les rapidees Highland Frisco et Charlie Volo, appartenant à Robert Tétu, de Trois-Rivières. Les hostilités pour la matinée dominicale débuteront à 2 heures précises, afin de permettre au public de se rendre à leur demeure à plus bonne heure.

Emile GAUTHIER

Avec les nombreux avantages que fournis la piste Blue Bonnets et le programme le plus élaboré bâclé par le promotetur Emile Gauthier, la foule devrait être considérable.

Les résultats

Fair Grounds

PREMIERE COURSE
a-Sparker 6.00 3.10 2.40
Who Said It 6.00 3.10
Contemplation ... 4.70
J. Sneller, R. Somerset, G. Monson.
Temps: 1.15 2-5.
Ont aussi couru: Mr X., Lee Wasne, aHigh One, Circus King et Baby Snuff.
a—Entrée. W. G. May et A. C. Snyder.

DEUXIEME COURSE
Tidy Sum 18.20 7.60 4.50
Hey Far 3.90 3.80
aFrançois D'Or .. 3.60
W. Balzaretti, J. Robertson, D. Scurlock.
Temps: 1.15 4-5.
Ont aussi couru: Sam Ensign Muntley, Kalmar, Carasanar, Chillee Knight, Admical Pat.
a—Entrée. F. Woodward et Withers et Clow.
Sparker et Tirh Sum ont payés $51.30.

TROISIEME COURSE
Jacopades 12.30 5.80 3.60
Choc A Block ... 6.00 3.70
aIron Sweep ... 4.70
D. Scurlock, W. Balzaretti, W. Stagmaier.
Temps: 1.02 4-5.
Ont aussi couru: Blue Foot, Diavolo Chief, Ekard, Slow Time, W. Sweep Comet.
a—Entrée Zacor.

QUATRIEME COURSE
Sameron 8.00 4.00 3.00
Ernest 4.10 3.10
Cowlan 3.60
Reynolds, Layton, Bassett.
Temps: 1.04 2-5.
Ont aussi couru: Gold Tint, Tumult, Try Flying, Empty Plate, Vinita Harvest, Black Fantasy, Anated, Surf Rider, Lestabert.

CINQUIEME COURSE
Semper Avanti ... 33.60 13.10 5.80
Hogan 4.70 3.30
Good Daughter .. 7.00
Balzaretti, J. Jacobs, W. L. Johnson.
Temps: 1.14 3-5.
Ont aussi couru: Pouting Mac, Super Marines, Sliding Home, Chief Adviser, Tell Well, Nod, Dai Yit, Gallant Hour, David B. Jr

SIXIEME COURSE
Bill G. 4.20 2.90 2.40
Dodo's Girl 5.90 3.50
Rosenite 3.30
J. Reynolds, W. Prehm, D. Scurlock.
Temps: 1.14 2-5.
Ont aussi couru: Take Courage, Our All, Put It There, Bold Pat, Pat Fuller.

SEPTIEME COURSE
Onsine Again 32.80 10.00 4.40
Ghost Hunt 6.20 8.60
Favorite Trap 4.50
T. Sullivan, W. Stagmaier, J. Robertson.
Ont aussi couru: Troop Train, Columbus Day, Alpine King, Aunt Lucy.

HUITIEME COURSE
Plucky Muffin 46.00 13.90 6.30
Yank Bomber 4.40 3.00
Swell Kid 3.60
G. Potter, T. Sullivan, D. Adams.
Ont aussi couru: Hy Rickey, Smooth Gallop, Replication.
Ont aussi couru: Here's Harvey, Latent, Phara Chicle, Great Wall.

Fort Erie

PREMIERE COURSE
North Storm 11.55 6.25 3.35
Park Avenue 6.50 4.10
Hemridge 2.85
Remillard, Keane, Leavitt.
Temps: 1.15 4-5.
Ont aussi couru: Roosare, Erindale Pat, Land Post, Jimkan Beau West, Hemdawn, Raise.

DEUXIEME COURSE
Eagletown 38.00 9.45 6.00
Rustling 7.60 4.95
Miss Silver 3.70
Barker, Vallee, Keane.
Temps: 1.14.
Ont aussi couru: Date Ace, In the Groove, Blasing Iris, Charley Bailey, Depositor.
North Storm et Eagle Town ont payés $251.20.

TROISIEME COURSE
Crestworth 11.70 6.40 4.30
Goldsworthy 4.75 3.45
Heydunette 4.60
Peden, Vallee, Dougherty.
Temps: 1.14 4-5.
Ont aussi couru: Hasty Earl, Photolion, Merry Mark, Tall Tale, Papau.

QUATRIEME COURSE
Darby Doulton ... 6.70 4.40 2.95
Gold Betty 5.85 2.85
Hair Do 2.65
Johnstone, Cowley, Robillard.
Temps: 1.13 4-5.
Ont aussi couru: Algahad, Ackwell, Mouette, Rhadagus.

CINQUIEME COURSE
Karakas 14.60 8.40 4.95
Millegivit 4.85 3.50
Lady Cavite 3.20
O'Sullivan, Fisher, Keane.
Ont aussi couru: aComical Dee, David T., Stage Star, aPlatinum Sands.
a—Entrée Montana Stable.

SIXIEME COURSE
Beauty Time 11.50 6.35 3.00
Danger Mark 6.40 3.80
Chic Pat 2.90
Cowley, Dopgherty, Keane.
Ont aussi couru: Fittspool, Garza, Airy Step, Lovely One, Guess Who.

SEPTIEME COURSE
Timely Flight ... 6.90 3.05 2.45
Katie Bud 3.25 2.55
Astrometer 3.00
Palaez, Stroud, Nemett.
Ont aussi couru: Lace Brock, Lilson, Lokman

Arlington

PREMIERE COURSE
Solid Meat 27.40 11.20 4.00
Red Ted 5.20 2.80
xGen'l Manager .. 2.20
xMigration 3.20
J. Richard, L. Hangman, N. L. Pierson, R. L. Vedder.
Ont aussi couru: Black Time, Donegal, Darby Dismay, Constant Aim, Lucky Ann, Swift Flight, Grays Bay, War Quest.
x—Egaux en 3e place.

DEUXIEME COURSE
Cap Rock 15.40 8.00 5.00
Gotham 30.20 13.60
Busy Pony 3.60
A. Bodiou, R. Hartwick, F. A. Smith.
Ont aussi couru: Petrified, aSir Lekknarf, Sir Gallescene, Balsamar, Fasher, Big Geromo, aFlendly Don, Speed Play, Blue Seal.
a—Entrée F. Frankel.
PARI DOUBLE. — Solid Meat et Cap Rock ont payé $256.60.

TROISIEME COURSE
Sir Bim 4.20 3.20 2.40
First Gun 5.20 3.40
Pot O'Luck 2.80
I. Handford, L. Hansman, D. Dodson.
Temps: 1.24.
Ont aussi couru: Sandstorm, Bob's Dream, Fire Dust et Silvestra.

QUATRIEME COURSE
Air Sailor .... 4.20 0.40 OUT
Winter Rules ... 3.00 OUT
Petrol Point .... OUT
J. Adams, R. L. Vedder, S. Brooks.
Temps: 2.03 4-5.
A aussi couru: Wire Quest.

CINQUIEME COURSE
Little Nip 6.60 2.60 2.20
aMaudlea 2.20 2.20
Pure Gowd 2.40
A. Loturco, Dodson, J. Adams.
Temps: 1.11 2-5.
Ont aussi couru: Gay Baby, Star Hit, Seamans Pal, a-High Lea, Mons Boy.
a—Entrée. Calumet Farm.

SIXIEME COURSE
Figmting Frank . 5.00 3.80 2.20
Alleon Peters 3.60 2.80
Navy Cross 2.80
Temps: 1.10 2-5.
Ont aussi couru: Corona, Duquesne, Coipamink.

SEPTIEME COURSE
Yesnow 5.60 3.40 2.60
Jezros 3.80 2.60
Disdomo 3.60
S. Brooks, D. Eodson, D. McAndrews.
Temps: 1.37 2-5.
Ont aussi couru: Sa Log, Loachapoka, Mell Play, Overnight et Great Plains.

HUITIEME COURSE
Corydon 15.80 10.00 7.80
Record March ... 8.80 7.20
Another Grand .. 11.80
W. Emery, J. Adams, I. Anderson.
Temps: 1.52 2-5.
Ont aussi couru: Darby Duluth, Bud On, MacPlin, Indian Giver, Echo Beach, Foment, Task Force, Thormond.

Rockingham

PREMIERE COURSE
Vampire 18.80 8.40 5.40
Blue Wise 9.40 5.40
Elmo Grier 7.20
Canning, Pollard, Milligan.
Ont aussi couru: Jack Reaper, Taking Ways, Lunch Date, Idle Fool, Two Kick, Jonora, Single Up, Bannerman, Van's Vickie.

DEUXIEME COURSE
Dayberry 4.20 3.20 2.80
Mokup 7.40 4.40
Belco 7.60
Martin Dewise, Cross.
Ont aussi couru: Sirgano, Scotch Trap, Mettlesome, Kabo Lea, No Bounds, Zora J. Dorothy Me, To Town James, Funrow.
Pari-double — Vampire et Dayberry ont payé $55.60.

TROISIEME COURSE
Walkup 10.00 4.40 4.00
High Kick 6.40 4.80
Sea Crest 6.00
Keene, McGowan, Licausi.
Ont aussi couru: Like A Lady, My Teacher, Ellen's Gift, Aces Up, Harriet's Gift, Betty Skelley, Morenita.

QUATRIEME COURSE
Ample Reward .. 4.00 2.60 2.20
Little Hoops 2.80 2.60
Wake Robin 2.80
Licausi, Martin, Keene.
Ont aussi couru: Jenkins, Miss Menow, Devil's Bit, Ballyrag, Chance Sord.

CINQUIEME COURSE
Roguish Shot 32.00 15.20 6.00
Henry Payne 12.80 6.00
Bee W Bee 3.40
P. Milligan, J. Humphries, J. Licausi.
Ont aussi couru: Bt Calm, For Granted, Listing, Zacabrand, J. Lee Greenock, Granflag, Piquant.

SIXIEME COURSE
Hill Sun 18.20 3.00 2.40
Eky Skipper 2.40 2.20
Boy Soldier 2.60
P. Milligan, G. Hettinger, J. Pollard.
Ont aussi couru: Son of Tarra, Foxmaster, Y Gun, Valdina Vicar, Air Beauty.

SEPTIEME COURSE
Johnstown Kid ... 14.00 5.80 4.60
Rex O'Sullivan .. 4.40 3.60
Joyce Matthews .. 8.80
G. Hettinger, H. Keene, E. Canyon.
Ont aussi couru: Rinarose, Ellen Baljean, Excellence, One Blend, Dona's Past.

Empire City

PREMIERE COURSE
Fondshen 32.50 16.40 10.10
Andrea Kay 18.60 11.30
Briggsy 10.70
Garza, Miller, Gonzalez.
Ont aussi couru: Sun Flake, Harpstrings, Stargazer, Solar Daubers Girl, Luk O'Sullivan, Sun Distance, Merrimac, Show Stopper.

DEUZIEME COURSE
Tom Ferris 9.10 4.20 2.40
Hiya Pop 3.80 2.70
Irenic 4.60
Delara, Jessop, Cherry.
Ont aussi couru: Golden Scotch, Maneen, Pebalong, Quick Chance, Bit T.O., Knighthood.

TROISIEME COURSE
Liquid Lunch 4.10 2.70 2.40
Copacabana 3.00 2.90
Stormy 5.80
Kirkland Woodhouse, Wilson.
Ont aussi couru: Lady Apple, Freelands Lad, Maybe Miss, Bayern, Ever On.

QUATRIEME COURSE
Azure Wings 49.60 13.70 4.80
Galamilk 4.60 2.90
Ensign Mary B. .. 2.60
Combest, Jessop, Kirkland.
Ont aussi couru: Marseilles, Mad Vixen, Swiftown et Diamond Baby.

CINQUIEME COURSE
Devil May Care .. 15.50 6.80 5.20
Fille d'Orlean 8.60 5.90
Whipsaw 10.80
Woodhouse, Jessop, Gonzalez.
Ont aussi couru: Farfalina, Beautified, Tivis, Gala Forever, Shoe Buckle, Fire Bomb, Together, Princess Eire, Queens Rook, Gay Wildy.

SIXIEME COURSE
Russitan Action .. 4.30 2.90 3.40
Let Me Thru 4.30 3.60
Bulesweep 4.10
C. McCreary, A. Kirkland, R. Watson.
Ont aussi couru: Pebbles Habitja Senator C., Pied Piper, Contortionist et Jousting Match.

SEPTIEME COURSE
Chance Mate 4.90 3.30 2.80
Top Beau 6.30 4.80
Which Cup 5.00
P. Miller, M. N. Gonsales, E. Garza.
Ont aussi couru: Steel Chain, Herodotus, Sea Convoy, Czareissa, Dina Flag, Rough News, Masculine, Ohlala, Night Porter.

HENRY COTTON GAGNE L'OMNIUM DE LA FRANCE

PARIS, 11, (A.P). — Henry Cotton, ex-champion omnium britannique, a remporté les honneurs du tournoi de golf pour le championnat omnium international de la France, aujourd'hui, avec un score total de 269 coups pour les quatre rondes disputées sur le parcours du club St.Cloud. Les scores de Cotton pour chacune des quatre rondes furent de 70-66-67-66 coups. Après la victoire. Cotton a déclaré que c'était une de ses plus belles victoires de sa carrière.

LE ST-ALPHONSE CONTRE LE ROY

Ce soir au Parc Christ-Roi le Roy Cycles Junior recevra le St-Alphonse dans une joute régulière de la ligue. Le Roy Cycles sous la direction de Roméo Plante connait de beaux succès et dimanche dernier il a divisé un programme double contre le St-Eusèbe, gagnant la première par le score de 7 à 6 et perdant la deuxième par 14 à 12. Vendredi dernier il gagnait par défaut contre le Sault dans une partie de la ligue. Le Roy Cycles, qui ne connait pas l'attitude du Sault de ne pas s'être rendu, s'excuse auprès de ses admirateurs. Tout club junior intéressé à se mesurer avec le Roq Cicles est prié de communiquer avec R. Plante à DU. 0112 entre 7 h. 1-2 et 8 h. 1-2 le soir.

Grâce à Durrett, Burge et Banta, la brigade Delorimier triomphe encore

Les Royaux l'emportent par 7 à 2 sur les Bisons pour une 8e victoire consécutive. — 12e circuit de Durrett. — Robinson, Riggs et Franks brillent sur la défensive. — Autre circuit de Campbell. Buker lancera ce soir.

(Par Camil DesRoches)

Les Bisons de Buffalo se demandaient encore, après la joute d'hier soir, comment mettre fin à la puissance de la "brigade Delorimier". Aux dernières nouvelles, le gérant Gabby Hartnett n'avait pas encore solutionné cette question. Oui, encore une fois hier, notre fameuse brigade, avec Red Durrett en tête, s'est mise à l'oeuvre résolument dans une seule manche, comme à l'ordinaire, et cela suffit à nous assurer la victoire. Quatre coups sûrs cognés dans la 6e manche, dont le circuit de Red Durrett, valurent cinq points, et les Royaux l'emportèrent en fin de compte par 7 à 2 dans une joute qui fut certes intéressante car les lanceurs Jack Banta et Rufus Gentry se livrèrent un duel fort intéressant durant presque toute la partie.

"Lucky Seven Banta

C'est Jack Banta qui était au monticule pour les Royaux et il doit être un adepte du "Lucky Seven"... En effet, Jack alloua sept coups sûrs à ses rivaux, retira sept joueurs sur des "strikes" et donna également sept buts sur balles... Les Royaux complétèrent dans le cycle en comptant sept points et, naturellement, Jack l'emporta, passant de sa 7e victoire à sa 8e... Il n'a subi que quatre défaites depuis le début de la saison. Banta fit preuve d'un beau contrôle, employant plusieurs lancers dont une balle tombante au-dessus du marbre qui lui permit de se débarrasser des Bisons avec belle régularité la partie durant. Dans deux seules manches en effet, les visiteurs réussirent-ils à cogner plus d'un coup sûr par manche, soit dans la 4e et la 9e. Banta ne fit enfin qu'un seul mauvais lancer quand il laissa Campbell cogner un circuit dans la 9e et dernière reprise. Campbell, incidemment, a ainsi cogné son second circuit en deux jours, au Stade.

12 pour Durrett

Les Royaux, eux, — il est temps de parler des nôtres, n'est-ce pas?— ont eu passablement de difficultés avec les lancers décevants du vétéran Rufus Gentry durant les quatre premières manches. Gentry ne donna aucun coup sûr à nos gars dans les trois premières manches et il en alloua un seul — le premier — dans la quatrième. Ce qui devait arriver arriva, toutefois, dans la manche suivante, quand la "brigade Delorimier" se mit à l'oeuvre pour de bon.

Merv Rackley — il a volé deux buts hier pour porter son total de saison à 49 . . . seulement! — ouvrit le bal avec un simple puis fila au 2e sur le sacrifice de Robinson. Riggs fut retiré, mais Burge se fendit d'un deux-buts qui fit compter Rackley avec le point qui égalisait les chances puisque les Bisons avaient pris une avance d'un point dans la 4e, grâce à un but sur balles, un but volé et un simple de Tabacheck. Gentry se repentit probablement (ou est-ce Hartnett) de n'avoir pas passé Burge intentionnellement mais il était trop tard.

Franks fut ensuite gratifié d'un but sur balles, pas intentionnel celui-là, et Durrett s'amena au bâton pour gagner la joute, tout simplement. Il cogna en effet son 12e circuit de la saison, faisant compter trois points et donnant une avance de 4 à 1 aux siens, soit assez pour la victoire attendue par les amateurs. Les Royaux n'arrêtèrent pas en si bon chemin et après un but sur balles à Naylor, Campanis y alla à son tour d'un deux-buts pour porter le compte à 5 à 1.

Nos porte-couleurs ajoutèrent deux autres points dans la 8e, cette fois à l'aide de quatre coups sûrs, tous des simples, et le retrait de Robinson sur une haute chandelle. Comme on l'a vu ci-dessus, les Bisons comptèrent un dernier point quand Campbell eut l'audace de "perdre" une de nos balles par-dessus le tableau indicateur dans la 9e et dernière reprise.

Les étoiles

Durrett fut certes le premier héros de la joute avec son circuit, et avec aussi un deux-buts et un simple en 4 apparitions. Campanis eut deux coups sûrs, un deux-buts et un simple, et Rackley eut deux simples en plus de ses deux vols de buts. Jackie Robinson fut le premier pivot de deux doubles-jeux tandis que Riggs brilla sur la défensive au 3e but, que Durrett fut excellent dans la droite et que Herman Franks fit encore très bien derrière le marbre où il est d'ailleurs un expert. N'oublions pas enfin le jeune gars de 20 ans, Jack Banta, qui fut fort efficace et qui travailla avec grand courage durant toute la partie. Il méritait d'emblée sa 8e victoire, celle qui asura du coup une 8e victoire consécutive aux fameux équipiers de Clay Hopper.

Autre partie

Les deux clubs se reprendront encore ce soir, alors qu'il y aura partie à 8 h. 30. C'est Cy Buker qui lancera pour notre camp — il voudra remporter sa 9e victoire pour rejoindre Steve Nagy —et son rival sera Art Houtteman, un des meilleurs lanceurs des Bisons, qui nous quitteront samedi après la joute habituelle de l'après-midi.

* * *

SOUS LES REFLECTEURS. — Les lanceurs Jack Banta, un tout jeune artilleur de 20 ans, et le vétéran Rufus Gentry, âgé de plus de 35 ans, se sont livré un chaud duel dans la joute d'hier... Dans les trois premières manches, Banta n'alloua qu'un seul coup sûr, un léger "bunt" de Berry tandis que Gentry fit encore mieux en n'allouant aucun coup sûr... Banta alloua toutefois un simple, un but sur balles et un premier point aux Bisons dans la 4e manche... Le vétéran Lou Riggs fit un arrêt "d'un million" dans la 4e sur le dur roulant de Berry...

Il courut loin vers sa gauche — et en arrière s.v.p. — pour attraper la balle d'une seule main, replié sur lui-même puisque la balle ne quitta pas le sol... La "fanette" no 1 des Royaux, la gentille Louise Gosselin, la délicieuse petite poupée de Gerry Gosselin, secrétaire de route et publiciste des Royaux, et de Mme Gosselin, a célébré son 2e anniversaire de naissance mercredi... A ce qu'il paraît, ce fut tout un événement pour Louise qui reçut des cadeaux de toutes sortes... Nos félicitations, Mlle Gosselin.

Nous ne savons pas si Rackley a mangé des "Wheaties" ou une autre sorte "d'énergie", hier, mais il a volé deux autres buts pour porter son total pour la saison à 49... Oui, seulement ça... Herman Franks a très bien joué à deux reprises dans la 6e reprise... Il courut d'abord jusqu'à une vingtaine de pieds du 3e but pour attraper un "foul" de Mierkowicz après avoir couru "jusqu'au bout de son haleine" sur un coup qui appartenait vraiment à Riggs... Un peu plus tard, il bloqua le marbre comme un bon receveur doit le faire pour retirer Tabacheck sur le lancer précis de Durrett, venant de la droite où le lanceur Gentry avait placé un simple, son second de la partie en trois apparitions... Un des invités des Royaux et de Gerry Gosselin, hier soir, fut le père Antonio Giard, O.M.I., qui n'avait pas assisté à une partie de baseball depuis quinze ans puisqu'il exerce son ministère dans le Keewatin, un territoire du nord-est... Le père Giard est un ancien de l'Assomption et il fut donc un confrère de Gosselin et de Jean-Pierre Roy, qu'il aurait bien aimé voir lancer hier... Malheureusement, le père Giard n'est arrivé qu'hier...

Oui, il trouve qu'il fait "passablement" chaud ici à Montréal . . . Mel Jones n'a pas aimé "l'affaire Brooklyn" plus que vous et moi, et il a décidé qu'à compter du 5 août prochain, soit quand les Royaux seront de retour au Stade pour des joutes du soir — ils joueront ici le 4 août contre Syracuse, mais dans l'après-midi puisque ce sera un dimanche — les parties débuteront à 8 h. 15 précises . . . Il devrait donc être rare à l'avenir qu'une joute ne pourra être terminée afin de permettre à un club de prendre un train par exemple . . . Et sur ce à ce soir alors que les Bisons seront encore les visiteurs au Stade . . . La joute débutera à 8 h. 30 et c'est Art Houtteman, un lanceur qui a évolué dans l'Américaine, avec les Tigers, la saison dernière, qui sera au monticule pour les gars de Hartnett, tandis que Cy Buker tentera de remporter sa 9e victoire pour les Royaux . . . L'on devrait assister à un fameux duel . . . Jusqu'à ce que la "brigade Delorimier" se mettre de la partie . . . Vous y serez, n'est-ce pas ?

BUFFALO	Ab	Pts	Cs	R.	A.	E.
Berry, a.c.	5	0	1	2	2	0
Bero, 3b.	4	0	1	1	0	0
Wertz c.d.	3	0	0	1	0	0
McHale, 1b.	4	0	0	5	1	0
Radulovich, 2b.	3	0	0	3	1	0
Mierkowicz, c.c.	3	1	0	2	0	0
Campbell, c.g.	3	1	1	4	1	0
Tabacheck, rec.	4	0	2	5	1	0
Gentry, lanc.	3	0	2	1	2	0
xEaton	0	0	0	0	0	0
Totaux	32	2	7	24	8	0

x—Frappa pour Gentry à la 9e.

MONTREAL	Ab	Pts	Cs	R.	A.	E.
Rackley, c.g.	3	1	2	2	0	1
Robinson, 2b.	3	0	0	1	4	0
Riggs, 3b.	3	0	0	2	1	0
Burge, 1b.	3	1	1	8	0	0
Franks, rec.	3	1	0	9	0	0
Durrett, c.d.	4	2	3	0	1	0
Naylor, c.c.	3	2	1	2	0	0
Campanis, a.c.	4	0	2	3	3	0
Banta, lanc.	4	0	0	0	0	0
Totaux	30	7	9	27	9	1

Buffalo	000 100 001	— 2
Montréal	000 005 02x	— 7

Sommaire:—

Points produits par Tabacheck, Burge, Durrett 3, Campanis, Naylor, Robinson, Campbell. Deux-buts: Bero Durrett, Burge, Campanis. Circuits: Durrett, Campbell. Buts volés: Rackley 2 Mierkowicz Durrett. Sacrifice: Robinson. Doubles-jeux: Campbell à Radulovich; Robinson à Campanis à Burge (2). Laissés sur les buts: Buffalo 10; Montréal 8. Buts sur balles de Gentry 8; Banta 7. Retirés au bâton, par Gentry 5; Banta 7. Balle passée: Franks. Arbitres: Tobin (au marbre); Zilber et Manley ,sur les buts). Temps 2.09. Assistance: 4,000.

LES INDIENS ADMIS DANS LA LIGUE DE CROSSE

Dick Brayley, président de la Quebec Lacrosse Association, a annoncé hier que les Indiens de Caughnawaga-St-Régis ont été admis dans la Ligue Sénior de crosse et qu'ils feront leurs débuts dès dimanche soir prochain à l'Arena de Lachine en jouant contre le Canadien de Montréal. Les Indiens rencontreront trois fois les autres clubs du circuit avant la fin de la saison régulière.

Ce soir, le Lachine ira visiter les Montagnards de Québec.

Le nouveau terrain de crosse au parc Lafontaine sera inauguré ce soir et à cette occasion le Longueuil en viendra aux prises avec l'Immaculée-Conception à 9 hres. Demain soir également mais à Lachine, le Shamrock fera face au Lachine dans une autre joute de la Ligue Junior.

LE NOUVEAU RENDEZ-VOUS

DINEZ ET DANSEZ

AU

CHALET DE LA 6ième AVE

PONT DAVID

J. P. JOBIDON

Howell, Riggs et Robinson toujours fort en vedette

Les Royaux font très bien par le temps qui court, comme ils l'ont d'ailleurs fait depuis le tout début de la saison et il est vraiment intéressant de consulter les statistiques les plus récentes au sujet de nos frappeurs et de nos lanceurs.

Pas moins de six de nos cogneurs conservent toujours une moyenne supérieure à .300 et c'est ce qui explique que les gars de Hopper ont toujours une forte avance de 11 parties environ en tête de l'Internationale.

C'est le sympathique Dixie Howell qui est actuellement notre meilleur cogneur et sa moyenne est de .361. Lou Riggs et Jackie Robinson viennent ensuite avec .355 tandis que Tom Tatum fait très bien lui aussi avec .347. Earl Naylor, ce cogneur si opportun, cogne actuellement pour la moyenne de .335 tandis que Herman Franks va d'excellente façon avec .311. Al Campanis est retourné à une moyenne de .298 mais nul doute qu'il retrouvera son coup de bâton et qu'il "voyagera" dans les .300 sous peu, une fois de plus, comme il l'a si bien fait au début de la saison.

Riggs et Naylor

Le populaire Red Durrett est toujours celui qui a fait compter le plus de points, 64, et il est suivi de Les Burge qui en a 58 à son crédit. Il ne faudrait pas oublier les fameux Lou Riggs et Earl Naylor, toutefois. Ces deux joueurs qui se sont joints aux Royaux bien après le début de la saison et qui ne jouent pas toujours de façon régulière ont tout de même très bien fait avec respectivement 54 et 57 points produits. C'est dire qu'ils possèdent tous deux un beau coup de bâton.

Trois joueurs, Riggs, Franks et Durrett sont toujours égaux pour les circuits frappés avec chacun 11 tandis que Rackley, grâce à sa rapidité extraordinaire, mène facilement pour les coups de trois-buts frappés avec 12 contre 5 pour son plus proche rival. Naylor. Comme on le sait, un deux-buts ordinaire est facilement un trois-buts pour Rackley qui court comme un vrai lièvre et qui mène d'ailleurs le circuit d'emblée pour les buts volés également avec le total vraiment extraordinaire et incroyable de 47.

Riggs est celui qui a cogné le plus de deux-buts, 16, tandis que Tom Tatum a le plus de coups sûrs, soit 83.

Chez les lanceurs, Jean-Pierre Roy et Roy Partlow sont les seuls qui n'ont pas encore connu la défaite. Roy a quatre triomphes à son crédit tandis que Partlow en a deux. Il faut adresser un mot de félicitations spécial à Cy Buker et à Steve Nagy qui ont vraiment très bien fait depuis le début de la saison avec respectivement huit et neuf victoires contre seulement deux défaites. Oui, nos gars sont vraiment des "surhommes" dans l'Internationale et nul doute que vous serez intéressés à jeter un coup d'oeil sur les statistiques publiées ci-dessous. On comprendra que la partie d'hier soir, qui s'est terminée peu avant minuit, n'est pas comprise dans ces statistiques.

AU BATON

	Ab	Pts	Cs	2b	3b	C	ppp	bv	Moy
Kehn	24	5	10	3	0	0	5	0	.417
Ross	18	4	7	3	0	3	5	0	.389
Howell	108	26	39	11	0	1	15	0	.361
Riggs	172	42	61	16	1	11	54	1	.355
Robinson	214	59	76	12	3	1	30	22	.355
Tatum	239	49	83	11	1	0	37	16	.347
Naylor	176	41	59	13	5	3	57	6	.335
Franks	183	30	57	8	1	11	46	1	.311
Campanis	188	43	56	11	1	2	36	5	.298
Nagy	41	14	12	1	2	2	5	1	.293
Burge	247	54	72	15	5	9	58	7	.292
Moulder	24	6	7	1	0	0	3	0	.292
Rackley	314	73	81	9	12	3	45	47	.290
Durrett	253	68	71	13	4	11	64	6	.281
Jorge'son	237	47	64	11	4	7	47	4	.270
Davis	14	1	3	1	0	0	2	0	.214
Roy	20	3	5	2	0	0	1	0	.250
Partlow	12	3	2	0	0	0	2	0	.167
Stansky	7	0	1	1	0	0	2	0	.143
Buker	28	1	4	0	0	0	2	0	.143
Banta	31	3	3	0	0	0	0	0	.097
Gabbard	16	0	1	0	0	0	2	0	.063

AU MONTICULE

	J.	M.l.	Cs	bb	Rab	G.	P.	Moy
Roy	6	39	48	24	19	4	0	1000
Partlow	10	28	25	15	20	2	0	1000
Nagy	18	93	97	2	3	9	2	.818
Buker	15	85	63	41	41	8	2	.800
Gabbard	17	57	63	29	18	6	3	.667
Banta	27	91	75	49	56	7	4	.636
Moulder	16	59	64	22	27	5	3	.625
Kehn	16	60	75	38	39	4	4	.500
Davis	12	39	40	9	18	2	3	.400

Les deux Lortie l'emportent à l'Exchange hier

Une foule nombreuse a vu les deux bouillants frères Lortie, Paul et Bob, triomphé des scientifiques Georges Cagney et Larry Raymond, dans la rencontre finale de la séance de lutte présentée par le promoteur Ray Lamontagne au stade Exchange hier soir. Comme on s'y attendait, le combat par équipes fut entièrement rempli de péripéties poignantes et la foule fut constamment tenue sur le qui-vive.

Les deux Lortie, reconnus auprès des amateurs de la lutte de la métropole canadienne comme étant des véritables spécialistes dans l'usage des tactiques illégales, ont encore une fois, fait honneur à leur réputation de "vilains" du matelas en appliquant à plusieurs reprises des coups déloyaux à leurs rivaux, malgré les nombreux avertissements de l'officiel.

L'honneur du premier engagement est allé à Bob Lortie qui parvint à river les épaules de Larry Raymond après 10.05 minutes de bataille acharnée, mais le brillant Cagney, un produit de la vieille capitale, a permis à son équipe d'égaliser les chances en capturant les honneurs de la seconde reprise aux dépens de Bob Lortie, après 8 minutes d'hostilités. Douze minutes étaient à peine écoulées dans le dernier engagement, que le brutal Paul, champion mondial poids lourd junior, terrassa Cagney pour s'assurer le triomphe de ce match enlevant du commencement à la fin.

Dans la semi-finale au programme, le fameux égyptien Sheik Abid, réputé par sa force herculéenne, a difficilement eu raison de l'hongrois Stanley Karolyi après 22 minutes de bataille, tandis que le rude Alex Kasaboski, de Renfrew, Ont., et le brillant Salvador Cortez, de Tampico, Mexique, ont annulé dans le match spécial. Dans la rencontre préliminaire au programme, Joe Martinelli, de Saint-Louis, a été disqualifié après 17 minutes et l'arbitre accorda le triomphe au grec, Mike Demetre.

Programme de lundi

Une autre séance de grande importance sera présentée à l'Exchange lundi soir, alors que Manuel Cortez fera face au rude Paul Lortie, dans la rencontre finale. Alex Kasaboski et Georges Cagney se mesureront dans la semi-finale tandis que Salvador Cortez et Bob Lortie engageront la lutte dans le combat spécial. En préliminaire, Eddie Ben Jackson, surnommé le gentilhomme de l'arène, affrontera le bouillant Eddie Sobel, de Toronto

Deux des héros de la victoire d'hier

Les Royaux de Clay Hopper ont remporté une 8e victoire consécutive hier soir quand ils ont de nouveau triomphé des Bisons de Buffalo, cette fois par 7 à 2, dans une joute vraiment intéressante. Jack Banta fut le vainqueur contre le vétéran Rufus Gentry quand il remporta sa 8e victoire et parmi les nombreux héros de la soirée, outre Banta, on remarque les deux joueurs ci-dessus. A gauche, c'est le toujours populaire Red Durrett dont le 12e coup de circuit de la saison, dans la 6e manche, valut trois points et la victoire aux Royaux. A droite, c'est le sympathique Merv Rackley qui a tout simplement volé deux autres buts, ses 48e et 49e, en plus de décrocher deux des neuf coups sûrs des vainqueurs. Disons enfin que Campanis, avec deux coups sûrs, fut aussi fort en vedette au bâton tandis que Robinson, Riggs et Franks furent les étoiles sur la défensive.

Premier choix de joueurs au Stade lundi soir

Voici la liste des jeunes joueurs de notre métropole qui ont été invités à participer aux joutes qui mèneront au choix du jeune joueur qui représentera notre métropole et notre province, à Brooklyn, au début d'août, dans la grande série de trois joutes dite "Brooklyn against the World". Comme on le sait, les joueurs canadiens-français auront une pratique lundi soir, à neuf heures tandis que les joueurs anglais pratiqueront ensuite le lendemain, mardi, à la même heure. Trois jours plus tard, les 15 joueurs de langue française choisis lundi, et les 15 joueurs de langue anglaise choisis mardi, se rencontreront dans une joute sous les réflecteurs, soit le vendredi 19 juillet, alors que les membres du comité de sélection et les chroniqueurs de baseball de la métropole choisiront définitivement le joueur qui ira à Brooklyn, accompagné d'un journaliste, pour évoluer dans la série de joutes "Brooklyn against the World".

Seul avis

Voici la liste des joueurs qu'on attend au Stade lundi soir, 15 juillet, pour la pratique des joueurs canadiens-français, et on tient à faire remarquer à ces derniers que l'avis donné ici même est le seul qu'ils recevront. On comprendra qu'on ne peut naturellement pas tenter de rejoindre tous ces joueurs au téléphone ou autre chose, et c'est dire donc que ceux dont les noms suivent ci-dessous, seront les bienvenus lundi soir au Stade de la rue Delorimier. La pratique débutera à neuf heures précises et les joueurs mentionnés feraient donc bien d'être sur les lieux dès 8 h. 30.

Nom	Age	Stat.	Poids
Aubé, J.-Paul, l.	15	5'7	132
Barrière, André, r.	15	5'8	140
Bédard, Gilles 2b	17	5'10	150
Beaumier, J., l., 1b	18	5'3	120
Bénard, Horace, ac	16	5'7	157
Bernard, Roland, v.	17	5'2	110
Bernier, Fr., vol.	18	..	...
Bérubé, J.-Guy, l.	17	5'9	150
Boisvert, Jules, 1b	18	6'1	182
Boivin, Paul-E., 3b	17	5'10	165
Bourque, Luc., 2b	18	5'10	138
Bourque, Pierre, ac	16	5'8	155
Brosseau, Pierre, v.	18	5'11	175
Brault, Louis, ac 2b	15	5'9	144
Bréard, Roger	18	5'8	162
Brodeur, A., 2b, 3b	15	5'6	110
Cadieux, P., a.c.	18	5'3	126
Cardin, Gaston	18	..	...
Cérat, Jacques, 1b	18	5'11	148
Charron, J., vol.	18	5'3	145
Crevier, Ronald, l.	18	6'2	160
Costo, Albert, 1b	17	5'8	145
Daigneault, J.-N., v	17	5'8	140
Darche, Hugolin, l.	17	5'5	119
DeMontigny, P., 1b	18	5'9	142
DesRoches, G., r.	18	5'6	150
Dufort, Marcel, 1b	17	5'3	135
Dupras, G., l., 3b	18	5'9	135
Flynn, Richard, r.	16	5'9	155
Foucher, Fern., v.	15	5'2	102
Funicelli, A., 2b	18	5'5	142
Gall, Billy, vol.	17	..	...
Gagnon, Paul, 3b	18	..	...
Garceau, Claude, v.	16	4'6	80
Gauthier, Ernest, v	17	5'11	148
Gauthier, J.-A., 3b	16	5'7	140
Gauthier, P., ac, 2b	17	5'9	147
Gohier, Albert, 1b	17	5'9	145
Guilbault, Marc, l.	15	5'8	146
Lalonde, J.-G., 2b	16	5'2	110
Labrèche, Jean, ac	16	5'8	140
Lacasse, Yvon, ac	17	5'5	136
Ladira, Ronald, l.	18	5'8	145
Lapointe, R., l.	17	5'9	169
Latour, Guy, 1b	17	5'9	144
Latreille, J.-P., r. v.	17	5'11	181
Laliberté, G., l.	16	..	...
Lauzon, Aimé, l.	18	5'9	145
Legault, Jacques, v	15	5'8	134
Léger, Donald, 1b	14	5'5	117
Macchalland, J., l.	17	5'7	135
Miron, André, vol.	17	5'8	133
Moalli, Mario, 1b	18	5'10	130
Noël, J., 1b	16	5'7	135
Parino, Louis, 2b	18	5'7	130
Pednault, Yvon, v.	18	5'7	150
Pelletier, M., 1b	18	5'9	155
Potvin, Gérard, vol.	18	..	...
Potvin, Roger, vol.	18	5'4	112
Poirier, Jean, l.	18	..	...
Proteau, Guy, 2b	17	..	...
Rainville, J.-G., vol.	18	5'7	158
Raymond, J.-N., l.	18	5'8	155
Richard, R., 1b, a.c.	17	5'6	128
Robert, Gérard, v.	14	5'3	110
Robidoux, R., a.c.	17	5'7	150
Robert, Claude, a.c.	18	5'10	158
Rollin, André, 2b	15	5'3	120
Sawyer, Marcel, 2b	18	5'7	130
Séguin, Michel, l.	17	5'8	140
Ste-Marie, R., v.	18	5'5	160
St-Jean, Mau., v.	18	5'10	150
Taillefer, J.-P., a.c.	17	5'8	140
Teasdale, Gérard, r.	16	5'0	100
Teasdale, Paul, r.	17	5'9	140
Théberge, M., v.	18	5'7	150
Thibault, F., l.	17	6'	145
Thibault, Rol., vol.	17	5'10	165
Trudel, M., 1b	17	5'7	140
Vézina, Louis	17	5'2	115
Villeneuve, Alb., v.	17	5'5	143
Vincent, Claude, v.	17	..	...

FRANK KOVACS DEFAIT VINNIE RICHARDS HIER

FOREST HILLS, N.-Y., 11. — (A.P.) — Dans un match très enlevant qui dura près de trois heures, Frank Kovacs, de Oakland, Calif., favori No. 3, a défait le vétéran Vinnie Richards, de New York, par 10-8; 4-6; 11-9; 10-8, pour s'assurer le droit de se rendre dans les quarts de finale pour les championnats nationaux des Etats-Unis sur des courts de gazon.

Richards, un brillant tennisman qui captura son premier championnat alors qu'il n'avait que 16 ans, n'a pas été chanceux contre Kovacs, même si à plusieurs reprises il se signala dans ses placements étudiés le long des lignes. Dans les autres matches disputés, Carl Earn, de Los Angeles, a eu raison de Gene Mako, de Los Angeles, par 7-5; 6-4; 4-6; 6-3, tandis que le champion Welby Van Horn, d'Atlanta, Ga., a éliminé Nogrady Ovdalakeview, tandis que le deuxième favori Bobby Riggs a infligé un verdict identique à John Howard, de Los Angeles.

Frank Selke entend avoir un assistant

Il déclare que cet adjoint sera un jeune Canadien français.

A peine venait-il d'être nommé gérant général du Forum, Frank Selke nous apprenait hier qu'il avait insisté auprès de la direction de la Canadian Arena Company pour obtenir un adjoint canadien-français

"C'est l'une des conditions que j'ai posées avant d'accepter la position", nous a-t-il déclaré. "Mais je désire une couple de mois avant de faire mon choix. Je veux l'homme qui soit le mieux qualifié pour remplir ce poste".

Et en souriant, Selke nous dit: vous voyez je ne suis plus un jeune homme. Il me faut immédiatement penser à un successeur. Et je crois que dans une ville française comme Montréal, un Canadien français est tout désigné pour cette position."

Selke admet que la tâche qui l'attend au Forum ne sera pas facile. Il remplace un homme reconnu pour sa débordante activité, un homme qui faisait la besogne de trois, qui travaillait 18 heures par jour à l'année.

Le Canadien vient de connaître de glorieux succès, le Forum a connu des années exceptionnelles.

Mais Selke est confiant de bien faire. Il arrive ici avec l'idée de coopérer avec tous et chacun et lorsque nous lui demandons s'il se propose de faire certains changements comme la rumeur le voulait; il nous regarde et nous répond: "je ne suis pas venu ici avec une hache. En tant que je suis concerné, il n'y aura aucun changement. Le personnel du Forum restera tel quel."

C'est peu après qu'il nous informa qu'il allait se choisir un adjoint.

"J'aime Montréal et mes années dans le hockey m'ont gagné de belles amitiés dans la métropole. J'avoue par contre qu'il va me coûter un peu de quitter les autres amis et associés que je me suis fait en vingt années au Maple Leaf Garden de Toronto.

"Je n'ai pas de projets immédiats Rappellez-vous que je ne viens que d'entrer en fonctions. Je vais tenter de continuer la tradition du Canadien et me contenter de continuer une besogne bien commencée.

Selke anticipe retrouver son ami Dick Irvin, l'instructeur du Canadien, qui a signé un contrat de deux ans en mai dernier. Irvin et Selke ont été associés pendant neuf ans à la direction des Leafs.

Selke a ajouté: "Irvin aura totale responsabilité de conduire le club de hockey canadien." Quant à lui-même, il consultera occasionnellement Irvin sur des questions de régie interne, mais les bureaux du Canadien n'interviendront pas dans la direction du club lui-même.

TENNIS

A Toronto

Huit des favoris demeurent dans la course pour les championnats de tennis de l'est du Canada qui se disputent actuellement sur les courts du Toronto Lawn Tennis Club. Parmi ces huit tennismen on remarque deux visiteurs: Jan Staubo, de la Norvège, et Linton Baldwin, de New-York; deux champions provinciaux, Don Hodges, champion de la Saskatchewan et Jean Marois, de Québec, détenteur du titre de l'Ontario, et un membre de l'équipe canadienne dans les séries éliminatoires de la Coupe Davis dans l'Amérique du Nord, Henri Rochon, de Montréal, Jean-Jacques Desjardins, brillant joueur de la métropole canadienne, qui remporta le championnat du sud de l'Ontario disputé à St. Catharines récemment, et Georges Leclerc, d'Ottawa, sont deux autres joueurs qui pourraient causer plusieurs surprises d'ici la fin du tournoi. Besu Summers est le seul représentant de la Ville-Reine qui a pu demeurer dans la course pour le titre.

Victoire du club Stuart

Hier soir, les joueurs du club Stuart ont défait ceux du club Woodland, dans une exhibition disputée devant plusieurs centaines de personnes. Dans les rencontres en simples, M. Auger a enregistré une victoire facile aux dépens de J. Verret, du Woodland, en l'emportant par 6-2, 6-3, tandis que dans les doubles, B. Stuart et G. Lemay ont eu raison de B. Croswell et J. Ford, par 4-6, 8-6, 6-3.

Voici les résultats des matches:

Simples

J. Brodeur, Stuart, défait B. Wickeling, Woodland, 6-4, 6-4- 6-2; J. Strachan, Stuart, défait H. Hale, Woodland, 6-2, 4-6, 6-1; M. Auger, Stuart, défait J. Verrett, Woodland, 6-2, 6-3.

Doubles

B. Stuart et G. Lemay, Stuart, défont B. Croswell et J. Ford, 4-6, 8-6, 6-3; H. Langton et W. Corsbie, Woodland, défont A. Barbarino et J. Vincent, 6-2, 6-2.

Jimmie Hines en avant à Kansas-City

KANSAS-CITY, 11. (A.P.). — Alors qu'un seul joueur encore au jeu pouvait le menacer, le vétéran Jimmie Hines, de Chicago, semblait pouvoir facilement prendre les devants dans la 1ère ronde du tournoi de golf annuel par invitation de Kansas-City d'une riche valeur de $20,000 après avoir réussi un score de 66 coups, soit six coups en-dessous de la normale.

Herman Keiser, de Akron, O., champion du tournoi Master, se mit en évidence pour les neuf premiers trous, mais il n'afficha pas la même tenue dans les neuf derniers trous de ce parcours d'une distance totale de 6,592 verges.

Sammy Snead, de Hot Springs, Va., et champion omnium britannique, enregistra un score de 73 coups, tandis que Johnny Bulla, de Chicago, Harold (Jug) McSpaden, de Sanford, et le jeune Jackson Bradley de Long Beach, Calif., se distinguèrent avec chacun un score de 68 coups. Byron Nelson, de Toledo, et favori pour capturer les honneurs du tournoi, ainsi que le diminutif Ben Hogan, de Hershey, Pa., ne purent faire mieux que de terminer les 18 trous avec un score de 71 coups chacun. Hines fut très effectif tout le long du parcours, particulièrement sur les velours et c'est grâce à son habileté dans l'usage de son "putt" qu'il a pu égaliser le record du parcours avec ses 66 coups. Frank Stranahan, de Toledo, mène chez les amateurs avec un score de 70 coups.

BASEBALL

HIER

Ligue Internationale

Montréal 7, Buffalo 2
Jersey City 2, Syracuse 1
Rochester à Toronto (pluie)

Ligue Américaine

Boston 3, Détroit 2
St-Louis 4, Philadelphie 3
New York 9, Cleveland 1
Chicago à Washington (retardée)

Ligue Nationale

Chicago 1, Brooklyn 0
Philadelphie 4, Pittsburgh 3
Cincinnati 8, Boston 2

AUJOURD'HUI

Ligue Internationale

Buffalo à Montréal
Rochester à Toronto
Syracuse à Jersey City
Newark à Baltimore

Ligue Nationale

Brooklyn à Chicago
New York à St-Louis
Philadelphie à Pittsburgh
(Seules parties au calendrier)

Ligue Américaine

St-Louis à Philadelphie
Chicago à Washington
Détroit à Boston
(Seules parties au calendrier)

CLASSEMENT

Ligue Internationale

	G	P	PC	Dif.
Montréal	58	26	.690	......
Syracuse	46	38	.548	11
Newark	44	37	.543	12
Buffalo	42	44	.488	16
Baltimore	39	41	.488	16½
Toronto	36	45	.444	20
Rochester	32	45	.416	22
Jersey-City	30	51	.370	26

Ligue Nationale

	G	P	PC	Dif.
Brooklyn	48	27	.640	......
Saint-Louis	43	31	.581	4½
Chicago	40	33	.548	8
Cincinnati	34	36	.486	11½
Boston	34	40	.459	13½
New-York	33	41	.446	14½
Philadelphie	31	39	.443	15
Pittsburgh	29	45	.392	18½

Ligue Américaine

	G	P	PC	Dif.
Boston	55	23	.706	......
New-York	47	31	.603	8
Détroit	42	33	.560	11½
Washington	37	36	.507	15½
Saint-Louis	35	41	.461	19
Cleveland	35	42	.455	19½
Chicago	29	44	.397	23½
Philadelphie	22	53	.293	31½

La brillante tenue du lanceur Schmitz permet aux Cubs de vaincre Brooklyn

CHICAGO, 11. (A.P.) — Johnny Schmitz, brillant lanceur gaucher des Cubs de Chicago, champions de la ligue de baseball Nationale, a grandement brillé au monticule ici aujourd'hui, quand il a permis à son club de blanchir les puissants Dodgers de Brooklyn par 1 à 0, dans une joute qui fut marquée de huit coups sûrs seulement.

Schmitz fut sans contredit le héros du triomphe du club piloté par Charley Grimm, quand il limita les redoutables cogneurs des "Bums" à trois coups sûrs, tandis que ses coéquipiers en cognèrent cinq seulement contre le non moins fameux Joe Hatten, un artilleur gaucher également. Schmitz et Hatten se sont livrés une véritable duel de lanceurs et la foule fut constamment tenue en halaine.

Hatten s'est montré très efficace et ce n'est que dans la 9e et dernière manche, que les Cubs parvinrent à croiser le marbre pour l'unique point de la joute, la 1ère d'une série de 3 parties entre ces deux clubs.

Après que Eddie Waitkus eut été retiré sur une longue chandelle dans le champ extérieur, le dur cogneur Phil Cavaretta frappa la pilule blanche pour un solide deux buts. Peanuts Lowrey reçut un but sur balles intentionnel et puis Marvin Rickert se révéla l'artisan principal de la victoire des Cubs en frappant un simple opportun qui permit à Cavaretta de se rendre au marbre pour enregistrer le seul point des Cubs. Seulement deux joueurs des Dodgers purent se rendre au deuxième but et aucun fut capable d'atteindre le troisième coussin. A deux reprises, les Cubs placèrent des équipiers sur le troisième sac, mais chaque fois Hatten sut mettre fin à l'attaque menaçante de ses rivaux. A la troisième manche, Bill Jurges obtint un double et avança au troisième but, mais il ne put compter. A la 4e manche, Waitkus cogna un triple et Hatten força les autres cogneurs à frapper des roulants dans le champ intérieur.

Brooklyn	000 000 000—0	3 0
Chicago	000 000 001—1	5 0

Hatten et Anderson; Schmitz et McCullough.

Victoire de Rowe

A Pittsburgh, le lanceur Lynwood (Schoolboy) Rowe a limité les Pirates de Pittsburgh à trois coups sûrs seulement, pour permettre aux Phillies de Philadelphie de l'emporter par 4 à 1 devant une foule d'environ 4,000 spectateurs ici aujourd'hui. Les Pirates enlevèrent tout espoir à Rowe d'obtenir un blanchissage à la septième manche, alors que Frank Gustine cogna son premier coup de circuit depuis le début de la cédule régulière du circuit Ford Frick.

C'était la troisième fois cette saison que le fameux artilleur Rowe triomphait des Pirates. Dans la première manche, Rowe accorda deux simples à ses adversaires, mais par la suite il se montra entièrement à la hauteur de sa situation, jusqu'à ce que Gustine obtienne son coup de quatre buts.

Philadelphie	001 102 000—4	8 1
Pittsburgh	000 000 100—1	3 0

Rowe et Seminick; Strincevich, Hallett, Roe et Baker.

Hughson en vedette

A Boston, les Red Sox du pilote Joe Cronin ont défait les Tigers de Détroit, champions du monde, par 3 à 2. Toutefois, la victoire des Bostonnais ne fut pas des plus facile et ils durent batailler durant 10 manches avant de capturer les honneurs du match. Alors qu'il y avait deux hommes de retirés dans la 1ère manche supplémentaire, Bobby Doerr frappa un simple, puis quelques instants plus tard il croisa le marbre pour le point décisif, grâce au double opportun de Rip Russell sur la clôture du champ gauche.

Le lanceur Tex Hughson a grandement contribué au triomphe de son club, quand il n'accorda aucun point aux Tigers durant les huit premières manches. Hughson remporta sa 10e victoire de la saison contre cinq revers.

Ce dernier s'installa sur le troisième coussin sur le simple du receveur Birdie Tebbets et Eddie Lake fit compter Cramer, et Al Lipon qui courrait à la place de Tebbets, avec un solide double par dessus la tête du joueur de champ centre Dominic DiMaggio. Depuis le début de l'année, les Tigers n'ont pas réussi une seule fois à vaincre les puissants Red Sox à Boston. Les Bostonnais comptèrent leur premier point à la troisième manche, grâce à des simples de Johnny Pesky et Dominic DIMaggio et un double du redoutable Ted Williams, héros de la victoire de la ligue Américaine dans la joute d'étoiles des Majeures disputée mardi dernier au Fenway Park. A la quatrième manche, les Red Sox enregistrèrent leur deuxième point de la joute, quand Leon Culberson et Hal Wagner frappèrent chacun un simple et le lanceur Tex Hughson cogna un autre simple pour permettre à Culberson de croiser le marbre. Durant la partie, les vainqueurs frappèrent un total de 13 coups sûrs, contre un dizaine pour leurs adversaires.

Détroit	000 000 002 0—2	10 0
Boston	001 100 000 1—3	13 0

Hutchinson et Tebbetts, Swift; Hughson et H. Wagner.

Triomphe des Browns

A Philadelphie, les Browns de St-Louis n'ont frappé que deux coups sûrs durant les neuf manches, mais ils surent toutefois l'emporter par 4 à 3 sur les Athletics de Philadelphie ici aujourd'hui. En effet, le fameux artilleur canadien Phil Marchildon et Bob Savage allouèrent deux coups sûrs aux joueurs de Luke Sewell dans la septième manche, mais ces derniers mirent à profit trois buts sur balles pour opérer un ralliement de quatre points; ralliement qui causa la défaite aux hommes de Connie Mack.

St-Louis	000 000 400—4	2 0
Philadelphie	001 100 10x—3	7 1

Potter et Helf, Mancuso; Marchildon, Savage et Rosar.

ROCHON EST DEFAIT MAIS J.-J. DESJARDINS TRIOMPHE A TORONTO

TORONTO, 11. (C.P.) — Jean Marois, effectif tennisman de la vieille capitale, a surpris plus d'un amateur ici aujourd'hui, en remportant la victoire sur le réputé Henri Rochon dans les matches en simples des quarts de finale pour les championnats de l'est du Canada. La victoire de Marois ne fut pas facile et il dut batailler durant trois sets avant de l'emporter par 2-6, 7-5, 6-4. Linton Baldwin, champion de l'université Yale, a été défait par Beau Summers, de Toronto, au compte de 6-3, 6-2, tandis que Jan Staubo, de la Norvège, a eu quelque peu de difficulté à vaincre Georges Leclercs, d'Ottawa, par 6-3, 6-1. J.-Jacques Desjardins est venu de l'arrière pour vaincre Don Hodges, champion de la Saskatchewan, par 6-4, 1-6, 7-5.

LES ATHLETICS OBTIENNENT LE VETERAN GRIMES

NEW-YORK, 11, (A.P). — Les Yankees de New-York de la ligue Américaine, ont annoncé aujourd'hui, qu'ils avaient envoyé selon la voie du repêchage le joueur d'utilité Oscar Grimes aux Athletics de Philadelphie du même circuit. Grimes est venu aux Yankees après la saison 1942 et a joué dans seulement neuf parties en 1943, à cause de blessures. En 1944 et 1945, il joua régulièrement pour lees Newyorkais, et il conserva une moyenne de .265 au bâton, en 142 parties. Avec le retour du lanceur Mel Queen, les Yankees étaient obligée de congédier Grimes, afin de se conformer à la limite des joueurs, soit trente.

Rochester fait l'acquisition de Nippy Jones

ST-LOUIS, 11 (A.P.) — Les officiels des Cardinals de St-Louis, de la ligue Nationale, ont annoncé ce soir qu'ils avaient envoyé le joueur d'intérieur Vernal (Nippy) Jones aux Red Wings de Rochester de la ligue Internationale. Jones, un produit de Los Angeles, qui frappe et lance à droite, est toutefois sujet à un rappel de 24 heures.

BIG SIX

Joueur, club	J.	Ab	Pts	Cs.	Pc.
Walker, Dodgers	68	272	39	100	.368
Vernon, Wash.	67	264	86	96	.364
Hopp, Braves	63	229	44	83	.363
DiMaggio, Red S.	69	253	47	89	.392
Musial, Cards	74	300	57	105	.350
Williams, Red S.	80	278	82	97	.349

POINTS PRODUITS — *Ligue Nationale:* Walker, Dodgers, 64. — *Ligue Américaine:* Williams, Red Sox, 73.

CIRCUITS. — *Ligue Nationale:* Mize, Giants 17. — *Ligue Américaine:* Williams Red Sox, 23.

QUI, MOI? Oui, m'sieu, tous et chacun de nous, car l'odeur de transpiration n'épargne personne.

Le corps humain élimine jusqu'à une pinte de sueur en 24 heures. Les vêtements masculins, ne favorisant pas la circulation de l'air (surtout sous les bras), s'imprègnent et l'odeur de transpiration peut gravement offusquer les autres.

Odo-ro-no Ice enraye la transpiration aux aisselles et désodorise. Fabriqué pour les hommes, il se liquéfie à la température du corps et imbibe rapidement l'épiderme. Non huileux . . . propre à employer . . . sèche instantanément. Une application légère assure complète protection de un à trois jours. Vendu en gros pots, à 59¢, dans toutes les pharmacies, ou les bons magasins d'articles pour hommes.

Carrousel Sportif

Par Camil DesRoches

Les amateurs qui ont assisté à la joute de mercredi soir, au Stade, ont bien ri quand l'arbitre Zilber, nouveau venu dans le circuit Shaughnessy, a chassé le gérant Hartnett des Bisons du jeu, et aussi le joueur de 3e but, Bero par suite d'arguments avec ces derniers... Evidemment, Hartnett et Bero n'ont pas trouvé la chose aussi drôle que cela et nul doute qu'ils ont maugréé à leur façon contre l'officiel, même jusque tard dans la nuit... En effet, ils ont dû soutenir, tous deux, que Zilber avait tort et que la balle lancée par Roy à Bero était une balle et non une "strike" tel que décidé par l'arbitre.

Ceci nous fait penser à quelques faits racontés récemment par le bien connu Ben Gould dans la revue américaine "This Week", au sujet des "hommes en bleu" du baseball, ceux que les amateurs prennent pour des "ogres qui ne sont heureux que quand ils tyrannisent les joueurs et les amateurs"... Nous avons vu à la lecture des lignes écrites par Gould et, si vous le voulez bien, histoire de passer le temps, nous allons vous en "conter quelques unes"... les plus drôles... Et voici:

* * *

Bill Klem, fameux arbitre des Majeures, celui qu'on peut appeler le doyen des arbitres du baseball, aime à raconter l'incident suivant: "Un jour, le réputé Danny McFayden lançait pour les Pirates de Pittsburgh... Comme on le sait, il portait des verres... Toujours est-il qu'à la suite d'un lancer qui fut déclaré "balle" et qui ne fit pas l'affaire de McFayden, ce dernier courut vers l'arbitre, enragé on le comprendra, enleva ses "chassis doubles" et dit à Klem en lui remettant les verres en question: "Voici, tu en as plus besoin que moi"... Comme on s'y attendait, Klem ne s'énerva pas et dit simplement au lanceur des Pirates: "Tu es chassé du jeu!"... Le gérant des Pirates, Frankie Frisch, sortit alors du "duiout" des Pirates, se rendit vers Klem et lui dit à son tour: "Donne-lui une chance, Bill... Tu sais bien qu'il ne voulait pas dire cela"... Et Klem de lui demander à brûle-pourpoint: "Pourquoi, alors, criait-il si fort"... Avant que Frisch puisse répondre, McFayden riposta: "Parce que j'ai pensé que tu n'étais pas seulement aveugle mais que tu étais sourd en plus!" On devine qu'il prit le chemin des douches, et en vitesse, s.v.p.

* * *

Une autre fois, Billy Evans eut l'audace de rendre une décision très serrée contre un lanceur des White Sox de Chicago, il y a plusieurs années... Les Sox, par suite de cette décision, perdirent la partie, ce qui ne fit pas trop l'affaire des amateurs et inutile de dire que Evans n'était pas trop prisé de ces derniers . . . Le lendemain matin, Evans se rendit chez un barbier pour se faire raser . . . Le barbier affila tout bonnement son rasoir et quand il arriva vers Evans pour le raser, il lui dit tout bonnement mais d'un air absolument convaincu: "Je donnerais un million pour que l'arbitre Evans qui a été si "pourri" hier, soit assis à votre place . . . Je lui couperais la gorge!!!... A ce qu'il paraît, Evans n'attendit pas plus longtemps, il sauta en bas de la chaise et partit au galop.

* * *

Les arbitres sont des individus plutôt têtus et il n'est jamais facile de les convaincre . . . Ainsi, il pleuvra à torrents où il fera très noir et ils insisteront pour continuer le jeu plutôt que d'arrêter la partie. . . . Ainsi, une fois, les Indians de Cleveland et les Yankees de New-York étaient aux prises dans une joute importante et comme la partie tirait à sa fin, l'obscurité enveloppa soudainement le losange et il faisait vraiment trop noir pour continuer la joute . . . Le comique Lefty Gomez s'amena au bâton et fit remarquer à l'arbitre qu'il ne pouvait rien voir et qu'il serait plus sage de mettre fin à la partie . . . "Au jeu!" . . . répondit seulement l'homme en bleu . . . Gomez, qui n'a jamais été pris au dépourvu, ne dit mot . . . Il sortit une allumette de sa poche, l'alluma, et la plaça sur le bout de son bâton et fit mine d'attendre un lancer de Bob Feller qui lançait pour le Cleveland . . . L'arbitre n'aima pas ce geste de Gomez et il s'écria tout-à-coup: "Quelle est cette idée ? . . . Est-ce que tu ne vois pas Feller ? . . . Et Gomez de répondre comme si ce n'était pas de son affaire: "Sûrement que je vois Feller . . . Mais je me demande si Feller, lui, peut me voir !" . . . Ce fut assez pour convaincre l'arbitre . . . La joute fut dès lors arrêtée par l'obscurité.

* * *

Il semble que les arbitres soient surtout "détestés" dans les mineures... Un certain après-midi, à Alabama, au cours d'une joute, un spectateur se permit d'adresser des mots vraiment vilains à l'arbitre... Ce dernier se retourna mais ne put deviner quel spectateur avait ouvert la bouche... Il courut vers les estrades et lança un défi au spectateur qui l'avait insulté de se lever pour lui faire face... Chose absolument inattendue, tous les spectateurs présents ou à peu près se levèrent en même temps... L'arbitre, un type intelligent sans doute, se retourna, remit son masvue et cria tout simplement "Play Ball"... C'était probablement mieux pour lui.

* * *

La meilleure, toutefois, est la suivante... même si on peut douter de sa véracité... Les Tigers de Détroit alignaient un voltigeur colosse du nom de Fothergill, un type qui engraissait à vue d'oeil... Son gérant, après une couple de mois de jeu, n'eut d'autre alternative que de le mettre à la diète très sévère ce qui fut loin d'améliorer sa disposition mentale... Par un chaud après-midi d'août, Fothergill se présenta au bâton et le lanceur adversaire lui lança trois "strikes" consécutives sans qu'il puisse même bouger son bâton de sur son épaule et il fut déclaré retiré... Subito presto, Fothergill sauta sur l'arbitre et le mordit au bras!... rien de moins... Il fut naturellement chassé du jeu sans tarder... Il ne regimba pas à cet ordre, mais déclara à l'arbitre avant de se diriger vers la sortie: "Ce n'est pas me faire absolument rien car j'en ai enfin à manger un repas de "viande", chose que mon estomac ne m'a pas laissé faire depuis des mois!

* * *

Et voilà pour quelques anecdotes comiques au sujet des arbitres, anecdotes que nous devons à Ben Gould, un chroniqueur américain bien connu... Gould nous fait remarquer enfin que tout ce que les gens disent au sujet des "hommes en bleu" est faux, car ils sont des êtres humains comme vous et moi, de très bonne disposition la plupart du temps, des types qui font de bons maris et qui aiment à rigoler comme vous et moi... Nous dirons pour notre part qu'il a absolument raison du moins pour ceux que nous connaissons de façon assez intime dans la ligue Internationale, les Soladare, Culbreth, Zilber, Van Grafian et autres.

Bobby Managoff accepte de faire face à Robert

Bobby exige toutefois un arbitre des Etats-Unis. — On consultera Robert.

Il est presque possible d'annoncer, aujourd'hui, que le valeureux champion mondial des poids-lourds, Bobby Managoff, défendra son titre mondial contre le fameux Yvon Robert, mercredi soir prochain, au Forum. En effet, le promoteur Eddie Quinn a tenu une assez longue conférence avec le champion de Chicago hier et ce dernier a accepté de défendre son titre et sa couronne contre le très habile gladiateur canadien-français. Il reste toutefois une petite question à régler.

Managoff a vraiment surpris hier quand il a exigé qu'un arbitre étranger soit le 3e homme dans l'arène pour l'important match en question. En effet, Bobb y a laissé entendre qu'il était prêt à faire face à Yvon mais qu'il faudrait tout d'abord que l'arbitre choisi soit des Etats-Unis. Il croit qu'un arbitre local serait probablement forcé de favoriser Robert dans un match absolument serré et il ne veut pas prendre cette chance.

Eddie Quinn, par contre, ne sait pas où donner la tête pour trouver un arbitre américain. Ils ne sont pas trop faciles à obtenir en effet et l'on peut se demander ce que fera vraiment le promoteur local au sujet de cette question épineuse. On aurait voulu obtenir Jack Dempsey mais il n'est pas disponible. Le bien connu Jack Sharkey ne l'est pas non plus. Enfin, Quinn est d'avis qu'il faudra également consulter Robert, qui est à s'entrainer au camp Maupas. Quinn a dit entre autres choses: "Robert a le droit d'être consulté quant au choix du 3e homme, autant que Managoff. En vue de tout cela, Quinn ira voir Robert à Val Morin aujourd'hui même et lui parlera de la chose même si Yvon a déjà signé son contrat il y a quelques semaines et s'est engagé à rencontrer le champion, quel que soit l'arbitre choisi.

Robinson fera face à Curcio aujourd'hui

NEW-YORK, 11, (A.P.) — Le brillant boxeur nègre Sugar Ray Robinson qui a facilement défait la majorité des adversaires droitiers qu'il a rencontrés dans le passé, s'attaquera demain pour la 1ère fois dans sa carrière de pugiliste à un gaucher. Le mois prochain, Robinson doit en venir aux prises avec Marty Servo, champion mondial mi-moyen, dans un combat qui décidera du titre.

Demain, le boxeur de couleur qui a remporté 67 victoires en 69 matches chez les professionnels fera face au dur cogneur Joe Curcio, un boxeur de Newark, qui durant les dernières saisons, a capturé les honneurs dans 32 de ses 33 matches qu'il a livrés. Curcio a vaincu des rivaux tels les réputés Cecil Hudson, Freddie Archer, Aaron Perry et Fritzie Zivic. En septembre dernier, Curcio fut défait par Tony Raccio, un adversaire qu'il avait défait quatre fois précédemment.

Dans sa carrière, Robinson a subi un seul revers, soit aux mains du sensationnel Jacob Lamotta et dans un autre match il annula avec Jose Basora. Robinson est favori pour vaincre Curcio, afin d'obtenir une rencontre pour la couronne tant convoitée chez les mi-moyens. On a appris aujourd'hui, que le stade des Yankees ne sera pas disponible pour le combat entre Robinson et Servo qui devait avoir lieu le 21 du mois prochain.

En effet les Yankees doivent ce jour là rencontrer les White Sox de Chicago dans une joute régulière de la ligue Américaine. Résultat, le promoteur Mike Jacobs et Al Weill, gérant de Servo, commencent à s'inquiéter au sujet de trouver un site pour le match de championnat et Jacobs croit qu'il pourra obtenir le Madison Square Garden pour le 23 août.

MATCH POSSIBLE CASTILLOUX-GRECO AU STADE SOUS PEU

La question d'un combat entre Johnny Gréco et Dave Castilloux est revenu sur le tapis et on apprend qu'il est sérieusement question d'une rencontre entre ces deux pugilistes locaux pour la fin de l'été au stade du club de baseball Montréal.

Gréco ne se battra pas de nouveau cette année aux Etats-Unis et lui et ses gérants en seraient venus à la décision que Montréal serait un excellent centre pour un combat cet été. Il n'y aurait rien de surprenant à ce que ce match qui plairait tant aux amateurs de boxe de la métropole soit disputé en août ou aux environs de la Fête du Travail.

HOMMAGE AU FILS DE SOUTHWORTH

ROME, N.-Y., 11, (P.A). —Une plaque de bronze au terrain du club Rome de la ligue Canaméricaine, honore la mémoire du lieutenant-colonel William Southworth, fils. La plaque a été dévoilée hier soir dans une cérémonie à laquelle a assisté Billy Southworth, gérant des Braves de Boston et père de l'ancien voltigeur de Rome, Billy fils a été tué dans un accident d'avion à Flushing Bay, le 15 février 1945.

La cérémonie a aussi honoré deux autres anciens joueurs de Rome, Frank Janik de Buffalo, qui a été tué à Okinawa et le lieutenant George Gamble, un pilote qui a été tué en Indochine. Le maire John G. Schantz de Rome a dévoilé la plaque, qui sera montée sur un bloc de granit pour servir de monument en mémoire des trois joueurs.

AVEC NOS AMATEURS

Par Bert SOULIERE

Un problème important dans le domaine du baseball sera résolu au stade des Royaux la semaine prochaine, alors qu'on discriminera le jeune joueur devant représenter la province de Québec dans la série annuelle de trois parties entre les "étoiles du monde" et celles de Brooklyn qui sera disputée sous les réflecteurs à Ebbets Field les 7, 8 et 9 août prochain. En effet, lundi prochain les joueurs de langue française se rendront au stade de la rue Delorimier pour démontrer leurs capacités sur le losange, puis le lendemain après-midi, soit mardi, ce sera au tour des équipiers de langue anglaise d'envahir le vaste terrain des leaders du circuit Frank Shaugnessy. Le choix du jeune joueur en question sera décidé vendredi soir alors que les meilleurs équipiers canadien-français en viendront aux prises avec ceux de langue anglaise dans une joute qui sera disputée sous les réflecteurs.

L'admission générale à cette partie qui promet d'être très intéressante et contestée au possible sera de .25 sous et tout spectateur intéressé à se réserver un siège devra débourser .50 sous. Une foule nombreuse devrait asister aux hostilités, car en assistant à cette joute elle contribuera à une bonne oeuvre. En effet, il a été décidé que les recettes de la partie seront versées à une oeuvre de charité ou encore à une association sportive qui mettra à profit de cet argent pour acheter des équipements de sport (gants, bâtons, balles etc.,) qui ensuite, seront mis à l'usage par nos jeunes montréalais incapables de se procurer ce matériel pour la simple raison qu'ils n'ont pas la finance requise.

Choisir le jeune qui aura la chance de participer à cette série et encourager davantage le baseball chez nos jeunes sont les deux principaux buts de cette partie. Les chroniqueurs sportifs de la métropole canadienne seront désignés pour décider du choix qui aura lieu vendredi soir, alors que trois éclaireurs des Dodgers de Brooklyn, Clyde Sukeforth et Fresco, ex-pilotes des Royaux de Montréal, ainsi que Herb Thormale seront également présents pour diriger les activités des deux équipes.

Déjà plus de 50 joueurs de langue française venant de tous les coins de la province ont inscrit leur nom pour prendre part à la pratique, lundi, et un nombre identique de joueurs de langue anglaise seront au poste mardi. Comme on le sait, le joueur désigné sera accompagné d'un rédacteur sportif de Montréal dans son voyage à New-York, où il demeurera dix jours, toute dépense payée par l'organisation de cette série annuelle. Le jeune "chanceux" pourra alors profiter de cette occasion pour visiter les principaux centres de la métropole américaine et de ses banlieues. En souvenir de cette série qui suscite un immense intérêt dans le baseball, le "jeune" retournera chez lui avec l'uniforme qu'il aura endossé dans les trois parties, en plus d'une montre-bracelet et une bague qui lui seront décernés. C'est à George Sisler, un "immortel du baseball" qu'incombera la tâche de gérer l'équipe des "étoiles du monde", tandis que le fougueux Léo Durocher, pilote des Dodgers de la ligue Nationale, dirigera les "étoiles" de Brooklyn. Sisler, de même que Durocher, alignera un club vraiment puissant, en dépit de la jeunesse des joueurs qui n'auront pas encore atteint leur 19e année.

A Montréal, la majorité des lignes amateurs seront représentées et nul doute que le joeur choisi sera un futur prospect qui un jour brillera probablement pour le Royal ou encore pour un autre club faisant partie d'un circuit de calibre.

* * * *

Arthur Prince, un des meilleurs arbitres de la province l'a échappé belle mercredi soir dernier, quand son automobile entra en collision avec une autre auto à l'intersection de la rue Bleury et de l'avenue des Pins. L'auto du populaire arbitre local fut frappée si durement qu'elle fut projetée sur le côté, mais heureusement aucun des occupants ne fut blessé. Arthur qui était au volant fut légèrement égratigné au coude gauche. Prince venait d'arbitrer une joute de balle molle de la ligue Snowdon . . . En parlant de Prince, disons que depuis ses débuts comme officiel, soit en 1935, il a arbitré dans au moins 5,000 joutes (balle molle, baseball, hockey). Croyez-le ou non c'est un chiffre vraiment considérable . . . Albert Molini, président de la ligue Métropolitaine, a été nommé officiellement membre de l'exécutif de l'Association provinciale de baseball amateur . . . Les Indiens de Caughnawaga viennent d'être admis dans les cadres de la ligue de crosse senior de Québec . . . Le fameux Roméo Martin, qui dans sa carrière de cycliste soit depuis 1928, a couvert une distance d'environ 90,000 milles, quitera Montréal, dimanche, pour accomplir une randonnée de 1,1000 milles dans les régions les plus montagneuses de la province de Québec. Ce routier de longue expérience voyage toujours à ses propres dépens et jamais il ne sollicite qui que ce soit pour se loger . . . Roger Bourassa, du Ste-Jeanne d'Arc est toujours le lanceur qui détient le plus de retraits au bâton dans la ligue de balle molle senior des parcs.

Les sports au National

Cyclisme

Les membres du Cyclo-National se rendront, dimanche le 14 juillet, à l'Ile Bizard. Le ralliement se fait à 9.30 hres a.m., en face de la Palestre, coin des rues Cherrier et St-Hubert. A l'Ile Bizard, un programme sportif comprenant jeux divers et baignade occupera jeunes gens et jeunes filles. Le groupe sera de retour pour le souper. Les cyclistes du National ont la protection de personnes expérimentées et responsables qui dirigent la randonnée et qui voient à ce que les lois de la circulation soient respectées.

Natation

Déjà un groupe d'enfants ont subi avec succès les examens de natation de la Croix-Rouge et plusieurs autres suivent actuellement les cours sous la direction d'Hélène Lortie et de Louis Choquette, tous deux instructeurs qualifiés de la Croix-Rouge.

Des cours de natation se donnent tous les jours à la Palestre, pour garçonnets et fillettes. Miles Denise Valois et Nanette Valade s'occupent des fillettes le jeudi matin et Léopold Vigeant enseigne aux garçons de 2 à 2.30 hres les mardis, mercredis, vendredis et samedis.

Lors du cours de natation de sécurité aquatique de la Croix Rouge, donné à la Palestre par le Capitaine Lucien Pilon, directeur du programme de natation pour la Province de Québec, plusieurs des membres du National ont subi avec succès les examens d'instructeurs. Ce sont: Hélène Lortie et Louis Choquette, tous deux instructeurs de natation à la Palestre, et leurs élèves Marie Gagnon, Denise Valois, Denise Tousignant, Nicole Tison, Simone Deschesnes, Lise Boivin, Suzanne Parmentier, Adolphe Lesage, Nicole Denis, Nanette Valade, Marcelle Gauset, Roger Daigneault, Alain Denis, Gilbert Deschesne, Bernard Ledoux, Gérard Lamoureux, Tony Fouriezos, Roland Forgues, Yvon Lanthier, Roger Colas, Léopold Vigeant, Jules Léonard; une centaine d'autres personnes venues de l'extérieur ont également suivi le cours.

Parmi les membres du National qui ont passé avec succès les épreuves de natation et de sécurité aquatique de la Croix-Rouge, mentionnons:

Classe Intermédiaire: Lise Archambault, Nicole Trudel, Pierrette Archambault, Jeannine Houde, Francine Lozeau, Cécile Dubreuil.

Classe Junior: Lise Dutil, Gilberte Chartier, Suzanne Léveillé, Patricia Bolduc, Pauline Paquette, Rita Médard, Louis Lalande et Suzanne Trickey.

VACANCES AU GRAND AIR

Auberge "Vue du Lac"

Situé sur les bords du Lac Ouareau à St-Donat, cet endroit vous offre un des coins les plus pittoresques des Laurentides, avec tout le charme et le confort désirés, ainsi qu'une plage sablonneuse, pêche, danse, etc. (Photo Blais-Cerat)

Du nouveau dans la région de St-Jovite

L'Hôtel "Au Petit Château", centre des sports des Laurentides, à St-Jovite, offre à ses touristes cette année une magnifique piscine à l'eau claire comme du cristal, dans une atmosphère différente, entourée de montagnes. Tous les sports y sont à portée de la main, tels que golf, équitation, tennis, etc. (Photo Blais-Cerat)

FOULE NOMBREUSE ATTENDUE AU CHALET COCHAND DEMAIN

S.-Marguerite, Qué., 10. — Si dame température veut bien prêter son concours, tout le succès est assuré pour le 4e concours hippique annuel du Chalet, Cochand demain. Actuellement, une cinquantaine de chevaux sont inscrits pour participer à cet événement sportif. Parmi les inscriptions déjà reçues, on remarque celle de l'écurie Mount Vernon, Val David, P. Q. Les chevaux de l'écurie Mount Vernon ont capturé plusieurs tournois cette année et sont considérés comme des candidats sérieux pour remporter les honneurs du trophée des Laurentides. Le Major H.-E. Low, de Montréal, a été nommé parmi les officiels et en compagnie du colonel Stuart Bate et de Robert Hollingsworth il agira comme juge. Ces trois hommes rempliront les fonctions de juge dans chacune des classes. La 1ère épreuve au programme de samedi débutera précisément à 1 h. p.m. Les officiels de ce concours hippique, y compris la présidente Doris Heubach, ont annoncé que ceux qui arriveront en retard pour participer aux épreuves ne seront pas admis dans l'endroit où les chevaux se disputeront la victoire.

Le programme est de tout premier choix et les organisateurs espèrent que plusieurs milliers de personnes seront témoins des hostilités.

QUATRE VICTOIRES DE NOS POLICIERS

Le club de la Police a continué sa série de victoires en faisant subir une autre défaite au club des parcs mardi dernier, par le compte de 11 à 3, jeudi, au club du New York System (Exhibition) par le compte de 25 à 3, et dimanche dernier les Policiers visitèrent le club de St-Basile-le-Grand et la partie se termina par le compte de 8 à 1 en faveur des Policiers, et enfin mardi, le 9 juillet, les Policiers ont fait subir une autre défaite au club de la Comptabilité par le compte de 16 à 7.

Le club de la Police remercie sincèrement le gérant Davignon de St-Basile-le-Grand et ses joueurs, et bien qu'il fut très dur pour eux et leurs nombreux admirateurs de subir leur première défaite de la saison, ils prouvèrent leur grand esprit sportif en venant féliciter nos joueurs après la partie, nous leur en sommes très reconnaissants et sommes prêt à leur accorder si possible une (douce) revanche. Les Policiers remercie aussi les nombreux supporteurs de l'équine de la police. Inf. L. Perrault, 6331 De Laroche ou HA. 7171, local 238.

Jardin Botanique au parc Outremont dimanche prochain

Quatre parties seront à l'affiche dans la ligue de baseball Intermédiaire des parcs, dimanche prochain. Le Joliette qui est venu à un cheveu de battre le Jardin Botanique, dimanche dernier en viendra aux prises avec les Vétérans de Rosemont, au Jardin Botanique à trois heures et quinze.

Le club d'Armand St-Jean qui possède maintenant un record de neuf victoires consécutives, n'ayant pas suivi la défaite depuis le début de la saison, rendra visite au Confédération au parc Outremont. Cette partie commencera à deux heures et trente. Desjardins qui a lancé une partie sans point ni coup sûr, il y a trois semaines, lancera contre Bob Thériault.

Au parc Lafontaine, les Wanderers qui ont subi leur première défaite en six joutes, dimanche dernier tenteront de remporter la victoire alors qu'ils feront face aux Tigers de Rosemont. Ce dernier club est déterminé à mettre fin à sa série de défaites, car il faudrait qu'il commence une série de victoires, s'ils veulent se classer en première division.

Au terrain Vickers, les Marchands de l'Est qui ont affiché une belle tenue depuis un mois recevront la visite du St-Jean-Baptiste de la Salle. Ce dernier club a causé plusieurs surprises, grâce à ses lanceurs et ses solides cogneurs et il fera l'impossible pour infliger une défaite aux Marchands de l'Est.

L'assemblée de l'Association Provinciale

Les directeurs de l'Association Provinciale de Baseball Amateur ont tenu une importante assemblée dimanche dernier en vue des préparatifs pour les détails de fin de saison.

Il a été décidé que les détails Intermédiaire "A" commenceront cette année le 15 septembre alors que les champions des ligues Métropolitaine de Montréal et les champions de la ligue de la Mauricie en viendront aux prises dans une série de 2 dans 3 et le gagnant de cette série rencontrera les champions de la ligue des Cantons de l'Est dans une autre série de 2 dans 3 pour le Championnat Intermédiaire et Provincial.

Dans la catégorie Intermédiaire "B" les champions de la ligue du Nord et ceux de Papineau se rencontreront dans une série de 2 dans 3 qui débutera le 22 septembre. Le gagnant de cette série recevra le trophée de feu J.-Rosario Gagné.

Comme il n'y a cette année qu'une ligue Junior, le champion de la ligue Montréal Junior sera proclamé Champion Provincial de cette catégorie et deviendra possesseur du trophée Daoust & Fils.

Dans la catégorie Juvénile il y aura de longs détails car non moins de sept champions auront à batailler pour remporter les honneurs de cette catégorie. Dans le District de la Mauricie trois clubs prendront part aux éliminations pour savoir lequel représentera ce district. Le gagnant de ces séries se mesurera avec le champion du District de Québec et cette série débutera à Québec le 11 août. Elle sera de 2 dans 3.

Dans une autre série qui débutera à la même date les champions des districts de Sherbrooke et Montréal se rencontreront dans une série de 2 dans 3.

Les gagnants de ces deux séries en viendront aux prises dans une autre série de 2 dans 3 et le survivant s'attaquera dans la série finale contre les champions du District de Hull.

Dans la catégorie Midget les champions des districts de Québec et de Shawinigan Falls en viendront aux prises dans une série de 2 dans 3. Cette série débutera à Shawinigan Falls le 11 août et se finira à Québec le dimanche suivant. Le gagnant de cette série viendra en finale contre les champions du District de Montréal dans une autre série de 2 dans 3.

Au cours de l'assemblée le secrétaire, Gaston Nolet, a annoncé que cette année l'Association enregistrera le plus grand nombre de joueurs depuis sa fondation. Aussi au cours de cette assemblée, Albert Molini a été nommé officiellement directeur de l'Association, en remplacement de feu Victor Fontaine, et il siègera sur le comité exécutif.

Assistèrent à cette assemblée: Ernest Comte, président; Maxime Gauthier, de Trois-Rivières; P.-E. Lapointe de Québec; H. Goulet de Sherbrooke; M. Boucher de Hull; Albert Molini; Laurent Baril; Maurice Ménard; Frank Tyler; Henri Vermette et Gaston Nolet de Montréal.

CHAMPIONNAT DE LA PROVINCE

Le tournoi de golf pour le championnat amateur provincial sera joué aujourd'hui au Royal Quebec Golf Club à Boischatel, Qué., et groupera 51 des meilleurs golfers de la province.

Une ronde de qualification de 18 trous sera disputée et ceux qui obtiendront les 16 meilleurs scores joueront dans le tournoi proprement dit samedi et dimanche.

Voici la liste des inscrits et les heures des départs:

1.45: Adjutor Dussault, Royal Quebec; Jack Cameron, Laval; Chs. Harrison, Marlborough.

1.51: T.-A. Riddell, Beaconsfield; Guy Rolland, Laval; Eloi Rivard, Rosemere.

1.57: Marcel Pinsonnault, Laval; Jim Seeney, Hampstead; Ken Weldon, Marlborough.

2.03: H.-P. Pickens, Beaconsfield; Gordon Taylor, Kanawaki; L.-A. Palmer, Donnacona.

2.09: Bert Barnabé, Laval; Gaston Amyot, Royal Quebec; J.-K. Walkden, Laval.

2.15 Frank Pope, Beaconsfield; bert Rolland, Laval.
Maurice Huot, Royal Quebec; Al-

2.21: J.-M. Guthrie, Mount Bruno; Guy Lefaivre, Laval; Antonio Huot, Royal Quebec.

2.27: Julien Blouin, Royal Quebec; Joe Poulin, Marlborough; H.-N. Smith, Ki-8-eb.

2.33: Kenny Ward, Summerlea; Léo Bourgault, Royal Quebec; R.-D. Kiely, Beaconsfield.

2.39: Ray Shaughnessy Marlborough; Maurice Pouliot, Lorette; Raymond Brault, Royal Quebec.

2.45: T. Hunter, Whitlock, Spencer Clark, Mount Orford; Jack Rattray, Royal Quebec.

2.51: R.-E. Franklin, Donnaconna; Nap. Giroux, Royal Quebec; P. Van de North, Marlborough.

2.57: C.-M. Roche, Summerlea; Chas. Tessier, Royal Quebec; J.-F. Gauthier, Country Club.

3.03: R.-W. McGilvray, Lévis; Gérard Bergeron, Lorette; Gordon Bilings, Ki-8-eb.

3.09: Spary Graham, Royal Quebec; Fernand Champoux, Lorette; L. Audette, Rosemère.

3.15: Roméo Racine, Royal Quebec; Yves Roy, Lévis, Stanley Wells, Summerlea; P.-H. Robitaille, Lévis.

3.21: Pierre Roy, Royal Quebec; A. Tessier, Royal Quebec; J.-Léo Bilodeau, Ki-8-eb.

Harley champion

ST-ANDREWS, N. B., 11. (P.C.) —R.H. Harley, de Moncton, a causé une forte surprise hier lorsqu'il a décroché le championnat amateur de golf du Nouveau-Brunswick et de l'Ile du Prince-Edouard, avec un score de 237 pour 54 trous.

Archie Skinner, de St-Andrews a gagné les championnats omnium et professionnel avec un total de 211. Don Sinclair, de Riverside, N. B., a fini deuxième avec 234.

L'équipe qui représentera les deux provinces dans les matches de la Coupe Willingdon comprendra Harley D.-J. Caughey, de St-Andrews, W.-A. Beer, de Charlottetown, et John Steel, de Riverside, N.B.

W.-A. Gaudet, de Charlottetown, a été réélu président de l'Association de golf du Nouveau-Brunswick et de l'Ile du Prince-Edouard.

Nelson favori

KANSAS CITY, 11. (P.A.) — Le tournoi de golf par invitation de Kansas City pour une bourse de $20,000 débute aujourd'hui et Byron Nelson, de Toledo O., est le favori des experts.

Saguenay — Laurentides — Maritimes — Gaspésie — Grands-Lacs
EPARGNEZ DU TEMPS ET DE L'ARGENT
Pour tous vos voyages, consultez une agence responsable et d'expérience. Service gratuit d'information. Les billets ne comportent jamais de surcharge. Confiez-nous l'organisation de vos vacances et de tous vos voyages d'affaires.
HOTELS — AVION — AUTOBUS — BATEAU — TRAIN
Attention toute spéciale aux voyages de noces.
CANADA-VOYAGE
Terminus des Autobus Victoires Limitée
15, rue BERNARD, Est CR. 0109 MONTREAL
Bermudes — Nassau — Antilles — Amérique Latine — Floride

Auberge Vue du Lac
Lac Ouareau - St-Donat
Un des coins les plus pittoresques des Laurentides, avec tout le confort moderne. Chalets privés, plage, chaloupes, Danse. Restaurant. Chambre avec eau chaude, douche. Cuisine de choix. Ecrire ou Tél. : St-Donat 12-5-5.
R. THERRIEN, Prop.

AUBERGE "ALOUETTE" INN
(AUTREFOIS VILLA LAPIERRE)
VAL MORIN, Qué.
POUR UNE BONNE VACANCE
Endroit idéal pour vous reposer des bruits de la ville — Mets canadiens — Tous les sports d'été — Plage sablonneuse, etc.
PRIX MODIQUE
Mme B. DAOUST, prop.
Tél.: 178-J-4

DOMAINE DES LACS
LAC GUINDON
Alt. 1,400 pieds
Passez une vacance agréable dans cet hôtel ultra-moderne, de construction rustique. Sports : culture physique, excursions alpestres, natation, tennis le soir et autres jeux aquatiques. Moniteur des sports. Taux : Plan américain à partir de $30.00 par semaine.
MARCEL LOISELLE, gérant
RÉSERVATIONS-PL 8077 INFORMATION
20 Edifice Dominion Square, 1010 Ste. Catherine Ouest, Montréal, P.Q.
TRAVELAIDE BUREAU

AUBERGE FRANÇAISE
"CHEZ PETIT"
AU VRAI REGAL DES GOURMETS
Renommé pour sa cuisine française
Chambres avec eau courante.
Endroit idéal pour voyage de noce, près du lac des Sables, Plages, chaloupes, etc
TARIF SUR DEMANDE - TEL.: 306
STE-AGATHE DES MONTS
Rue St-Vincent M.-A. PETIT, prop.

DECIDEZ DES MAINTENANT VOS PROJETS DE VACANCES
HOTEL CHARTIER
EXCELLENTE CUISINE
CANOTAGE - DANSE
Complètement remis à neuf avec GRILL et TAVERNE
37 chambres avec eau courante
Information: écrire ou téléphonez
STE-MARGUERITE Lac Masson - Tél. 17

PENSION DES LILAS
LAC CARRE, ST-FAUSTIN STA.
Près de la gare du C.P.R. Route No 11
Bonne cuisine — Eaux courante.
Electricité — Solarium — Canotage
Plage — Pêche.
Téléphone 80-6, sonnez 6
Mme E. BOIVIN, prop.

PASSEZ DE BELLES VACANCES
"Au Fil de l'Eau"
Lac Maskinongé - St-Jovite, Q.
Situé sur le bord de ce magnifique lac, moderne, meublé avec confort, eau courante dans chaque chambre. Plage, chaloupe, natation, etc.
Cuisine qui plaira aux plus difficiles.
P. HEBERT, propriétaire via route 11.

STE-AGATHE
AUBERGE DU LAC
Situé en face du Lac des Sables
28, rue Principale
CHAMBRE et PENSION
Eau courante dans chaque chambre
Spécialité : CUISINE FRANÇAISE
Tous les sports désirés
INFORMATION : TEL. 325
STE-AGATHE DES MONTS
M. C. BOUILLET, prop.

ROMA Camp
Le "RENDEZ-VOUS" des AMIS
L'endroit par excellence pour un bon dîner, couper et une agréable soirée dans une atmosphère différente de la ville.
SPECIALITE : cuisine italienne et française toujours excellente sous la direction habile de Dominique.
Licencié C.L.Q.
ROUTE ST-HIPPOLYTE
Téléphone : Shawbridge 601-113

HOTEL ET CABINES DE LA MONTAGNE
A. ROUTHIER, prop.
ROUTHIERVILLE, Co. Bonaventure, P.Q.
Repas à toute heure. Véritable cuisine canadienne, abondante et succulente. Poisson frais. Chambres confortables et propres. Cabines et chalets chauffés, avec bain. Eau courante, électricité. Station de service.

SANDY BEACH INN
"CHEZ SORDI"
700 pieds de plage en sable. Cuisine française insurpassable. Moderne. Matelas "Wonderest" sur chaque lit. Salle de danse. Tennis, pêche, canotage. Pension à prix modique à partir de $24.00 par semaine. Pamphlet sur demande ou tél.: St-Jovite 86-S-4
LAC MASKINONGE, ST-JOVITE

HOTEL ST-VINCENT
UBALD ST-VINCENT, prop.
Ste-Agathe des Monts, P.Q.
Autrefois HOTEL RAYMOND
Chambres modernes
Cuisine canadienne
SERVICE DE PREMIER ORDRE

HOTEL Lapointe
ST-JEROME, QUE.
L'hôtel préféré de tous ceux qui voyagent par la route 11.
Renommé pour sa cuisine et ses rafraîchissements.

PARK HOTEL
En face de la gare
Complètement renové, Cuisine moderne
RESTAURANT ROYAL SWEET
A côté de l'hôtel
Le rendez-vous des gourmets
Tournez à gauche, rue de la Cathédrale, jusqu'au chemin de fer
170, rue de l'Evêché — RIMOUSKI

POINTE DU ROCHER
LAC MERCIER
dans les Laurentides
Paysage magnifique au bord du lac. Propreté, Confort, Repas succulents. Chaloupes. Tennis.
$16.00 et plus par semaine.
Tél.: Mont-Tremblant, 55 s. 1-4.

MANOIR NORMANDIE
RIMOUSKI, QUAI
25 chambres spacieuses avec eau courante, chaude et froide.
Nourriture saine, variée et abondante.
Hôtel moderne, accommodation de premier ordre
ADOLPHE MONGRAIN, prop.

Kerhulu
Dans le Vieux Québec
Près du Château Frontenac
Grand Restaurant Français
22, rue de la Fabrique, vis-à-vis l'hôtel de ville, Québec
Le plus moderne de Québec — Hautement recommandé
Près des magasins et des cinémas
Aussi à 1354, rue Notre-Dame, Trois-Rivières

VENEZ À BIC-SUR-MER
"LA PETITE SUISSE DU CANADA"
L'endroit par excellence du Bas St-Laurent
Profitez d'une vacance reposante ici à prix modérés. Ecrivez pour tarifs à la semaine et au mois.
Jouez au Golf au Bic Golf Club (9 trous)
Près de la mer — Panorama typique du Québec Tarifs spéciaux du club pour les visiteurs du Bic
LES CABINES DE L'HABITATION
L'AUBERGE DU FRANÇAIS
PIERRE BEAUDRY, prop.
Auberge à l'épreuve du feu — 25 chambres — 25 cabines modernes. — Cuisine française — Cave choisie — Les amusements principaux sont: le canotage, le bain, la pêche et le golf.

VISITEZ L'ILE D'ORLÉANS
et SEJOURNEZ quelque temps au
PAVILLON D'ORLÉANS
L'auberge fashionable à ST-JEAN, I.O.
Endroit de villégiature par excellence
CUISINE DE PREMIERE CLASSE
NATATION, CANOTAGE, TENNIS
Demandez nos prospectus et tarifs. — Excellent service d'autobus.
LA CIE COMMERCIALE DE QUEBEC
Direction Geo.-E. Lachance 47, rue ST-LOUIS, Québec

Allure erratique des stocks, aussi bien à Wall Street qu'ici

POTINS FINANCIERS

La bourse de New-York était hier plutôt irrégulière à la clôture et les Bourses de Montréal et de Toronto paraissaient, de leur côté, moins vigoureuses que durant la séance précédente. Quant aux prix du blé, ils étaient plutôt à la hausse à Chicago et les options du seigle à Winnipeg, qui avaient dégringolé de 5 cts par jour, soit les limites permises, durant les 4 dernières séances, paraissaient plus résistantes après une telle baisse prolongée. Sur la bourse de Londres, l'orientation des cours était décidément ferme. Quant à notre marché des obligations, il était plutôt soutenu hier, tandis que le marché des obligations de New-York paraissait véritablement indécis.

* * *

Les papeteries et les mines d'or paraissaient souffrir de prises de bénéfices, hier, sur nos marchés de Montréal et de Toronto. Rien de plus logique, à la suite des fortes avances accusées depuis mardi, sans oublier que la hausse du prix du papier par Abitibi P. & Paper a déclenché le traditionnel "selling on the good news". Comme c'est, aujourd'hui, la dernière séance de la semaine sur ces marchés, il se pourrait fort bien que les activités soient peu nombreuses — le fait que le volume d'échanges, hier, à Toronto, fut le moins élevé de la semaine démontre que les gens ne sont pas enclins à transiger présentement — d'autant plus que les perspectives de grèves, en fin de semaine, dans notre industrie sidérurgique et l'indécision au sujet de ce qui sera fait pour les mines d'or ne constituent guère des facteurs invitant le public à participer sur une haute échelle présentement dans le marché, et aussi vu que Moscou s'oppose maintenant au merger économique des zones d'occupation de l'Allemagne, comme le proposent les Etats-Unis.

* * *

En se basant sur les activités de la Shawinigan W. & P. Co. l'an dernier, on trouve que la révalorisation de notre dollar signifiera une économie de $500,00 ou de 24 cts par action ordinaire pour cette importante entreprise en 1947, pourvu, évidemment, que la taxe sur le revenu au provincial n'augmente pas. Cette économie en perspective ainsi que la réduction de $378,000 dans les charges fixes, par suite des récentes finances de conversion effectuées par cette compagnie signifieraient une amélioration dans ses recettes pour l'an prochain, même, en dépit du nouvel emprunt de $10,000,000, effectué il y a quelques mois.

Au dire de M. E. P. Taylor, président de Standard Chemical Co., Ltd., l'exercice financier, qui se terminera le 31 mars 1947, sera meilleur que le précédent, mais celui de l'année 1948 sera encore meilleur puisqu'il reflètera, alors, tout le programme d'expansion préconisé, quelque peu entravé présentement par la rareté du matériel, etc. C'en est assez pour expliquer l'empressement des actionnaires, réunis en assemblée annuelle hier, à adopter le dernier bilan et à réélire les anciens administrateurs.

* * *

Riverside Silk paiera aujourd'hui à ses actionnaires un dividende de 50 cents par action.

* * *

Les actions des entreprises suivantes se vendront aujourd'hui ex-dividende tant par action ordinaire ou privilégiée: Crown Cork & Seal .50; Dominion Bank .25; Ont. Steel .25; Ont. priv. 1.75; Penmans .75; Stanley Brock "A" .15; Stanley Brock "B" .10; Dom. Fabrics .20; Dom. Fabrics, 1ère priv. .20; Dom. Fabrics, 2e priv. .37½; McCabe Grain "A" .15; Donnacona priv. 1.⅜%; Zellers .25; Zellers priv. 31¼; Zellers priv. 37½; Ault & Wiborg 1.37; Southam Co. .19; A. J. Freiman, priv. 1⅜%.

* * *

Les prix du cuivre qui n'avaient pas de cote officielle depuis la disparition de l'OPA le 30 juin, cotaient hier à 14⅜ cts la livre. Vu la rareté de ce métal par suite de la production modérée depuis quelques mois comme conséquence des dernières grèves, les perspectives demeureraient favorables.

* * *

La parité qui vient d'être décrétée par Ottawa au sujet du dollar canadien signifierait une économie de $3,150,000 dans le paiement des charges fixes de la cie de Téléphone Bell du Canada.

* * *

Quinte Milk Products Co. vient de hausser son dividende au taux de 40 cts par action par année, en regard de 30 cts depuis 1941. Le prochain dividende est payable le 1er août aux actionnaires inscrits sur la fin du mois courant et l'amélioration des affaires de la compagnie justifierait la hausse du dividende.

* * *

The Bell Telephone Co. of Canada a notifié la Bourse de Montréal qu'elle avait enregistré 568 actions additionnelles du capital, sur le plan du stock des employés, daté du premier mai, 1922.

Contrairement à notre industrie papetière, notre industrie minière ne peut pas sortir par elle-même, de la présente impasse

Il a été transigé au-delà de 2,083,000 actions minières lundi de cette semaine sur le marché de Toronto, le plus grand marché du monde entier, soit dit en passant, soit plus du double des volumes des séances précédentes. Depuis lors, les transactions minières se sont contractées, tandis que la tendance s'améliorait. Cette vogue des titres miniers persistera-t-elle? Il nous est impossible d'être catégorique, bien qu'il faille admettre qu'il serait illogique de croire à la mort de l'industrie minière canadienne, par suite de la révalorisation du dollar canadien, et, c'est pourquoi, il ne serait pas étonnant que quelque chose de favorable soit fait avant longtemps, comme le veut dame rumeur, et, dans de telles circonstances, c'en est assez pour expliquer le meilleur ton sur le Curb local, ainsi que sur le marché minier de Toronto, où plus de 230,000,000 de titres mobiliers ont été transigés depuis le début de cette année à ce jour.

La baisse du prix de l'or et la hausse en perspective des salaires placent nos mines dans une véritable impasse

Sans les marges élevées, en cours sur nos bourses de Montréal et de Toronto, nos titres miniers auraient beaucoup plus réagi qu'ils ne l'ont fait cette semaine, en face de la mauvaise nouvelle de la parité de notre dollar avec celui des Etats-Unis. A la suite de ces dernières et, aussi, vu que bon nombre d'achats n'ont cessé d'être faits au comptant depuis des mois et des mois, il n'y eut guère au début de cette semaine, de liquidations abondantes, pas plus d'ailleurs que d'appels de marge véritablement nombreux; ce qui facilita grandement le ralliement des jours suivants, d'autant plus que les appels en faveur d'un marché libre pour l'or se sont faits de plus en plus nombreux, tant au Parlement d'Ottawa qu'ailleurs.

Ces appels seront-ils entendus? Espérons-le, d'autant plus qu'il y va de la survie des mines canadiennes, en général et québecoises en particulier. En effet, au prix de $38.50, comme avant l'établissement de la parité entre le dollar canadien et celui des Etats-Unis, plusieurs entreprises aurifères du pays pouvaient réaliser certains profits, mais, avec le nouveau prix de $35.00 l'once, il n'en serait pas ainsi pour les compagnies minières ne renfermant que du minerai de basse teneur, comme c'est le cas pour plusieurs mines ontariennes et la majorité des mines québecoises — la teneur de ces dernières ne serait que de $6.40 la tonne, au prix de l'or à $38.50. Sait-on que, selon l'Ontario Mining Association, le coût de production de l'or pour 36 mines de l'Ontario, en 1944, fut de $30.95 l'once? Comme il est encore plus élevé pour la plupart des mines du Québec, c'est dire que le prix de $35.00 l'once ne leur permettrait pas d'opérer. Quant aux gros producteurs, leur position serait aussi précaire, d'autant plus qu'ils font face, présentement, à une demande d'augmentation des salaires de 29 cents de l'heure, ou l'équivalent d'une hausse de 25 pour cent dans le coût actuel de la main-d'oeuvre.

Les réserves de minerai et le potentiel de chaque mine, affectés par la révalorisation

En se basant sur la production de 2,651,350 onces d'or l'an dernier, la perte de la prime de 10 pour cent signifierait donc une contraction de quelque $9,000,000 dans les revenus de nos mines, et si, à cette perte, il faut ajouter 25 pour cent de plus dans les frais d'opération, soit donc l'équivalent de $7.50 par tonne, il n'est donc pas étonnant que le monde minier soit aux abois. Il est donc grandement à espérer que l'on viendra, au plus tôt, au secours de l'industrie minière canadienne, afin d'éviter une grave impasse au pays. A défaut de hausse possible dans le prix de l'or, que n'en vient-on pas à une politique de subventions, ou, encore, de marché libre et c'est alors que nos mines seraient assurés de recevoir davantage pour leur produit — comme nous l'avons laissé entendre au début du mois courant, les marchés du Mexique, du Caire, de Bombay et de Shanghai paient beaucoup plus et, même, "jusqu'au double" du prix actuel de $35.00 l'once au Canada.

Vu que la mort de l'industrie minière signifierait un chômage plus considérable et qu'elle affecterait même la colonisation en bien des endroits, il est donc permis de croire que nos autorités fédérales en viendront selon les recommandations des députés MM. J. A. Bradette et autres, à aider cette industrie d'une manière ou d'une autre. Il va sans dire qu'une extension de l'allocation pour épuisement (à 50 pour cent) serait grandement appréciée — présentement, nos mines ont droit à une déduction de 33 1-2 pour cent de leurs profits nets sur lesquels aucun impôt fédéral n'est payé. Incidemment, en outre, 20 pour cent des dividendes miniers sont exempts d'impôts sur le revenu et les nouvelles mines jouissent de 3 ans d'exemptions de taxes, après leur entrée en production.

L'importance de venir en aide à l'industrie minière est d'autant plus impérieuse que la révalorisation du dollar canadien affecte aussi bien les grosses mines que les prospects, etc., vu que "cette action signifie non seulement une réduction dans la valeur des réserves de chaque mine, petite comme grosse, mais, encore, que le potentiel de chaque mine susceptible de produire se trouve amoindri". C'en est assez pour décourager la prospection, si quelque chose n'est pas fait pour sortir l'industrie minière de la présente impasse. Que l'on se rende aux suggestions ci-dessus mentionnées et que l'on en vienne à faire disparaître la taxe sur les excédents de bénéfices et la confiance renaîtra dans le monde minier, puisqu'il ne serait plus question de fermeture prochaine de maintes mines et puisque la longévité d'un grand nombre d'autres à basse teneur ne serait plus affectée. A la suite de ce qui se passe dans l'industrie papetière, (Abitibi vient de sa propre initiative de hausser ses prix et toutes les autres papeteries en feront autant) il serait illogique que rien ne soit fait pour aider l'industrie minière à traverser heureusement l'impasse créée par l'établissement de la parité entre le dollar canadien et américain.

Marcel Clément

Elu vice-président

M. Maurice Vallée, avantageusement connu dans les cercles d'assurance-vie du pays depuis plusieurs années, s'est distingué par son chiffre d'affaires au cours des derniers douze mois, ce qui lui a valu la vice-présidence du "Quarter Million Dollar Club" de l'Imperial Life Assurance Company of Canada. M. Vallée est de retour tout récemment de Banff où il a assisté à la convention de sa compagnie.

OBLIGATIONS CANADIENNES

Cours fournis par The Investment Dealers Association of Canada.

Emission	Int	Mat.	Off.	Dem
Obligations industrielles				
Abitibi C. et D.	5	1953	110½	112½
Abitibi Pr	5	1965	99½	101½
Acadia At. Sugar	3½	1965	102½	—
Brown Co.	5	1959	99	101
B. C. Pulp	6	1950	100	102
Brown Co.	5	1959	100	102
B. C. Pulp	6	1950	99	101
Can. Cement	4½	1951	101	103
Donnacona Pap.	4½	1956	100	102
Dominion Tar	3½	1957	101½	103½
Dom. Woollens	5	1964	102½	104½
Dryden Paper	4	1961	102	104
Great Lake Pap.	5	1955	101	103
Gypsum Lime	5½	1948	101	—
Ind. Acceptance	4	1952	101½	—
Int. Pap et Nfld	5	1968	101	—
Lake St. John	5½	1961	103	105
Lake St. John	5	1961	102	104
Lake St. John	5	19611	ntPapJ	
McCormick	4	1952	101	103
N. S Steel	3½	1963	99½	101½
Price Bros	3½	1966	102½	104½
Rolland Paper	4	1965	102½	104
Simpson Ltd	3½	1960	102	104
Unit Amusement	4	1965	100½	—
Western Grain	5	1962	95	100
Services publics				
Assoc Tel.	5½	1955	104½	106½
Avalon Tel.	4½	1958	102½	
Bell Tel.	5	1960	116	118
Bell Tel.	5	1957	115	117
B. C. Power	4½	1960	102	104
Foreign Power	6	1949	92	94
Gatineau Pow A	3½	1969	104	106
Gatineau Pow B	3½	1969	104	106
Gt Lakes Power	4½	1956	102½	104½
Int. Hydro	6	1944	100½	102½
Int. Power	6	1957	105	—
Int. Power	6½	1957	105	—
MacLaren Q. P.	4	1959	101½	103½
Maritime Elec.	5½	1956	102	—
Maritime Tel.	4	1967	104½	—
Mont. L. H. & P.	3½	1956	102	103½
Mont. L. H. & P.	3½	1963	102½	104½
Mont. L. H. & P.	3½	1973	100	101½
Mont. Tramways	5	1955	101	103
Mont. Tramways	5	1951	101	103
Ottawa L H & P	4	1957	102½	—
Power Corp.	4½	1959	104½	106½
St. Maurice Pow.	5	1956	101	103
Shawinigan	3½	1970	102½	104½
Shawinigan	3	1961	101	103
Winnipeg Elect.	3½	1971	102	104
Winnipeg Elec.	3½	1971	102½	104½
Obligations immobilières				
Emission	Int.	Mat.	Off.	Dem
Acadia Apts	4	1959	99	—
Dom. Square	4	1959	103	105
Godfrey Realty	4	1952	99	101
Insur. Exch.	5	1951	99	101
Mtl. Apts	4	1954	98	100
Queen's Hotel	5	1953	101	—
St Cat & Stanley Realty	3½	1957	98	—
Sher. St. Realty	4	1952	98	100
Windsor Hotel	4½	1953	104	—
Ry. Exch. Bldg	2½-3	1950	92	94
Univ. Tower Co.	5	1954	85	—

Ton vigoureux sur le marché des oeufs

Le marché local des oeufs a encore affiché un ton vigoureux hier, rapporte le ministère fédéral de l'Agriculture. Les arrivages restent faibles et la demande bonne.

ARRIVAGES

Non compris par camions

	Oeufs caisses	Beurre boîtes	From. boîtes
Mercredi	868	4,773	1,992
Ann. dern.	873	....	2,776

PRIX DU BEURRE

Commodity Exchange

Marché au comptant

Québec, 92 points ...... 39¾ t.

Ventes: 600 boîtes à 39¾ cents.

Marché libre

Prix de gros du beurre vendu en petites quantités aux détaillants:

No 1 pasteurisé	39¾
En tinette	40-40½
Pains de 1 lb	41-41½

PRIX DES OEUFS

Marché au comptant

	†Gouv.		‡Comm. Exch.
A-gros	47½	**50 of.	47-48
A-moyens	45½	**48 of.	45-46
A-poulettes	38-42	**42 of.	40 of.
B	38-40	**42 of.	41
C	30-33		42-43
	§Petites quant.		*Prix de détail
A-gros	42 -52½		52-53
A-moyens	50½		50-51
A-poulettes	45½		46-48
B	44		46-43
C	36		36

Marché à terme

Juillet .... 46 of.

†—Prix de gros fournis par le ministère fédéral de l'Agriculture, Service de renseignements sur les marchés. Marché local, caisses en bois gratuites.

‡—Prix de clôture au Can. Com. Exch., minimum de 50 caisses.

§—Petites quantités vendues en cartons aux détaillants; oeufs libres, 2 cents de moins la douzaine.

*—Prix approvimatif au consommateur.

**—Oeufs de l'Ouest.

Dividendes déclarés

Photo Engravers & Electrotypers, 50 cents, par action, payable le 3 septembre aux actionnaires inscrits le 15 août.

Waite Amulet Mines, 15 cents par action, payable le 10 septembre aux actionnaires inscrits le 9 août.

Leitch Gold Mines, 2 cents par action, payable le 15 août aux actionnaires inscrits le 23 juillet.

International Utilities Corp., 22½ cents par action ordinaire, payable en monnaie américaine le 3 septembre aux actionnaires inscrits le 14 août. C'est une hausse de 2½ cts., par action.

Cons. Paper hausse aussi ses prix

TORONTO, 12. — (C.P.)—Consolidated Paper Corp., annonce une hausse immédiate de $6.80 la tonne dans le prix du papier à journal, pour tous ses clients canadiens comme américains. Cette nouvelle suit la hausse annoncée la veille par Abitibi P & P, par suite de la révalorisation du dollar canadien vendredi dernier.

Southern Canada Power Company et ses activités

Surplus amélioré — Envoi du chèque du dividende

Southern Canada Power Company dans une lettre à ses actionnaires envoyée en fin de semaine déclare en partie ce qui suit:

Vous trouverez ci-joint, le chèque de dividende habituel, qui est l'un des 7,034 autres chèques expédiés en même temps aux autres actionnaires.

Voici une comparaison des recettes pour les périodes de 12 mois terminées le 31 mai 1926 et le 31 mai 1945:

	1946 $	1945 $
Recettes brutes:	3,665,277	3,518,755
Frais d'exploitation d'entretien:	1,336,828	1,179,930
Taxes:	824,158	886,044
intérêts, dividendes, dépréciation:	1,461,786	1,437,315
Déductions totales:	3,622,772	3,503,289
Surplus:	42,505	15,466

L'activité règne chez tous les manufacturiers du district, mais ils sont entravés par le manque de matériaux, qui retarde aussi les nouvelles constructions.

A Acton Vale, M. Irenée Desautels a établi une nouvelle usine à bois. Toutes les industries travaillent à plein rendement.

A Bedford, F. W. Jones & Sons, fabricants de matériel pour apiculteurs ont bien progressé dans l'agrandissement de 1,500 pieds carrés à leur usine. Champlain Mulk Products a mis en fonction sa nouvelle usine très moderne, qui comprend un nouveau groupe réfrigérant. La Torrington Manufacturing Co., qui fabrique des aiguilles à machines de tout genre, avance bien dans le vaste agrandissement de son usine qui nécessitera beaucoup de nouveaux employés. Les affaires marchent bien et la construction de demeures et de locaux commerciaux est active.

A Cookshire, la R. Wallace & Sons Mf'g Co., fabricants d'ustensiles de cuisine, de couverts en argent massif et en placage, ainsi que la Cookshire Woollen Mills, qui tisse des étoffes de laine et d'estame, ont pris des employés additionnels.

A Granby, Associated Manufactures, une nouvelle industrie qui fabrique des boites pour mallettes, emploiera environ 30 hommes. La Granby Paper Box Ltd., une autre industrie nouvelle, emploie 15 personnes et une nouvelle usine en construction, de la Verneycraft Company procurera de l'emploi à la main-d'oeuvre masculine dans le travail du bois. Stark Bros. Ribbon Corp. of Canada Ltd, ajoute une superficie de 70,000 pieds carrés à sa nouvelle bâtisse.

A Marieville, La Conserverie Coopérative de Ste-Marie de Monnoir a commencé à fonctionner en grand. Le Couvoir Coopératif construit un abattoir à volailles qui fonctionnera en août.

A St-Jean, on a pris des dispositions pour l'établissement de Aircraft Industries of Canada Limited dans l'un des hangars libérés par le gouvernement. On s'attend à y employer environ 100 hommes à du travail d'avionnerie.

A Ayers Cliff, un nouvel hôtel, Ripple Cove Inn a été achevé et ouvert au public.

A Waterville, une nouvelle industrie, Shefford Woollen Mills, commence à fonctionner.

A Warden, on a établi une nouvelle industrie, Warden Canneries Limited.

A Waterloo, Macdonald Metals & Plastics Limited, fabricants d'outils de cuisine, d'accessoires de salle de bain, de ferronnerie en fonte de fer, etc., ont ajouté une division de plastiques, une salle de chaudières et des bâtisses d'entreposage à leur usine.

Bourse de MONTRÉAL

Ton erratique, hier sur le marché local — 55 gains vs 66 reculs—Prises de profits parmi les papeteries — Mines, moins achalandées

La liste locale paraissait hier moins soutenue que la veille, probablement à cause de l'ampleur du redressement de la veille, parmi les papeteries et les mines d'or, ainsi que dans le compartiment des distilleries. Ces dernières paraissaient souffrir de prises de bénéfices en fin de séance hier. Sur 183 titres, échangés hier, 55 furent à la hausse, tandis que 66 furent à la baisse et que 62 demeurèrent inchangés.

53,000 actions industrielles furent transigées hier, contre 63,600 la veille. Quant au volume d'échange des titres miniers, il fut de 82,500 actions, en regard de 142,400 la veille.

Le groupe des papeteries a de nouveau été le plus animé mais les pertes y étaient en grande majorité. Price a baissé de trois points; Brown, Consolidated, Fraser et M. & O. Paper ont reculé d'une fraction. Abitibi, à la nouvelle de l'augmentation du prix du papier-journal, a touché un cours extrême de 20% mais n'a conservé qu'une minime partie de la hausse. Maclaren a avancé de plus de 1 point.

Brazilian Traction a fait une poussée au début de la séance et a atteint 23½ pour ensuite retomber aux environs de 23 pour accuser un gain net de près de 1 point Au même compartiment, Winnipeg Electric a avancé de plus de 1 point et Shawinigan Power, d'une fraction; Montreal Power a effacé une perte fractionnaire.

Les distilleries étaient mixtes; Distillers-Seagrams a baissé de 1 point et Industrial Alcohol, d'une fraction.

Parmi les titres divers. Famous Players a été en demande et a avancé de plus de 1 point pour toucher la nouvelle cime de 21. Asbestos, McColl-Frontenac et Steel of Canada ont progressé mais Cment, Dominion Steel, Canadian Locomotive et Canadian Vickers se sont repliés.

A la section minière, les reculs dominaient; Macdonald a baissé de 20 cents; Heva Cadillac, Jack Lake, Goldora, Central Cadillac et Sullivan ont essuyé des pertes moins considérables.

Moyenne des obligations à New-York

Compilées par la Presse Associée

	20 RT.	10 IN.	10 UT.	10 Fgn.
Ferm. hier	102.8	103.9	107.9	77.4
Ferm. ant.	102.9	104.8	107.9	78.0
Il y a 1 sem.	102.6	103.9	107.8	77.8
Haut 1946	106.9	105.2	109.5	79.0
Bas 1946	102.3	103.6	107.1	75.7

Moyenne des actions à New-York

Compilées par la Presse Associée

	30 Ind.	15 Ch. f.	15 Util.	60 Sto.
Ferm. hier	105.5	48.4	53.4	78.9
Ferm. ant.	106.0	48.4	53.6	79.2
Il y a 1 sem.	105.8	48.8	53.7	79.3
Haut 1946	110.4	51.2	55.4	82.4
Bas 1946	96.1	44.1	50.0	72.2

Moyenne de la Bourse de Montréal

	10 UT.	20 IN.	10 P.A.	15 OR
Ferm. hier	78.9	142.8	371.32	83.00
Ferm. ant.	78.4	143.8	380.00	83.05
Ch'ge net	+0.5	—7.0	—6.68	—0.05
Il y a 1 sem	79.2	144.3	367.29	95.50
Haut 1946	83.9	149.4	410.89	118.56
Bas 1946	73.5	126.3	304.39	82.07

Dollar à un escompte de 1⅛% à New-York

NEW YORK, 12, (P.C.) — Le dollar canadien était inchangé hier sur le marché du change étranger de cette ville, cotant à un escompte de 1 1-8%, par rapport au dollar américain. (Les taux du contrôle du change à Ottawa étaient de 1.00-1.00½ d'escompte.) La livre sterling cotait sur ce marché inchangée à $4.03 ½.

Une bonne année pour la Canadian Converters Co. Ltd

$1.75 de profits par action de la classe A

The Canadian Converters Co., Ltd a eu un profit net de $121,419 durant l'exercice financier clos le 30 avril 1946, en regard de $71,997 durant l'exercice précédent.

Le gain est équivalent à $1.75 par action de la classe "A". Le fonds de roulement est de $677,136, contre $1,245,800 antérieurement.

Le surplus gagné s'est accrû de $28,010, après le paiement de $52,005 de dividendes sur les actions de la classe "A" et l'affectation de $41,404 pour diverses dépréciations, il se totalise maintenant à $632,374.

Les conditions des récoltes ici

Il faut plus de pluies, selon le bulletin de la Banque de Montréal

Il ressort du rapport télégraphique sur les récoltes, rendu public hier par la Banque de Montréal, que les conditions de ces dernières se sont quelque peu améliorées récemment, particulièrement en Alberta. Il faut, toutefois, plus de pluies un peu partout.

Dans notre province, la croissance est meilleure en bien des endroits, mais il faut plus d'humidité. La coupe du foin est même commencée un peu partout.

Les conditions de la température favorisent les cultures en Ontario et le blé d'automne est pratiquement à maturité. La moisson commencerait dans quelques jours.

Marché des changes

Par le service des relations étrangères de la Banque Canadienne Nationale. Edifice Transportation, Montréal.

Cours des changes entre banques à New-York:

Angleterre: livre câble	4.03
Suisse: franc	.2336½
Brésil: cruzeiro	.0514

Taux de la Commission du contrôle du change étranger:

	Achat	Vente
$ américain	Pair	½ % Pr
£ sterling	4.02	4.04

A NOTER

La révalorisation du dollar profiterait quelque peu à B. F. Goodrich Co. au dire d'un officiel de l'entreprise.

* * *

Westville Mines Limited a notifié le Curb de Montréal que le paiement qui était dû le premier juillet, 1946, sur 250,000 actions du capital, à 15 cents l'action, sous un accord optionnel avec Owen Investors Limited, a subi une extension de trois mois, et tous les autres paiements ont également subi un délai.

* * *

M. W. D. Latimer qui fut récemment élu membre du Curb de Montréal, a notifié le marché local qu'il aura encore ses bureaux d'affaires à Montréal, soit au numéro 610 ouest, rue St-Jacques.

Dans le monde de l'assurance-vie

M. Charles C. Martin, qui vient d'être nommé surintendant des agences de l'Est, avec bureau à Toronto, de la Great West Life Assurance Co. M. Martin est un ancien président de The Canadian Life Insurance Officers' Association.

La fabrication de produits laitiers

Moindre durant le mois dernier dans la province

Le Bureau provincial des Statistiques publie aujourd'hui son rapport préliminaire sur le production et l'entreposage de beurre et de fromage de fabrique dans la province de Québec.

PRODUCTION

Beurre de beurrerie	lb.	%
Juin 1946	14,530,435	+ 0.4
Juin 1945	14,477,353	
Janvier-juin 46	34,238,117	— 1.6
Janvier-juin 45	34,791,544	
Fromage Cheddar		
Juin 1946	8,448,806	—23.9
Juin 1945	11,104,902	
Janvier-juin-46	14,810,953	—29.3
Janvier-juin 45	20,953,051	

STOCKS

	1er juillet 1946	1er juillet 1945
Beurre de fabrique		
Cité de Mtl....	7,789,609	7,861,892
Cité de Qué...	2,692,115	1,586,881
Fromage Cheddar		
Cité de Mtl	20,022,294	28,038,481
Cité de Qué...	268,783	413,887

N.B. — Les chiffres sur l'entreposage total au 1er juillet 1946, dans la province de Québec, seront publiés dans notre bulletin mensuel intitulé: "Produits laitiers", qui paraitra vers le 20 du présent mois.

Bourse de NEW-YORK

259 gains vs 482 reculs hier à Wall Street — Transactions, un peu plus nombreuses — Refonte du capital de Equitable

NEW YORK, 12. — (P.C.)—Comme maints stocks avaient gagné la veille de 2 à 10 points, il est donc logique qu'il y ait eu, hier, certaines prises de bénéfices; ce dont Wall Street n'a pas été sans se ressentir quelque peu. Quoiqu'il en soit, en fin de séance, la tendance paraissait plutôt irrégulière.

Sur 920 valeurs, transigées hier, 259 furent à la hausse, tandis que 282 furent à la baisse et que 179 demeurèrent inchangées. La moyenne de 60 titres, compilée par la Presse Associée, accusa hier une baisse de .3 points à 78.9.

Le total des transactions, enregistrées hier, s'éleva à 990,000 actions, contre 910,000 la veille.

Equitable Office Building a haussé de plus de 1 point à la nouvelle de la refonte du capital, Colgate-Palmolive a grimpé de 3 points mais n'a pas conservé ce gain en entier. U. S. Rubber, Goodyear, Sunshine Mining, Southern Pacific, Chesapeake & Ohio et Cudahy Packing ont offert de la résistance.

U. S. Steel, Bethlehem, Republic, Distillers, National Distillers, Schenley, Armour, Wilson & Co., General Motors, Montgomery Ward, Sears Roebuck, Great Northern, American Water Works, Case et American Smelting ont baissé.

CANADIAN CAR & FOUNDRY COMPANY LIMITED

AVIS DE DIVIDENDE
Actions Classe "A"

Un dividende de vingt-cinq cents (25c) par action sur les actions classe "A" de la compagnie a été autorisé pour le trimestre finissant le 22 août, payable le 22 août 1946 aux actionnaires inscrits le 29 juillet 1946.

Par ordre du Conseil d'administration
D. H. FORSYTH, secrétaire

Montréal, 11 juillet 1946.

CANADIAN CAR & FOUNDRY COMPANY LIMITED

AVIS DE DIVIDENDE
Actions ordinaires

Un dividende de vingt cents (20c) par action sur les actions ordinaires de la compagnie a été autorisé pour le trimestre finissant le 22 août 1946, payable le 22 août 1946 aux actionnaires inscrits le 29 juillet 1946.

Par ordre du Conseil d'administration
D. H. FORSYTH, secrétaire

Montréal, 11 juillet 1946.

NATIONAL DRUG & CHEMICAL COMPANY OF CANADA LIMITED

Projet de réorganisation de son action capitale pour soumission aux actionnaires

CIRCULAIRES SUR DEMANDE

ROBERTSON & STONE LIMITED

AGENTS DE PLACEMENT

266 ouest, rue Notre-Dame, Montréal
MArquette 7093

BOURSE DE MONTRÉAL

Cours fournis par L. G. BEAUBIEN & CIE 221 ouest, rue Notre-Dame, Montréal

Ventes	Stocks	Ouv.	Haut	Bas	Dern. vente	Année haut	Année bas
2722	Do A	20½	20⅜	19⅝	19¾	....	....
40	Aluminum	206	206	205	205	227	130
330	Alumi 5%	26⅞	26⅞	26¾	26¾	....	....
300	Argus	9	9	8¾	9	12	8½
510	Asbestos	31	31	30	30	35	30
135	Bathurst A	23	23	22¾	23	24	19
22	Bell Teleph	206	....	....	....	216	181¾
45	B C Pwr A	32	....	....	....	34	27
25	Bruck Silk	27¾	....	....	....	29	19½
50	Big Prod	33½	....	....	....	35	23¾
750	C Cement	22¼	22¼	21	21	25	11¾
2035	C Breweries	25	25¼	24¾	25	27⅞	20⅛
1083	Can Car	16½	....	....	....	20¼	16¼
155	C Celanese	67	....	....	....	69	59½
15	C Cottons	48	....	....	....	49	35
300	C I Alc A	25	....	....	....	20¼	16½
375	Do B	23	23½	22½	22½	25½	13½
275	C Loco New	24½	24½	24	24	43	33
225	C Pac Ry	19¼	19½	19¼	19¼	25⅝	19⅝
100	Cockshut P	15¼	....	....	....	19	15½
945	C Smelting	97¾	98	97	97	102¾	78
1300	D Seagrams	30	30	29	29	26	25½
80	Dom Bridge	41	....	....	....	45⅛	40
100	Dom C priv	19½	....	....	....	23	13½
65	D Foundries	31¾	....	....	....	37⅛	31
125	Dom Glass	51	....	....	....	50½	47
630	D S & C B	19⅛	19⅛	18½	18½	23	12½
200	Dom Tar	28	28	27¾	28	32½	24¾
927	Dom Textile	109	110	109	109	114	90
50	Dryden	17¼	17¼	17	17	19½	13
65	Donohue	22¾	....	....	....	21	22½
3300	F Player	19⅞	....	....	....	20½	15
5	Electrolux	21	....	....	....	21½	16½
100	Gatineau	19	....	....	....	20½	11¾
15	Gatin 5% pr	110	....	....	....	111	105½
70	G S Wares	18¼	....	....	....	20⅝	18
100	Gurd	12½	....	....	....	13	8
425	Gypsum	17	....	....	....	18	14
25	Hamilt Brid	9½	....	....	....	....	....
10	Hudson Bay	41	....	....	....	47	37¼
10	H Smitr pr	52¾	52¾	52½	52½	....	....
390	Imp Oil	14⅛	14⅛	14	14	17¾	13¾
1100	Imp Tobacco	15⅛	....	....	....	15⅞	13⅝
25	Ind Accept	39	....	....	....	47	39¾
935	Int Pap	50	50	49½	49½	59	56¾

Ventes	Stocks	Ouv.	Haut	Bas	Dern. Clot.	Année haut	Année bas
200	Int Pete	18¼	....	....	....	27⅞	18
150	Int Bron pr	39	39	38½	38½	39½	33⅛
275	Int Bronze	27⅞	....	....	....	....	....
50	Laura S C	22	....	....	....	....	....
135	Massey-Har	16¾	16¾	16½	16½	21	14¾
150	McCool-Fron	24½	25	25½	25¾	26½	16¼
130	Mitchell Rob	29	....	....	....	....	....
85	Molson Brew	36½	....	....	....	37½	29¾
450	Mont Pwr	20½	20¾	20½	20¾	25¾	18¾
5	Mont Cot pr	40	....	....	....	....	....
40	Mont Tram	36	....	....	....	56	30
160	Nat Brew	52	52	51⅞	52	52	41
845	Nat Stl Car	27½	27½	27	27	30¼	24
80	Noranda	61½	....	....	....	72	63⅛
525	Ogilvie	35	35	34¾	34¾	35½	30½
75	O L H — P	17	....	....	....	20	16
15	O L & H P pr	103	....	....	....	....	....
75	Page-H T	34	34	33⅞	33⅞	34¾	30
45	Penmans	80	....	....	....	81	70
90	Pwr Corp	14⅝	14½	14⅝	14½	17½	13⅛
550	Price	67	67	64	64	73½	54½
25	Do pfd	102½	....	....	....	....	....
100	Prov Trans	17	....	....	....	19½	15½
75	Quebec Pwr	20⅝	....	....	....	22	17¾
340	St Law Corp	8⅝	8⅝	8½	8½	9¾	7⅝
20	Do priv	34	....	....	....	38	30
90	St L P priv	108	108	107	107	113	83
1585	Shawinigan	24½	24¾	24½	24½	26½	21½
45	Steel of Cana	91	....	....	....	92½	79
5	Steel of C pr	93½	....	....	....	92¾	84
175	Sicks Brew	14	14	13½	13½	....	....
475	Stand Chem	11⅝	11¾	11¼	11¼	16	10¼
215	United Steel	10⅝	10½	10⅜	10⅜	13⅛	5¼
30	H. Walker	118	118	117½	117½	154⅞	103
180	Weston	32	....	....	....	36⅛	32
5	Wabasso	91	....	....	....	96	71¾
25	Wilsil, Ltd	25¼	....	....	....	27	24
1081	Winn Elect	14½	15½	14½	15	21½	13
15	Winn El pr	100½	....	....	....	104	95
400	Zellers pr	25½	28½	28	28	....	....
	BANQUES						
50	Canadienne	20½	....	....	....	22½	16½
360	Commerce	23½	....	....	....	23⅝	19¾
15	Montréal	26½	....	....	....	27⅜	21½
110	Royale	25⅜	....	....	....	25½	20

CURB DE MONTRÉAL

Cours fournis par SAVARD & HART 276 ouest, rue St-Jacques, Montréal

Ventes	Stocks	Ouv.	Haut	Bas	vente	Année haut	Année bas
215	Butterfly	10	10½	10	10½	....	....
100	British A O	28	....	....	28	28¾	26½
107	B. C. Packer	11	....	....	11	....	....
1255	Brown C C	5⅞	5⅞	5⅝	5⅞	7⅞	4½
50	Brown C Pr	84	....	....	84	96	77
400	B. C. Forest	4	4⅛	4	4⅛	....	....
50	Candn Ind	245	....	....	245	253	163
425	Candn V L	42	....	....	42	43½	12½
1500	Can. West	3¼	....	....	3¼	380	295
375	Commer Alc	5¼	....	....	5¼	6½	4¾
7216	Cons. P C	20⅝	20¾	20	20⅛	22¾	15½
200	ominion W	18½	....	....	18½	19½	13¼
175	Donnacona	17½	....	....	17½	20	15¾
600	Fairchild A	4	....	....	4	5¼	3½
375	Fraser Co's	66¼	66½	65	65	75	53
150	Great Lake	28¼	28¼	28	28	33	24
150	G. Lake Pr	64	64¼	64	64¼	67	54
25	Lake St. J	83½	....	....	83½	84	60
120	acLaren P	44	44	43½	43½	46	31
765	Minnesota	22⅝	22⅝	21¾	21¾	22½	17
60	Royalite	18½	....	....	18½	....	....
248	Southmount	26	....	....	26	30	26
365	United Dist	29½	....	....	29½	29½	10
	MINES						
4000	Alta	17¾	18	17	17	....	....
1000	Athona	28	....	....	28	49	25
400	Aubelle	45	....	....	45	90	44

Ventes	Stocks	Ouv.	Haut	Bas	vente	Année haut	Année bas
1500	Cartier M	7	....	....	7	13	7
6700	Central C	32	32	30	31	54	25
500	Century M	31	....	....	31	43	20
500	Celta	20	....	....	30	....	....
2000	Cournor	37	37	35¼	35¼	70	30
500	Cherskerk	17	....	....	17	....	....
300	East Sull	300	305	300	305	500	285
1000	Elderigde	20	....	....	20	36	15
500	Found	15	....	....	15	54	15
500	Fontana	21½	....	....	21½	49	16
2100	Goldbeam	130	135	130	135	190	106
10000	Goldvue	45	45	44	45	89	34
7100	J. Lake	31	32	30	30	115	30
4200	Joliet-Que.	67	67	63	63	224	45
700	Louvicuort	140	....	....	140	160	140
2000	Lingside	19	20	19	20	43	12
1300	Mconald M	330	330	315	325	750	225
2000	Nechl	137	139	137	139	....	....
600	O'Brien G	200	205	200	200	385	175
8500	Pandora C	20	21	20	21	52	15
3500	Pitt	16	16	15	15	36	15
500	Red Crest	11	....	....	11	23	10
300	Sherritt-G	265	....	....	265	365	167
1000	Standard G	20	....	....	20	42	15
1100	Sullivan C	215	215	210	210	350	175
	HUILES						
1000	Anglo-Can.	115	....	....	115	135	113
9000	Homestead	7⅛	....	....	7⅛	11	6

Où que vous puissiez Voyager ou Commercer

• Une Lettre de Crédit émise par cette Banque mettra vos fonds à votre disposition ou à la disposition de vos clients, tel que requis et au moment requis, où que vous puissiez voyager ou commercer.

Nos Lettres de Crédit sont adaptables à n'importe quelles exigences, soit pour voyage, soit pour importations de marchandises, et l'on suivra vos instructions de façon diligente et efficace.

680F

LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

9 succursales dans Montréal et le district

BOURSE DE TORONTO

Revirement dans la tendance hier sur ce marché

TORONTO, 12. (C.P. —Le marché minier de cette ville reflétait hier les incertitudes au sujet d'une entrevue entre les représentants des compagnies minières et les autorités gouvernementales relativement à la question de venir en aide aux mines, par suite de la révalorisation du dollar canadien. Sur 4 compartiments de valeurs transigées, 1 fut à la hausse et trois à la baisse. En effet, la moyenne des industriels se fixait 1.79 points plus bas, tandis que la moyenne des mines d'or cloturait 1.55 point plus bas. Quant à la moyenne des métaux usuels, elle cotait .67 point plus bas, tandis que la moyenne des pétroles se fixait .23 point plus haut.

Le total des transactions, enregistrées hier sur ce marché, s'éleva à 904,000 actions, contre 1,531,000 la veille.

* * *

Ventes	Titres	Haut	Bas	Clot.
2250	Abit	20½	19½	19¾
585	Do priv	19	18¾	19
2700	Am Lard	1.35	1.30	....
2200	Ang Cdn	1.15	1.10	....
1800	Ang Rou	1.25	1.16	1.25
7700	Arjon	27	25	26
10400	Armis	1.15	1.05	1.05
2500	Arnt	24½	24	24½
150	Ashdown A	16	....	....
22600	Astor	34	31½	32
4000	Athona	27	26	....
25850	Aubelle	48	43	45
40900	Aumaq	60	52	58
1700	Aunor	4.60	4.55	4.60
3500	Bagamac	22	22	23
5	Bk Mtl	26½	....	....
70	Bk Tor	37½	....	....
6100	Bear	82	80	....
2200	Beattie	1.20	1.07	....
51750	Beaulieu	64	58	61
64	Bell	207	206	....
9500	Bidgood	22½	22	....
4000	Boycon	15½	15	15½
894	Bralor	13	12	12¾
1577	Brazil	23½	22½	23¼
200	B A Oil	28	27¾	....
260	B C Pack A	16¼	16	16¼
100	Do B	10¾	....	....
2000	Brit Dom	24	23½	....
2200	Buffadi	1.19	1.10	1.15
24600	Buff Cdn	23	20	20½
5500	Calder	25	24	....
2650	Callin	30	27	30
250	C Bre	8	....	....
320	Can Cem	22	20½	....
85	Do pr	150	....	....
105	Bk Com	23¾	23½	....
640	C Brew	25½	25	25¼
220	Canner B	30	....	....
125	C Car A	21½	21¼	....
310	C Food A	23¼	....	....
1077	C Alco A	24⅝	23½	....
725	Do B	22	22	....
655	C P R	19¾	19¼	....
3000	Cas Tret	1.60	1.50	1.60
585	Cent Pat	2.35	2.30	2.35
1100	Cent Por	19¾	19	....
200	Chem Res	70	....	....
6150	Chest	217	207	214
4300	Co Will	300	285	290
85	C. Smelt	97	96	....
3100	Crowsho	95	90	95
7000	Denison	17	16	....
570	Dis Sea	30½	29	....
5000	Dicken	160	155	....
10400	Div Int.	112	105	112
280	Dom Bk	30	....	....
105	Dom Fdry	32	31¾	....
200	Dom St' B	18¼	....	....
125	Dom Wool	18¾	18½	18¾
3000	Donalda	78	75	....
5500	Duques	135	118	125
6900	Duvay	28	26	27
3000	Ea Mal	165	160	....
1450	Ea Sull	315	305	310
610	Ea Stl	12½	....	....
9000	Elder	65	62	....
2900	Eldona	80	....	....
2645	F. Play	21¼	20	21
3000	Fed Kirk	11½	10	....
115	Ford A	25¾	....	....
2600	Franco	45	44	....
275	Gen Bak	5¼	5	5¼
1500	Giant	650	640	....
9400	Gods L	75	73	74
4200	Golder	38	35	38
15700	Go Gate	26	22	24½
2300	Go Man	261	255	261
710	Gord Mack	11¾	11¾	11¾
5200	Goldvue	45	43	44
2575	Goodyr P	52¼	....	....
135	Gl Pap	28½	28¼	....
190	o P	65	63	65
455	Gypsum	17¾	17	17¾
2300	Hard Ro.	82	76	....
5600	Harric	24¾	24	....
4900	Hasaga	141	135	....
3100	Hedley	155	145	147
61800	Heva	32	29	32
225	Holling	13½	13⅝	....
2500	Homer	18	15	18
7500	Hosco	46	45	....
1500	Howey	43	41	....
485	Hud Bay	41	....	....
4000	Hu Mal	11½	09	09¼
225	Imp Bk	30½	30	30½
590	Imp Oil	14¼	14	14⅛
1070	Imp Tob	15⅝	15¼	....
7200	Indian	45	40	....
228	Int Nick	39	38½	....
545	Int Pete	18¾	18⅝	18¾
4400	Int Ur	90	85	90
3200	Jackni	20	18	19
4900	Jollet	72	64	....
3500	Kayrand	14¾	13	14¾
640	Kerr Add	14¾	14¼	14¾
1400	Kirk L	1.65	1.55	....
800	Labrad	7.25	....	....
825	L Shore	17½	17¼	17⅝
5000	Lebel	4¼	4½	....
2600	Leitch	1.35	1.30	1.35
3500	Lexin	24	22	....
5500	Lingman	1.00	95	.96
290	Lob A	34½	34	....
150	Do B	33¼	....	....
2500	Louvie	1.45	1.42	1.45
4100	Lunward	42	40	....
750	Macassa	3.60	3.45	....
2200	MacDon	3.30	3.15	....
5600	MacLeod	2.15	2.05	....
2600	Madsen	3.40	3.20	3.25
7020	Malart	2.10	1.95	2.00
280	Ml Mig	15	14⅞	....
21500	Marion	26	23	24½
4300	Martin	19	16	....
275	Massey	16¾	16⅝	....
335	McColl	24¾	24½	24¾
150	McIntyr	61	....	....
1800	McKenz	1.15	1.10	....
3900	McMar	35	33	....
400	Mtl Loc	21¾	21¼	21½
330	Mtl Pow	20¾	20½	....
4800	Negus	2.40	2.30	2.35
4000	New Bidlam	45	40	....
6611	New Calu	1.16	1.10	1.15
5500	Nib	23	21	22¾
610	Noranda	61½	61	61¼
1815	Normet	1.70	1.69	1.70
4000	Norse	15	14½	....
5100	N Inca	50	43	50
2800	O'Brien	2.10	2.00	....
3000	Omega	24	23	....
3000	Orlac	65	60	....
6600	Osisko	1.38	1.26	1.27
5900	Pamour	1.40	1.30	1.38
5500	Pandora	20	....	....
3700	Parbec	16	14	....
4900	Paymast	66	64	....
3700	Pic Por	23	20	....
1350	Pic Cro	340	335	....
150	Pow Riv	24¾	24½	....
2300	Preston	210	205	....
2000	Propriet	14	....	....
360	Quemont	14	....	....
5600	Riema c	51	47	48
3700	Rouyn	38	35	38
150	Royalite	38½	....	....
1390	Russel	16	15½	16
100	Stl Corp	8¼	....	....
110	Do A	34	33½	....
300	San Ant	475	....	....
7700	Senator	72	68	71
130	Shawin	25¼	24¾	25¼
6300	Sherritt	270	260	270
565	Silv Dair P	17	....	....
35	Simp A	38	....	....
365	Do B	35¼	34	35¼
2100	Siscoe	75	72	....
3100	Spring	105	103	105
580	Stan Chem	11½	11	11½
....	Starratt	90	....	....
50	Steel	90¾	....	....
2800	Steep Ro	315	305	....
4100	Sulliv	210	205	210
4200	Surf	71	70	....
1950	Sylvan	285	270	....
1207	Teck H	395	....	....
5600	Thurbois	60	....	....
3000	Tran Res	110	110	115
2625	Un Gas	11¾	10⅞	11⅝
2566	Un Mng	20	19	20
15	Uni Corp A	31	....	....
25	Do B	28½	....	....
1390	Uni Stl	10½	10¼	10½
2000	Upp Can	248	230	....
200	Ventur	12½	12⅜	12⅜
700	Waite	415	410	....
1060	Walker	149½	146	....
100	Do Priv	20	....	....
11000	Wasa	85	....	....
100	West Gr P	228¼	....	....
165	Wtston	32¼	32	....
1237	Wpg El	15¾	14½	35
600	Wri Har	410	....	....

Curb

Ventes	Titres	Haut	Bas	Clot.
200	Asbes	30½	....	....
730	B C For	4	....	....
1550	Brown	6	5¾	....
500	C W Lum	3¼	3¼	....
3560	Con Pap	21	20¾	20¾
220	Dehavil	18	....	....
100	Dom Brid	41	....	....
210	Int Pap	50	48⅞	50
530	Minn Ont	22½	21½	....

Total des ventes: 904,000 actions.

Moyenne de la Bourse de Toronto

Par le Toronto Stock Exchange

	20 IN.	20 OR	10 ME.	15 HU.
Ferm. hier	202.55	111.79	93,72	25.49
Ferm. ant.	204.34	113.34	94.29	25.36
Ch'ge net	—1.79	—1.55	—.67	+.23
Il y a 1 stm	204.37	114.60	97.80	25.67
Haut 1946	207.88	147.81	108.20	33.63
Bas 1946	178.71	107.99	92,03	24.95

Titres au comptoir

Cours fournis par Kippen et Co. Inc.

Banque d'Epargne	41	—
Banque Provinciale	13¾	14
Beauharnois L. H. & P.	3	5
Can. Arena	30	—
C. I. L. priv	24	25
Capital Trust	73	—
Commonwealth	405	445
Cooksville priv	40	—
Cuban Can. Sugar	6	8
Dupuis Frères priv.	109	—
Eddy Paper priv	21¾	22½
Granby Elactic Wed	10	—
G. B. & Canada Inv.	2⅛	3
Gurney Foundry priv	3	3½
Ins. Excangt	22	—
Interprov. Brick "A"	35	—
Interprov. Brick "B"	11	13
Int. Power priv 6%	55½	—
Laprairie Brick	1	—
Laprairie Brick priv.	45	—
Lewis Bros	15	15¾
Montreal Fin.-unités	20	—
National Drug	10¼	11
Paul Service Stores	14¾	15¾
Quebec Appts. ord.	19	—
St. Lawrence Brick	39	—
Up. Tower	5	6
Western Grain priv.	40	43

HORS-LISTE

C. E. LESLIE & CO.
200 St-Jacques Ouest

	Offre	Dem.
Abenakis	....	9
Albany	30	40
Amber	....	13
Amal Kirk	12	14
Aurlando	8	10
Annamaque	6	8
Benzac	....	20
Bobs'Lake	33	35
Bourlamaque	11	13
Brock Gold	15	18
Brown Bousquet	....	8
Cadil G	....	22
Carricona	5	7
Cayuni	100	110
Chibmac	3	5
Circle Yellow	19	23
Comtt	....	10
Cont. Copper	26	28
Codumbiere	13	15
Cons. Chiboug.	33	36
Courtmont	....	21
De Santis	9	11
Destorado	....	16
Dorbaska	....	6
Donrand	5	7
Duparquet	3	5
Dunford	7	9
Dumico	....	11
Electra	11	14
Eastview	....	23
Great Bend	....	3
Goldpac	....	8
Greenlee	14	16
Glencona	....	10
Governor	9	11
Harpers	3½	5
Hoyle	15	20
Hugh Pam	8	10
Insco	25	32
Kamlac	28	32
Kenbay	10	13
Lake Expanse	10	12
LaSallt	14	17
Lasidon	....	35
Lake Rowan	6	9
Lassie R. L.	24	27
Lavalle	8	10
Lorrie	....	25
M. Persh	....	25
Major	7	9
Martin Bird	14	16
McCuaig	12	14
Nat. Malartic	24	26
Newport	9	12
New Augerita	10	12
New Malartic	4	6
Norbeau	50	75
Norcourt	9	11
Obalski	15	18
Obalski 1945	62	65
Obaska Lake	24	28
Opemé Copper	18	22
Ont. Nickel	6	8
Orpit	8	10
Pam Can	....	10
Pascall	27	30
Payore	13	16
Pershing	....	35
Pinnacle	8	10
Presdor	3½	4½
Privateer	60	60
Rainville	15	19
Rand Mal.	-0	12
Renfort	5	7
Ruggtd R. L.	24	28
Santiago	34	....
Scott Clb.	9	11
Sovereign	15	18
Starlight	7	9
Vause	....	15
Wendell	....	21
Wingait	17	19
Young Dave	24	27

Rendement des valeurs

Par L.-J. Forget & Cie.
473 St-François-Xavier, Montréal.

	Div.	Prix	Rend.
Aluminum	8.00	227	3.52
Bathurst A	1.00	23	4.35
Asbestos	1.50	33	4.55
Bell Telephone	8.00	211	3.80
B A Oil	1.00	28⅜	3.52
B C Power A	1.60	34	4.70
Bldg Products	1.00	33½	3.02
Brazilian	2.00	23	8.70
C & D Sugar	1.00	25	4.00
Can Steamship	1.00	19	5.25
Can Celanese d ex	2.00	65	3.10
Dist Seagrams	2.22	128	1.73
Dom Textile	5.00	112	4.45
Ford A	.50	29	1.72
Int Pete	.50	19	2.63
Lake of the Woods	1.20	35	3.42
McL Paper	1.00	47	2.12
Int Nickel	1.60	46	3.48
Nat Breweries	2.00	50	4.00
Ogilvie	1.00	33	3.02
Quebec Power	1.00	21½	4.65
Shawinigan	.90	24½	3.78
Steel of Canada	3.00	90	3.33
Stocks privilégiés			
Agnew-Surpass	7.00	118	5.90
*Aluminium	6.00	166	3.60
Alum of Canada	6.00	109	5.50
Belding Corticelli	7.00	175	4.00
Can Bronze	5.00	107	4.67
Can Nor Power	7.00	111	6.30
Can Cement	5.00	147	3.40
Can Steamship	2.50	52	4.80
Can Fairb Morse	6.00	150	4.00
Can Celanese	1.75	42	4.15
Can Cottons	1.20	30	4.00
Can Ind	7.00	186	3.76
Comm Alcohol	.40	7	5.71
*Dist Seagrams	5.00	115	3.32
Dom Glass	7.00	165	4.25
Dom Textile	7.00	181	3.87
Gatineau Power	5.00	110	4.55
Gen Steel Wares	5.00	107	4.65
Goodyear	2.50	55	4.55
Howard Smith	6.00	111	5.41
Jamaica Pub Serv	6.00	111	5.41
Lake of the Woods	7.00	162	4.30
Massey-Harris	1.25	30	4.25
McColl-Front	6.00	105	5.66
Mont Cottons	7.00	177	3.95
Nat Breweries	1.75	47	3.72
Ogilvie	7.00	180	3.89
Ottawa L H & U	5.00	102	4.90
Penmans	6.00	150	4.00
Power Corp	6.00	105	5.71
Saguenay Power	5.50	105	5.19
Sher Williams	7.00	167	4.20
Steel of Canada	3.00	92	3.27
So Can Power	6.00	112	5.35
Tuckett Tobacco	7.00	180	3.89
Western Grocers	7.00	210	3.32
Walker B	1.00	21¾	4.60
West Koot Pwr	7.00	165	4.25
Mines			
Bralorne	.80	18¼	4.35
Bralorne d ex	1.20	18⅛	5.60
Cons Smelting	2.50	100	2.50
Dome	1.20	30	4.00
Hollinger	.40	15	2.77
Hudson Bay	2.00	48¼	4.15
Lake Shore	.80	22	3.62
McIntyre	2.22	77	2.88
McIntyre d ex	3.20	77	4.15
Noranda	4.00	67	5.95

*—Payable en fonds américains.

Curb de New-York

Cours fournis par
A. M. KIDDER & CO.

Stocks		Haut	Bas	Clot.
500	Alum Ltd	203	200½	201
1000	Alum of A	89½	89¼	89¼
100	Amer Cent	17⅞	17⅛	17⅛
800	Am. Cyan	56	55¾	55⅞
2800	Am G El.	44	43½	43½
200	A Lt Tr	26⅝	26⅝	26⅝
5400	Am. Mara	5⅛	5	5
2800	Am. Super	2⅝	2¼	2⅜
100	Bellanca	6½	6½	6½
2000	Brasilian	23⅛	22½	22¾
800	Can. In. Al.	24⅜	23¼	23⅜
700	o. B.	22¾	21¼	21¼
300	Can. Marc	⅜	3	3
3600	Cities Ser.	40⅛	39½	39½
800	Club Alum	14	14	14
300	Col Air	28	27½	28
200	Col F I wa	7⅜	7⅜	7⅜
16400	Com So wts	¼	¼	¼
500	Co G E Bal	88¼	88	88
600	Creole Pet.	37¼	37	37
300	osco B	18¼	18½	18½
3100	El. B. Sh.	23⅞	23¼	23⅜
200	Ford "A"	25⅞	25½	25⅞
300	Ford Ltd	7½	7½	7½
300	Glen Alden	22	21⅞	21⅞
200	Hollinger	13	13	13
400	Humble O	73	72½	72½
1100	Imp. Oil	13⅞	13¾	13⅞
1400	Int. Petrol	18⅛	17⅞	17⅞
600	Lake Shore	17	16⅞	16⅞
500	M S t A	18¼	18	18¼
11500	Do B Vic	5¼	4¾	5
100	Nat Rub	19¼	19¼	19¼
800	N U Zinc	75	74⅜	74⅜
2800	Niag Huds	13¼	12⅞	12⅞
6700	Nor A L	9¼	8⅞	9
6300	Pantepec	11⅝	11⅛	11⅛
2400	Pennroad	7⅜	7⅜	7⅜
2200	St. Regis	14⅝	14½	14⅝
200	S. O. of Ky	33½	33¼	33¼
1000	Technicolor	23½	23	23½
2800	Wr Harg.	4⅛	4	4

Total des ventes:
Aujourd'hui: 350,000 actions.
Hier 300,000 actions.

Le marché des grains

Par O'BRIEN & WILLIAMS
Edifice Transportation, Montréal

WINNIPEG

Seigle

	Haut	Bas	Clôt.
Juillet	....	....	....
Octobre	259	253½	256½
Décembre	250	244⅞	247⅞

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par
A. M. KIDDER & COMPANY.
388 ouest, rue St-Jacques, Montréal.

Stocks	Haut	Bas	Clot
Air Reduction	52⅝	52¼	52⅜
Allis-Charmers	56¼	55¾	56¼
Am Can	100	99¾	100
Am Loco	38⅛	47½	37⅝
Am Power & Lt	19¼	19¼	....
Am P. & L Pf	114⅝	115¼	114⅝
Am P & L 5,6 Pf	126	....	....
Am Radiator	20⅛	19⅞	20
Am Rolling M	40¼	39¾	39¾
Am Smelting	67½	67	67½
Am Steel Fdry	45	....	....
Am Sugar	53½	....	....
Am Tel & Tel	199¾	199	....
Am Tobacco 'B'	96½	....	....
Am Water W	24½	24⅜	....
Am Woolen	60¾	58½	....
Am Woolen Pfd	171	....	....
Anaconda	117½	117	....
Armour Ill	18⅜	17¾	18
Atchison S F	48⅝	48	....
Aviation Corp	19⅛	9¾	....
Baldwin CT	32	31½	....
Balt & Ohio	26½	26	....
Bendix Aviation	49	48½	49⅞
Bethlehem Steel	111½	110¼	....
Boeing Air	27⅝	27⅛	....
Borden's Co	55⅞	....	....
Borg Warner	54½	....	....
riggs Mfg B	48	47⅞	....
Bucyrus Erie	23	....	....
Budd Mfg Co	18⅛	18½	....
Burroughs Ad	21	20½	20⅞
Canadian Pacific	19¼	19¼	....
Caterpillar Tr	79	78½	79
Celanese Corp	70⅝	70½	....
Ches. & Ohio	64⅞	64⅝	64¾
Chrysler	126¾	126	....
Colgate Palm	60⅞	58⅞	59
Col Gas & El	12	11⅞	....
Com Solvents	29¼	28¼	....
Com & South	5	4⅞	5
Con Ed's N Y	33¼	33	33¼
Cont Can	49	48¾	....
Cont Motors	17¾	17½	....
Cont Oil	47	46¾	....
Crane Co	47¾	46¾	....
Crown Zeller	35	34⅝	....
Curtiss Wr "A"	20⅞	20⅜	20⅞
Deere & Co N.	53⅞	53¼	53⅛
Del & Hudson	45⅝	44⅜	....
Dist Seagrams	29⅞	29⅜	....
Dome Mines	23⅞	23½	....
Du Pont De N	217½	....	....
Eastman Kod	240	....	....
Elect Auto Lite	70	69¾	....
Electric Boat	22	21½	21⅞
Elect Pow & Lt	26¼	25⅞	....
Flintkote	39½	38⅞	....
Gen Amn Tran	65	....	....
G neElectric	46⅞	46½	....
Gen Food	54⅞	54⅛	....
Gen Motors	70⅜	70	....
Goodrich	76⅞	76	....
Goodyear	66½	66	66½
Grt Nor Ry Pf	61¼	60¾	....
Grt West Sugar	....	....	....
Greyhound N	46⅞	46½	....
Hira mWalker	145¼	144	....
Homestake	46	45⅞	46
Houston Oil	46¾	....	....
Hudson Bay	40	39¾	....
In Cent Ry	39¼	38¾	39¼
Inspiration	21⅜	....	....
Interlake Iron	16⅞	16⅝	....
Int Harvester	95½	95	....
Int Nickel Ltd	38⅞	38	38⅜
Int Pap & P N	49⅞	49¼	49½
Int Pap & P Pfd	121½	123¾	121½
Int Tel & Tel	23⅞	22¾	....
Johns-Manville	149	147⅞	....
Kennecott	58½	....	....
Kresge S S	40⅞	....	....
Kroger Gr & B	58¾	58⅝	58⅞
Lambert Co	57⅞	57⅝	....
Ligg & Myers 'B'	96½	96¼	96½
Lockheed	32½	31½	31⅞
Loews Inc	35⅞	35½	....
Louis & Nash	67½	67	....
Macy Co	56⅜	56¼	....
G. L. Martin	41⅝	41¼	....
May Dept Str	56¼	55½	56¼
McIntyre Porc	60	59	....
Mead Corp	27½	26	26½
Montg Ward	91⅝	89½	....
Nat Biscuit	33½	33¼	33⅜
Nat Can Corp	18⅝	18½	....
Nat Cash Reg	41⅞	41	....
Nat Dairy Prod	42½	42	42½
Nat Distillers	96	92½	....
Nat Pr & Lt	11	10⅞	....
N Y Central	25¼	25	25⅛
Norf & West	258	....	....
Nor American	32½	32⅛	32½
Nor Am Aviation	13⅝	....	....
Nor Pacific	29⅞	29⅜	29⅞
Ohio Oil	28⅜	28⅛	28⅛
Omnibus	15⅛	15	15⅛
Owens Ill G.	91⅝	91	....
Pac Gas & El	44¼	44	....
Packard Mot	9⅝	9½	....
Paramount	39⅜	38½	38¾
Penn R R	40½	40	40½
Pepsi Cola	38⅛	32¾	33⅛
Phelps Dodge	44⅝	43½	....
Phillipps Pete	71	70	70½
Presser St Car	23⅝	....	....
Proctor & Gam	66⅞	66⅜	....
Pub Ser N J	27⅜	27⅛	27¼
Pullman Inc 'A'	62¼	....	....
Pure Oil	27⅜	26¾	27⅛
Radio Corp	14⅞	14½	14⅝
Radio CV Pfd	....	....	....
Rayonier Inc	29¼	28¾	29¼
Rayonier Pfd	37⅞	....	....
Remington Rand	49½	49	....
Republic Steel	39	38⅛	....
Reynolds To 'B'	44⅝	44⅛	....
Safeway Strs	32½	32¼	....
Schenley Dist	96½	93¾	....
Sears Roebuck	44⅞	44⅝	....
Servel & Co	20⅞	20½	20⅞
Shell Un Oil	41⅞	....	....
Simmons Co	51½	....	....
Sinclair Oil	19¾	19	....
Socony Va	18⅜	18	....
Sou Cal Edison	39½	....	....
Sou Pacific	66	65½	....
Sou Railway	60¼	60	....
Sperry Corp	30½	....	....
Stand Brands	47¾	47¼	47¾
Stand Oil Cal	55⅝	55⅛	55¼
Stand Oil Ind	46⅞	46⅝	46¾
Stand Oil N J	78⅜	78¼	....
Studebaker	36½	35	....
Texas Corp	61⅞	....	....
Texas Gulf Sulph	56½	....	....
Timken Roller	56½	56	....
Twentieth CFF	54⅝	66⅞	54½
Union Bag & P	37¾	37	....
Union Carbide	113⅛	112¾	....
Union Pacific	154	153	154
Unit Aircraft	29⅛	28	28½
Unitt Air Lt cts	38	37½	37⅝
Unit Corp	5⅝	5¼	5⅝
Unit Corp pf	56¼	56	....
United Fruit	52⅞	52½	....
Unit Gas Imp	25⅜	25½	....
U S Pipe & F	58⅝	....	....
U S Rubber	72	71½	71¾
U S Smelters	61	....	....
U S Ste l	92¾	91⅛	....
U S Steel Pf	163½	....	....
Vanadium Steel	30½	30	....
Warner Pic's	47	46⅛	46½
West'n Union 'A'	36⅜	36¼	....
Westinghouse	33½	33⅛	....
Woolworth	57⅞	57⅝	57½
Worth Pump	GINNLNN..		
Youngst S & T	82⅝	80⅞	....

Production de charbon accrue

La production des mines canadiennes de charbon en avril est de 3 p.c. supérieure à celle d'avril l'an dernier, atteignant 1,363,552 tonnes et comprenant 1,099,720 tonnes de charbon bitumineux, 195,309 tonnes de charbon sous-bitumineux et 68,523 tonnes de lignite, d'après les chiffres publiés par le Bureau Fédéral de la Statistique. La production globale des premiers quatre mois de l'année s'élève à 6,212,091 tonnes comparativement à 5,986,286 tonnes la période correspondante de 1945, augmentation de 7 p.c.

Les importations de charbon en avril atteignent 1,331,983 tonnes, contre 1,452,876 tonnes en mars et 1,315,837 tonnes en avril l'an dernier, tandis que les importations des quatre premiers mois de l'année courante s'élèvent à 5,292,483 tonnes comparativement à 3,831,504 tonnes la période correspondante de 1945. Les exportations d'avril sont de 62,745 tonnes au regard de 80,026 tonnes l'an dernier, et celles des quatre premiers mois, de 214,444 tonnes comparativement à 306,933 tonnes.

L'Alberta contribue 631,936 tonnes ou 46 p.c. de la production d'avril; la Nouvelle-Ecosse, 493,448 tonnes ou 36 p.c.; la Colombie Britannique, 143,980 tonnes ou 11 p.c.; la Saskatchewan 68,523 tonnes ou 5 p.c.; et le Nouveau-Brunswick, 23,024 tonnes ou 2 p.c.

La production de coke des fourneaux et des cornues à gaz en avril se chiffre à 282,825 tonnes comparativement à 338,285 tonnes en mars et 325,617 tonnes en avril 1945. La production globale des premiers quatre mois de l'année s'élève à 1,235,932 tonnes comparativement à 1,663,644 tonnes la même période de 1936.

Bulletin hebdomadaire des fruits et légumes

Arrivages: Abricots, 1; bananes, 40; cantaloups, 26; cerises, 8; raisin, 5; pamplemousses, 6; citrons, 4; oranges, 27; pêches, 33; poires, 3; prunes, 30; fraises, 5: tomates, 65: agrumes diverses, 3; décidus divers, 2; autres fruits, 11; carottes, 8; céleri, 5; oignons, 6: pommes de terre, 26; légumes divers, 1; autres légumes, 1; total: 316.

Abricots: Calif., lug. 24 liv., 3.50-4.00.

Bananes: A.C., 100 liv., 10.50.

Cerises: Ont. noires, douces, pan. plat de 6 ptes, 1.60-1.73; leno, 2.14; blanches, .75-1.00; rouges, sures, .75-1.50; C.-B. Bing, Beacon, lug. de 25 liv., 6.48; Idaho, Bing, Lambert, lug. de 22 liv., 5.94.

Cantaloups: Cal., cart. Jumbo, 6.00-7.50; C. S., 5.50-6.50; Ariz., 5.25-7.00.

Honeydew: Cal., cart., 6.-6.50; caissette, 3.75-4.50.

Gadelles rouges: Qué. rouges, pan. plat de 6 ptes, 1.25; Ont., 1.25-1.75; ptes ouvertes, .30-.35.

Gadelles: Qué., pan. plat de 6 ptes, 1.50; Ont., 1.35-2; ptes ouvertes, .30.

Raisin: Cal., sans pépin, lug. 6.72;

Pamplemousses: Fla., c., 5.-5.50; Cal., Ariz., 5.40-6.25.

Citrons: Cal., c., 8.50-9.75.

Oranges: Cal., Valencia, c., 7.15-7.80; Fla., c., fil de fer, 6.00-6.50.

Pêches: Ca., Hiley Belle, ½ bois, 2.50-3; Ca., bois., 4.00-4.50; Elberta, ½ bois., 3.25-3.50; C. S., Jubilee, 4.25-5.50; Ca., Elberta, bois., 5.00-6.00; C. S., 5.50-6.00; Cal., Triumph c., 2.80-3.25.

Poires: Argentine, 1, d'Anjou, Packham, 8; Cal., Wilder, Comet, en vrac, 4.03; enveloppées, 3.50-3.70.

Prunes: Cal., Beauty, 3.-4; Santa Rose, 4.00-5.00; Formose, Climax, 4.25-5.

Framboises: Ont., chopine, .35-.40.

Fraises: Loc., cart. de 31 chop., 4.-5.50; Qué., cart. de 24 ptes, 7.50-8.50; cart. de 27 ptes, 9.

Tomates: Ont., de grande culture, pan. de 11 ptes, No 1, 3.50-4.50; No 2, 2-3; Tex., lug, No 1, 4.00-5.00; No 2, 3.00-3.25; Cal., No 1, 4.25-5.00.

Melons d'eau: Ga., moyens à gros, 1.25-2.25.

Nectarines: Cal., c., 4.25-4.75.

Fèves: Qué., blanches, sac de 20 liv., 3.25-4.50; vertes, 5; Windsor, bois., 2.50-3.00.

Betteraves: Qué., doz., 35.-50.

Choux: Qué., cart. de 3 doz. 1.00-1.25.

Choux-fleurs: Qué., doz., meilleurs, 2.25-2.75; gros, 1.50-2.00.

Carottes: Qué., doz., 35-.50; Cal., cart. de 6 doz., 5.-5.50.

Céleri: Qué., doz., 1.25-1.5; Ont., cart., 3.-4; Pascal, 4.00-5.00.

Concombres: Qué., doz., 75-1.00.

Laitue: Qué., en feuille, doz., .20-.25; Iceberg, cart., 27 pommes, 1.25-1.75; 36 pommes, 1.00-1.25.

Oignons: Qué., verts, doz., .30-.35; de printemps, .35-.40; Ont., jaunes, à planter, 50 liv., sac., 2.20; Tex., jaunes, sac de 50 liv., 3.-3.25; blancs, cire, 3.00-3.40; Cal., jaunes, 2.74-2.90; rouges, 3.00.

Pois: Qué., sac de 40 liv., 1.50-2.25.

Pommes de terre: Locales, nouvelles, sac de 75 liv., 3.10-3.50; Ont. No 1 3.26, I. P.-E., N.-B., Qué., vieux stock, 2.15.

E.-B. MacDONALD,
Service de renseignements sur les marchés.

Directeur des vivres

Le Dr Dennis A. Fitzgerald, natif du Canada, et employé au secrétariat de l'Agriculture des Etats-Unis, sourit largement après avoir été élu directeur général du Conseil international d'urgence de l'alimentation.

pour vous...

emplois réguliers et rémunérateurs

Nous vous offrons aujourd'hui une magnifique occasion de vous assurer un emploi stable avec tous les avantages énumérés ci-dessous.

Naturellement, ceux qui ont de l'expérience sont doublement bienvenus, mais les nouveaux venus, comme toujours, peuvent être rémunérés en s'initiant à leur travail sous une direction sympathique. Venez en causer avec M. F. Tessier, chef du personnel, 3425, rue Notre-Dame est.

BENEFICES AUX EMPLOYES:

Bons salaires
Journée de 8 heures
Travail régulier
Entrainement dirigé
Vacances payées
Cafétéria à l'usine même
Service d'infirmières
Fonds de retraite

CATEGORIES D'EMPLOYES DEMANDEES:

"Picker Tenders"
"Card Tenders"
"Card Grinders"
"Drawing Tenders"
"Slubber Tenders"
"Intermediate Tenders"
"Speeder Tenders"
"Fly Frame Doffers"

OU COMMENÇANTS-APPRENTIS

La Cie DOMINION TEXTILE Limitée

LISEZ LES ANNONCES CLASSÉES

dans **Le Canada** tous les jours.

25¢ les premières deux lignes (six mots par ligne) et 12¢ pour chaque ligne supplémentaire.

Téléphoner: HA. 5131
Demandez M. Douville

Taux plus bas pour les insertions consécutives de 3 ou 6 jours.

Propriété de campagne à vendre

Occasion Gentilhommière

près de Huntingdon

16 milles de Malone, N.-Y., 200 acres, près de la route, 10 acres de canne à sucre, maison moderne de 9 pièces, 2 porches, 2 vérandas grillagées, chauffage à la vapeur, planchers de bois dur, grand vivoir avec foyer, grande salle à manger. Terrain en terrasses, trottoirs en ciment, jardins de fleurs. Belle vue sur le pays environnant. Petit ruisseau traverse la propriété. Electricité, garage, atelier, glace fabriquée électriquement. Nouvelle étable en acier avec l'eau courante pouvant recevoir 65 vaches, 8 chevaux. Poulailler neuf pour 200 volailles. Une aubaine à $35,000. Doit sacrifier. Accepterait $20,000 pour règlement rapide. Termes si désirés. Visible en tout temps. Faites arrangements: Mme K. Lough, WAlnut 4932. Pas d'agents.

Terres demandées

BESOIN TRES URGENT DES TERRES

Avec ou sans roulant.
Ecrire 835 "A" Cherrier, Montréal. 48-26

Prêts sur hypothèque

CRÉDIT-FONCIER FRANCO-CANADIEN

PRETS EN PREMIERE HYPOTHEQUE MONTREAL ET BANLIEUE TAUX COURANTS

5 RUE ST-JACQUES EST
MONTREAL
TEL: HA. 2226 180-j.n.o.

Hypothèques et prêts

PREMIERES et SECONDES hypothèques, améliorations, Service rapide. Taux raisonnables. 525, avenue Champagneur CR. 9094 258-26

PRETS 1ère, 2ième hypothèque, ville ou en dehors. Discrétion absolue. 266 Saint-Jacques ouest, suite 109. PL. 1343 273-3 mois

Achats de créances

APPORTEZ-NOUS vos créances, billets en souffrance, payons plus haut prix. Vous retournerez avec votre argent. F. André Arès, 57 Ouest, St-Jacques, PLateau 9107 200-12m

Automobiles

Attention AUTOMOBILISTES

Duval Automobiles
ENREGISTREE

4335 Bellechasse, coin 26e Ave, Rosemont Peinture - Débossage - Mécanique, aussi soudure de toutes sortes. Ouvrage garanti. Pour information: CL. 8754. SPECIAL: Peinture émail de $39.50 et plus 70-12

Automobiles demandées

NE SACRIFIEZ PAS VOTRE AUTO

PAGE & FILS LTEE
PEUT ENCORE VOUS OBTENIR LE MEILLEUR PRIX.
3762 WELLINGTON
FI. 9483 FI. 9604

Cartes Professionnelles

Médecins

A. BRISEBOIS, M. gradué Paris, Londres. SPECIALISTES. Maladies génito-urinaires, vénériennes, coeur, estomac, foie, endocriniennes, impuissance, stérilité, peau, maladies femmes, 816 Sherbrooke Est. FR. 5252 9 a.m. à 8 p.m., près St-Hubert 166-j.n.o.

DOCTEUR ALFRED ADAM
SPECIALITE:
RHUMATISME, DESINTOXICATION
Jour: 2 à 4 hrs. Excepté samedi, dimanche
SOIR::
7 à 9 hrs: lundi, mercredi, vendredi.
CR. 3958 6780 ST-DENIS. 39-26

A vendre — Divers

STORES vénitiens faits sur mesure. Prompte livraison. Acier, aluminium ou bois blanc. Aucun frais d'installation. BEAUDOIN, YO. 3942. 283-j.n.o.

Appareils de chauffage

GRILLES BALMFIRTH, domestiques et industrielles, secouables ou stationnaires. Brûlant toutes sortes de charbon avec économie d'au moins 20%. Se rembourse la première année. Brûleurs à l'huile Balmfirth prêts pour l'installation — garantis 100%. Préparez-vous maintenant pour la pénurie de charbon inévitable.

BALMFIRTH HEATING SYSTEMS
254, rue Queen BE. 2561 82-3

Prix de l'abonnement annuel

PAR LA POSTE

Canada (sauf Montréal et banlieue) .... $ 6
Etats-Unis et Empire Britannique .... $ 9
Union Postale $12

LIVRAISON A DOMICILE

Montréal .... $ 9

Tous les abonnements sont payables d'avance.

HEURE D'ETE

Les Annonces Classées du CANADA sont maintenant acceptées aux heures suivantes: **de 9 a.m., à 5 heures p.m.**
Samedi, de 9 h. a.m. à midi

HA. 5131

Machines et équipements

M. W. DIEMAKERS REG'D

Possédée et exploitée par des anciens combattants. Moules, réparation de moules, travail à la presse et usinage de précision. Pour service et estimés, appelez WI. 3163. 83-6

Machine à calculer REMINGTON RAND modèle 85E, complètement équipée avec clés et retour du chariot électriques, 22 pouces de front, clé de dates automatique, rouleaux indépendants, barre de contrôle supplémentaire, 12 régistres, 8 registres "dummy", deux "cross registers", table en acier avec tablette à gauche. TA. 6831, local 6, de 9 à 5. 83-3

Accessoires de refrigération

REFRIGERATION

Pièces de rechange et accessoires pour Frigidaire, Kelvinator, Universal, etc.
A. C. REFRIGERATION CO. 837 ouest rue Notre-Dame. PL. 6871. 169-j.n.o.

Articles de ménage

A ACHETER aubaine poêles neufs, usagés, Findlay, Gurney, McClary, 15.00 et plus, pièces de rechange. Mobiliers de chambre, cuisine, studio, lits, matelas, sommier plus bas prix. H. Sauriol, 3497 Ontario est, FR. 7104. j.n.o.

MARCHANDS

Nous échangeons les meubles de tous genres, et nous achetons les vieux meubles. 3184 Ste-Catherine Est. Entre Dezery et Préfontaine. FR. 3918. 30-26

Articles de sport

ARMES à feu demandées, carabines, fusils de tout calibre. Plus haut prix payé. CH. 6258. 80-6

Appelez un Spécialiste — Annuaire des services et des affaires

A vendre

AUTOMATIQUE
BRULEURS DOMESTIQUES INDUSTRIELS.
Disponibles immédiatement
CA. 5878. 286-3 m.

Brûleurs à l'huile

BRULEURS à l'huile automatiques pour système de chauffage central à eau chaude ou air-chaud. Livraison immédiate, plan budgétaire conformément aux ordonnances de la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre si désiré. John Burns & Co., Ltd., PL. 9991. Le soir, CR. 4591 237-j.n.o.

BRULEUR A.B.C. et Victor, 6 et 9 pouces, installation garantie. A. Poirier, 4657 St-Denis, LA. 1724. 81-6

Réparation de montres

Fonctionnement exact garanti avec toutes les réparations de montres. English Watchmakers, 2309 ouest, rue Ste-Catherine. WE. 1945. 59-26

Réparation

PARAPLUIES

Recouverts en neuf et livrés en 24 heures. Aussi parapluies de jardin réparés et recouverts et auvents. A Lavigne, 1262 Sainte-Catherine est. Autrefois de la Dominion Umbrella Co., Ltd. 50-12

Annoncez dans "Le Canada"

LES BERLURONS — Torture par Carl Grubert

CLAIRE VOYANTE — "Je risquerai tout!" par Sparling

M. Coldwell veut séparer les postes de T.S.F. des journaux

OTTAWA, 11. (C.P.) — Le chef du parti C.C.F., M. M. J. Coldwell, a suggéré que le comité de la radio de la Chambre des Communes étudie un moyen de séparer les postes de radio des journaux.

M. Coldwell questionnait les membres de l'Association canadienne des propriétaires de radio qui ont auparavant soumis des mémoires discutant la situation des postes de radio indépendante et la politique de la radio en général.

L'Association a recommandé l'établissement d'une Commission d'appel sur la législation de la radio qui devrait se faire l'arbitre des différends. Dans les conditions actuelles, les règlements sont administrés par Radio-Canada.

Harry Sedgwick, président du bureau des directeurs de l'Association canadienne des propriétaires de postes de radio, a calculé pour R. R. Knight, (C. C. F.—Saskatoon) qu'environ 25 postes de radio étaient la propriété de journaux.

M. Coldwell a mentionné surtout les journaux et les postes de radio possédés par le groupe Sifton dans l'Ouest du Canada.

"Je ne crois pas que ce soit une chose saine," a-t-il dit. "Les intérêts de la radio dans le groupe ont été très justes. Dans la question du transport aérien, nous avons proposé de séparer les lignes aériennes des chemins de fer.

Ce comité devrait sans doute considérer si les journaux et les postes de radio doivent être séparés."

En réponse aux questions de M. Coldwell, M. Sedgwick a dit que c'était la politique des postes indépendants de donner les deux côtés des questions controversées.

"Vous avez des commentateurs à C.F.R.B. (M. Sedgkick est président de C.F.R.B.) et ils ont donné qu'un côté de cete question," a dit M. Coldwell.

Le cas du Danube

Le Dr Janos Gyondesi, ministre aux Affaires étrangères de la Hongrie, faisait partie de la délégation hongroise qui récemment se trouvait à Washington pour discuter du contrôle de la navigation du Danube. On sait que les Russes veulent le contrôle pour eux et que les Etats-Unis demandent la "porte ouverte" pour toutes les puissances.

(Photo World News Service)

Un nouveau-né

"Vigilant" va faire l'orgueil des membres de la jeune Chambre locale

(Jean-Paul Guilbault)

Il n'y a pas de doute que les membres de la Chambre de Commerce des Jeunes de Montréal se montreront des plus satisfaits lorsqu'ils recevront, dans quelques jours, la nouvelle revue mensuelle de leur association, appelée, à juste titre, "Vigilant". Présenté sous un format pratique, "Vigilant" a pour but immédiat de tenir les membres au courant des nombreuses activités de toute ordre qui se déroulent au sein de la Chambre. C'est une espèce de complément des lettres circulaires, adressées périodiquement aux membres, et des chroniques, parues dans les journaux. L'impression, sur papier glacé, et les nombreuses illustrations en rendent la lecture facile et agréable. "Vigilant" est une innovation dont on doit se réjouir. Nos félicitations à l'exécutif de la Chambre qui l'a mis au monde.

Le premier numéro

Telle que reproduite, dans nos colonnes, la page frontispice est ornée, en son milieu, par l'écusson du président élu de la Chambre, M. Jules Trudeau, occupe une place de choix au haut de la page 3, non loin des éphémérides, dans lesquelles on envoie, sans sourire, "René Cimon et Edmond Jolicoeur, en voyage de noces à New-York". Une photographie de Son Honneur le maire Camillien Houde sied dignement au bas de la page, au-dessous d'un cri de fierté, pour sa Chambre, lancé par le rédacteur.

"Des nombreux commentaires favorables, formulés par les personnalités du monde des affaires, à l'endroit de la jeune Chambre, est-il dit, retranchons ceux qui furent dictés par la politesse ou les circonstances: il en reste suffisamment pour constituer une couronne de gloire dont serait jalouse n'importe quelle association... De la tournée triomphale au Vermont jusqu'à la parade de fleurs, la Chambre a connu suffisamment de succès pour bâtir la réputation de cinq ou six associations".

En parlant de fleurs

Les deux pages centrales de la revue sont entièrement consacrées à la grande parade de fleurs du mois de mai dernier. L'espace est couvert avec goût d'une vingtaine de photographies bien imprimées, rappelant ce grand jour de gloire pour la reine des fleurs et sa longue suite.

A titre de documentaire et pour rendre l'hommage qui leur revient, le rédacteur s'est gardé l'équivalent de trois pages pour reproduire les photographies des membres de l'exécutif, les présidents des différents comités, les conseillers techniques et autres distingués fonctionnaires. Nous voyons, pour l'exécutif, les photos de MM. Jules Trudeau, le président; Raymond Dupuis, président honoraire:

(Suite 2e page, 2e col.)

Voici "Vigilant" dans sa tenue sobre et attrayante.

Nouvel évêque

S. E. Mgr James Hill, de Campbellton, N.B., qui sera consacré évêque de Victoria, Colombie-Britannique, à la fin du mois de juillet. (Photo D. Léonard)

Etonnement à la Canada Steamship

Campbell Carroll, directeur de la publicité de Canada Steamship Lines à Montréal, a déclaré hier que la décision du capitaine E. S. Brand, nommé contrôleur de la navigation des lacs par le gouvernement, de faire une enquête sur les livres de la compagnie "est une surprise totale".

Le capitaine Brand a ordonné hier une enquête et a dit qu'il avait donné instruction au capitaine J. E. Matheson, son assistaine J. E. Matheson, de vérifier si ses ordres comme contrôleur avaient été suivis.

M. Carroll a déclaré que, "depuis que le capitaine Brand agissait comme contrôleur, nous avons recruté nos marins par l'intermédiaire du service sélectif national, et conséquemment de l'Union des marins et nous nous sommes conformés à la lettre à ses directives."

Il a ajouté que, "depuis le début de la grève des marins, le 24 mai, c'est la première fois que Canada Steamship Lines est désignée pour une enquête officielle."

2 autres compagnies haussent le prix du papier-journal canadien

MONTREAL, 11. (C.P.) — Une augmentation de $6.80 la tonne dans le prix du papier-journal, entrant en vigueur immédiatement, a été annoncée, ici, aujourd'hui, par deux compagnies, et s'appliquera dans un cas aux clients au Canada aussi bien qu'à ceux des Etats-Unis, et dans l'autre uniquement aux consommateurs américains.

La Consolidated Paper Corporation Limited a rapporté qu'elle avait informé ses clients au Canada et aux Etats-Unis que son prix pour le papier-journal était haussé à partir d'aujourd'hui.

L'International Paper Sales Company Incorporated a annoncé de son côté qu'elle avait informé ses clients aux Etats-Unis de la hausse du prix.

L'avis se lit comme suit:

"En rapport avec notre contrat avec vous, notre prix standard du papier-journal est augmenté de $6.80 la tonne à partir du 11 juillet 1946. Ce rajustement ne fait que contrebalancer la perte qui nous est causée par la revalorisation récente du dollar canadien. Il ne tient pas compte d'une augmentation, justifiée par des facteurs entièrement différents, qui a été suggérée par une délégation des éditeurs de journaux américains et était étudiée par l'O.P.A. lorsque son autorité a cessé. A ce sujet, nous attendrons que Washington ait eu l'occasion d'en arriver à des conclusions concernant l'avenir du contrôle des prix, mais si les contrôles sont revisés nous nous attendrons à ce que l'O.P.A. agisse promptement dans le sens que nous projetions".

L'augmentation du prix par les deux compagnies suit la nouvelle de Toronto qui disait hier que l'Abitibi Power and Paper Company Limited avait informé ses clients aux Etats-Unis d'une hausse similaire. A Vancouver, la Powell River Company Limited a fait la même chose.

Fillette de 4 ans tuée par une auto

Micheline O'Connell, fillette de 4 ans, dont les parents habitent 138a, rue De Courcelles, a été mortellement blessée, hier, lors d'un accident qui se produisit à quelques pas du domicile de ses parents. En traversant la chaussée vers l'est, elle fut heurtée par une auto conduite par M. John Tierney, 5846, rue Dumas.

On la transporta d'urgence à l'édifice de l'ouest de l'hôpital Général de Montréal, où le décès se produisit quelques heures plus tard.

Le cadavre fut ensuite transporté à la morgue, où une enquête sera tenue, incessamment, par le coroner adjoint du district de Montréal, le Dr Pierre Hébert. Les constatations d'usage furent faites par le lieutenant J.-A. Finlay, du poste No 17 (à Saint-Henri), et les agents Durette et Charland, de Radio-Police. ....

Le but du congrès qui va réunir tous les journalistes du Québec

A l'issue du déjeuner hebdomadaire du Club Richelieu, qui a réuni, hier midi, à l'hôtel Queens, les membres de cette association et les représentants de plusieurs quotidiens de la province, M. J.-B. Nowlan, journaliste à "La Presse", a exposé le but du grand congrès des journalistes de la province de Québec, qui sera tenu à Montréal, au mois d'octobre prochain. "Les rédacteurs des journaux de langue française et ceux de langue anglaise, a expliqué le conférencier, étudieront, pendant trois jours, les problèmes inhérents à leur métier, de même qu'ils établieront les lignes de divers projets destinés à venir en aide à la profession.

Le journaliste

On connait plutôt mal les journalistes, laisse alors entendre M. Nowlan. "Les journalistes, poursuit-il, sont des travailleurs de la plume qui édifient, parfois surfont les réputations, portent au pinacle les plus entreprenants, sans jamais réclamer quoi que ce soit pour eux".

Commandants de la plume, continue le conférencier, les journalistes enrégimentent les foules au service des bonnes causes. Partout et toujours le journaliste s'est confondu avec l'oeuvre des autres, avec la mission du voisin, avec la thèse de celui-ci, l'argumentation de celui-là. Jamais ils n'ont été eux-mêmes dans la moindre mesure, sauf de relater dans un langage personnel les faits portés à leur connaissance.

Or, de dire M. Nowlan, les journalistes voudraient renverser les rôles. C'est-à-dire songer à leur profession dans le but de servir, toujours, mais par un procédé rénové. Parce que son rôle est de se tenir à l'affût de toute nouveauté, le nouvelliste est admirablement bien placé pour surveiller toute oeuvre de progrès et de création. Il ne lui est pas permis, pour s'en occuper, en opérer la synthèse et l'analyse, d'en attendre les résultats. Le journaliste ne peut pas se permettre un scepticisme stérile. Il faut qu'il ait l'esprit ouvert à toutes les initiatives. C'est un peu la raison du congrès projeté.

Le congrès

Le congrès, dit M. Nowlan, n'aura aucun caractère syndical, aucun caractère politique. Tous les débats devront porter sur des questions strictement pertinentes à la profession.

Les propriétaires de journaux sont donc invités au même titre que les journalistes, les rédacteurs et les nouvellistes à ces agapes fraternelles. Ces propriétaires pourront exposer eux-mêmes les problèmes au milieu desquels ils se débattent et s'associer de plus près à ceux qui les servent de leur mieux par la plume. Les anciens seront de la fête et pourront participer aux discussions, afin de faire bénéficier la génération nouvelle de leur savoir et de leur expérience.

Le besoin d'association devient élémentaire. Les journalistes français veulent s'associer à leurs confrères de langue anglaise mais de façon telle que cette collaboration n'empiète jamais sur les prérogatives et les droits de l'éditeur. "Loin de moi la pensée d'une association de journalistes qui, d'une façon ou d'une autre, serait une arme susceptible de contrecarrer la liberté d'action ou d'expression de l'éditeur. Cette association sera strictement professionnelle. Elle n'aura pas à discuter des problèmes économiques particuliers à chaque journal tels l'échelle des salaires, les conditions de travail, les compensations pour travail supplémentaire, etc."

"J'ai toujours été d'opinion, continue M. Nowlan, que ces problèmes relèvent de chaque rédaction en particulier et de personne autre. Toutefois l'association pourra se permettre d'établir certaines règles, une échelle d'honoraires pour

(Suite 2e page, 1ère col.)

Nouveau conseil de l'Association des chefs de police

CHICOUTIMI, Qué., 11. (C.P.) — Adrien Robert, de Hull, Québec, a été élu aujourd'hui président de l'Association des chefs de police et de pompiers de la province de Québec qui est actuellement en convention ici.

Les autres officiers élus sont: Edouard Paiement, de Pointe-Claire, Québec, premier vice-président; Alcide Bellemarre, Trois-Rivières, deuxième vice-président; Aurèle Lemay, inspecteur général de la Commission des liqueurs, troisième vice-président; Esdras Lépine, de Ste-Anne-de-Bellevue, trésorier; Pierre Gatineau, de Verdun, secrétaire.

Les officiers régionaux sont: J.-S. Thibault, de Rouyn; Emile Bond, de Hull; Valmore Lapierre, de Joliette; Frank Pitre, de Lachine; Joseph Morin, de St-Jean; Maurice Vincent, de Drummondville; J.-N. Longval, de Shawinigan-Falls; W. Bissonnette et Lucien Dassylva, de Kénogami.

Le comité des anciens présidents est composé de Percy Donahue, de Sherbrooke; de R. Beaulieu, de Québec; de G. Shea et de Damase Voyer, de Dorval, et de L. B. Temple, de Montréal.

Avant la fin de la séance, on remit des cadeaux à M. M. P. Donahue, président sortant de charge, au chef de police de Chicoutimi, M. Albert Gravel, et à Mme J.-N. Longval, présidente du comité auxiliaire féminin.

M. Zaroubine reste sur la liste officielle

OTTAWA, 11. (C.P.) — George N. Zaroubine, ambassadeur soviétique au Canada qui a été rappelé à Moscou avant l'enquête sur l'espionnage du gouvernement, apparait encore comme ambassadeur dans la liste la plus récente des représentants diplomatiques publiée par le ministère des Affaires étrangères. On ne sait pas quand il reviendra ici, s'il revient jamais.

Le col. Nicolai Zabotine, ancien attaché militaire, et le maj. Vasiliy M. Rogov, ancien attaché adjoint pour l'air, n'apparaissent pas sur la liste.

Zabotine avait été mentionné dans un rapport de la commission d'enquête comme chef du réseau d'espionnage au Canada, aussi rappelé en Russie pour des actions décrites comme "inadmissibles". Des rumeurs ont circulé voulaient qu'il soit mort peu après son départ du Canada.

Le travail reprend peu à peu

M. Bertrand Boissonnault, directeur des relations industrielles, à la Cie Dominion Textile Limitée, a fait hier la déclaration suivante:

Les conditions dans nos filatures de Montréal redeviennent de plus en plus normales de jour en jour.

Les filatures Colonial et Ste-Anne n'ont pas du tout été affectées par la grève, tandis que la filature Hochelaga, un des trois établissements concernés, il y a maintenant une équipe presque complète au travail, soit quelque 600 employés.

"Dans les deux autres filatures affectées par la grève, Merchants & Mont-Royal, on constate des améliorations sensibles cette semaine et tout laisse prévoir que ces moulins fonctionneront normalement dès le début de la semaine prochaine.

"Le nombre des employés au travail dans ces trois moulins ce matin était comme suit: Hochelaga 564, soit 83 de plus qu'hier; Merchants 200, 32 de plus qu'hier et à Mont-Royal 148, soit un gain de 11 sur hier.

La réputation du Canada au point de vue musical

TORONTO, 11, (C.P.). — M. L. R. Bell, professeur de musique à l'université de Toronto, a déclaré, aujourd'hui, que des musiciens canadiens sont attirés aux Etats-Unis non pas par l'argent, mais parce que le Canada n'a pas de réputation au point de vue musical.

M. Bell s'adressait à soixante-quinze professeurs américains qui fréquentent actuellement le "collège" annuel de la National League of Teachers' Association.

Vous ne pouvez pas avoir de grands musiciens et d'excellents compositeurs à moins que la musique ne fasse partie de la vie de tous les jours de l'homme, a aussi dit M. Bell. La population doit se souvenir des vieilles chansons populaires. Lorsqu'un Canadien fait preuve de talent, les Américains s'en emparent.

Le Canada n'a pas de musique ré du folklore anglais et des folloré du follore anglais et des follores des pays du continent européen d'où sa population est venue. Seuls les Canadiens français ont développé leur propre musique.

Seul le temps produira la tradition musicale. Le gouvernement peut aider à susciter cette tradition en secondant financièrement les compositeurs et en faisant en sorte que les artistes de concerts reçoivent une rémunération satisfaisante.

Les Etablissements Notre-Dame cédés à S. Exc. Mgr Charbonneau

Les premiers jours de janvier 1946, le public de Montréal était informé par la voie des journaux du don des "Etablissements Notre-Dame" de l'Ile-aux-Cerfs, à l'autorité ecclésiastique du diocèse de Montréal. Les dames de l'"Association Catholique de l'Aide aux infirmes," (comité féminin bénévole), fondatrices des "Etablissements Notre-Dame" prirent cette importante décision pour assurer, avec le concours de communautés religieuses, la continuité catholique de cette institution des épileptiques, filles et garçons, enfants et adultes.

Le jeudi, 27 juin, 1946, l'acte de cession fut officiellement passé et signé: les "Etablissements Notre-Dame" deviennent la propriété de S. Exc. Monseigneur Charbonneau, Archevêque de Montréal.

L'institution des "Etablissements Notre-Dame" est en pleine prospérité, absolument libre de toute dette et hypothèque et son programme est en bonne voie de réalisation. Actuellement, quatre-vingt-deux patients épileptiques y sont soignés, s'y instruisent et y travaillent.

Le pavillon des grands garçons, dirigé par trois Frères de St-Gabriel et trois professeurs laïques, comprend une classe élémentaire, une école d'arts et métiers, des ateliers, un centre horticole et un foyer. Le pavillon des filles, sous la direction de onze Soeurs Oblates Franciscaines de St-Joseph, comporte une école primaire, une école ménagère et un foyer.

Les "Etablissements Notre-Dame" sont subventionnés par le gouvernement provincial; (Ministère de la Santé et du Bien-être social, division de l'Assistance publique); le ministère de l'Instruction Publique, (Ecole Ménagère Moyenne); le ministère de l'Agriculture, (Centre Horticole); le Service de l'Aide à la jeunesse, (Ecole d'Arts et Métiers); la Commission des écoles catholiques de Montréal, (Ecole Primaire.)

En retour de cette donation, la nouvelle administration s'engage à conserver le nom de l'institution, soit "Etablisements Notre-Dame" et à poursuivre dans l'Ile-aux-Cerfs ou ailleurs, l'oeuvre des épileptiques selon le but et d'après le plan des fondatrices.

14 nouveaux notaires

La Chambre des Notaires annonce que quatorze candidats ont été admis à l'exercice de la profession, après avoir subi leurs examens avec succès, hier. Ce sont: Charles-E. Cliche, East Broughton, Roger Comtois, St-Eustache, Denis Turennes, Montréal, Paul-Yvan Marquis, Québec, Benoit Warren, La Malbaie, Paul Méthot, Cap St-Ignace, Roland Théorêt, Ile Bizard, Marc Duguay, Amos, Albert Ménard, St-Jérôme, Henri-C. Lessard, Hull, Paul-René Lavoie, Montréal, Jules Poullot, Ste-Croix, Guy Brissette, Ste-Julienne, Robert Desaulniers, Shawinigan Falls.

Pendant vos vacances

vous pouvez jouir de la lecture de votre journal préféré tout comme à la ville. "Washington Carrousel" — Nos Chroniques par Odette, Adolphe Nantel, Jean Vallerand, Paul Parizeau, Marc Thibeault, Marcel Clément, etc. nos "Comiques": "Midas", "Bobby Sox", — "Il n'y a plus d'enfants" — "Le Vrai Sport" — "Boxo" etc. aussi bien que toutes les nouvelles de la dernière heure sont condensés pour faire de votre heure de lecture durant vos vacances, votre "heure favorite".

CETTE ANNEE
TOUT LE MONDE S'ABONNE
au journal
Le Canada
POUR LEURS VACANCES

Une semaine .....seulement 25¢
Deux semaines ....seulement 50¢
Trois semaines ....seulement 75¢
Un mois .....seulement 75¢

Avant de partir, voyez votre dépositaire ou notre bureau et faites-vous envoyer "LE CANADA" à votre adresse de villégiature.

NOUVELLES • GRAVURES
SPORTS • COMIQUES

EXAMEN DE LA VUE
LUNETTES CORRECTIVES
Spécialiste LORENZO FAVREAU Optométriste, o.d.
assisté d'optométristes-opticiens licenciés, B.A.O. — Bureaux de consultations
TAIT-FAVREAU
L. FAVREAU, O.O.D. Président LTEE
Bureau du centre : 265 EST, RUE STE-CATHERINE Tél.: LA. 6703
Bureau du nord : 6890, RUE ST-HUBERT Tél.: CA. 9344

La conférence de Paris

King désire d'abord prendre connaissance de ces documents

OTTAWA, 11. (D.N.C.) — Le premier ministre, le Très Hon. Mackenzie King, avait annoncé, hier, qu'il informerait, aujourd'hui, les Communes de la composition de la délégation qui ira représenter le Canada à la conférence de Paris, à la fin du mois. Cet après-midi, cependant, il a déclaré qu'il lui était impossible de donner les renseignements qu'on attend de lui avec beaucoup d'impatience. On a, en effet, remis à l'ambassade canadienne, à Paris, une série de documents dont il désire prendre connaissance avant de faire une déclaration officielle. Il compte obtenir, aujourd'hui même, la teneur de ces textes, et il informera la Chambre dans le sens qu'elle le désire dès demain après-midi.

Décision des tribunaux

M. M. J. Coldwell, leader de la CCF, a demandé, cet après-midi, aux Communes, à l'hon. Humphrey Mitchell, ministre du Travail, si les compagnies de chemin de fer pour ce qui est des vacances payées à leurs employés, devaient se soumettre à la loi provinciale ou à la loi fédérale.

M. Mitchell lui a répondu qu'il s'agit là d'une question légale qui devra, un jour ou l'autre, être décidée par les tribunaux. On l'a informé que les bureaux de loi des compagnies de chemins de fer avaient entamé à ce sujet des discussions avec les provinces. Pour cette raison, le ministre préfère ne pas exprimer d'opinion immédiatement sur ce point.

La plus importante commission d'enquête instituée par le gouvernement fédéral, au cours des six dernières années, fut celle qui a étudié, pour les fins de taxation, le système des coopératives au Canada. Cette enquête a coûté à la trésorerie fédérale la somme de $137,659.

Voici quelques-unes des plus importantes commissions d'enquête nommées depuis septembre 1939 et les dépenses encourues dans chaque cas: taxation des rentes viagères et corporations familiales, $26,799; classification des fonctions dans l'administration fédérale, $10,079; expédition de Hong-Kong (1942-1943) $27,441; différend ouvrier à Arvida, (1941-1942), $9,336; explosions à Halifax et dommages (1945-1946) $10,103; l'enquête Taschereau-Kellock sur l'espionnage à date, $15,962; construction maritime dans Québec (septembre 1939), $84,950; question des salaires payés par l'"Algoma Steel Corporation (1942), $7,104; salaires payés dans les houillères de l'Alberta (1943), $4,666; qualifications des vétérans et la question des pensions (1943), $65,309; enquête sur la production du charbon au pays, terminée le 15 juin dernier, $189,441; circulation des petits vaisseaux sur le St-Laurent, enquête présidée par M. le juge Lucien Cannon, $7,940.

Ces renseignements ont été fournis aujourd'hui aux Communes dans un rapport qu'on y a déposé à la demande de M. R. H. McGregor, député conservateur de York-Est.

Autres victimes de l'onde hier dans la région métropolitaine

M. Paul-Albert Doyon, jeune homme de 27 ans, qui habitait 1251, rue Stanley, à Montréal, a été victime de l'onde, tôt hier soir, lors d'un plongeon dans les eaux de la rivière des Mille-Iles, à Sainte-Rose (dans le comté de Laval). M. Doyon était avec deux de ses frères, dans une chaloupe, au moment du néfaste plongeon. Au moment de mettre sous presse, on n'a pas encore repêché le corps.

Le lieutenant-détective Roger Gauthier, de la Sûreté de la province, a dépêché sur les lieux des policiers, pour fins de perquisitions.

Jean-Marie Miron, bambin de 5 ans, de Lachute (comté d'Argenteuil), s'est noyé, hier après-midi, en pêchant dans les eaux d'une carrière de cette municipalité. Le corps fut repêché peu après l'accident, et on pratiqua vainement la respiration artificielle. Un verdict de mort accidentelle fut rendu, subséquemment, à l'issue d'une enquête tenue sous la présidence du coroner Jules Lafleur, M.D., de ce district.

Les constatations d'usage furent faites par le détective L. Dauhpin, de la Sûreté provinciale du Québec.

Un inconnu est trouvé mort au bas d'une falaise, à la montagne

Un homme âgé d'une quarantaine d'années, et dont on ne connait pas encore l'identité, a été trouvé mort, tôt hier soir, au bas d'une falaise du Mont-Royal, à un endroit situé non loin du chalet et à peu près en face du croissant Redpath. La mort de cet inconnu semblait déjà remonter à une douzaine de jours au moment de la macabre découverte.

Le cadavre en état très avancé de décomposition fut trouvé au milieu de pierres qui auraient été emportées contre lui par la forte pluie des orages récents. On croit qu'une chute du haut de la falaise mentionnée aurait été la cause de la mort de cet homme, qui n'avait aucun document en sa possession. Il porte un bracelet-montre ordinaire au poignet.

Le corps fut transporté à la morgue, pour fins d'identification, d'autopsie et d'enquête du coroner.

Les constatations d'usage furent faites par le sergent-détective Jérémie Manzerolle, dépêché sur les lieux par le sergent-détective Georges-Albert Cookson, de la Sûreté de Montréal.

PL. 5151 OUVERTS DE 9 H. A 5 H. 30 DU LUNDI AU VENDREDI

FERMES LE SAMEDI DURANT JUILLET ET AOUT

VENEZ FAIRE VOS ACHATS AUJOURD'HUI

DUPUIS

CHEMISES "POLO"

. . . légères, sport et pratiques pour tous les hommes à la campagne, en vacances...

Ratine de coton lavable en blanc ou jaune. Encolure ronde, manches courtes. Tour de poitrine moyen, grand. Venez en acheter plusieurs pour les exigences de l'été. 1.25 CHACUNE

DUPUIS — rez-de-chaussée (Ste-Catherine).

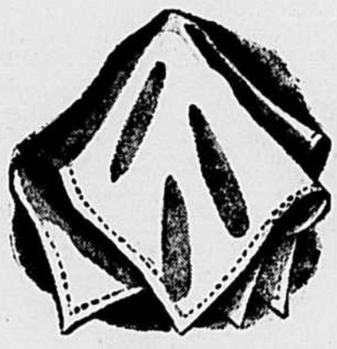

MOUCHOIRS
pour hommes

. . . Ne partez pas en fin de semaine, en voyage, en vacances... sans avoir fait une bonne provision de ces mouchoirs fins. Texture de coton serrée tout blanc. Ourlet étroit et bien fini. Environ 17" x 17". .10 CHACUN

DUPUIS — rez-de-chaussée (Ste-Catherine).

CONFORTABLES
SOULIERS
NOIRS, BRUNS
pour hommes et jeunes gens...
Pointures : 6 à 12

Très belle et souple qualité de cuir chevreau noir, cuir de veau noir, veau brun genre Blucher ou Balmoral. Le bout de pied est étroit, moyen ou large. 6.00 LA PAIRE

DUPUIS — rez-de-chaussée (centre)

PIPES "CORONET"

. . . compagnon fidèle de l'homme qui aime à fumer la pipe en vacances... en lisant... en pêchant... et même en travaillant... Pipes CORONET de belle qualité... Plusieurs modèles — au choix. 2.20

DUPUIS — rez-de-chaussée (Ste-Catherine)

Dupuis Frères

RAYMOND DUPUIS, président A.-J. DUGAL, v.-p. et gér.-gén.